



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



RAYMOND CLAYPE



Gabriel H. A. staux .

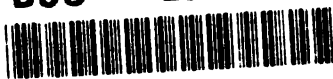
R159
am 231





9 8 6
2 0

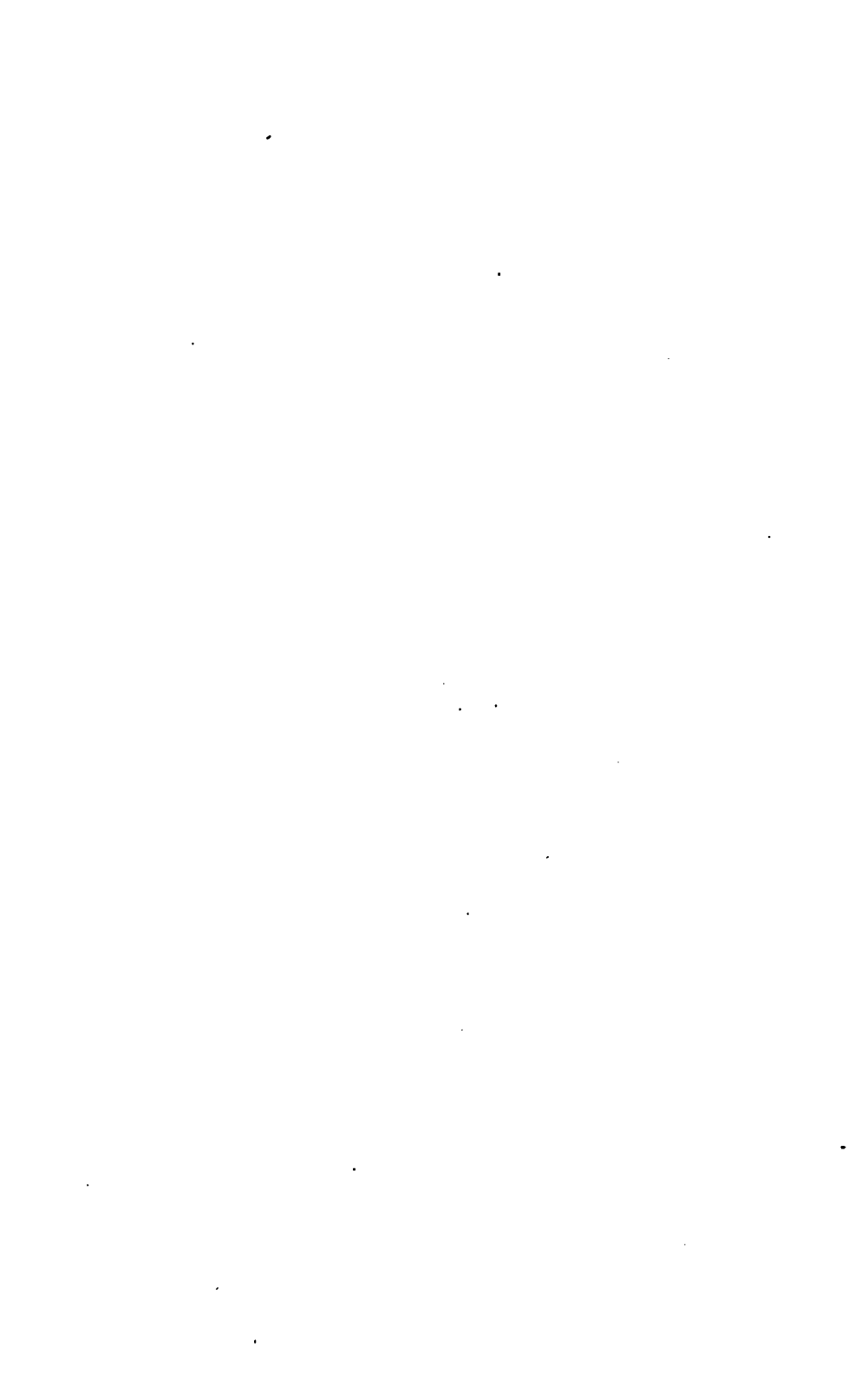
BCU – Lausanne



1094944104











HISTOIRE
DE LA VIE
ET
DES TRAVAUX POLITIQUES
DU COMTE D'HAUTERIVE.

—○○○—
PARIS. — IMPRIMERIE D'ADRIEN LE CLERE ET C^{ie},
RUE CASSETTE, N° 29, PRÈS SAINT-SULPICE.
—○○○—

HISTOIRE DE LA VIE

ET

DES TRAVAUX POLITIQUES

DU COMTE D'HAUTERIVE,

COMPRENANT

UNE PARTIE DES ACTES DE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE,
DEPUIS 1784 JUSQU'EN 1830.

PAR *Alfred François*
M. LE CHEVALIER ARTAUD DE MONTOR,

ANCIEN CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE À ROME, À FLORENCE ET À VIENNE;
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,
DE L'ACADÉMIE DE LA CRUSCA ET DE COTTINGUE;
OFFICIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR,
COMMANDEUR DE L'ORDRE ROYAL ESPAGNOL DE CHARLES III.

Deuxième Edition.

A 2 980

PARIS.

LIBRAIRIE D'ADRIEN LE CLERE ET Cie,
RUE CASSETTE, N° 29, PRÈS SAINT-SULPICE.

1839.

Je me plais à déclarer ici que j'ai des obligations véritables à M. de Hoffmanns, publiciste distingué, membre de l'Académie Stanislas de Nancy, connu par ses travaux sur la diplomatie, et à qui nous devons entre autres ouvrages, une excellente édition du *Droit des Gens*, de Vattel, et du *Guide diplomatique*. M. de Hoffmanns, avec une amitié empressée, m'a aidé à rassembler tous les ouvrages nécessaires pour compléter mes informations.

Quant au motif que j'ai eu pour entreprendre cette histoire, c'est au lecteur à juger si les faits, les préceptes, les secrets de tout genre qui sont divulgués dans mon livre, peuvent exciter l'attention de quiconque se voue à la carrière des affaires étrangères : il m'a paru d'ailleurs que la vie d'un honnête homme, savant et modeste, d'un politique profond observateur, d'un sage

qui *s'est cultivé lui-même*, pourroit être racontée avec fruit, surtout parce que l'intervention des premiers personnages qui ont figuré depuis quarante-six ans dans les affaires de l'Europe, souverains et ministres, doit assurer à cette vie un intérêt durable, et répandoit sur les travaux d'un écrivain fécond, qui fait honneur à la France, un éclat, je dirai plus, une splendeur, que peu de noms politiques verront attachée à leur mémoire.





VIE

ET

TRAVAUX POLITIQUES

DU COMTE D'HAUTERIVE.



Chapitre Premier.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'HISTOIRE DE LA FRANCE, QUI ÉCLAIRE CELLE DE TOUS LES ÉTATS DE L'UNIVERS. RAPPROCHEMENS DE DIVERSES ÉPOQUES DE LA VIE DU COMTE D'HAUTERIVE. ILLUSTRATIONS DU DAUPHINÉ. ENFANCE D'HAUTERIVE. LE ROI DE LA SAINT-JEAN. HAUTERIVE ÉLEVÉ DANS UN COLLÈGE DE L'ORATOIRE. IL COMPLIMENTE LE DUC DE CHOISEUL A TOURS, ET IL EST INVITÉ A ALLER A CHANTELOUP. ENTRETIENS AVEC LE DUC DE CHOISEUL. MADAME DE MARCHAIS. HAUTERIVE EST NOMMÉ GENTILHOMME D'AMBASSADE AUPRÈS DE M. LE COMTE DE CHOISEUL-GOUFFIER, AMBASSADEUR A CONSTANTINOPLE.



L'HISTOIRE de la France et de ses hommes politiques éclaire celle de tous les Etats de l'Univers, et elle s'y trouve indissolublement liée dans une foule d'importantes circonstances. Une vie mêlée, pendant quarante-

six ans, aux événemens qui se sont succédé sous le règne paternel de Louis XVI, sous le despotisme de la Convention et l'administration quelquefois heureuse du Directoire; une vie qui embrasse tout le temps de la domination de Napoléon, ainsi que l'ensemble de la restauration, sous Louis XVIII et son frère, et qui ne s'éteignit que le jour même où expira l'autorité de Charles X, va présenter une sorte d'explication d'une partie des affaires les plus secrètes qui s'accumulèrent à travers ce long période d'années.

En voyant ce que projeta la France, on verra ce qu'entreprit l'Europe en représailles. Les enseignemens afflueront de toutes parts, et les nations peut-être comprendront à combien d'efforts ruineux la mésintelligence réduit l'égoïsme et l'indifférence pour les dangers des autres. Les gouvernemens reconnoîtront peut-être que l'abus de la victoire, et les transes de la terreur des armes tour à tour lancée et rendue, fatiguent les peuples, décrient le noble métier de la guerre, retardent les progrès des sciences, avilissent les arts, corrompent les mœurs, et détruisent les liens et les pratiques les plus augustes de la religion.

C'est d'un humble village de la province

du Dauphiné , si féconde en hommes grands et habiles , que va sortir un talent laborieux , dont les travaux doivent nous instruire.

Nous pourrions , dans cet écrit , témoigner une reconnoissance particulière au Dauphiné ; nous pourrions surtout citer un des Français les plus éminens , les plus admirables après Saint-Louis , le chevalier Bayard , ce modèle hors de ligne : nous pourrions aussi mentionner Lesdiguières , que , dans les lettres qui le nomment connétable , on appelle *un général qui n'a jamais été vaincu , et qui a toujours été vainqueur*. Ces hommes-là sont de généreux enfans de la guerre , de la guerre juste , de la guerre nécessaire , de la guerre qui défend le pays et ses droits : d'autres écrivains ont rendu hommage à de telles renommées. Ne nous attachons qu'aux illustrations de l'ordre civil. Nous devons au Dauphiné Condillac , Mably , Mounier : le comte d'Hauterive peut prendre une place distinguée parmi ces célébrités ; on va voir que plus d'un genre de mérites le rendent digne de cette gloire.

Alexandre-Maurice Blanc de La Nautte , comte d'Hauterive , Commandeur de la Légion-d'Honneur , Conseiller d'Etat , de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ,

Vice-Président de la Société Asiatique, l'un des plus célèbres politiques-consultans de ce siècle, et qui a eu le bonheur de rédiger, pour la France, soixante-deux traités politiques et commerciaux, naquit à Aspres-lez-Corps (Dauphiné), le 14 avril 1754. Il étoit issu d'une famille noble, attachée anciennement au service d'honneur du connétable de Lesdiguières, gouverneur-général de cette province sous Louis XIII. Une partie de cette famille, qui n'avoit pas conservé de richesses, s'étoit vue contrainte de se livrer, dans ses modestes propriétés, aux travaux de l'agriculture. Comme Hauterive a laissé des mémoires qu'il nous a été donné de consulter, nous pouvons insérer ici quelques détails sur l'éducation qu'il reçut et sur les fruits précieux qu'il en put retirer, à la suite de savantes méditations.

Le jeune Maurice, le second de treize enfans, fut mis en pension chez un curé voisin qui avoit trois sœurs. Celles-ci ayant été convenablement élevées à Grenoble, donnoient des leçons de français et d'écriture. Le principal objet qui attira d'abord l'attention de Maurice, fut le spectacle des pins qui couvroient les montagnes dont le presbytère étoit entouré. La projection horizontale des

branches de ces arbres majestueux, leur forme pyramidale, l'utilité de leur feuillage, cette élévation imposante malgré laquelle ils bravent les vents et les hivers, plongeient le jeune observateur dans un sentiment d'admiration. Plus tard, il prétendoit qu'il devoit à lui seul ces premiers efforts de sa raison. « C'est ainsi, disoit-il, que l'esprit se » cultive lui-même : car l'admiration sponta- » née est un sentiment déjà perfectionné. La » stupide inattention de l'homme sans culture, » et l'enthousiasme d'une imagination ardente, » sont les deux extrêmes de l'échelle du per- » fectionnement de la civilisation humaine. »

La vie de Maurice, chez le curé, n'étoit pas heureuse; la chère surtout étoit mauvaise. La mère du jeune écolier, voyant que son fils, qui avoit la permission de visiter ses parents tous les dimanches, dévorait tout ce qu'on lui donnoit, le plaça dans une autre pension. Une sœur de Maurice, nommée Rose, qui l'aimoit avec une vive tendresse, veilloit à ce qu'il y fût plus satisfait, et surtout mieux nourri. Laissons parler Maurice lui-même, se rappelant cette époque en 1825.

« Mes souvenirs de ce temps de ma nou- » velle pension ne sont que des souvenirs de » bonheur. J'avois un grand nombre de rôles

» à jouer , et cette variété étoit comme un
» présage de la diversité des situations où je
» devois me trouver dans le cours de ma lon-
» gue vie. Chez madame de La Nautte , tante
» de mon père , châtelaine de l'ancien manoir
» délabré de la branche aînée de la famille ,
» situé dans la banlieue du village d'Aspres , et
» chez M. Maigre , vieux paysan , qui s'étoit
» enrichi par le commerce de Lyon , et qui
» avoit acheté et reconstruit le château d'As-
» pres , manoir de la famille ancienne et rui-
» née de Renard , à laquelle nous étions al-
» liés , j'étois le fils d'un gentilhomme ; à l'é-
» glise , où je servois la messe , et où j'assis-
» tois le curé dans les mariages , dans les bap-
» têmes , dans les enterremens et les rele-
» vailles , j'étois enfant de chœur ; et enfin
» chez mon vieux hôte , je n'étois plus traité
» que comme le fils d'un paysan. C'est ainsi que
» depuis j'ai été oratorien , gentilhomme d'am-
» bassade , ministre d'un hospodar , consul , et
» enfin jardinier , et jardinier - manoeuvre ,
» pour m'élever ensuite , et me produire au-
» près des grands de la terre , presque à leur
» niveau , et même aspirer avec eux aux grâ-
» ces et à la confiance des rois. Ce dernier
» période de ma fortune peut se trouver
» comme pronostiqué dans un événement de

» mon enfance , dont je veux avoir le plaisir
» de faire le récit.

» Il y avoit dans la famille de mon hôte trois
» filles et un garçon. Une des petites filles ,
» nommée *Miette*, je la vois d'ici, étoit de mon
» âge : elle avoit des yeux bleus , une voix
» douce ; elle étoit proprette et jolie. Ma lai-
» deur, à moi, étoit alors relevée par un essor
» habituel de gaieté et d'activité qui mettoient
» perpétuellement en jeu tous les traits de
» ma physionomie. Miette étoit chargée de la
» garde du bétail et du troupeau, dont le lait,
» le beurre et le fromage n'étoient jamais ven-
» dus , et fournissoient aux délicatesses du
» régime de la maison. Dans les loisirs que
» me laissoient mes études , et j'en avois beau-
» coup , j'allois chercher Miette , et je pour-
» rois faire des idylles de mes conversations
» et de mes jeux avec cette aimable enfant , si
» candide , qui , comme moi , avoit onze ans.

» Or , il faut savoir que la Saint-Jean est
» la fête des bergers , et que ce jour-là dans
» l'étable on ne trait à Aspres aucune bête
» laitière ; tout le lait appartient , de temps
» immémorial , aux bergers , aux bergères et
» aux enfans ; on leur laisse encore prendre
» tous les œufs que les poules ont pondus la
» veille ; les bergers et les enfans sont enfin les

» maîtres absolus, non de la maison qu'ils
» quittent avant le jour, mais du bien de la
» famille; ils sont les *dominans* du pays. Nous
» allons voir la suite, elle est tout-à-fait ro-
» mantique.

» Le siège de cette pastorale domination est
» la montagne qui est au-dessus d'Aspres. A
» cette époque de la saison, la pelouse qui
» s'étend au sommet, est d'un vert frais,
» doux et pur, diapré de mille fleurs, em-
» baumé de mille parfums : il faut se la figu-
» rer couverte de tous les enfans du village,
» de ceux des bourgs environnans, folâtrant
» avec des troupes d'agneaux, de brebis et
» de chèvres, luttant d'adresse et d'agilité,
» s'amusant de mille jeux, et jouissant enfin
» avec délices de cette plénitude de vie, qui est
» le type caractéristique de cet heureux âge.
» Les parens, les voisins ne doivent être que
» spectateurs; il n'y a de festins, d'allégresse et
» de bals que pour les héros de la fête : mais
» la fête débute par une scène qui mérite
» d'être rapportée.

» Toute cette peuplade, qui forme une na-
» tion destinée à vivre un jour (le 24 juin seule-
» ment), doit être gouvernée; il lui faut un roi
» et une reine. Ce n'est ni la légitimité, ni le
» choix qui en décident. Les droits de ce

» joyeux avènement se fondent sur des titres
» moins théoriques et plus à la portée de l'ap-
» préciation de ces jeunes esprits. On sup-
» pose que sur un peuple dont les qualités di-
» stinctives sont la vigilance et l'activité, le
» privilégié qui est destiné à régner doit être
» l'enfant le plus éveillé ou la bergère la plus
» alerte. Je dois dire, à la honte de l'humanité,
» que partout où l'ardeur des concurrences est
» ainsi en jeu, l'enfance même, cette saison
» de droiture et d'innocence, n'est pas un
» préservatif contre les manœuvres que les
» concurrences suggèrent, et il me faut faire
» ici le pénible aveu de la manière très-peu
» morale dont s'est ouverte pour moi la car-
» rière de l'ambition.

» Notre village se divise en trois parties.
» Elles sont séparées par deux vallons dont le
» fond rocailleux est creusé par le lit d'un tor-
» rent, sur lequel deux ponts servent aux com-
» munications d'une portion du village avec
» les deux autres. La maison de mon hôte étoit
» placée dans la partie qui étoit la plus voisine
» de la montagne. Dans cette saison, il n'y
» avoit plus de veillée; il s'en fit une exprès.
» Une *faction*, un *complot* s'y formèrent. A
» minuit, tous les bergers et les enfans de la
» faction se rassemblèrent et se portèrent à pas

» de loup, et par des sentiers, vers les ponts,
» traînant après eux de vieux tonneaux, des
» escabeaux, des pétrins, des bahuts, tout ce
» qui pouvoit servir à faire entrave au passage,
» et après avoir cimenté, avec des cailloux du
» torrent, tous les matériaux d'une sorte de
» retranchement, les conjurés vinrent, de
» concert, donner l'éveil à leurs troupeaux : il
» avoit été convenu entre les factieux, non
» sans suggestion de ma part, que Miette et
» Maurice se dirigeroient les premiers sur le
» chemin de la montagne ; avant le jour, les
» bandes alliées avoient atteint le but. De cette
» hauteur, on voyoit les vains efforts que les
» rivaux désappointés devoient faire pour
» dégager le passage des ponts. Il ne vint à la
» pensée de personne que notre manœuvre,
» fruit précoce d'une imagination aventureuse,
» ne fût pas de bon jeu. Les pères, les mères, les
» maîtres, les voisins, comme reprenant l'au-
» torité dans ce scandale anarchique, com-
» mencèrent par décider la question. Le suf-
» frage universel assura la royauté de la jour-
» née à Miette et à Maurice. Voilà dans toute la
» vérité la confession de leur premier crime. »

Cependant, quelquefois des pensées mélancoliques venoient s'emparer de l'esprit du jeune Maurice descendu de son trône. Près

d'Aspres il avoit existé autrefois une Chartreuse : « Pourquoi ne serois-je pas chartreux », dit un jour Maurice à son père ? Mais celui-ci se souvenoit d'avoir été élevé dans un collège de l'Oratoire. Là il avoit rencontré une singulière bienveillance chez un père Piron, frère du poète ; pour M. Blanc de La Nautte, l'Oratoire et le père Piron étoient les merveilles du Dauphiné. Maurice, par esprit d'imitation, montra le désir d'être élevé dans un collège de l'ordre de l'Oratoire. Il y passa les quinze premières années qui suivirent son enfance, et il y fut préservé des écueils qui, dans ce siècle dissolu, se multiplioient pour les diverses classes sociales, sous les pas des jeunes gens. Il y souffrit toutes sortes de privations, il apprit à n'en craindre aucune ; il y contracta le goût et le besoin du travail, il y étudia l'art d'être heureux à peu de frais. En 1768, il avoit commencé, à peine âgé de 14 ans, son cours de philosophie.

Le père Duverdier lui témoigna la tendresse du meilleur parent. A Vendôme, des lectures, la plume à la main, amassèrent dans sa tête une foule d'idées qui ensuite servirent à toutes les dépenses. A Provins, il trouva deux cousines que leur rang et leurs vertus plaçoient dans les premières sociétés de la ville ; mais là,

l'entraînement de la dissipation, et (le croiroit-on ?) de la poésie, envahirent trop exclusivement la pensée du disciple de tant d'hommes sérieux. A Riom, il composa des chansons, des vers pour les personnes à la mode. Les Auvergnats ne se montraient pas des juges sévères. Une injonction des supérieurs exila Maurice à Bourges. Il s'abandonnoit au plus vif désespoir, lorsqu'un jésuite, le père Berthier, malgré le peu d'affinité des deux ordres, le consola et le ramena à l'étude. A cette époque, il eut le bonheur d'apprendre qu'un de ses jeunes frères avoit été reçu, à Versailles, dans une des compagnies des gardes-du-corps. Envoyé à Tours, en 1779, Maurice reprit les chansons, quoique déjà professeur depuis quelque temps, mais sans être engagé et sans avoir l'intention de s'engager jamais dans les devoirs de la prêtrise.

Une circonstance imprévue vint changer tout à coup cette vie équivoque, et substituer un plan de conduite et de relations toutes différentes, à cette sorte d'existence qui n'étoit pas généralement approuvée par la sévérité des premiers supérieurs. Maurice ne recevoit, à titre de professeur, que la nourriture et cent soixante livres tournois par an. Ces minces émolumens, cet état d'homme de collège assu-

jéti à la contrainte , sous un costume grave et d'une triste apparence , faisoient naître dans l'esprit de Maurice le projet de secouer un tel joug. Le bruit se répand que le duc de Choiseul doit quitter Chanteloup (1780) pour venir à Tours exécuter , en qualité de gouverneur , quelques commandemens du roi. La duchesse de Choiseul ne manquera pas d'accompagner son mari ; tous deux assisteront à une distribution de prix dans le collège : il faut complimenter ces illustres personnages. Le duc de Choiseul est à Chanteloup plus qu'un premier ministre , la duchesse de Choiseul est un ange de bonté , de grâces , et de rare bienfaisance (ce caractère se reproduit aujourd'hui dans la duchesse de Blacas). D'un commun accord , le collège tout entier confie à Maurice l'honneur d'adresser un discours de réception. Ce discours est composé , mais il n'est communiqué qu'à un seul des pères qui se montre content. A peine Maurice a-t-il dit quelques paroles , que la duchesse est vivement émue , comme si elle ne savoit pas tout ce que ses vertus devoient inspirer d'heureuses pensées à l'orateur. L'abbé Barthélemy , ancien élève de l'Oratoire , ami du duc de Choiseul , et assis à côté de lui , le regarde avec attendrissement : le duc improvise une réponse obligeante pour

le jeune professeur qui est invité à venir souvent à Chanteloup. Là il est admis dans la familiarité du grand homme d'Etat, il voit souvent l'abbé de Périgord, M. Gérard de Rayneval; il converse avec les littérateurs les plus renommés de l'Europe. Louis XVI pensoit à donner au duc, qui lui avoit adressé quelques conseils dont il étoit satisfait, un témoignage d'intérêt éclatant, en nommant à l'ambassade de Constantinople le comte de Choiseul-Gouffier, son neveu. On propose à Hauterive d'accompagner l'ambassadeur, en qualité de gentilhomme d'ambassade. Il fera partie de la suite de Son Excellence avec l'abbé Delille de l'académie française, avec l'abbé Le Chevalier, connu par des recherches importantes sur les antiquités, avec M. Cassas, dessinateur célèbre, et M. Fauvel, qui a déjà voyagé dans le Levant à la suite du comte de Choiseul. En attendant le départ, Hauterive (1784) ira passer l'hiver à Paris, chez l'abbé Barthélemy, où il fera la connoissance de M. Suard, de M. de Pastoret; il composera, pour se rendre agréable à la reine Marie-Antoinette, une oraison funèbre de Marie-Thérèse, il fréquentera des sociétés choisies, il deviendra un des partisans de Mesmer, sans cependant se montrer un croyant ridicule.

Dans un dernier voyage à Chanteloup , Hauterive fut traité plus que jamais avec bienveillance par le duc de Choiseul. Cet ancien ministre se promenant un soir entre l'abbé de Périgord et Hauterive , leur dévoiloit mystérieusement quelques-unes de ses idées sur les destinées de la France , et sur le mode de travail qui convenoit à un ministre des affaires étrangères. Il disoit à ses deux hôtes : « De » puis mon départ , il y a eu de funestes évé- » nemens en Pologne. Si j'étois resté, je les au- » rois empêchés ; la piété de Marie-Thérèse » et mon influence suffisoient. Cette violation » en amènera d'autres, et alors qui sera au mi- » nistère ? Ce ne sera pas, ce ne sera plus » comme avant moi , un homme d'église. Il » faudra que le ministre n'ait rien de com- » mun avec l'église. La France a eu cinq mi- » nistres cardinaux : Richelieu , Mazarin , Du- » bois , Fleury et Bernis ; (j'ai bien attaché » quelques glands au chapeau de ce dernier): » leur temps est fini ; mais je crois toujours , et » je ne pense à rien pour moi , que le minis- » tre doit être un homme de cour. Je sais bien » que tout grand seigneur a une famille , mais » cette famille se borne à un petit nombre , » et les autres grands seigneurs non-parens » le contiennent. La famille d'un ministre

» philosophe (je n'ai pas toujours parlé ainsi)
» est, au contraire, innombrable et insa-
» tiable; la France et l'Europe sont couver-
» tes moralement de parens d'un ministre qui
» consent aux révolutions; et cette nuée de pa-
» rens exigeans pense à sa fortune plus qu'aux
» intérêts des trônes; ensuite, il ne convient
» qu'au genre de situation que j'ai désigné,
» d'obtenir ce qui réunit en soi un travail de
» bon goût, le secret, et la conservation de la
» santé. Dans mon ministère, j'ai toujours
» plus fait travailler, que je n'ai travaillé moi-
» même. Il ne faut pas s'enterrer sous les pa-
» piers; il faut trouver des hommes qui les dé-
» brouillent. Il faut gouverner les affaires,
» d'un geste, d'un signe; mettre la virgule qui
» décide le sens. Un galant homme, qui a de
» l'esprit, se contente du second rôle auquel
» il faut aussi laisser de la dignité. Je n'ai ja-
» mais composé de longs rapports: j'ai tâché
» de saisir ce qui fournissoit à la conversa-
» tion pour les ambassadeurs. Et quand on est
» avec la morale, l'honneur et la fidélité, ce
» qui est hardi réussit très-souvent. Que
» n'ai-je pas dû, messieurs, à des vivacités,
» même hautaines, devant les étrangers? Les
» employés à rapports raccommoient les in-
» convéniens de la témérité; mais tout cela

» avoit quelque chose de ces usages de nos
» pères les Gaulois, qui prenoient leurs déci-
» sions à peu près dans l'ivresse, et qui, le
» lendemain, les revoyoient à jeun. Il faut
» faire travailler ceux qui travaillent; alors la
» journée a plus de vingt-quatre heures. Un
» ministre qui va dans le monde, peut être à
» tout instant averti d'un danger: il peut le
» deviner, même dans une fête; et qu'ap-
» prendra-t-il dans ses bureaux, s'il est sans
» cesse enfermé? Enfin, vous, mon cher abbé,
» si vous ne pouvez pas être premier ministre,
» vous pourrez être ambassadeur: il y a donc
» là un avis pour vous. Quant à Hauterive,
» qui va débiter par la Turquie, je le crois
» évidemment un de ces hommes qu'il faudra
» faire travailler pour le bien des affaires,
» pour la gloire de ses chefs, et pour son
» propre avantage à lui-même. Hauterive,
» écrivez-nous une longue lettre d'Athènes. »

Les deux compagnons de promenade se sont bien souvent rappelé, l'un à l'autre, ces paroles du duc de Choiseul, et mille révélations sur la ville de Rome, où il avoit été ambassadeur, et qu'Hauterive répétera plus tard à Louis XVIII. Nous verrons à quel point le duc savoit prophétiser la vérité.

Il y avoit déjà quelque temps qu'Hauterive

s'étoit fait présenter chez madame de Marchais, belle et spirituelle veuve d'un intendant de la marine, conseiller d'état, qui lui avoit laissé de grands biens. Cette dame vouloit offrir sa main à Hauterive, mais il refusa, malgré quelques instances, de l'épouser, ne voulant pas devoir son bien-être à une personne riche qu'il aimoit cependant, et dont il ne se croyoit pas digne, parce qu'il ne possédoit encore que de très-foibles moyens d'existence ; alléguant d'ailleurs qu'il ne se trouvoit pas assez de mérite pour s'unir à une dame si distinguée par ses charmes et par son esprit. Cependant M. de Vergennes a remis les instructions à l'ambassadeur ; le bâtiment de guerre qui portera l'ambassade est prêt à Toulon.





Chapitre Deuxième.

HAÛTERIVE ARRIVE A ATHÈNES. IL ADRESSE A L'ABBÉ
BARTHÉLEMY UNE DESCRIPTION DE CETTE VILLE.



HAÛTERIVE est embarqué ; il descend à Athènes. Voici quelques passages d'une lettre qu'il écrivit alors à l'abbé Barthélemy :

25 août 1784, à bord du *Séduisant*.

« J'arrive d'Athènes, mon bon ami, le cœur
» encore ému de tous les plaisirs, de tous les
» regrets que j'ai ressentis ; j'ai vu le lieu de
» l'univers où sont les plus beaux monumens,
» où naissent les plus doux souvenirs, où l'i-
» magination et les yeux jouissent le mieux
» du présent et du passé. Si chaque pas que
» je faisais, si chaque ruine qui s'offroit à ma
» vue, ne m'eût rappelé que j'étois à six cents

» lieues de vous et à vingt siècles de Socrate ,
» j'aurois été le plus heureux des hommes.

» Maintenant je vais goûter une joie sans
» mélange ; le plaisir de vous écrire va me
» faire oublier votre absence : en vous par-
» lant des débris et des grands hommes de la
» Grèce , je me rappellerai que je les ai vus
» ressuscités dans votre grand ouvrage , et ce
» souvenir adoucira l'amertume de tous les
» autres. Je me fais déjà dans ce moment la
» douce illusion d'être auprès de vous ; je vous
» entretiens de ce que j'ai observé , je règle mes
» observations sur vos découvertes ; je suis le
» disciple qui rend compte à son maître des
» choses qu'il lui apprend à trouver belles :
» sans vous , mon savant ami , je n'aurois pas
» été digne de tant de bonheur ; je jouirai deux
» fois en revenant sur ces plaisirs , et en vous
» en faisant hommage.

» Je commence : Après plusieurs jours
» d'une navigation dont la lenteur fatiguoit les
» voyageurs , impatientoit nos guides et me
» laissoit contempler à loisir la Laconie , l'Ar-
» golide et les Cyclades , nous arrivons enfin ,
» du cap Méliaque , au golfe de Corinthe avec
» un calme sur la mer et dans l'air , dont on ne
» cessoit d'accuser et d'admirer la constance.
» Samedi matin , le vaisseau étoit à l'ancre au-

» dessus du promontoire de Sunium entre
» l'Attique et l'ancienne Makrinitza ; et là,
» le voyage d'Athènes fut unanimement et
» définitivement résolu.

» Le canot du vaisseau ne pouvoit se char-
» ger de tous ceux qui s'ennuyoient de voir
» la mer ou qui désiroient de voir la Grèce ;
» je proposai de traverser à pied les montagnes
» de l'Attique. Le défaut de conducteurs, de
» chemins, de monnoie du pays, rendoit mon
» projet effrayant ; mais il avoit un air d'aven-
» ture qui le fit goûter. On hâta l'heure du re-
» pas ; les chasseurs, les amateurs et la troupe
» de ceux qu'une curiosité irréfléchie déter-
» minoit à nous suivre , se réunirent à une
» lieue du rivage. Nous nous comptâmes ;
» nous étions vingt-deux : quel plaisir pour
» tous les amis que je laisse en France , s'ils
» avoient composé cette caravane ! Quel bon-
» heur pour moi , mon bon ami , si vous en
» aviez été le chef !

» Mais tout le monde n'est pas digne d'aller
» à Corinthe : la plupart de nos voyageurs
» connoissoient à peine le nom d'Athènes, on
» leur apprit que la Grèce fut, de tous les pays
» du monde, le plus fécond en hommes illus-
» tres ; et que son sol est maintenant cou-
» vert des débris de leurs productions , et des

» traces de tout ce qu'ils firent de grand pour
» la gloire de leur patrie. Aussitôt voilà nos
» pèlerins d'antiquité qui s'éparpillent dans
» le désert pour trouver des statues et des
» temples ; ils se figurent que les buissons ne
» sont pas plus communs , et bientôt ils re-
» viennent plaisamment désabusés : l'un est
» entré dans une grotte , et rien ne s'est offert
» à sa vue qu'un dix de pique laissé là sans
» doute par quelques matelots aussi antiquai-
» res que lui. Un autre a vu des chèvres , un
» berger et des chiens ; il trouve étrange que
» les chèvres soient faites ici comme ailleurs ;
» que les chiens n'aboyent pas *en partie* , et
» que les bergers ne chantent pas des églo-
» gues. Celui qui a découvert quelque fût de
» colonne ou un éclat de marbre antique , ne
» conçoit pas le plaisir de voir des choses qui
» ne sont plus entières ; il est tenté de rétro-
» grader , et s'écrie qu'il faut être sot pour
» venir de si loin contempler de semblables
» colifichets. De plus savans , et qui avoient
» lu l'histoire , s'amusoient de la simplicité de
» leurs camarades , et nous promettoient ,
» pour le lendemain , la joie de voir le
» temple de Pirée , le port d'Égée , la maison
» de Cicéron , le palais de Socrate , et d'au-
» tres magnificences de ce genre , dont les

» noms leur étoient échappés. Je voyois effec-
» tivement qu'ils n'avoient pas le souvenir des
» noms, et j'applaudissois, en riant, à cette
» érudition de mes compagnons de voyage,
» qui m'imposoient cependant moins que leur
» costume. Figurez-vous de petites vestes
» et de grandes bandoulières chargées de sa-
» bres, de pistolets et de haches; des hom-
» mes armés jusqu'aux dents, et prenant
» l'air le plus brave qu'ils pouvoient se don-
» ner, pour effrayer d'avance les habitans
» d'un malheureux village qu'on voyoit dans
» le lointain du paysage; vous nous auriez
» pris pour des flibustiers. Les Grecs nous
» prirent, tout simplement, pour des forbans.
» Le mot barbares, que j'entendis répéter au-
» tour de nous, m'en convainquit, et me fit
» honte; mais j'étois trop foible contre la mul-
» titude indisciplinée, et je me contentai de
» prendre le moins de part que je pus au fra-
» cas de notre arrivée dans la maison d'un mal-
» heureux Grec, accoutumé à trembler, avec
» tout son village, devant un seul Turc désar-
» mé; un pauvre Grec en ce moment assiégé
» chez lui par plus de vingt Barbares dont il ne
» connoissoit ni les projets ni le langage. Nos
» braves n'étoient surpris que de ce dernier
» inconvénient; ils trouvoient tout naturel de

» s'en prendre à la bêtise des habitans. « Ces
» butors-là, disoient la plupart des impatiens,
» on a beau leur corner aux oreilles cent fois
» la même chose , ils n'entendent pas plus
» que s'ils étoient sourds ! » Un de ces mes-
» sieurs juroit sa parole d'honneur (manière
» de parler très-usitée chez eux), que cette
» langue grecque étoit la dernière des lan-
» gues , et que, sans savoir un mot d'italien
» ni d'espagnol , il avoit fort bien entendu
» tout ce qu'on lui disoit dans les places de
» Bastia, de Cadix et de Naples.

» S'il n'avoit pas fallu se reposer, souper et
» repartir, ce tintamarre auroit été divertis-
» sant; mais il étoit ennuyant et déplacé. Quand
» on auroit saccagé tout le village, on n'auroit
» pu trouver que dix-sept œufs , une bou-
» teille de vin , des raisins verts et du mauvais
» pain ; nous les eûmes dans l'instant, comme
» si nous les avions mérités. On promet, pour
» se délivrer de nous, cinq chevaux, deux
» conducteurs et vingt ânes pour nous mener
» à Athènes. Nous mangeâmes sous une treille;
» nous dormîmes sur la terre , et nous sorti-
» mes à minuit de Kératia.

» Nous marchions lentement dans des che-
» mins affreux ; je ne pouvois admirer que l'é-
» clat des étoiles, plus brillantes sous un cli-

» mat plus pur , et j'attendois le jour qui me
» montra la Grèce dans toute sa misérable
» dépopulation. Imaginez une plaine superbe
» enfermée dans quatre chaînes de monta-
» gnes , qui forment autour d'elle un cadre
» de la plus riche apparence. Point de rocs
» ni de précipices ; des collines , qui se joi-
» gnent vers le milieu de leur hauteur , s'en-
» chaînent et projettent dans le lointain cent
» suites de coteaux , dont l'élévation inégale
» agrandit, partage la scène, et place, sur tous
» ces points de vue, les paysages les plus
» doux à l'œil et les plus variés, un amphi-
» théâtre au bout de la perspective, et dans le
» centre, un pays uni, mais sans monoto-
» nie, plein de mouvement et abondant en
» sites magnifiques ; voilà le point de vue de
» celui qui descend à l'est de l'Attique. Pas
» une ville, point de culture, dix ou douze
» maisons éparses, deux ou trois troupeaux
» de chèvres, trois puits presque à sec ; quel-
» ques chapelles démolies, des lentisques, des
» cyprès, des pins qui usurpent partout le suc
» des oliviers et des vignes ; tel est le désert qu'il
» faut traverser en gémissant. Cette sensation
» douloureuse succède à la joie du premier re-
» gard, et c'est-là que le voyageur verse les pre-
» mières larmes qu'il doit à la Grèce dégénérée.

» Cependant tout n'est pas perdu dans cette
» triste matinée ; on voit au pied du mont Hy-
» mète , une citerne dont les cordes ont laissé
» sur les marbres qui la couvrent , des traces
» profondes , pour faire croire qu'elle put
» exister du temps de Périclès. On visite des
» chapelles ruinées , où se montrent encore
» épars dans leurs débris , des fragmens d'ar-
» chitecture plus anciens qu'elles , et qui leur
» survivent. Un bloc de marbre très-écla-
» tant attire les regards de loin. On quitte le
» chemin pour se diriger à travers les ronces
» vers le lieu sur lequel il brille : c'est un
» magnifique lion du plus beau marbre blanc,
» plein de vie et de vigueur , d'une forme
» colossale et de la plus riche conservation :
» les jambes seules sont mutilées ; mais on
» voit qu'il couroit ; ses flancs haletans , et sa
» gueule entr'ouverte , annoncent énergique-
» quement son attitude et l'intention de l'ar-
» tiste ; il rappelle parfaitement ceux qui gar-
» doivent le Pirée , et que les derniers dé-
» vastateurs d'Athènes ont enlevés de Porto-
» Lione : il rappelle encore mieux , par ses
» alentours , ceux qui règnent sur les déserts
» de la Lybie , moins ravagée par eux , que
» la malheureuse Attique ne le fut par ses
» sauvages conquérans.

» On ne se figure pas la chaleur du jour et
» l'impatience des voyageurs. La fatigue ex-
» cessive me faisoit perdre de vue le terme du
» voyage, et il rentroit pour moi dans la
» classe de toutes les courses pénibles entre-
» prises pour des motifs vulgaires. Le Par-
» thénon, que je voyois de très - loin, sur
» l'*Acropolis*, ne me touchoit pas plus, que si
» j'eusse aperçu la chapelle d'une forteresse go-
» thique. Je m'avançois vers Athènes comme
» un malheureux pressé par la faim et par la
» soif, et plus avide de trouver un raisin et de
» l'ombre, que de voir le temple de Jupiter ou
» la maison de Socrate. Je vous en demande
» pardon, mon bon ami, j'en demande pardon
» aux grands hommes et aux grandes choses ;
» mais il est des occasions, dans la vie, où l'en-
» thousiasme qu'on leur doit cède au plaisir
» de se reposer et de boire un verre d'eau.

» J'arrive enfin, laissant derrière moi ma
» monture excédée, et devant de bien loin
» ma caravane en plus mauvais état encore ;
» j'arrive seul avec une joie que je ne puis ex-
» primer. O Périclès ! ô Platon ! ne m'en tenez
» aucun compte ; je vous l'ai dit, j'avois soif.
» Je traverse la ville avec la seule inquiétude
» de ne pouvoir me faire entendre, ne regar-
» dant personne, et demandant sans cesse,

» *Cossoul, cossoul*, persuadé qu'en défigu-
» rant ainsi le nom du consul, je serois en-
» tendu des Turcs ; ils l'entendent en effet , et
» après un quart-d'heure de détours, dans des
» rues sans pavés , sans alignement , comme
» vous l'avez marqué quelque part , je me
» trouve chez le consul , où M. de Choiseul ,
» plus heureux que nous , se reposoit depuis
» deux heures. Le voyage par mer, beaucoup
» plus gai que le nôtre , s'étoit fait en moins
» de temps. Mouillé dès la veille au port , le
» canot avoit servi de lit aux voyageurs ; abri-
» tés sous la tente, ils avoient attendu le jour
» et les chevaux du vaivode , sur lesquels s'é-
» toit fait une espèce d'entrée d'ambassadeur,
» la seule pompe qu'on ait peut-être vue dans
» la Grèce, depuis que les Romains, et sur-
» tout les Chrétiens et les Turcs, ont substitué
» leurs graves institutions à l'éclat des fêtes
» païennes.

» Un moment de repos et quelques rafraî-
» chissemens me rendirent bientôt à moi-
» même , et je me crus digne de respirer l'air
» d'Athènes. J'aurois voulu suspendre, pour
» un jour, l'usage de mes sens , et n'avoir que
» des yeux ; je portois les miens de tous côtés,
» cherchant, çà et là , des traces antiques à dé-
» mêler , et moins indifférent sur ce qui res-

» toit de l'ancienne Grèce , depuis que je
» voyois des Grecs. Une femme charmante
» faisoit les honneurs de la maison : c'étoit
» précisément la figure que mon imagination
» donnoit aux Athéniennes. Quelle douleur et
» quelle confusion, quand on me dit que cette
» femme étoit française ! Le consul crioit, cou-
» roit, parlant , agissant avec l'empressement
» embarrassé de ceux qui ne savent que dire
» ni que faire , parce qu'ils reçoivent trop
» bonne compagnie chez eux. J'appris que c'é-
» toit un Grec ; je vis qu'il n'avoit ni la finesse,
» ni la physionomie de son pays. Je m'aperçus
» que sa femme n'en avoit que la physionomie,
» et je crus que la Grèce et moi étions suffi-
» samment vengés de la préférence qu'une
» occidentale avoit obtenue d'un Athénien,
» sur les filles de son pays, et de la mortifica-
» tion qu'elle m'avoit donnée en surprenant
» le premier hommage que mon cœur vou-
» loit rendre exclusivement aux Athéniennes.

« Avant le diner, je proposai à l'abbé De-
» lille d'aller faire un tour : un aveugle comme
» lui au milieu d'Athènes rappeloit naturel-
» lement les malheurs d'Homère; la fonction
» de le conduire m'en devint plus chère, et
» je crois que cette circonstance vaut la peine
» de n'être pas oubliée. J'avois traversé seul

» la ville, et je me croyois en droit de servir
» de guide. On n'en a pas besoin pour voir
» des choses intéressantes dans les rues d'A-
» thènes, on ne fait point un pas sans marcher
» sur un éclat de marbre antique; des fûts de
» colonnes devant toutes les maisons, des cha-
» piteaux, des bases qui servent partout de
» sièges, et des morceaux précieux de sculp-
» ture sur le seuil de toutes les portes, des in-
» scriptions effacées, renversées, s'offrent de
» toutes parts, surprennent le voyageur, l'en-
» chantent et l'affligent. A deux pas de l'hos-
» pice consulaire, un beau portique d'ordre
» dorique, et près de là une inscription du rè-
» gne d'Adrien sur le prix des huiles, nous ar-
» rêtèrent; un peu plus loin un oranger d'une
» dimension extraordinaire nous attira. Nous
» entrâmes dans une cour pour le voir de plus
» près; un derviche nous en fit les honneurs,
» et auprès de la porte nous fûmes frappés de
» la vue d'un beau sarcophage romain en mar-
» bre blanc orné de têtes qui paroissoient vi-
» vantes, entouré de guirlandes et servant ac-
» tuellement de fontaine à une espèce de mo-
» nastère turc. L'abbé Delille ne put conte-
» nir sa sensibilité; il baisa ce marbre sacré,
» le premier monument qu'il eût vu des arts
» anciens qu'il est si digne d'idolâtrer. Le

» moine mahométan sourit de ce transport
» qui ne le scandalisa point, et je jouis de voir
» un imitateur des anciens rendre à des cen-
» dres précieuses, l'hommage qu'un jour la
» postérité doit rendre aux siennes.

» Nous sortons, allant au hasard et cher-
» chant des aventures, c'est-à-dire des ruines;
» c'étoit le moyen de ne pas aller vite et de se
» reposer souvent. En effet, chaque borne
» nous arrêtoit ; c'étoit ou une inscription
» ou un débris d'édifice ; rien n'étoit indiffé-
» rent à nos yeux. Ce siège de pierre sur le-
» quel nous nous asseyons, est peut-être le
» trône d'une Archonte. Une chouette, dont
» nous découvrîmes enfin les ailes, justifia
» notre conjecture, que nous commencions à
» tourner nous-mêmes en ridicule. Ces mesures
» de marbre, qui nous rappeloient la police
» des villes grecques, étoient sans doute celles
» qui régloient la quantité de l'orge et du blé,
» dans le siècle de Solon. Nous nous livrions
» à ces hypothèses, en disant que tant d'anti-
» quaires, avec moins de droit et moins de
» temps, en avoient fait de moins vraisem-
» blables.

» Une mosquée d'une assez belle apparence
» nous inspira bientôt une curiosité d'un autre
» genre. Nous eûmes le courage d'y entrer,

» et la prudence inutile d'en demander, la
» permission à des dévots qui se lavoient,
» et ne nous écoutoient pas. Rien de beau ni
» même de singulier ne récompensa notre
» curiosité; mais un vieux Turc, que nous
» *mésédifâmes* peut-être, nous fit craindre
» de la voir bientôt punie. Il nous sembla je-
» ter sur nous des regards de mécontente-
» ment, accompagnés de mots dont l'accent
» nous parut menaçant, et nous sortîmes un
» peu précipitamment, pour aller faire ailleurs
» de moins hasardeuses découvertes.

» L'abbé Delille saluoit à droite et à gau-
» che, autant, je crois, par frayeur que par
» honnêteté. Pas un de ses saluts ne fut perdu,
» et ils furent rendus avec politesse. Un Turc
» nous offrit du tabac, que nous acceptâmes,
» et nous nous trouvâmes assez enhardis par
» ses avances, pour approcher d'un cercle de
» fumeurs très-graves, que notre air étrange
» dérida, et qui nous firent asseoir. Nous
» étudiâmes un jeu bizarre de coquillages qui
» passoient rapidement de main en main,
» de case en case, sans que nous y compris-
» sions rien. Un janissaire regardoit avec
» curiosité nos chaînes de montre; il nous
» appela. Nous étalâmes nos bijoux, et il
» nous fit voir ses pistolets et ses lances. Au

» milieu de la plaine que j'avois traversée le
» matin, je me serois prêté moins tranquille-
» ment à ce commerce de curiosité ; il n'est
» pas même très-sûr dans les villes. Souvent le
» curieux emportant ses bijoux, s'enfuit avec
» les vôtres. La populace rit de la confiance du
» sot, de l'agilité du voleur, et s'amuse sur-
» tout de votre humeur, si vous avez le tort
» d'en montrer. L'heure du dîner approchoit ;
» mais nous ne pûmes résister à l'envie de
» nous faire raser par un barbier turc. On
» nous avoit tant vanté la légèreté de leurs
» mains ! Les préparatifs ont, en effet ; quel-
» que chose de plaisant ; mais je garantis que
» rien n'est plus usurpé que la réputation des
» barbiers turcs.

» Le lendemain, avant le jour, je faisais le
» tour de la citadelle ; j'étois au pied du théâ-
» tre de Bacchus : le temps me manquoit pour
» mesurer ses dimensions, et ce n'étoit d'ail-
» leurs que très-légèrement que je cherchois
» à calculer son ancienne forme sur l'aspect
» de ses ruines ; mais je me transportois au
» siècle d'Euripide ; j'étois du nombre des six
» mille spectateurs ; je prêtois l'oreille aux vers
» enchanteurs du poète ; j'admirois la vérité
» des décorations, et ce grand ensemble qui
» opéroit l'illusion d'une foule, d'une armée,

» de la cour du tyran sur la scène, et des plus
» grands événemens préparés et consommés
» devant un peuple de spectateurs dignes de
» les juger. Je me rappelois la stature mes-
» quine de nos rois de tragédie, l'imbécillité
» de leurs confidens, la dimension étroite de
» notre scène. Comment un théâtre, grand
» comme un appartement bourgeois, devient-
» il tout à coup, et dans la même pièce, un
» palais, une chambre, une salle, une place
» publique ?

» Au près du théâtre étoit le *Portique* où les
» auteurs dramatiques préparoient leurs rôles,
» et les philosophes, leurs systèmes. C'étoit
» la plus agréable promenade d'Athènes à
» l'heure où les sophistes n'y dissertoient pas,
» ou quand Socrate rioit de leurs paralogismes.
» De tout ce qu'on n'a pas oublié de la philo-
» sophie athénienne, j'ose croire que la gaité
» de Socrate, l'éloquence de Platon et la beauté
» d'Aspasie, sont une grande partie des choses
» qu'il faille regretter : le temps a fait ou fera
» justice du reste. Trois ou quatre mille Turcs,
» assis du matin au soir, fumant sans parler,
» sans penser et sans étourdir personne, me
» semblent encore préférables à ces bandes de
» stoïciens, de cyniques, de péripatéticiens
» qui couroient, déclamoient, mendoient,

» ruinant et fatiguant le genre humain qu'ils
» n'étoient pas en état d'instruire.

» En faisant le tour de la citadelle, à l'est du
» *Portique*, on s'arrête un moment devant
» un trophée érigé par Thrasyllus, ou en l'hon-
» neur de Thrasyllus, pour conserver la mé-
» moire d'une couronne remportée par lui, ou
» par sa tribu, aux jeux olympiques. On voit
» encore les quatre pilastres doriques appuyés
» contre le rocher, et une statue tronquée au-
» dessus de leur entablement. Des colonnes
» corinthiennes, appartenant à un autre mo-
» nument inconnu, et un cadran solaire,
» creusé dans une pierre, forment, avec ce
» trophée, un groupe remarquable, et d'un
» effet pittoresque.

» Avant et après ces ruines, on trouve deux
» grottes consacrées par des fables qui sont
» ce que sont les fables dans tous les pays du
» monde, des contes invraisemblables et sans
» importance. Mais quel est le peuple dans
» l'histoire qui ait su imprimer à tout ce qui
» lui appartient, des caractères de stabilité si
» permanens, que même après lui, après l'abo-
» lition de ses lois et de son culte, on conserve
» encore le souvenir de ces chimères et des
» lieux consacrés par ces folles opinions? Si
» le peuple qui crut qu'un dieu outragea la

» fille du premier de ses rois, n'étoit pas Grec,
» si la ville qui fut le théâtre de ce crime,
» n'étoit pas Athènes, oseroit-on encore citer
» cette fable absurde, et dire aux voyageurs :
« — « Dans cette grotte , Pan fut renfermé ;
» ici Apollon fit enlever Orythie ; là Corcesus
» prêt à frapper Callyrhoé par l'ordre d'un
» dieu , se poignarda sur l'autel , et fléchit à
» la fois la colère de Bacchus et la rigueur de
» son amante. » Sans doute on ne fait pas voir
» à Rome le lieu où Tarquin insulta la femme
» de Collatin, ni dans la Palestine, celui où le
» parricide Absalon signala sa rébellion , par
» le plus incroyable des attentats contre toutes
» les femmes de son malheureux père.

» En descendant de la citadelle, on est
» frappé d'étonnement à la vue de dix-sept
» colonnes corinthiennes du plus beau mar-
» bre et de la plus prodigieuse élévation, fai-
» sant partie du temple et du palais bâtis par
» Adrien, au milieu d'une ville que ce prince
» fonda ou projeta de fonder, et dont il ne reste
» pas d'autre monument. Une porte d'assez
» mauvais goût, et peut-être construite sur le
» plan de l'empereur lui-même, qui protégeoit
» bien, et cultivoit médiocrement les arts, sé-
» paroit les deux villes. Elle existe encore avec
» deux inscriptions, *c'est ici la ville de Thésée;*

» *c'est ici la ville d'Adrien*, aux deux côtés qui
» consacrent à la fois la magnificence et l'am-
» bition du fondateur. Si la ville d'Adrien étoit
» aussi belle que le *Portique* qui lui a survécu,
» elle étoit la plus imposante ville du monde,
» et le temps n'a rien détruit de plus digne de
» nos regrets. Un petit ermitage exactement
» placé sur le chapiteau de deux colonnes, et
» dans lequel on dit que vécut et mourut un
» saint cénobite, présente le rapprochement
» assez singulier d'un moine qui reçut les
» hommages des Grecs superstitieux, et du
» lieu où Jupiter Olympien étoit adoré par
» leurs pères.

» On voit, de là, le lit de l'Ilissus desséché,
» de ce fleuve qui ne veut plus arroser des
» champs qu'on ne cultive pas. On voit aussi
» les débris d'un pont de marbre, qui conduit
» au *Stade*, ce lieu célèbre, le théâtre des plai-
» sirs de toute la Grèce, et de la gloire de ceux
» qui savoient lancer un char dans la carrière.
» Pausanias fait une description de ce monu-
» ment qui, dit-il, épuisa, pour sa construc-
» tion, tout le marbre du mont Pentélès. Au-
» jourd'hui, rien ne le distingue d'un champ
» inculte que sa forme longue, creuse, éva-
» sée, et deux pans de muraille d'une assez
» grossière construction. Où sont la gaité des

» fêtes religieuses du paganisme, et l'éclat des
» Panathénées ?

« Le soleil n'est pas encore levé. Le mont
» Anchesmus est devant moi; de son sommet
» je pouvois voir l'Attique, l'Archipel, le Pé-
» loponèse. Le beau point de vue, il y a vingt-
» six siècles! Mon imagination va me transpor-
» ter à cette époque reculée, et dans l'instant je
» m'élançe sur ce rocher. Quel pays! quel ho-
» rizon! Egine et Salamine au-delà du Pirée;
» Argos, Trézène et Corinthe un peu plus loin;
» la Laconie dans l'éloignement; le mont Hy-
» mète et les Cyclades à l'est; le mont Pentélès
» s'étendant vers le nord, et cachant Thèbes et
» la Macédoine; au milieu du cadre, Athènes;
» au milieu d'Athènes la citadelle et le Parthé-
» non, sur lequel je domine; hors de la ville,
» le *Céramique*, qu'un chemin semé de tom-
» beaux et d'autels séparoit de l'*Académie*;
» l'*Académie*, ombragée de bosquets, arrosée
» de fontaines, ornée de livres, monumens du
» goût et de la grandeur des Athéniens. Ici,
» l'*Aréopage*, le temple de Thésée, en face;
» le *Prytanée* au pied de la citadelle; l'*Odéon*
» au bas du musée, et le monument de Phi-
» lopapous couronnant ce mont célèbre. Quel
» spectacle pour un adorateur de l'antiquité!
» Et qui m'empêche, mon cher ami, ce ne sera

» pas vous , qui m'empêchera de voir errer ,
» autour de ces monumens , les ombres des
» grands hommes dont les cendres reposent
» sous ces débris ! Périclès montant aux Propy-
» lées , et s'entretenant , avec Anaxagore , de
» la sagesse que le philosophe chérit , et que
» les sophistes déshonorent ; Phidias aux pieds
» de sa Minerve , jouissant du respect que la
» vue de la déesse inspire aux Grecs ; Dé-
» mosthène haranguant le peuple ; Sophocle
» préparant au *Portique* la représentation de
» Philoctète , et Socrate , le bon Socrate , phi-
» losophant chez Aspasia en sacrifiant aux
» Grâces , dont les faveurs adoucissoient l'a-
» mertume que les caprices de sa femme et
» les méchancetés d'Anytus répandoient sur
» la vertueuse vie du fils de Sophronisque et
» de la tendre Phénarète. Qui n'enviera pas
» les courts momens de cette douce et heu-
» reuse illusion , et pourquoi l'imagination ne
» peut-elle pas au moins donner à ces tableaux
» la durée des songes ! Mais hélas ! la magie
» cesse ; je descends , et mes yeux désenchan-
» tés n'aperçoivent plus que des débris , des
» cabanes , des esclaves et des Turcs. »

Je n'ai pas interrompu Hauterive , qui
savait que sa lettre , lue par l'abbé Barthé-
lemy lui-même dans la société du duc de

Choiseul, y seroit applaudie de tous ses amis, et qu'elle fourniroit peut-être quelques inspirations de plus aux développemens présentés dans l'*Anacharsis*. L'élève de l'abbé Barthélemy, comme on le voit, écrivoit avec chaleur. Nous remarquerons ici cette disposition si éloignée de celles qui animeront, plus tard, un des plus graves et un des plus sévères politiques de notre temps. Laissons continuer le gentilhomme d'ambassade qui exécute si bien l'ordre qu'il avoit reçu du due de Choiseul.

« Je revenois chez le consul, traversant
» avec confiance des rues désertes, étroites,
» et entrant quelquefois assez étourdiment
» dans des maisons placées, comme vous l'a-
» vez observé, au bout d'une avenue obscure,
» où je pouvois fort bien rencontrer des fem-
» mes sans voile et des maris armés de bâtons.
» Je fus aussi heureux que je le méritois, car
» ma curiosité n'avoit rien qui dût alarmer
» les jaloux. Je vis des chapelles, des reli-
» gieuses, des Imans, des Turques, et j'en fus
» quitte pour quelques paras, que des ca-
» loyères importunes, laides et avides, m'ar-
» rachèrent malgré moi.

» Je vis encore une mosquée ouverte et dé-
» serte, qui me parut la plus ornée de la ville.

» Je ne pus me défendre de l'envie d'y en-
» trer, et je ne me priverai pas du plaisir
» de vous la décrire. Figurez-vous un petit
» édifice carré, éclairé au moyen d'un dôme
» à jour; des œufs d'autruche; des breloques
» et des lampes enfilées, pendues à des fils de
» fer, formant un cercle de la circonférence
» du dôme, et soutenues par des cordes à six
» pieds de terre, un tapis dans le fond, à la
» place où nous avons un autel, une espèce
» de chaire à côté, une autre chaire à une des
» murailles latérales de la mosquée, une lon-
» gue tribune au-dessus de la porte, deux pe-
» tites chapelles sous la tribune, dans une
» desquelles une table couverte de trois ou
» quatre volumes et *les coudes* d'un derviche,
» qui dormoit profondément; voilà au net la
» description intérieure de la mosquée. Ajou-
» tez à cela une cour très-propre, deux fon-
» taines, un très-joli jardin, et dans un angle
» de l'édifice, une tourelle renflée vers le milieu
» de sa hauteur, pour porter une galerie, au-
» tour de laquelle un Muézin, cinq fois par
» jour, chante une prière en se bouchant les
» oreilles avec les doigts, et invite le peuple
» à se rendre dans le saint lieu; et vous aurez
» une idée aussi parfaite des mosquées du Le-
» vant, que si vous les aviez vues.

» Tout dormoit encore chez le consul , et
» jamais je n'ai été si fier de ma vigilance
« (Hauterive oublie celle du mont d'Aspres, le
» soir de la Saint - Jean , en 1765). Ma vigi-
» lance avoit une si noble cause , que je m'en
» serois vanté à tout le monde ; mais il n'y
» avoit pas un laquais pour m'entendre , et je
» me vis obligé de fouiller partout pour avoir
» du pain. Mon appétit fut plus heureux que
» ma vanité : je trouvai du vin de Chypre ,
» des figues et du miel , et je ne veux pas vous
» laisser ignorer , qu'après s'être fatigué à faire
» le tour d'Athènes , on se délasse dans l'ins-
» tant en respirant le baume de toutes les
» fleurs de la Grèce , que les abeilles du mont
» Hymète savent employer et conserver dans
» leur miel. On ne sait laquelle des deux sen-
» sations l'emporte sur l'autre en suavité , du
» parfum ou de la saveur , et l'on conçoit fort
» bien l'usage fréquent que les poètes grecs
» en font dans leurs comparaisons. On recon-
» noit pourquoi ils recouroient à sa douceur ,
» quand ils vouloient exprimer l'éloquence
» d'Isocrate , le goût de l'ambrosie et le charme
» des paroles de Héro et de Léandre.

» Un pareil déjeûner renouvelle l'envie de
» recommencer ses courses. Une coterie choi-
» sié m'invita , je me joignis à elle. Nous avions

» avec nous un jeune homme nommé Fauvel,
» qui avoit vécu quelque temps à Athènes, et
» nous nous mîmes à sa discrétion.

» Il commença par le temple de Thésée,
» monument de la magnificence religieuse
» d'un citoyen qui, voulant plaire aux dieux
» et aux Grecs, dédia ce temple au demi-dieu
» que les Athéniens crurent avoir vu combat-
» tre en personne, pour eux, à Marathon. Ce
» temple fut bâti, dit-on, dix ans après cette
» célèbre bataille qui, la première, fit con-
» noître la supériorité de la discipline sur le
» nombre, et d'un Grec sur cent Perses. Le
» temple est d'ordre dorique, et malgré la
» simplicité des accessoires de cet ordre, il
» fait une plus vive impression qu'aucun édi-
» fice moderne, avec l'étalage des décorations
» corinthiennes dont on cherche à les enri-
» chir. De tous les monumens d'Athènes, il
» est celui qu'il conviendrait le mieux à un
» prince ami des arts, d'acquérir des vaivodes,
» pour le faire transporter dans des lieux où
» il seroit vu par des yeux moins inattentifs.
» On lesteroit des vaisseaux avec des marbres,
» comme avec des gueuses et des pierres; on
» laisseroit le cadre intérieur, qu'on pourroit
» imiter partout; on restaureroit les reliefs des
» corniches, dont on a des descriptions suffi-

» santes dans Pausanias. Quatre colonnades
» de marbre de cent pieds de long et de cin-
» quante de large, composeroient un monu-
» ment véritablement antique, et le plus beau
» dont aucune capitale, dont aucun prince
» puisse se glorifier. »

Hauterive oublie de dire ici que cette idée occupoit alors vaguement la pensée de Fauvel. C'est pour avoir fait à peu près quelque chose de semblable, en enlevant les célèbres Cariatides du temple d'Erechtée, que lord Elgin a encouru tant de malédictions.

Du reste, entre l'idée d'enlever les monuments pour les conserver, et celle de les laisser sur place, pour ne pas en priver le sol qui les a vu construire, les antiquaires de bonne foi ne se sont pas encore prononcés. Je sais que tous ceux qui ont conseillé le premier parti, s'en sont repentis : le monument a disparu, et souvent il ne s'est retrouvé nulle part. Je crois en même temps que ceux qui ont conseillé de laisser le monument sur le sol, ont donné un conseil plus salutaire. Il y a une certaine cruauté, que j'ai appelée, quelquepart, *la barbarie des musées*, à jeter pêle-mêle, sans discernement, dans un lieu humide, bien ou mal éclairé, et confié aux soins d'un ignorant, de précieux tombeaux, des dé-

bris instructifs, des colonnes, des frontons, qui n'ont pas de sens là où on les a relégués : ils n'apprennent plus rien à l'érudit ; il reste le mérite d'une ciselure fine et délicate, mais la leçon historique, l'enseignement des époques a disparu. Avec cette manie d'ensevelir auprès de l'habitation d'un homme qui aime et recherche fortuitement les antiquités, et qui a pour héritier un niais fort indifférent à ce genre d'études, on risque d'effacer peu à peu tous les débris des anciens travaux, et l'on condamne à être réduit, tôt ou tard, en chaux, ce que le temps, si calomnié, ce que les Goths, les Turcs, et toutes les fureurs insensées de la guerre ont quelquefois respecté successivement pendant plusieurs siècles.

Du reste, Fauvel a changé de sentiment, et si les propriétaires actuels du sol de la Grèce y ont encore trouvé des monumens, Fauvel est le premier des hommes courageux, qui, pour défendre le sol de l'Attique, y ont fixé leur patrie, et par une intervention que Dieu a bénie, par une cohabitation constante, etsouvent entourée d'avanies, ont véritablement conservé une grande partie de ce qui existe aujourd'hui, en dehors des portions converties en fortifications par les Turcs, et qu'un autre genre de calculs heureux pour les arts

a sauvées de la sape , des bombardemens des Vénitiens , et de la funeste influence des premiers conseils de Fauvel , revenu depuis à de meilleures pensées.

Je me hâte de rendre au lecteur le récit de cette promenade savante dirigée par un homme tel que Fauvel.

« Il faut passer légèrement sur des monu-
» mens moins remarquables ; mais nous nous
» arrêtâmes à une fontaine qui remplit, de son
» eau, une urne sépulcrale du meilleur travail,
» sur laquelle un enfant soulève , de chaque
» main , une guirlande. Nous étions à la porte
» de l'*Odéon*, de ce lieu où l'art le plus ex-
» pressif, le plus puissant sur la sensibilité
» humaine et le plus idolâtré des Grecs, les
» rassembloit et les rendoit heureux. Malheu-
» reusement l'illusion ne renouvelle pas les
» sons, commé les scènes. J'avois bien pu voir,
» de l'*Anchesmus*, Athènes peuplée de grands
» hommes et de monumens régénérés , mais
» je ne pouvois m'élever ainsi par l'imagina-
» tion à l'impression que les oreilles athénien-
» nes recevoient de la toute-puissance de l'har-
» monie. Le silence morne de ce lieu désert
» ajoutoit à la tristesse de son aspect. Je voyois
» encore le trône où siégeoit le juge des jeux ;
» les degrés qui conduisoient les musiciens à

» l'orchestre , et l'espace immense rempli par
» la multitude des auditeurs. Aujourd'hui ,
» nul son ne s'y fait entendre que celui des re-
» grets du voyageur , et il se hâte de quitter ce
» lieu , qui n'est plus qu'un roc aride et in-
» habité , après avoir été long-temps le ren-
» dez-vous de la Grèce enthousiasmée.

» Près du monument de Philopapus , on nous
» fit remarquer , parmi les noms d'un grand
» nombre de voyageurs , celui de M. le comte
» de Choiseul-Gouffier : la date étoit de 1776.
» Je restaurai cette intéressante inscription , et,
» pour associer mes sentimens à sa durée , j'é-
» crivis mon nom et l'époque de la restaura-
» tion (1784).

» On monte à la citadelle par un chemin
» tristement défiguré , et semé de tombeaux
» turcs , offrant des fûts de colonnes façonnées
» en turbans. M. Fauvel connoissoit le Disdar ,
» qui malheureusement étoit absent. Nous ob-
» tinmes cependant un officier qui nous condui-
» sit partout. Il ne disoit rien et n'admiroit
» rien ; mais il nous laissoit dire et admirer
» tout à notre aise , et nous trouvions qu'il
» étoit assez doux de déplorer , à la barbe d'un
» Turc , les ravages de la conquête , et d'en
» maudire impunément les auteurs. Il faut de-
» viner les *Propylées* , dont les immenses co-

» lonnes sont absolument ensevelies dans des
» massifs de fortifications qui ne laissent voir
» que quelques détails de ces célèbres antiqui-
» tés. Cet édifice, chef-d'œuvre de la magnifi-
» cence de Périclès, n'étoit cependant qu'une
» entrée de l'Acropolis ; mais les Athéniens y
» montoient souvent pour adorer la Sagesse et
» la Concorde dans les temples de Minerve et
» d'Érechthée : ce lieu étoit la sauve-garde d'A-
» thènes. Tout ce que Périclès entreprit portoit
» évidemment le caractère de son noble génie,
» et il ne faut plus s'étonner si ce que l'archi-
» tecture peut fournir de plus riche à l'imagi-
» nation d'un grand artiste, fut mis en œuvre
» pour la décoration d'un simple péristyle.

» C'est au temple de Minerve qu'on éprouve
» à la fois les impressions de l'admiration et du
» dépit, du regret et de la joie, de l'enthousiasme
» et de l'indignation. Les colonnes
» sont entassées sur des débris dont la gran-
» deur et l'éclat effraient encore l'imagination.
» On ne comprend pas comment les artistes
» grecs ont pu transporter, sur une montagne,
» des blocs de cette énormité, ni comment le
» temps a pu les détruire. Certainement le
» peuple qui adoroit ses dieux dans de pareils
» temples, avoit le droit de se croire le pre-
» mier peuple du monde, et la superstition

» grecque est presque justifiée par la beauté
» des monumens où résidoit et se déployoit
» la majesté de ses divinités. Une mosquée, des
» plus grandes d'Athènes , et bâtie dans l'en-
» ceinte du Parthénon , ne s'élève pas à la
» hauteur d'une colonne et disparoit dans
» l'immensité du parvis de la déesse. La mes-
» quinerie de la construction moderne venge
» l'injure faite aux arts par la barbarie des
» conquérans. Il est consolant de penser que
» le temps ne pourra ébranler et abattre une
» seule de ces ruines encore majestueuses ,
» sans écraser dans sa chute l'édifice chétif
» où les Turcs honorent leur prophète.

» Le temple d'Erechtée est adossé à la face
» septentrionale du Parthénon. »

Hauterive établit ici une comparaison entre le Parthénon et le temple d'Erechtée : il parle des cariatides qu'on admire à la face méridionale de ce divin temple. (J'ai dit qu'elles en ont été détachées par lord Elgin ; et quel effet peuvent-elles produire dans le musée Britannique?) Il fallut quitter la citadelle sans oser redemander au temps et aux ruines, ni le Mercure de Praxitèle , ni ce colosse merveilleux, dont le casque faisoit étinceler une aigrette d'or aux yeux de ceux qui contemploient Athènes du haut du promontoire de

Sunium. Le voyageur avoit à voir encore la lanterne de Démosthène, la tour des Vents et le temple de Jupiter Olympien.

Ce qu'on appelle la lanterne de Démosthène ne fut jamais un lieu de retraite pour cet orateur, dit ici Hauterive; c'étoit un trophée élevé par une tribu, en mémoire de succès obtenus dans des jeux consacrés à Bacchus. Alors un capucin italien se trouvoit gardien de la lanterne de Démosthène. Les Grecs lui accordoient parmi eux le droit de cité, et lui faisoient prêter serment de garder fidèlement ce dépôt. Suit une description détaillée de la tour des Vents. On ne peut plus mesurer les dimensions du temple de Jupiter Olympien, et l'on alloit faire disparoitre le portique qui restoit encore, pour la construction d'un palais du Vaivode. Hauterive termine ainsi sa lettre :

« Voilà, mon bon ami, ce qui reste et ce
 » que j'ai vu des antiquités d'Athènes; je n'ai
 » rien omis, j'ai tout dit. Je me suis permis d'y
 » mêler mes souvenirs et mes conjectures, à
 » mesure que la vue d'un monument les fai-
 » soit naître. Pardonnez-moi cette témérité
 » que je rétracte, quand je m'aperçois que
 » c'est à vous qu'elle s'adresse; je n'en solli-
 » cite pas moins vos corrections et vos lu-

» mières , ou plutôt je les attends avec le
» public , impatient comme moi de jouir de
» trente ans de travaux et de conceptions du
» génie. Puissiez-vous m'envoyer bientôt cette
» Athènes , autrefois si brillante , et que vous
» avez ressuscitée ! Le souvenir de ses ruines
» ne sera pas inutile alors ; j'en sentirai mieux
» le prix de vos veilles. Que ce voyage me sera
» cher , s'il me fournit un motif de plus de
» me passionner pour vos ouvrages ! »

Depuis le voyage d'Hauterive , on a encore mieux vu Athènes ; mais il ne peut entrer dans mes devoirs de rectifier absolument , de compléter son travail d'ailleurs si piquant : j'ai une longue carrière à parcourir. La politique sacrifiée un instant a pu permettre cette distraction sollicitée au nom des arts ; actuellement un sujet non moins important , et qui entre plus essentiellement dans le caractère d'Hauterive , m'amène naturellement à d'autres récits.





Chapitre Troisième.

SÉJOUR A SMYRNE. ARRIVÉE A CONSTANTINOPLE. L'ABBÉ DELILLE ET LE JANISSAIRE. HAUTERIVE, SECRÉTAIRE DU HOSPODAR DE VALACHIE. CONVERSATION DE MIRABEAU ET D'HAUTERIVE A BERLIN. HAUTERIVE ÉPOUSE MADAME DE MARCHAIS. LETTRE DE L'ABBÉ BARTHÉLEMY. DÉTAILS SUR LES ASSASSINATS DE SEPTEMBRE.



HAUTERIVE séjourne quelque temps à Smyrne , et enfin il arrive à Constantinople. Nous ne nous arrêterons pas au somptueux banquet donné par le grand visir en l'honneur de l'ambassadeur du *Padischah* de France : il y avoit quatre tables ; à chacune devoient s'asseoir quatre personnes. Hauterive eut l'honneur d'être appelé à celle du *Defterdar* (ministre des finances), où l'on servit au moins quatre-vingts plats, et

il reconnoit qu'il eut la curiosité de goûter de presque tous , mais que ce fut le seul acte de gourmandise qu'il commit pendant toute sa vie diplomatique. Depuis la fin de la traversée , M. de Choiseul , en plaisantant , avoit prié Hauterive , habituellement plus sobre qu'au diner du grand visir, d'être le gouverneur chargé de prendre soin de la santé de l'abbé Delille , de l'*Homère* de l'ambassade. L'académicien souffroit , plus que jamais , d'une inflammation dans les yeux , et déjà sa vue commençoit à s'affoiblir. Hauterive ordonna , de son autorité médicale , qu'il savoit rendre polie et gracieuse , que Delille fût privé de café pendant plusieurs mois. Le maître d'hôtel obéissoit aux prescriptions du gouverneur , et Delille sembloit se résigner à la volonté de son ami : cependant M. de Choiseul remarqua que très-souvent , immédiatement après le diner , l'abbé s'échappoit de Péra , et suivi d'un janissaire ou d'un esclavon dépendant du service de l'ambassade , se rendoit secrètement à Constantinople. La maladie ophthalmique de l'abbé augmentoit tous les jours , et les vrais médecins , ceux qui pratiquent l'art avec les informations et l'expérience que donnent les livres , prioient l'amitié d'Hauterive de redoubler de soins , parce-

que l'abbé étoit menacé d'une cécité complète. Hauterive, aidé du drogman, interroge un janissaire qui le plus habituellement disparoissoit pour accompagner le malade. On obtient un aveu du soldat ; il ne dissimule pas que l'abbé se rend à Constantinople, et que là il s'abreuve à longs traits du moka le plus brûlant, de cette liqueur divine qu'il a si bien chantée,

Qui manquoit à Virgile, et qu'adoroit Voltaire.

Hauterive fait comprendre au janissaire qu'il faut refuser d'exécuter la volonté de l'abbé, et ne plus le suivre : à ces mots, le soldat porte les mains à son turban, donne à entendre qu'il connoît toute la vénération due au *padischah* de France et à son ambassadeur, dont il ne trahira pas le pain ; mais il déclare que le sacrifice qui lui est demandé n'est pas en son pouvoir, et qu'au moindre signe il s'armera de son cimenterre et de son bâton, pour suivre un tel homme partout où d'un geste il lui commandera de l'accompagner, même au café, même dans les maisons où l'on s'enivre d'opium. Le musulman ajoute plus bas : « Je suis heureux, pour mes nom-

breux péchés, de trouver l'occasion d'exécuter une pareille œuvre. » Pendant que le janissaire parloit avec feu, le drogman rioit et Hauterive en colère ne concevoit pas de telles réponses, à mesure qu'elles lui étoient transmises : il restoit à demander au janissaire pourquoi il obéissoit à un officier de l'ambassade d'un rang inférieur, tandis qu'il recevoit des ordres contraires de l'ambassadeur. Voici la réplique du turc : « Cet homme, quand il est avec moi dans la barque, lève la tête au ciel ; il apostrophe le soleil en partant, et les étoiles à son retour ; il se lève brusquement ; il parle seul dans son langage qui n'est pas si simple que le vôtre, il étend les bras ; il contemple successivement les deux rives ; il y a toujours pour lui dans la barque d'autres personnes que moi et les rameurs. Cet homme est un insensé doux ; ma loi m'ordonne d'accomplir en tous points sa volonté. Si vous saviez avec cela combien il est bon, généreux et bienfaisant ! il fait des aumônes au premier venu, il caresse les chiens les plus méchants. Entre l'ambassadeur du *padischàh* et ma loi, il n'y a pas à balancer : je respecterai toujours avec charité la volonté d'un insensé sans fureur. Vous êtes bien heureux que parmi vous, qui êtes en si grand nombre,

il soit le seul privé de sa raison : chassez-moi , le Prophète me dédommagera au centuple de la perte de mon emploi. » Voilà comme le Turc définissoit les élans , les gestes et les inspirations de l'auteur du poème de l'*Imagination*.

Hauterive , quand il avoit quitté Tours , pour suivre M. de Choiseul-Gouffier , ne jouissoit , comme nous l'avons dit , que d'un traitement de 160 livres. M. de Vergennes lui en avoit accordé un de 1200 livres ; mais la fortune ne devoit pas s'arrêter à cette faveur. Il fut nommé par l'ambassadeur , secrétaire du hospodar de Moldavie , aux appointemens de 15,000 livres. La France alors n'entretenoit pas d'agent diplomatique en Moldavie ; mais avec le consentement de la Porte ottomane , et du souverain de cette principauté , elle y envoyoit un Français qui , sous le titre de secrétaire , prenoit soin de la politique du prince , et le maintenoit dans des sentimens d'attachement au Roi. Le 10 février 1785 , Hauterive écrit à M. de Vergennes que les regrets de se séparer de M. de Choiseul ne sont adoucis que par l'espérance de justifier son suffrage et de mériter ses bontés. M. de Vergennes lui répond le 21 mars : « Soyez assuré , monsieur , que je serai instruit

de vos services et à portée d'en rendre compte au Roi , pour vous procurer un jour les récompenses qu'on n'a pas refusées à ceux de vos prédécesseurs qui se sont bien conduits. »

Hauterive dirigeoit la correspondance politique du hospodar. Les Turcs ont l'habitude d'appeler la Moldavie et la Valachie *les deux yeux de la Turquie sur l'Europe*. Jamais ces yeux ne s'étoient fixés avec plus d'attention sur les affaires de la France , de l'Angleterre et de la Russie ; jamais un homme plus accoutumé aux méditations , à la science des calculs de la raison et de la sagesse , n'avoit été mieux préparé à servir avec un zèle égal la Turquie et la France. Mais les premiers orages qui alloient troubler la tranquillité du monde noircissoient l'horizon. Hauterive d'ailleurs eut quelques dégoûts. Il perdoit presque sa liberté. Confiné dans un château aux environs de la résidence , il ne pouvoit communiquer avec aucun voyageur. L'ennui et la nostalgie l'accablèrent à la fois ; il demandoit à revenir en France , et M. de Montmorin , nouveau ministre des affaires étrangères , qui avoit succédé à M. de Vergennes , lui en accorda la permission.

Il eut le désir de voir Berlin en revenant à Paris. Arrivé dans la capitale de la Prusse ,

sa première idée fut d'aller chez un libraire, demander des livres français : il trouva dans la boutique, où il étoit entré à midi, un homme âgé d'à peu près quarante ans. Dès les premiers mots, Hauterive reconnut un compatriote. Celui-ci aimoit à parler ; il subjuguait bientôt son interlocuteur par la magie de son langage. Après l'avoir entretenu d'Ostende qu'on vouloit relever, de l'Escaut qu'on vouloit rouvrir, des Prussiens et de Joseph II, il interrogea Hauterive sur l'Orient. L'entretien avoit tellement captivé les voyageurs, ils étoient si contents l'un de l'autre, qu'ils ne pouvoient pas se quitter. La femme du libraire faisoit quelques démonstrations pour annoncer que toute la ville de Berlin avoit diné depuis long - temps, que le spectacle alloit commencer, qu'une telle insistance, une telle satisfaction réciproque devoit avoir une fin : le libraire se décida à les interrompre. Ils se séparèrent sans se nommer l'un à l'autre, et pour ne plus se revoir. Hauterive partoit le soir même. L'homme dont la conversation l'intéressoit tant, et à qui la sienne avoit été si agréable, étoit le grand Mirabeau.

La veuve belle, riche et spirituelle, qui aimoit toujours tendrement le diplomate que lui avoit enlevé l'ambassadeur envoyé en

Turquie , résidoit encore à Paris , mais si elle étoit restée riche et spirituelle , hélas ! elle n'étoit plus belle : la petite vérole lui avoit ravi sa fraîcheur , avoit grossi ses traits et fait disparaître toutes ces grâces dont les femmes les plus sages sont si fières et si heureuses. Dans cet état déplorable , si elle conservoit les mêmes sentimens de préférence , que de motifs n'avoit-elle pas pour craindre que Maurice ne voulût pas associer son sort à celui d'une personne si cruellement privée du don de plaire par les charmes de la figure ! Des amis intervinrent : après s'être assurés de la constance de la veuve , ils interrogèrent Hauterive. Il répondit noblement que cette laideur le mettoit plus à son aise , que l'attachement de sa femme lui suffiroit , et il épousa madame de Marchais. Se voyant riche , il vint au secours de son frère , qui avoit été licencié à Versailles en 1789 , après avoir couru de glorieux dangers pour la défense du Roi et de la Reine. Aimant avec passion l'étude , Maurice acheta beaucoup de livres , lut avec avidité les beaux ouvrages classiques qui avoient pu échapper à ses recherches. Il commenta nos plus célèbres historiens ; mais il ne négligeoit pas ses amis , quoiqu'ils fussent absens. Retiré dans une terre de sa femme , il leur écrivoit souvent. La lettre de

l'abbé Barthélemy , en date du 18 mai 1790 , et que nous allons rapporter , prouve l'affection qu'il continuoit de témoigner à Hauterive , et en même temps va servir à nous faire connoître sous quel point de vue l'illustre auteur d'*Anacharsis* considéroit les événemens de la révolution , et avec quelle assiduité religieuse , il prodiguoit ses soins aux souffrances de l'admirable duchesse de Choiseul , qu'il avoit connue à Rome dans ses splendeurs de bienfaisante ambassadrice de France , et qu'il ne cessa de vénérer pendant quarante années.

« Oubliez-moi , mon cher ami , ou plutôt
» tuez-moi ! car je préférerois l'un à l'autre.
» Vous m'avez écrit plusieurs fois , et mon silence ne vous a pas découragé. Vous valez
» mille fois mieux que moi. Ce qui m'est arrivé
» en cette occasion est un de mes péchés originels. Je suis bien tendrement attaché à
» mes amis , et leur souvenir est toujours présent à mon cœur. J'aime à les voir tous les
» jours et à tous les momens. Quand ils s'éloignent , ils conservent les mêmes droits à mes
» sentimens ; mais le regret de leur absence
» semble empoisonner le plaisir que-j'aurois
» de leur écrire. Je dis ce qui m'arrive , sans
» pouvoir le justifier. Je vous félicite de jouir
» de la nature : je suis condamné à user de la

» société , qui est bien dure 'et bien cruelle
» aujourd'hui. Candide auroit de la peine à se
» persuader que nous vivons dans le meilleur
» des mondes. Je ne suis entouré que de mal-
» heureux; je n'entends que des plaintes bien
» fondées , que des nouvelles qui font frémir
» et je suis assez foible pour m'attendrir sur
» des atrocités qui se commettent au loin. Les
» ames fortes qui trouvent qu'elles sont néces-
» saires , ces horreurs, se consolent dans cette
» idée. Mon cher ami , croyez-moi , le genre
» humain est un grand gueux , il faut vivre
» loin de lui pour l'aimer. C'est le parti que
» vous avez pris ; je vous imiterois si j'en étois
» le maître ; mais deux petits obstacles m'ar-
» rêtent. Vous savez bien qu'il me seroit im-
» possible d'abandonner ma malade qui ,
» depuis plus de six semaines , souffre des
» douleurs inouies dans les reins et dans les
» entrailles. Le médecin croit que c'est la
» goutte , c'est-à-dire qu'il n'y a pas de re-
» mède. Voilà le premier obstacle ; voici le
» second : Vous me proposez d'acheter un
» petit ermitage; mais on va m'ôter tout ce que
» j'avois , et je ne sais pas si on me laissera de
» quoi conserver un domestique. Mes neveux
» seront dans le même cas ; et cependant nous
» n'avons jamais fait de mal à personne. Au

» reste, rien n'est terminé encore. Je sais seu-
» lement que le comité des Finances réduit
» environ à la moitié les places de la Biblio-
» thèque, et qu'il ne restera peut-être rien
» aux anciens titulaires des bénéfices; tout
» cela conformément aux règles de la justice
» et pour le bonheur de la postérité. Adieu,
» mon cher ami, donnez-moi souvent de vos
» nouvelles, et ne vous offensez pas de ma
» paresse. Ne vous alarmez pas sur mon sort :
» je suis fâché de vous en avoir parlé; je le suis
» encore plus de ce qu'on me laisse quel-
» que chose : je ne rougirois pas d'aller, de
» porte en porte, tendre la main comme Béli-
» saire. Vous voyez que je ne suis pas modeste
» dans mes comparaisons. Mettez-moi aux
» pieds de la personne que vous aimez le plus
» et dont vous êtes le plus aimé. »

Mais les rentes étoient mal payées. Haute-
rive fut obligé d'aliéner la terre de sa femme,
qui ne vouloit pas qu'il souffrît un seul in-
stant des ravages dont la révolution mena-
çoit toutes les fortunes. Alors, plus la dou-
leur publique fit entendre de plaintes, plus
Haute-*rive* chercha les moyens de l'adoucir ;
il composa et publia un avis au gouverne-
ment, pour prédire et prévenir une famine ;
et, en effet, ce fléau se déclara quelques an-

nées après. Hauterive , effrayé par les approches de la misère , qu'il redoutoit surtout pour sa femme , et encouragé par des témoignages de satisfaction qu'il avoit reçus à la suite de ses services en Moldavie , résolut de demander au roi Louis XVI une place quelconque dans la carrière politique , ou dans la carrière consulaire. Le 24 février 1792, il écrivit au ministre des affaires étrangères , M. de Lessart , qu'il avoit confié à de favorables dispositions et aux bons offices de ses amis , les intérêts de son ambition , plus zélée qu'impatiente ; et il se recommandoit de l'ancienne protection du duc de Choiseul et du chevalier de Chastellux , et de l'amitié de l'abbé Barthélemy. Les opinions de madame d'Hauterive , tant qu'elle avoit tenu un salon brillant à Paris , l'avoient mise en rapports fréquens avec quelques disciples de l'école de d'Holbach : M. de Chastellux n'existoit plus : M. de Choiseul étoit mort depuis long-temps ; l'abbé Barthélemy ne vivoit en quelque sorte que pour sa malade , qui étoit destinée à aller , dix-huit mois après , pâle , dévorée par les souffrances , chancelante et soutenue par le bras d'un ami courageux , redemander son vieux consolateur aux successeurs des bourreaux de septembre , qui , il faut le dire , car on doit la justice même aux

méchans, rendirent ce vieillard aux pleurs de l'amitié et de la reconnoissance. M. de Lessart n'avoit pas assez de temps pour tout voir, pour tout lire ; ces raisons réunies portèrent malheur à la demande du solliciteur. Dans ces circonstances, où le monarque et sa famille couroient de si terribles dangers, la pétition d'Hauterive fut écartée par le conseil d'un commis. Injuste sévérité ! Le 10 août étoit survenu avec ses fureurs. Hauterive n'avoit pas pour principe bien déterminé que l'émigration fût utile ; cependant un jour il défendra les émigrés. Il resta à Paris. Voici comment il rapporte lui-même les événemens dont il fut témoin près de la prison de la Force. Dans son journal, à la date du 2 septembre 1825, il s'exprime ainsi : « Jour d'horrible » mémoire ! Je ne veux, je ne puis rien faire » sous l'impression de cet exécrationnel souvenir. » Le 3 septembre, il se décide à parler de ces abominables journées : « J'avois alors » trente-neuf ans. Je ressentis au moment où » j'appris les crimes qui se commettoient à » deux cents pas de moi, les mêmes angoisses » que j'avois souffertes vingt-deux jours auparavant, lors de la funeste journée du 10 » août. Mon cœur se souleva comme si j'avois » été témoin de l'effroyable catastrophe. On

» me mit au lit : je venois de rejeter de la bile
» verte par torrens. Cette crise me soulagea.
» Le 10 août, les craintes étoient différentes.
» Le roi avoit tant de fois échappé à l'assassi-
» nat ! Nous ne voulions pas renoncer à quel-
» qu'espérance. Au 2 septembre, quand la
» mort étoit sous les yeux de tout le monde ,
» il en étoit autrement. J'habitois alors une
» maison dans une rue contiguë à la Force.
» On y massacra depuis le matin jusqu'au len-
» demain. Lorsque je pus me lever , le repos
» m'étouffoit ; je ne tenois plus à la vie. Vivre
» dans un tel temps me sembloit, aux yeux de
» l'avenir , une complicité des crimes du pré-
» sent. Nous avions pour portier un sergent
» aux Gardes-Françaises, vieux scélérat qui la
» veille avoit endoctriné mes gens. Je sortis
» pour éviter la vue de la femme de chambre
» de madame d'Hauterive et les regards de
» notre portier. Je ne savois où j'allois. Au
» lieu de m'éloigner de la Force, je pris la
» direction même de la rue qui y conduisoit.
» Plus loin sont les degrés d'une église. J'ai
» remarqué , sur ces degrés , des femmes bieu
» mises qui se levoient sur la pointe de leurs
» pieds pour voir les cadavres qu'on amassoit
» autour de la place. Ce que je ne concevrai
» jamais , c'est qu'en face de ce souvenir, il y

» ait encore des hommes qui ne sont ni stupides ni méchants, et qui croient au principe de la souveraineté du peuple. Il faut ne pas savoir ce que c'est que le *peuple*, et ce que c'est que la *raison*, pour imaginer que les idées réveillées par ces mots soient susceptibles d'aucune sorte d'association. Il ne peut y avoir ici d'idée générale prise dans un sens collectif : le peuple est un assemblage d'individus ; mais l'esprit de chacun d'eux, quand ils se rapprochent pour se réunir et faire du *nombre*, ne vient pas se réunir à celui des autres pour y faire de la *raison*. La réunion des corps constitue la force ; mais la réunion des esprits, dans une telle classe, ne conduit souvent qu'à déraisonner et à ne pas s'entendre. »

Un rapport demandé à Hauterive par quelques publicistes, sur une meilleure organisation des consulats, jusqu'alors dépendans du ministère de la marine, et qu'il s'agissoit depuis long-temps de placer plus positivement sous la direction du ministère des affaires étrangères, fit rechercher à cet homme laborieux des plans, des idées, qu'il avoit adressés à M. de Lessart. Nous voyons dans un mémoire écrit par Hauterive, qu'il lui semble que les intérêts des peuples reposent en grande

partie sur l'établissement de leur système commercial : « la politique d'un ministre » trouvera là des bases spacieuses et fermes » qui offriront un vaste champ aux combinaisons de son génie. »





Chapitre Quatrième.

HAUTERIVE EST NOMMÉ CONSUL A NEW-YORK. IL PERD SON EMPLOI. IL VOIT EN AMÉRIQUE M. DE TALLEYRAND ET REVIENT EN FRANCE. IL EST NOMMÉ CHEF DE DIVISION AUX RELATIONS EXTÉRIEURES. RAPPORT SUR L'ORGANISATION DE CE DÉPARTEMENT. LE LIVRE INTITULÉ : DE L'ÉTAT DE LA FRANCE A LA FIN DE L'AN HUIT , EN RÉPONSE A UN OUVRAGE DE M. DE GENTZ. EXAMEN DE CE DERNIER OUVRAGE. M. PICHON CHARGÉ D'AFFAIRES ET CONSUL-GÉNÉRAL A WASHINGTON.

V OYANT que sa femme désiroit quitter la France à tout prix , pour aller soigner quelques recouvremens en Amérique, Hauterive laissa des amis solliciter, en son nom, un consulat aux États-Unis. Son rapport sur les intérêts consulaires avoit excité des mécontentemens chez Brissot; mais les obstacles que ce conventionnel opposa , pour détourner le comité diplomatique d'offrir un moyen de sortir de France à des hommes, disoit-il, sans patrio-

tisme reconnu, furent surmontés, et Hauterive se vit nommer consul à New - York. Des lettres de l'abbé Barthélemy lui souhaitent un heureux voyage, et le félicitent de sa délivrance. Bientôt le nouveau consul, dénoncé à chaque arrivée de dépêches par des propagandistes envieux, fut destitué, et l'on envoya des commissaires chargés de vérifier sa comptabilité et de trouver des prétextes pour le perdre.

Ici nous devons nous occuper d'un reproche fait à Hauterive. On l'a accusé d'avoir excité la révolte, d'avoir entretenu des pensées de bouleversement et d'anarchie dans l'esprit des Français domiciliés en Amérique, et parmi les équipages qui arrivoient à bord des bâtimens de guerre nationaux. Hauterive ne parle pas de ces accusations dans ses mémoires; peut-être les a-t-il ignorées : notre devoir est de ne point passer sous silence de telles imputations. La peine que mérite toute erreur, toute foiblesse, doit, si ces erreurs, si ces foiblesses sont prouvées, être subie. L'historien fidèle n'a jamais dû connoître ni aimer ceux dont il transmet les actions à la postérité. Cette modeste histoire consacrée à un immense talent deviendra peut-être un ouvrage estimé. La vérité ne peut, ne doit jamais arriver tard; il ne lui est pas permis d'avoir le pied boiteux. Nous cher-

chons les moyens de la faire éclater ; ces moyens se sont trouvés dans une foule de pièces que ne possède pas la famille d'Hauterive. Ces pièces ont été écrites par les accusateurs et par l'accusé. Nous rendons à ce dernier sa vie, ses actions, ses fautes, mais aussi, en même temps, ses argumens vigoureux, les faits dépouillés de faussetés. Tout est là, les complaisances, les phrases du jour, le dictionnaire du mauvais goût de ces temps de détresse pour la raison : mais à côté de ces nécessités douloureuses, il y a aussi ce qui n'a pas plié le genou dans l'élève de Duverdier, de Berthier, dans le jeune publiciste qui a pu écouter le duc de Choiseul. Ces pièces enfin offrent l'exact exposé des circonstances d'après lesquelles on peut, en plaignant quelquefois Hauterive lancé dans le tourbillon de paroles inconséquentes et de paradoxes fastueux, juger ce qu'il avoit conservé de haut, de fier, de courageux et de sage. Les commissaires déclarèrent, le 12 mai 1794, que la comptabilité du consul incriminé étoit juste et régulière, et qu'elle constatoit la patience, le zèle, l'intégrité et le patriotisme d'un bon citoyen. Le ministre plénipotentiaire en Amérique, Fauchet, avoit été chargé de l'exécution de l'ordonnance concernant Hauterive; voici com-

ment celui-ci répond à Fauchet le 17 mai. On tutoyait, dans ces temps-là, surtout les fonctionnaires : « J'ai remis, citoyen, conformément à tes ordres, les pièces relatives à la reddition de la comptabilité, au successeur que tu m'as nommé et qui en rendra compte au Conseil général de la république. Je n'ai cédé en remplissant cet important devoir, ni à ma propre impatience ni aux diversions méditées dont son exécution a été traversée ; j'ai senti que si le temps étoit un fardeau pesant pour les hommes malveillans, soupçonneux et inquiets même dans les succès de leur délation, il étoit peu de chose pour l'homme qui n'avoit qu'à choisir et à classer les témoignages de sa bonne conduite, et qu'il n'étoit rien pour une république qui aspire à une destinée éternelle, mais qui n'accomplira sa durée, qu'autant qu'elle respectera la justice et qu'elle discernera ceux qui la trompent, de ceux qui la servent.

» La république ne t'auroit pas su mauvais gré d'avoir adouci, par quelques formes, la sévérité d'une décision qui attire plus de blâme à ses auteurs qu'à moi. Je présume que tu contribueras toi-même à éclairer le Conseil exécutif sur une erreur dont les

» conséquences s'étendent au-delà des vues
» personnelles et des passions de quelques
» individus. Je ne te fais cette déclaration que
» pour te donner un témoignage de mon es-
» time.

» Je ne te dissimule pas l'opinion que je
» me suis faite du rang que les vertus des
» hommes doivent tenir dans l'appréciation
» de leur renommée ; le patriotisme même et
» cette persévérance courageuse , nécessaire
» pour conserver les principes de la démo-
» cratie , doivent céder à l'inviolable probité.
» Je pardonne à l'ambition de ceux qui veu-
» lent passer pour meilleurs patriotes que moi,
» je pardonne même à la fascination qui fait,
» de cette erreur, une persuasion-commune ;
» mais je ne veux pas qu'il y ait un homme
» qui ose espérer qu'on le croira plus honnête
» que moi. Désormais mon caractère , à qui
» je dois aussi quelque déférence , me dé-
» fend d'accepter aucune espèce d'emploi :
» je serai laboureur pendant la paix , et sol-
» dat pendant la guerre. »

On retrouve ici les formes âcres des temps de 1794 , non pas une ignorance insolente et grossière , mais une rudesse convenue , qui obligée d'employer les familiarités indispen- sables de l'époque , sait toutefois ne pas

s'abandonner, et s'apprête à ne rougir jamais de l'expression d'aucun de ses sentimens.

Le 18 juin, Hauterive transmet à la commission remplaçant le ministère des affaires étrangères, un mémoire où l'on remarque un besoin de récrimination contre les accusateurs, à la fois énergique et généreuse.

Le même jour, le consul destitué adresse une lettre à Barthélemy et à ceux de ses anciens amis que la nouvelle de cette destitution peut affliger ; on y lit ces passages :

« Je vous envoie quelques détails sur ma » conduite et sur les circonstances de ma des- » titution ; vous verrez que je suis toujours le » même homme.

» Vous avez tous connu les faits relatifs à ma » nomination. Vous avez su que je fus traversé » par Brissot, qui vouloit remplir les consulats » d'Amérique, d'agens dociles à la direction » d'Hamilton son ami ; que je fus contrarié » par le ministre Genet, qui, membre, ainsi » que Brissot, d'un comité nommé pour dis- » cuter les titres des candidats, recula de trois » semaines ma nomination au consulat de » New-York ; vous avez su que la résistance » du ministre Monge à ces suggestions, étoit » fondée sur l'opinion que la lecture de quel-

» ques mémoires concernant deux objets de
» bien public , lui avoit donnée de moi ; vous
» savez que je partis sous l'atteinte de la dis-
» grâce d'une faction alors dominante , et de
» la *jalousie* de mon chef : cette disgrâce et
» cette *jalousie* m'ont suivi dans le cours de
» mon administration. »

Hauterive parle du ministre Genet, qui étoit
rappelé , et il ajoute :

« Ce rappel est indubitablement un trait
» de fausse politique et d'imprudencé ; car
» quels que soient les écarts présumés d'un
» fonctionnaire accusé , il est contre toutes
» les règles de la sagesse , et surtout contre les
» maximes de dignité , qui doivent sans cesse
» guider les démarches des gouvernemens ,
» de déférer , à la hâte , à des dénonciations ha-
» sardées , envenimées et nécessairement par-
» tiales , et de subordonner ainsi tous les dé-
» légués de la république à la faveur ou à la
» disgrâce des gouvernemens étrangers : en-
» suite le Conseil exécutif fut trompé relative-
» ment aux consuls , car les condamnations
» collectives portent , dans leur généralité , le
» caractère de l'irréflexion et du mépris de la
» justice. Le Conseil exécutif fut trompé relati-
» vement à moi , en me comprenant dans la dis-
» grâce du ministre Genet : je n'étois pas connu

» dans ce pays comme un des moyens , mais
» comme un des obstacles de l'homme dont le
» Conseil vouloit , avec tant d'éclat , censurer
» la conduite. Aucune administration n'a été
» plus remplie de peines et de contrariétés que
» la mienne ; j'ai eu à pourvoir aux besoins
» d'une escadre délabrée et dénuée de tout ;
» j'ai eu à guérir l'esprit égaré d'une multi-
» tude d'hommes qu'une guerre fratricide
» avoit exaspérés , que le *colonisme* avoit dé-
» pravés , que la faim , que les maladies , que
» l'ardeur du climat avoient tellement aigris ,
» qu'ils n'entendoient plus ni la voix du de-
» voir , ni la voix de la raison , ni la voix même
» de la patrie. J'ai eu à créer un hôpital pour
» quatre cents malades , et à maintenir l'ordre
» dans cet établissement , sans moyens de ré-
» pression , et au sein de mille factions liguées
» pour opérer la désorganisation des forces
» françaises dans le pays ; j'ai eu à établir
» une police ferme dans un corps de volon-
» taires inutilement , indiscrettement et dis-
» pendieusement formé par le ministre. Ge-
» net , qui le destinoit à une expédition bril-
» lante (une attaque contre la Louisiane) ,
» mais mal conçue , dont je n'ai su l'objet
» qu'au moment où il a été public qu'elle n'a-
» voit pas eu de succès ; dans toutes ces tra-

» verses, je n'ai été secondé par aucune facilité
» locale, et j'ai plus éprouvé d'obstacles, que
» je n'ai reçu d'appui, de la direction à la-
» quelle j'étois subordonné.

» Ma vie a été si active, j'ai connu tant
» d'hommes et je les ai tant observés, que je
» vois sans étonnement le bien et le mal qui
» arrivent; il me paroît simple que les igno-
» rans se trompent, que les méchants fassent
» mal, et que l'opinion publique venge les
» bons, des erreurs des aveugles et des injures
» des méchants. »

Après avoir nommé quelques personnes
qu'il croit punissables, l'auteur de la lettre
» ajoute : « Il me reste à excepter Pichon,
» jeune homme (depuis conseiller d'Etat)
» plein d'esprit et de talent, que ses heu-
» reuses dispositions mèneront au bien et au
» grand. »

Il étoit difficile à un agent qui avoit écrit de
telles lettres, de se hasarder à reparoître en
France. Comment s'y soutenir, comment
nourrir cette femme qui avoit été riche, et qui
alloit souffrir de la faim? Hauterive n'avoit pas
trouvé les débiteurs de sa femme en état d'ac-
quitter ce qu'ils lui devoient. Elle ne recevoit
rien des rentes laissées à Paris. Sa terre avoit été
payée en assignats qui ne conservoient aucune

valeur. Il falloit penser à vivre. Hauterive se souvint qu'il avoit dit : « Je serai laboureur pendant la paix , et soldat pendant la guerre. » Il n'étoit pas possible de se faire soldat au service d'une patrie qui auroit désarmé son défenseur, pour l'envoyer au supplice. Il n'étoit pas aisé de se faire laboureur sans terre. Mais s'il ne restoit pas une pièce d'or à l'exilé, il lui restoit son courage. L'ancien consul loue à crédit un jardin ; il emprunte des graines et une bêche. Il sème ses graines, il voit poindre la plante. Il l'arrose. Elle arrive à maturité ; il la fait porter au marché. Nous ne saurions décrire la joie qu'il éprouve en considérant les premières piastres qui lui sont apportées, en échange du produit du travail de ses mains.

La tempête révolutionnaire n'avoit pas précipité au dehors seulement les partisans du roi et de la religion ; la tourmente n'avoit pas respecté davantage ceux qui prêchoient la révolte depuis quelques années. M. Maurice de Talleyrand, ami du duc de Choiseul sous le nom d'abbé de Périgord, et déjà si connu d'Hauterive, qui l'avoit vu à Chanteloup, et qui l'avoit retrouvé à Paris, évêque d'Autun, venoit se réfugier en Amérique. Hauterive, sans cacher son secret de jardinier, alla voir l'ancien prélat. Les amitiés se renouvellent ou

se fortifient promptement dans l'exil : les deux Maurice s'embrassèrent avec cordialité. Mais l'administration avoit repris en France quelque chose de régulier. Talleyrand, que Marie-Joseph de Chénier avoit fait rayer de la liste des émigrés, s'embarqua pour retourner à Paris, dans l'espoir d'y remplir un poste important. Hauterive pensa que lui-même ne seroit pas repoussé. Il avoit su que le neveu de l'abbé Barthélemy étoit *Directeur*, et quoique placé sur la liste des émigrés, il se hasarda à s'embarquer pour le Havre. Là, apprenant les événemens de fructidor, il partit pour Bordeaux par mer ; mais sans l'intervention du jeune Pichon, qui lui fit obtenir un passeport, il n'eût pas eu la permission de débarquer.

Le 10 février 1798, il vivoit retiré dans un logement modeste ; il se livroit à l'étude des usages et des intérêts politiques des Etats-Unis. Il écrivoit des commentaires sur les anciens traités entre la France et les puissances Européennes. Talleyrand, devenu ministre des relations extérieures, l'avoit revu avec plaisir. Le bruit courut dans Paris qu'Hauterive alloit remplir un emploi dans ce ministère. L'ancien consul écrivit au ministre pour annoncer qu'il refuseroit toute place qu'on lui offrirait, et qu'il aimoit mieux vivre

dans l'obscurité. Mais le 25 avril, il paroît qu'il changea d'avis, car M. de Talleyrand lui accorda la permission de consulter aux archives les mémoires politiques dont il pourroit avoir besoin, et il paroît qu'il fut attaché à une division.

Le 22 août 1799, en vertu d'une décision de M. Reinhard, qui avoit momentanément remplacé M. de Talleyrand, Hauterive fut nommé chef de la division chargée de la correspondance avec l'Angleterre, la Hollande, les cours de Vienne et de Berlin, l'Empire, les Etats Germaniques, le Danemarck, la Suède, la Russie et les États-Unis.

En novembre 1799, après le succès de la journée du 18 brumaire, qui porta Napoléon à la tête de l'administration de la France, le général vainqueur rendit son ancien ministère à M. de Talleyrand. Il y trouva Hauterive, qu'il maintint chef de division, mais avec des attributions différentes.

Nous allons faire connoître le premier ouvrage important qui appela sur Hauterive l'attention de Napoléon.

Talleyrand et Hauterive cherchoient ensemble à établir des maximes plus raisonnables de gouvernement. Les deux élèves du duc de Choiseul se voyoient dans la situa-

tion qu'ils avoient pu désirer : ils devoient gouverner les affaires étrangères de leur pays. M. de Choiseul , qui excluoit tout homme d'Église, ne prévoyoit pas qu'un prêtre, laissant là les ornemens pontificaux, puis revêtant un habit bleu brodé, se ceignant d'une épée, et surmontant sa tête d'un chapeau à panache, arriveroit encore à la direction suprême de la politique française. Quant à Hauterive, il étoit justement alors, et comme il l'auroit été en tout temps, *ce galant homme qui a de l'esprit, qui se contente du second rôle auquel il faut aussi laisser de la dignité.* M. le duc de Choiseul avoit bien eu la prescience du caractère exactement fidèle d'un chef de division, prudent avec fermeté, fuyant le monde, prêt à raccommo-der les fautes des autres. Laissons maintenant les faits suivre leur cours.

Tout étoit désordre dans le ministère des relations extérieures. Le Directoire avoit nommé aux emplois ses créatures, pêle-mêle, avec des hommes dangereux et disgraciés. Hauterive toujours laborieux, proposa un plan d'organisation de la diplomatie nouvelle : il remit à Talleyrand, qui le signa, un mémoire adressé au premier consul. Nous rapporterons cette pièce, qui a pour but de régulariser le ser-

vice , sorte de programme alors offert à l'Europe par le gouvernement Consulaire.

« Dans tout état bien gouverné , il y a un
» esprit propre à chaque branche d'adminis-
» tration ; cet esprit donne de l'unité , de l'u-
» niformité et une certaine énergie à la direc-
» tion des affaires ; il transmet la tradition des
» devoirs , il en perpétue le sentiment et l'ob-
» servation ; il attache et le corps et les indi-
» vidus qui en sont membres , au gouverne-
» ment comme au but vers lequel toutes les
» émulations se dirigent , comme à la source
» de tous les degrés de considération dont on
» ambitionne de jouir.

» La révolution , en détruisant l'ancien gou-
» vernement , a trouvé des administrations
» dont l'esprit étoit si fortement constitué sur
» les bases que je viens d'exposer , et si inva-
» riablement dirigé vers le but que j'ai dé-
» signé , que ne pouvant changer ni cet esprit
» ni cette direction , elle a été obligée de dé-
» truire toutes les administrations existantes ;
» mais en les remplaçant par de nouvelles
» institutions , on ne s'est occupé que du ma-
» tériel de l'organisation ; on a supposé que
» dans la conduite des affaires , tout se rédui-
» soit à des lois simples , à un petit nombre de
» maximes , et à des réglemens d'une facile

» exécution ; *on a supposé que le zèle étoit*
» *tout*. On a relégué dans le dictionnaire de
» l'ancien régime, comme des idées de hié-
» rarchie et de l'esprit de corporation, les de-
» grés d'instruction, les titres de promotion,
» les droits de l'indispensable expérience. Je
» n'hésite pas à le déclarer, cette seule cause
» agissant à la fois dans toutes les branches de
» l'administration de l'Etat, a suffi pour re-
» tarder l'époque de leur organisation, pour
» les frapper toutes d'instabilité, de stérilité,
» pour maintenir partout les affaires dans un
» état d'incertitude, les recettes dans un état
» d'insuffisance, les dépenses dans un état
» d'abus et de désordre, les factions dans un
» état perpétuel d'audace et d'insolence, le
» gouvernement dans un état permanent de
» dépendance et de versatilité.

» Il n'y a que l'esprit d'administration par-
» tout établi, et partout diversifié selon la va-
» riété des devoirs que chaque administration
» impose, qui puisse tout remettre à sa place,
» en fixant d'une manière invariable, les rap-
» ports à chaque branche de pouvoir, et les
» rapports de toutes les parties de l'adminis-
» tration au système général de l'organisation
» de l'Etat. L'administration est l'intermé-
» diaire qui rapproche les gouvernans et les

» gouvernés ; elle est le nœud qui associe
» les intérêts particuliers à l'intérêt général ;
» *elle est le point de contact et d'union de*
» *l'autorité publique et de la liberté indivi-*
» *duelle.*

« Il n'existe qu'un moyen d'établir et de
» fixer, dans chaque administration, l'esprit
» qui lui est propre : ce moyen est dans un
» système de promotion sagement conçu et
» invariablement exécuté. *Une administra-*
» *tion qui n'a pas un système de promotion,*
» *n'a pas proprement d'employés.* Les hom-
» mes qui s'en occupent sont des salariés, qui
» ne voient devant eux aucune perspective,
» autour d'eux aucune garantie, et au-dessous
» d'eux aucun motif de confiance, aucun res-
» sort d'émulation, aucun élément de subor-
» dination raisonnable.

» Il ne se forme dans cette administration
» *aucun esprit, aucun honneur de profession ;*
» on y dit bien qu'on aime la république,
» mais la seule manière d'aimer utilement la
» république est de s'attacher à la position
» dans laquelle on la sert, et comme sans
» principes de promotion, on ne peut être as-
» suré de la position dans laquelle on se trouve,
» il n'est pas possible qu'on s'y attache. Le
» système de promotion est, dans la main

» du ministre , la seule arme avec laquelle il
» puisse repousser l'ineptie ambitieuse , s'af-
» franchir des importunités du patronage ,
» remettre en crédit l'expérience, la vertu et
» le talent , et subordonner le droit important
» de choisir, au seul empire de la justice et du
» discernement. Toute administration a des
» degrés. Les principes de chaque adminis-
» tration se distribuent dans chacun de ces de-
» grés ; leur enchainement forme l'esprit gé-
» néral de l'administration. La force de l'ad-
» ministration est tout entière dans ses princi-
» pes. Le maintien des principes constitue donc
» l'ame, la vie, l'énergie de chaque adminis-
» trateur , et l'accord de la force de toutes les
» administrations constitue la force collective
» de l'Etat. Cette dernière force est un grand
» résultat ; mais on ne peut y parvenir qu'en
» soignant ses élémens. Il faut donc s'occuper
» avant tout de la conservation des principes
» de chaque administration , et avant tout en-
» core , de la conservation des principes de
» chaque grade dans chaque administration.
» Voilà la démonstration de la nécessité du
» système de promotion. Il faut que tout
» homme de l'administration se pénètre des
» principes qui doivent la diriger et l'animer ;
» il faut qu'il en parcoure tous les degrés ,

» qu'en s'élevant, il laisse entier à ceux qui le
» remplacent, le dépôt des principes qui lui
» avoit été confié, qu'il reçoive celui que ses
» prédécesseurs lui laissent ; que le même es-
» prit reste dans les grades, pendant que l'es-
» prit de progression et d'avancement anime
» les individus.

» J'arrive maintenant au système qui me
» paroît le plus convenir au département des
» relations extérieures. Le système de promo-
» tion étant principalement établi pour fixer
» le sort des employés, par la permanence de
» cet *esprit* et de cet *honneur de profession*,
» qui fait qu'on s'attache à sa position, il faut
» dire ce que c'est que *l'esprit* et *l'honneur*
» *de profession* d'un employé du ministère
» des relations extérieures. Tous les emplois
» de la République demandent un patriotisme
» éprouvé ; *l'esprit* et *l'honneur* de tous les
» états qui tiennent au service public suppo-
» sent cette qualité générale ; elle est un ca-
» ractère commun, et ne sauroit être le ca-
» ractère distinctif d'aucun état.

» Il y a deux classes de qualités qui entrent
» dans la composition de *l'esprit* et de *l'hon-*
» *neur de profession*, qui fait l'objet de cet
» article, les qualités de l'ame et les qualités
» de l'esprit. Dans la première classe sont, 1° la

» circonspection ; 2° la discrétion ; 3° un désin-
» téressement à toute épreuve ; 4° enfin un cer-
» taine élévation de sentimens, qui fait qu'on
» sent tout ce qu'il y a de grand dans la fonc-
» tion de représenter sa nation au dehors ,
» et de veiller , au dedans , à la conservation
» de ses intérêts politiques. Dans la seconde
» classe sont, 1° un penchant de l'esprit pour
» l'étude des relations politiques ; 2° la facilité
» nécessaire pour saisir bien et promptement
» les objets ; en effet aucun état n'expose plus
» à des travaux instantanés et d'urgence ; 3° une
» certaine étendue d'idées ; car dans cette par-
» tie tous les détails se rattachent à un vaste
» ensemble. Il y a peut-être encore une troi-
» sième classe de qualités qui participent des
» deux premières ; je veux parler de tout ce qui
» tient à l'habileté dans l'art de traiter les affai-
» res. Elle est nécessaire aux agens du dedans
» comme à ceux du dehors , parce que si ces
» derniers sont chargés d'agir , les premiers
» prennent part plus ou moins à la direc-
» tion que reçoivent les autres. Cette qualité
» forme une classe à part ; elle est un résultat
» de l'esprit et du caractère. Ces qualités réu-
» nies et cultivées par la pratique , forment
» *l'esprit et l'honneur de la profession* ; par
» elles s'établissent entre les divers individus ,

» des rapports d'estime et d'affection ; entre
» les chefs et les subordonnés , des rapports
» d'émulation , d'attachement et de tutèle.
» Par elles s'établissent encore , de la masse
» des employés , au gouvernement, des rap-
» ports de fidélité et de respect ; des em-
» ployés , à la patrie , des rapports de *passion*
» et de dévouement ; du public enfin aux em-
» ployés , des rapports de considération et de
» confiance. »

Ici le ministre propose un plan de système de promotion , conforme à l'esprit du rapport. Suivant ce projet, il y auroit quatre grades : 1° Secrétaire de légation de 2^e classe ; 2° Secrétaire de légation de 1^{re} classe ; 3° Ministre plénipotentiaire ; 4° Ambassadeur. Il étoit établi une classe d'aspirans susceptibles d'être employés alternativement dans les bureaux et dans les légations ; ils pouvoient obtenir ensuite le titre d'*élèves*. Un arrêté du consul, en date du même jour, convertit en décret les dispositions proposées dans ce rapport. Le traitement de grade est cumulé avec le traitement d'emploi. Le traitement de grade d'ambassadeur étoit de 10,000 fr. ; celui de ministre plénipotentiaire, de 6,000 fr. ; celui de secrétaire de légation de 1^{re} classe, de 2,400 fr. ; celui de secrétaire de 2^e classe, de 1,000 fr. ; ce-

lui d'élève, de 600 fr. Dans l'intérieur, le chef de bureau politique étoit considéré comme secrétaire de légation de 2^e classe ; les sous-chefs de division politique étoient considérés comme secrétaires de légation de 1^{re} classe ; les chefs de division politique avoient rang de ministre plénipotentiaire ; le ministre des relations extérieures étoit promu au rang d'ambassadeur.

Toute la partie technique de l'ensemble du métier est développée dans ce rapport. Il y manque cependant des considérations sur les avantages qu'assure la connoissance du monde. Hauterive étoit solitaire, mélancolique, travailleur, homme à mémoires, studieux, mais ennemi du monde. Ce qui manquoit à Hauterive, ou plutôt ce qu'il ne recherchoit pas, étoit la qualité la plus précieuse de Talleyrand. Ce ministre écrivoit peu, dirigeoit, *mettoit la virgule*, et recherchoit passionnément le monde, la société des femmes, des ambassadeurs, des étrangers, et celle des hommes d'art plus que celle des hommes de lettres. Dès ce moment là, les deux Maurice gardèrent chacun leur rôle, et nous verrons que jusque dans l'âge le plus avancé, aucun d'eux n'a pensé à s'en départir.

Napoléon avoit goûté le premier plan d'Hau-

terive. Le chef de division composa , bientôt après , son remarquable livre intitulé *de l'Etat de la France à la fin de l'an VIII*.

M. de Gentz , publiciste allemand , s'étoit rendu célèbre par son *Essai sur l'état actuel de l'administration des finances, et des richesses de la Grande-Bretagne* , qui contenoit une longue série d'articles sur l'Angleterre , dont il vantoit le système aux dépens de la France. Hauterive réfute M. de Gentz ; le publiciste français établit qu'au jugement de tous les diplomates, le traité de Westphalie fonda, au milieu du dix-septième siècle, le droit public des temps modernes ; il s'empresse d'ajouter que, trois événemens lui semblent propres à jeter le plus grand jour sur le jeu secret des ressorts qui ont graduellement détruit, en Europe, le système du droit international, fondé par le traité de Westphalie. Ces trois événemens sont : 1° la formation du nouvel empire de la Russie au nord de l'Europe ; 2° l'élévation de la Prusse au rang des principales puissances ; 3° l'accroissement prodigieux d'un système colonial et maritime de l'Angleterre dans les quatre parties de l'univers. Ces trois événemens sont expliqués dans leurs phases diverses. A propos du développement du système colonial de la Grande-

Bretagne , l'auteur arrive successivement à l'époque de Cromwel, qui proclama l'*acte de navigation* , et par cette mesure hardie et décisive , plaça le commerce de sa nation dans une position constante d'inimitié et de jalousie à l'égard du commerce des autres peuples. Cet acte étoit offensif par ses injonctions impératives , mais il n'excita l'attention de personne , ou n'attira à l'Angleterre que des réclamations tardives ; et les Anglais eurent dès lors lieu de penser qu'aucun des peuples de l'Europe ne s'opposoit à ce qu'ils s'ingérassent seuls dans la législation générale de la mer. De là, la première source des prétentions qu'ils ont osé depuis déclarer ; de là une des premières causes d'un sentiment de fierté que la nation dans ses actes, et les individus dans leur conduite privée, ne craignent pas de manifester aux nations étrangères, qui, en 1800, n'avoient encore rien fait de très-positif pour le réprimer; on s'étoit contenté de cris et de notes.

Un second effet de l'acte de navigation a été d'unir indissolublement la puissance de l'état et l'intérêt commercial de la nation ; le premier au second par les fruits d'une riche et abondante perception de taxes d'industrie; le second au premier par l'assurance d'une protection signalée. Aussi le gouvernement

ne cessoit de chercher à découvrir, à cultiver, à favoriser tout ce qui pouvoit étendre la sphère des spéculations commerciales, augmenter leur activité, éloigner l'étranger du partage de leurs produits. Avec de tels calculs, on élevoit l'intérêt commercial, la considération commerciale, l'influence commerciale, au-dessus de toutes les influences, de toutes les considérations, de tous les intérêts. Il en résultoit la condescendance du commerce aux vues de puissance et d'agrandissement du gouvernement, et par l'ascendant que le commerce exerce sur toutes les autres professions, ce dévouement irréfléchi de la nation anglaise à toutes les vues honnêtes ou coupables de son gouvernement.

L'auteur ne pense pas avoir rien exagéré dans ce tableau, qu'il appelle une récapitulation historique des offenses d'une nation et des griefs de toutes les autres nations. Nous ne saurions trop louer les réflexions qui terminent ce morceau : « Je puis déclarer avec » vérité que j'ai dit ici ce qui concerne l'An- » gleterre, sans amertume et sans ressentiment. Dans l'histoire des usurpations politiques, le blâme des injures reçues se partage inégalement entre les offenseurs et les » offensés, et si la pitié veut qu'on accorde

» quelque intérêt aux victimes, le respect que
» tout écrivain doit porter aux nations indé-
» pendantes et fières, les seules auxquelles il
» soit honorable de plaire, lui fait une loi de
» préférence de cette maxime : que *tout peu-*
» *ple qui tolère une injure, mérite de plus*
» *graves reproches que celui-là même qui se*
» *rend coupable de cette injustice.* »

Hauterive peut désormais se livrer librement à ses observations. Il a signalé la prétention de la nation rivale, mais il a hautement flétri la lâcheté qui ne repousse pas les attaques. Un publiciste ne mérite pas ce nom, s'il ne sait pas le plus souvent parler franchement à sa patrie. L'auteur ne cache pas qu'à la date précise du partage de la Pologne, la France sembloit abdiquer le plus noble des droits qu'elle tenoit également et de la notoriété de sa prépondérance, et de l'usage généreux qu'elle avoit fait jusqu'à lors de sa supériorité. La France cessa d'être l'égide des Etats dépendans et la sauve-garde des nations opprimées. Suivons le plan exact de l'auteur. Après le traité de Westphalie, l'ouvrage de la pacification générale fut complété par la paix des Pyrénées. Ce ne fut que vingt ans après la première de ces deux époques, que la puissance et la concurrence maritime de l'Angleterre se

manifestèrent avec quelque éclat , et montrèrent toute l'influence qu'elles devoient exercer bientôt sur les affaires du continent. Depuis la révolution de 1789 jusqu'au moment où écrivoit l'auteur (1800), les publicistes français avoient presque gardé le silence. Sous les derniers jours de l'infortuné Louis XVI , les réclamations étoient timides ; sous la Convention on n'entendoit que violences : tout étoit hors des gonds , et l'enthousiasme de la victoire faisoit oublier qu'il est quelquefois à propos de se contenir dans des sentimens de modération. Sous le Directoire , un mélange d'insulte et de foiblesse appuyé de quelque gloire éloignoit la confiance. Voici venir sous le consulat , un homme qui parle sans outrager , et qui ayant pu recueillir , dans les cartons de notre vieille diplomatie , des informations raisonnables , non-seulement exprime des vœux calmes et dignes d'attention , mais encore proclame des principes qui peuvent être utiles à tous , à celui qui a perdu , à celui qui a dérobé , aux témoins indifférens de ce vol fait au droit public du continent. « Il y a en Europe ,
» remarque Hauterive , ou du moins il devrait
» exister un équilibre général. Il y a ensuite ,
» dans quelques parties de l'Europe , des équi-
» libres partiels qui se forment de la corres-

» pondance des rapports de plusieurs États
» placés dans des relations presque immé-
» diates les uns avec les autres. L'équilibre
» général devrait se former de la correspon-
» dance de tous les équilibres partiels; les
» équilibres de cette dernière espèce sont fa-
» ciles à former, et une fois établis, ils sont
» susceptibles de plus de durée. Tels sont l'é-
» quilibre politique du nord, l'équilibre poli-
» tique de l'Allemagne, celui de l'Italie et ce-
» lui du sud de l'Europe. »

L'auteur est amené à convenir que toutes les balances partielles des autres puissances sont détruites, et que leur destruction rend impossible l'existence de la balance générale; car la balance partielle de la France est recouvrée (1800); elle a un traité de paix avec la péninsule Ibérique; elle a conquis deux fois et elle occupe par ses armes et par ses conseils toute la péninsule Italique. Les maux directs et sans nombre qui résultent du déboitement de la balance générale retombent sur des États placés dans la sphère de désordre qui les entraîne, et c'est à ces États qu'il appartient de remédier au désordre. L'Angleterre aussi a perdu ses points d'appui: elle a dû renoncer au noble usage de ces déclarations qui constituent une sage politique destinée à ne pas

aller en arrière , puisque le gouvernement britannique , pour désorganiser les îles françaises , a été jusqu'à offrir son alliance à des chefs qu'il eût punis du dernier supplice , s'ils eussent tenté , dans ses possessions , le crime qu'il ne craignoit pas de leur conseiller. L'auteur interpelle plus directement M. de Gentz : il lui reproche d'avoir dit que depuis les mines de la Carinthie jusqu'aux fabriques du Bengale , il n'existe pas de lieux habités par des hommes industrieux , où des travaux étrangers ne soient vivifiés par des capitaux britanniques , et il a l'air de lui faire entendre qu'il ne faut pas crier si haut que l'argent anglais est maître partout , et que s'il se retiroit , les ouvriers mourroient de faim à peu près dans tout l'univers. Hauterive propose ensuite afin de contenir l'Angleterre , pour qui tout ce qui est raisonnable est souvent contraire à ce qu'elle établit en principe , pour qui tout ce qui est juste est en opposition avec ce qu'elle érige en droit ; il propose de déclarer que la Course est abolie , et qu'en cas de guerre , la souveraineté du territoire est transportée avec tous ses droits sous le pavillon des Etats qui ne prennent point part à la guerre. Le chapitre relatif à la situation de la France contient un passage écrit dans le même esprit d'égards qui a dicté le jugement porté

plus haut sur l'Angleterre. « L'histoire des en-
» nemis de la France offre à chaque campagne,
» des changemens inopinés de chefs et d'en-
» treprises, des réputations démenties par des
» défaites imprévues, des disgrâces qui ne
» punissoient que l'infortune, et des revers
» qu'aucun historien contemporain n'impu-
» tera ni à un défaut de courage parmi les sol-
» dats, ni à un manque d'expérience de la part
» des généraux. »

L'auteur combat la manie qu'on a conser-
vée de comparer César à Cromwell, et il dit
que si on plaçoit César à Londres et Cromwell
à Rome, ils n'auroient obtenu aucune célé-
brité: César auroit frémi de l'idée de tuer un
roi, et Cromwell se seroit probablement mal
tiré de la conquête des Gaules. Puis l'auteur
consent à établir une comparaison entre César
et Napoléon, et donne l'avantage à ce dernier.
Nous allons retrouver le moraliste qui osoit at-
taquer les écarts des conventionnels eux-mê-
mes: il pense que les meneurs qui dirigeoient
la marche de la révolution, méconnuent l'iné-
galité que la nature et l'éducation apportent
entre les hommes. Ces chefs, entraînés par un
enthousiasme vague et mal éclairé, ne surent
apprécier qu'un seul talent, une seule vertu:
ils se persuadèrent que quand on aimoit la ré-

volution , on étoit propre à tout , et ils établirent en dogme, que pour quiconque étoit doué de cette vertu , l'expérience , le génie , la connoissance des affaires et la probité étoient des qualités superflues. L'exaltation révolutionnaire opposoit aux vrais principes de gouvernement et de sociabilité , un petit nombre de prétendus axiomes de droit naturel , qui supposoient comme *faits*, les plus fausses, les plus chimériques *hypothèses*. L'auteur conclut en disant que l'Angleterre se ruine pour soutenir la lutte , et que la France , sans cesse résistant, sans cesse impénétrable (hélas! elle ne le sera pas toujours), se maintient sur son territoire , qu'elle est puissante et qu'elle voit se multiplier autour d'elle ses moyens de sécurité , de bonheur et de richesse.

Tel est le premier écrit vraiment politique qui fut publié en France, depuis le commencement de la révolution. Cet écrit émanoit d'un homme employé dans la direction des affaires , et cependant il ne ménageoit pas les révolutionnaires. Nous avons donné cette analyse , parce que les principes de l'auteur vont reparaître dorénavant, dans ses rapports, dans ses travaux de tout genre, dans ses entretiens, et même, et à plus forte raison , dans les mémoires qu'il adressoit à sa famille. Le succès

de *l'État de la France à la fin de l'an VIII* fut grand à Paris, et tellement assuré, qu'on ne craignit pas de traduire une partie de l'ouvrage de M. de Gentz auquel Hauterive avoit répondu. Tout n'avoit pas été peut-être réfuté avec le même avantage; quelques arguments avoient été négligés, comme il arrive souvent; mais apparemment Hauterive n'a pas jugé à propos de les combattre, parce qu'il devoit détruire des préventions plus dangereuses, et parvenir promptement à développer les résultats politiques de la fin de son livre. Je regrette toutefois qu'Hauterive n'ait pas applaudi à un passage de *l'Essai* de Gentz. Alors on répandoit en France, on accabloit de reproches, d'invectives, une opinion présumée britannique, *qu'un peuple s'enrichissoit par les emprunts*, qu'une dette publique bien organisée *augmentoît* la richesse d'une nation, en *doublant*, au moyen des obligations créées par l'État, le capital que ces obligations représentent: car ce capital, disoit-on, a passé des mains de ceux qui le possédoient dans celles du gouvernement, et cependant il se retrouve encore dans les mains des premiers possesseurs, propre à être employé à toutes les entreprises utiles, et de cette manière il se fait que les emprunts ont créé effectivement, à

côté de l'ancien capital, un capital nouveau, et qui n'existoit pas auparavant. Il y avoit à répondre sans doute par la plaisanterie suivante : « Un État n'a donc rien de mieux à » faire que d'augmenter ses emprunts de pro- » pos délibéré, puisque ce sera le moyen le » plus simple de doubler son capital. »

M. de Gentz répond sérieusement et avec une grande sagesse. Il prouve que l'Angleterre n'a jamais professé une telle doctrine, et il ajoute : « Le capital qui a passé des mains » des créanciers de l'État dans celles du » gouvernement, d'où il sort pour payer les » frais d'une guerre, est irrévocablement » perdu, quoique les écus qui l'ont successive- » ment représenté restent dans la circulation. » Il ne peut donc plus être question de ce capi- » tal tout-à-fait disparu. Employé même à des » travaux productifs, à la culture ou à l'amé- » lioration du sol, à établir des fabriques, à » étendre le commerce, un capital provenu » d'emprunts ne pourroit jamais être consi- » déré comme *doublé*, ou du moins ne le se- » roit que sous un point de vue commun à » tous les capitaux productifs qui se reprodui- » sent peu à peu par les intérêts qu'ils ren- » dent. »

Je ne hasarderai personnellement ici qu'un

mot en réponse à M. de Gentz : « Mais si ce » capital reçu , qui du reste a grevé l'Etat de » la nécessité de payer des intérêts , rapporte » plus de trois fois , quatre fois ces intérêts , » par la rentrée des impôts que paient inopinément les *travaux productifs*, l'amélioration » du sol, l'établissement des fabriques , l'extension du commerce, il reste donc pour l'État quelques avantages de la demande d'un » emprunt. » Toute la partie de l'ouvrage de Gentz qui concerne la question des remboursements de rentes mériterait d'être reproduite aujourd'hui. Je citerai à l'appui de la réflexion incidente que j'ai hasardée plus haut, je citerai la réponse de Gentz à ceux qui prétendent que les *emprunts publics sont un véritable séquestre mis sur les revenus des générations futures. Ils chargent une postérité innocente des fautes et des extravagances de leurs pères.* « Mais , s'écrie alors » Gentz, la société civile ne sauroit être considérée comme une suite de générations distinctes, isolées, sans liaison entre elles : elle » est un *grand tout, un tout impérissable qui,* » rapprochant les siècles les plus éloignés, » les unit et les enchaîne les uns aux autres. » Elle est le résultat d'un contrat calculé sur » l'éternité, conclu pour l'éternité. »

J'aurois mieux aimé que Gentz eût dit « cal-
culé pour la durée possible et éventuelle des
sociétés : » car la société nouvelle qu'amènent des conquérans croit ne rien devoir à la société conquise. Les Romains ont assez mal payé les dettes des Gaulois : les Goths ont long-temps usurpé ce qui appartenait aux Romains. Revenons cependant aux raisonnemens brillans de M. de Gentz.

« Les différentes générations qui composent
une société civile sont, dans toute la force
du terme, solidaires entre elles : leurs avan-
tages et leurs revers, leur sagesse et leurs
fautes, jouissances, souffrances, responsa-
bilité (ah ! que ce dernier mot est juste),
tout doit leur être commun. Si la génération
à venir veut avoir sa part du grand trésor
d'ordre et de sûreté publique, d'éducation
et de culture, d'arts et de sciences, de riches-
ses, de civilisation, d'établissmens utiles
et agréables, de ce trésor qu'ont amassé les
siècles écoulés ; si elle veut jouir du fruit de
leurs pénibles travaux, si elle veut partici-
per à leur gloire, ne doit-elle pas aussi contri-
buer aux frais qu'ont exigés l'accumulation
et la conservation de ces biens inapprécia-
bles ? Les guerres justes et nécessaires qu'ont
produites les charges dont cette génération.

» hérite, ne furent-elles donc entreprises que
» pour l'intérêt d'une partie passagère de
» l'immortelle famille, de cette partie qui en
» supporte le fardeau? Et à supposer même
» des guerres causées par l'erreur ou la pas-
» sion, le gouvernement qui les entreprend
» en a-t-il moins versé ses bienfaits sur la pos-
» térité comme sur les contemporains? Et si
» ces bienfaits compensent ces fautes, n'est-il
» pas juste que ceux qui partagent le fruit des
» uns, partagent aussi le poids des autres? »

Ce raisonnement magnanime, nous le ver-
rons, fut celui que fit Louis XVIII, après la
première restauration, et après les cent jours,
dont les dettes furent payées sur la présenta-
tion de lois conçues par le roi lui-même.

Reconnoissons ici qu'Hauterive ne s'atta-
quoit pas à un adversaire qu'il fût permis de
mépriser. Je louerai aussi le silence que garda
Hauterive, lorsque l'on publia à Paris l'*Essai*
de Gentz. Il auroit été aisé au publiciste fran-
çais de montrer quelque étonnement de ce
qu'après avoir supprimé plusieurs passages
injurieux pour la France, on avoit conservé
dans la péroraison du publiciste autrichien,
ces vers énergiques, extraits d'un poème com-
posé par lord Mornington, alors gouverneur-
général du Bengale, vers qui désignoient

directement la personne de Napoléon. Voici le passage : « Si jamais il étoit exaucé le vœu » téméraire de tant d'ennemis insensés de l'Etat de la Grande-Bretagne , si ce boulevard » devoit jamais s'écrouler , s'il venoit à s'accomplir ,

Ut versis victoria fatis

Annuerit scelus extremum, terræque subactâ

Impius Oceani imperium sædaverit hostis ,

« ce coup funeste ébranleroit l'Europe entière dans ses fondemens. »

Ici *l'impus hostis* est le premier consul : il n'y eut pas apparemment de flatteurs sachant le latin, qui lurent le livre, et Hauterive qui le lut et le relut plusieurs fois, se contenta de ce qu'il avoit dit quelques mois auparavant.

Quoi qu'il en soit, Napoléon fut si satisfait de la publication de *l'État de la France à la fin de l'an VIII*, qu'il fit remettre, de sa propre cassette, une gratification de 25,000 francs à l'auteur.

Hauterive continua de diriger, sous les ordres de M. de Talleyrand, toutes les affaires qui dépendoient du département de la première division ; il eut le bonheur de voir partir pour Washington, en qualité de chargé d'affaires

faïres et de consul-général, ce jeune Pichon, dont il avoit dit : *Ses heureuses dispositions le mèneront au bien et au grand. Dieu, qui récompense les appréciations raisonnables et les jugemens sains, parce qu'il les a inspirés, avoit, comme on le sait, suscité dans M. Pichon l'homme principal qui devoit assurer, sans danger, le retour d'Hauterive dans sa patrie.*





Chapitre Cinquième.

CONCORDAT AVEC PIE VII. TRAITÉ D'AMIENS. CONVERSATIONS
D'HAUTERIVE AVEC LE PREMIER CONSUL. LES GÉNÉRAUX
NE SONT BONS QU'À UNE CHOSE. LE PORTEFEUILLE OUBLIÉ.
ASSASSINAT DU DUC D'ENGHIEN. DOULEUR D'HAUTERIVE
EN APPRENANT CE CRIME. PROPHÉTIE DE M. BRESSON.

LES talens d'Hauterive étoient connus , il rédigea les pièces de la difficile négociation avec la Grande-Bretagne depuis le 26 décembre 1799 ; il prit part surtout à la négociation du concordat avec Pie VII ; il fut le conseil de la France dans le traité d'Amiens , signé le 27 mars 1802. On connoit un document, en forme d'*ultimatum*, que le premier consul lui fit recommencer onze fois. Hauterive donna la forme et la vie à une partie des autres traités qui furent conclus avec l'Europe. Il publia des pièces explicatives faites pour accompa-

gner celles dont le gouvernement britannique avoit donné connoissance au parlement. Son crédit aux relations extérieures devint tel, que M. Caillard, directeur des archives, étant obligé d'aller prendre les eaux pour sa santé, Hauterive fut appelé à le suppléer, tout en gardant le titre de chef de la division politique qui lui étoit déjà confiée.

Pendant plusieurs absences de M. de Talleyrand, Hauterive avoit été chargé du portefeuille. Il raconte lui-même qu'il travailloit avec Napoléon, et il donne des détails curieux sur des circonstances qui avoient suivi ces rapports entre Napoléon et lui jusqu'en 1804. Un jour, pendant que M. de Talleyrand étoit aux eaux de Bourbon, Napoléon désire envoyer des instructions à un de ses ambassadeurs, et il mande aux Tuileries un des principaux employés du ministère. Hauterive se présente à l'ordinaire, confère avec le chef du gouvernement, reçoit ses ordres, les résume, et répond à quelques questions. Le lendemain il lit dans le *Moniteur* sa nomination de conseiller d'Etat.

Hauterive commença, vers cette époque, à s'occuper de la publication de l'Iconographie qui devoit contenir les portraits des principaux philosophes et des généraux de l'ancienne

Grèce, et successivement des grands hommes de la république romaine. On s'étoit adressé à notre légation, à Rome, pour réunir les portraits authentiques de ces divers personnages. A ce sujet, Hauterive voyoit encore souvent le premier consul.

Nous citerons plusieurs particularités de quelques conférences du chef de division avec Napoléon. Celui-ci demanda un jour ce que c'étoit que la diplomatie. Le publiciste répondit : « La diplomatie étant à la fois une science et » un art, il faut l'apprendre. La pratique l'en- » seigne, mais par les bévues, par les fautes » plus souvent que par les succès. Or, les bé- » vues et les fautes ont des suites que les ser- » vices ne sauroient compenser : il importe » donc de signaler à tous ceux qui ambition- » nent de servir dans cette carrière, les de- » voirs, les dangers, les difficultés, et de faire » connoître aux récipiendaires, quelle que » soit leur qualité précédente, la nécessité » de chercher à démêler d'avance les moyens » de s'acquitter de sa tâche, et de sortir avec » avantage de toutes les positions périlleuses » où ils peuvent se trouver accidentellement » engagés. »

Hauterive s'étudioit pendant tout ce période remarquable de son service, à ne s'ex-

poser ni à la faveur, ni à la défaveur, ni aux hauteurs, ni aux familiarités du personnage auquel il avoit affaire; le sage directeur de division désiroit sortir de là avec toute la franchise de son esprit et de son caractère, et veilloit surtout à ce qu'il n'en coutât rien à son repos. Hauterive observoit cependant, après avoir étudié les moyens par lesquels on pouvoit parvenir à la confiance du dominateur, que, bien que déjà gâté par l'orgueil, il n'eût pas fallu de grands frais de flatterie pour disposer à une bienveillance particulière un homme qui savoit si habilement attirer à lui et enchaîner à son char; Hauterive échappa heureusement à ce piège de la fortune. Dans les intervalles de la conférence, ils avoient souvent des entretiens sur divers sujets de littérature, de philosophie, de politique intérieure. Hauterive le trouvoit toujours sans recherche et sans défense sur la manifestation de ce qu'il pensoit, de ce qu'il croyoit à l'égard de divers objets de la conversation: les improvisations de Napoléon abondoient en traits piquans, tenant toujours plus ou moins du paradoxe; quelquefois il lui échappoit des mots d'une naïveté fort singulière. En consultant sur les usages du ministère des relations extérieures, auxquels il revenoit sou-

vent, il comparoit ce qu'on lui disoit avec ce qui se faisoit au ministère de la guerre, et en parlant de ce département, il disoit : « *chez nous* ; » comme s'il étoit encore le camarade du lieutenant avec qui il avoit servi. Peu après, si les grandes affaires venoient à être mises en discussion, cette petite individualité de réminiscence se trouvoit remplacée par un *moi* de prince, d'une hauteur et d'une étendue démesurée. Le blâme, l'impatience, l'humeur et le mécontentement se peignoient sur son visage plus fréquemment qu'aucune autre impression. La lecture qu'il faisoit des correspondances lui en fournissoit l'occasion; dans ce temps-là il y en avoit peu qui ajoutassent à l'intérêt des informations, par les agrémens d'une rédaction soignée. Un jour, en lisant une lettre du général Gouvion-Saint-Cyr, qui étoit alors ambassadeur, un mouvement de dédain précéda un éclat d'un rire moqueur accompagné de cette exclamation : « *Ah! les généraux, ils ne sont bons qu'à une chose!* » Napoléon dictoit et Hauterive écrivoit si rapidement, qu'en rédigeant chez lui, celui-ci devoit plus se servir de sa mémoire que de ses yeux pour se conformer aux dictées; il falloit d'ailleurs corriger les négligences et mettre partout des liaisons. Le style du

Lion, naturellement énergique, élevé autant que précis, manquoit de correction, quelquefois de clarté; sans transition, un sujet succédoit à un autre sujet, quelque'étrangers que les deux sujets fussent l'un à l'autre. Cependant il y avoit lieu de s'étonner d'une telle abondance d'idées, et habituellement d'une manière aussi heureuse de s'exprimer. Un jour qu'Hauterive lui présentoit une de ces dictées mises au net, il la lut d'un trait, et la rendit sans observations. Le lendemain il refusa d'en lire une autre, en ajoutant : « *C'est votre affaire.* » Laissons Hauterive raconter un fait remarquable : « J'étois sorti de son cabinet, » et je m'étois arrêté dans la pièce antérieure » où je restai quelque temps seul auprès du » feu. En me levant, je m'aperçus que je m'étois trompé de portefeuille. Que renfermoit » celui que j'avois pris? Je fus saisi de frayeur. » Il falloit cependant rentrer : tarder davantage, c'étoit donner plus de gravité au soupçon. Je rentre, prenant l'air gauche et communi d'un écolier qui a commis une faute : « *J'ai fait*, dis-je en entrant, *une méprise.* » Il leva les yeux sur moi sans montrer aucune impression, me laissa déposer son portefeuille, prendre le mien et partir. Je n'étois pas entièrement rassuré. Le lende-

» main je le trouvai le même que la veille.
» Ce quiproquo eût pu être une affaire fort
» grave : il n'eut pas la plus légère suite. »

Voici une autre particularité, appartenant à l'époque du traité d'Amiens. Hauterive reçoit l'ordre d'aller travailler avec le consul Bonaparte, le soir du premier anniversaire du 3 nivôse, à onze heures. Il se rend au château, et il n'étoit pas encore introduit à une heure après minuit. Les aides-de-camp de garde, auprès desquels il attendoit, venoient de s'endormir. Un valet de chambre prenant pitié du diplomate, éveilla le colonel Lauriston. Celui-ci eut la complaisance d'entrer dans la chambre du premier consul et de demander des ordres. Il revint en annonçant qu'il y avoit eu malentendu, et que le consul étoit au lit; que d'ailleurs il falloit revenir à onze heures. Nouvelle perplexité : Est-ce à onze heures du matin le lendemain, ou encore une fois à onze heures du soir ? Le colonel rentre dans la chambre, et reparoit en disant que le *ministre par interim* doit être introduit sur-le-champ. Il trouve le consul assis sur son lit, vêtu seulement d'un gilet de flanelle et coiffé d'un mouchoir de soie. Napoléon fut extrêmement gracieux, et après un obligeant préambule, il fit asseoir le chef de division, prit ses papiers,

les lut, adressa des questions, discuta les réponses, dicta les matériaux de plusieurs dépêches, et le congédia en l'ajournant au lendemain à onze heures du soir. « Je m'en allai sans » crainte pour les rapports immédiats qu'on » pouvoit avoir alors avec cet homme extra- » ordinaire; je contractai, à cette entrevue, » une habitude de sécurité qui a fait qu'ayant » toujours eu une peur extrême de son gou- » vernement, je n'ai jamais eu peur de lui. *Sa » présence ne m'a pas une seule fois imposé » pendant toute la durée de ce règne prod- » gieux.* »

Ces aveux d'Hauterive sont remarquables. Ainsi il avoit peur du gouvernement, et il n'avoit pas peur du maître. Cependant, lors de la mort du duc d'Enghien, ce ne fut pas seulement le gouvernement qui excita la peur du publiciste si éminemment pénétré des privilèges du droit public universel, et qui savoit si bien reconnoître les bornes qu'une autorité quelconque doit respecter dans ses relations de voisinage avec un autre souverain. Je parlerai ici d'après des faits qui sont depuis longtemps à ma connoissance particulière. Le matin même après l'assassinat, je rencontrai dans le jardin des Tuileries, Bresson, le chef du bureau des fonds au ministère, ancien conven-

tionnel , celui-là même qui manifesta , en faveur de Louis XVI, un vote détaillé si noble et si dangereux à une telle époque. Bresson m'appela vivement et me dit : « Vous savez ! » Je lui répondis : « Je sais la mort sans détails, » par M. de Chateaubriand , qui donne sa dé- » mission. Et vous , que faites-vous ici ? » — « Je suis hors de moi ; je connois un colonel » qui a été nommé juge ; je viens de chez lui ; » mais , pour des raisons de jeune homme , il » n'est pas rentré à son domicile depuis hier : » ainsi il n'a pas siégé. Tout a été fait avec » une célérité atroce. » — « Et chez vous , rue » du Bac , que fait-on ? » — « Vous connois- » sez cette chambre du secrétariat où l'on at- » tend , près du cabinet du ministre ? » Oui. » — « J'y ai couru de bonne heure : Haute- » rive est arrivé , et avec une forte douleur em- » preinte sur la figure , il m'a demandé ce que » je savois. M. de Talleyrand , entendant Hau- » terive , a dit d'entrer. Celui-ci , avec sa grosse » voix , s'est écrié en accompagnant ses pa- » roles de gestes de dégoût et de colère : « On ne » peut pas continuer de le servir. » Et le mi- » nistre lui a répondu gravement : « *Eh bien ,* » *quoi , ce sont les affaires.* » Nous sommes » sortis sur-le-champ. Je pense au crime , dans » lequel n'a pas trempé mon jeune homme ,

» et je me promène pour ne pas tomber en dé-
» faillance. » Les derniers mots de Bresson en
me quittant, ces derniers mots dont je me sou-
viens d'un manière bien précise, et qui étoient
prononcés en 1804, furent ceux-ci : « Tenez,
» monsieur, cet événement fait penser aux
» Bourbons, et un jour il servira leur cause. »

Talleyrand n'oublia aucun soin pour per-
suader à Hauterive que ses services étoient
nécessaires. En aucune circonstance, il ne lui
parla du duc d'Enghien. Mais l'impression
d'un tel attentat sur l'esprit du publiciste ne
s'effaça jamais. Il arrivera que Napoléon devra
lire en présence d'Hauterive un écrit composé
par cet homme d'État, un écrit où les viola-
tions du territoire voisin en temps de paix
seront hautement flétries.

La Providence d'ailleurs alloit susciter des
événemens inouis. Ils devoient détourner mo-
mentanément l'attention de la France, et por-
ter cette attention sur des faits qui, sans ex-
cuser les crimes et sans effacer la trace du sang
d'un illustre prince, pouvoient suspendre le
déchainement des accusations, répandre rapi-
dement une admiration frénétique, et finir
par exciter au plus haut degré l'orgueil de la
nation.



Chapitre Sixième.

NAPOLÉON DÉCLARÉ EMPEREUR. IL MENACE L'ANGLETERRE;
PUIS SE TOURNE VERS L'ORIENT, ET MARCHE SUR L'AU-
TRICHE. CORRESPONDANCE DE TALLEYRAND AVEC HAU-
TERIVE.



Nous entrons dans une suite de faits de l'intérêt le plus élevé.

Le premier consul s'étoit déclaré empereur ; il s'étoit fait sacrer par le pape Pie VII , puis il s'étoit couronné lui-même ; il se proclamoit roi d'Italie : il menaçoit l'Angleterre qui jouoit l'effroi. Tout à coup il se retourne vers l'Orient et il part de Paris pour repousser les Autrichiens qui avoient attaqué ses troupes.

Hauterive avoit reçu le portefeuille en l'absence de M. Talleyrand , qui devoit suivre à quelque distance le quartier-général , et s'en

rapprocher à mesure que sa présence devient nécessaire. Talleyrand entretient avec Hauterive une correspondance très - suivie. Elle consiste en lettres dictées par le ministre à un secrétaire, et signées *Charles-Maurice Talleyrand*, en post-scriptum de la main du ministre, et le plus souvent en communications autographes et secrètes que le chef de la diplomatie s'étoit réservées. Il n'y a pas d'hommes politiques qui aient aussi peu écrit de leur main que Talleyrand. Hauterive, à cette occasion surtout, et dans plusieurs autres occurrences, reçut plus de deux cents lettres de cette écriture si rare. Il paroît qu'avant le départ, Hauterive avoit recommandé au ministre M. de la Besnardière, qui faisoit alors ses premières armes diplomatiques au dehors. Talleyrand se croit obligé de donner souvent des nouvelles de ce compagnon, d'une santé incertaine, et qui étoit exposé à de nombreuses fatigues.

Ici nous n'avons analysé que les lettres autographes absolument inédites.

Le 3 octobre 1805, le ministre est à Strasbourg. Il déclare qu'il faut ménager les fonds du département, parce qu'on va être dans la nécessité d'envoyer beaucoup de courriers. L'empereur est déjà de sa personne à Stutt-

gard. « La Besnardière se porte à merveille :
» *il étoit fait pour la guerre.* » De temps en
temps on trouvera des détails d'intimité, mais
où il est aisé de reconnoître l'esprit gai et pi-
quant de Talleyrand. « Comment se fait-il que
» depuis que je suis à Strasbourg , je n'aie
» pas de nouvelles de Charlotte (aujourd'hui la
» baronne Alexandre de Talleyrand), quoi-
» que je lui aie donné un maître à écrire ? »

On n'ignore pas que Talleyrand étoit mo-
queur, quelquefois trop. « Je suis sûr (quar-
» tier général de Strasbourg , 5 octobre) que
» vous n'avez aucune idée de ce qu'on appelle
» un quartier-général : c'est un lieu où on ne
» rencontre personne dans les rues pendant le
» jour, où l'on est couché à neuf heures, où il
» n'y a d'autres uniformes que ceux des pom-
» piers, et où se trouvent quatre dames du pa-
» lais, une impératrice, trois employés au dé-
» partement des relations extérieures, Maret
» et moi. La Besnardière figure à merveille
» dans un quartier-général comme le nôtre. »
L'empereur marchoit avec intrépidité ; son
ministre ne juge pas à propos de plaisanter,
et tant qu'il le pourra, il n'écrira que des ré-
flexions graves. « Voici (11 octobre) ce que je
» voudrois faire des succès de l'empereur ; je
» les suppose grands.

» Je voudrais que l'empereur, le lendemain
» d'une grande victoire qui ne me paroît plus
» douteuse, dit au prince Charles : » *Vous voilà*
» *aux abois, je ne veux pas abuser de mes vic-*
» *toires. J'ai voulu la paix, et ce qui le prouve,*
» *c'est que je la veux encore aujourd'hui. Les*
» *conditions d'un arrangement ne peuvent*
» *plus être les mêmes que celles que je vous*
» *aurois proposées il y a deux mois. Venise*
» *sera indépendant (sic) et ne sera réuni*
» *ni à l'Italie, ni à l'Autriche. J'abandonne*
» *la couronne d'Italie, comme je l'ai pro-*
» *mis. La Souabe, qui est un éternel sujet*
» *de discordes entre l'électeur de Bavière et*
» *vous, sera réunie à la Bavière, ou à tel autre*
» *prince. Je vous aiderai pour vous emparer*
» *(sic) de la Valachie et de la Moldavie. A ces*
» *conditions, je ferai avec vous un traité offen-*
» *sif et défensif, et toute idée d'alliance avec la*
» *Prusse ira au diable. Voulez-vous cela dans*
» *vingt-quatre heures ? j'y consens ; sinon,*
» *craignez les chances qui appartiennent*
» *presque de droit à une armée victorieuse.*
» — Voilà mon rêve de ce soir. Mille ami-
» tiés. »

Hauterive étoit sérieux et réfléchi dans ses paroles : jamais il ne lui échappoit aucune expression équivoque contre la religion ; mais il

ne pouvoit pas empêcher les confidences de son chef. Ce dernier s'exprime ainsi , à propos de la capitulation d'Ulm : « Nous avons » tiré le canon à Strasbourg, tout comme vous ; » et l'Évêque *mitonne un Te Deum.* »

Les affaires acquéroient de plus en plus de l'importance. Talleyrand est à Munich ; il a traversé Ulm où l'on ne parle déjà plus de la capitulation , et il suit sur la carte les traces du passage de l'empereur. De tels événemens ne permettent plus de plaisanteries déplacées , surtout avec un tel collaborateur. Talleyrand a envoyé ses projets au vainqueur, et il prie Hauterive de les rédiger dans les formes convenables. « Nous travaillons tous les jours (Munich, 27 octobre) à des plans de pacification. » En voici un nouveau que je vous laisse à faire ; envoyez-m'en le tracé. Plus d'empereur d'Allemagne ! Trois empereurs en Allemagne : France , Autriche et Prusse. Plus de Ratisbonne ! le système fédératif de la France est composé de la Bavière , qui comprend la Bavière, telle qu'elle est, Eichstadt de plus, ainsi que tout l'évêché de Passaw, tout le Tyrol , c'est-à-dire le Tyrol allemand. Tout le Tyrol italien seroit réuni au royaume d'Italie, ainsi que Venise et toute la côte Adriatique. Les réunions sont décidées *contre mon avis.*

» L'Ortenaw et le Brisgaw, ainsi que les villes
» de Constance et de Lindau, seroient donnés
» à l'électeur de Bade; l'Autriche antérieure, à
» l'électeur de Wurtemberg, ainsi que le Vo-
» ralberg. Tout cela donné, les biens doma-
» niaux, ou de l'ordre de Malte, ou de l'ordre
» teutonique, ou grande dotation ecclésias-
» tique dans l'État de Venise, dans l'Autriche
» antérieure, dans le Brisgaw ou l'Ortenaw,
» seroient, par portions, érigés en principau-
» tés, et chacune de ces principautés seroit
» donnée par l'empereur à un maréchal de
» l'Empire, ou à quelque homme qu'il vou-
» droit récompenser et qui s'appelleroit
» Prince, ce qui ne les empêcheroit pas de
» rester au service de France. Ce fief relevant
» de la couronne de France, passeroit de
» mâle en mâle dans les familles. L'ainé en
» jouiroit.

» Pour donner à tout cela quelque forme,
» il faudroit d'abord connoître tout ce que l'on
» pourroit appeler domaines nationaux dans
» tous les pays que j'ai nommés plus haut,
» ensuite en faire des lots à peu près égaux,
» si cela est possible, mais en se soumettant
» pour cela aux localités. Les biens de moi-
» nes, les biens de la noblesse immédiate (on
» veut la comprendre), les biens de l'ordre

» teutonique , tous ceux de l'ordre de Malte
» situés dans ces pays , doivent être la récom-
» pense des vainqueurs.

» Un traité d'alliance avec l'Autriche , en
» lui donnant la Valachie et la Moldavie , ainsi
» que la Bessarabie et la Bulgarie , a été re-
» jeté malgré dix mille bonnes raisons. On
» préfère un traité avec la Russie , après avoir
» affaibli l'Autriche : *ce n'est pas là mon opi-*
» *nion* , mais la mienne à cet égard est rejetée.

» Voyez ce que vous pouvez faire sur le
» plan indiqué. Il n'y a point , ou presque
» point de discours à faire pour le dévelop-
» pement. Deux pages qui annoncent le plan !
» des chiffres pour estimer les lots ! un titre
» bien choisi pour chacun , une *chaîne féo-*
» *dale* bien établie avec l'empire français ! —
» une table , des revenus ! — c'est en tout no-
» tre noblesse immédiate : — les titres de prin-
» ces , de chevaliers , n'effraient personne. On
» ne veut ni marquisats , ni comtés. Je n'ai pas
» le temps de relire , parce que le courrier part.
» *Les trois quarts de ceci est dicté* par l'em-
» pereur. Cette lettre est pour vous seul ; on
» feroit tout cela après une première victoire
» sur les Russes , et on dateroit de Munich. Cela
» seroit fait avant de retourner à Paris.

» J'ai oublié de dire que les biens doma-

» niaux, nationaux, je ne sais comment on
 » les appelle, du Tyrol, doivent être compris
 » dans le nombre de nos principautés. Adieu,
 » mon cher Hauterive, mille amitiés. »

Il est aisé de voir que l'enfantement politique de Talleyrand trouvoit des contradictions. Cet *on* qui s'oppose *malgré dix mille bonnes raisons* est aisé à reconnoître; c'est le premier acteur dans ce grand drame, c'est le *Lion* en personne, qui fait les parts. Il y a à recueillir une anecdote précieuse sur ces *marquis* et ces *comtes* dont *on* ne veut pas. Talleyrand avoit fait quelques représentations dans plusieurs circonstances. *On* lui avoit répondu : « Que me voulez-vous avec vos *marquis*? Un *marquis* est un commandant des *marches*, c'est-à-dire des frontières. Un *marquis* ne va pas à la guerre. » — « Oui, avoit répliqué Talleyrand, mais *on* se rabat sur un *marquis*, si *on* est reconduit à ses frontières, et l'on doit être aise de trouver qu'il les a bien gardées. Quant à un *comte*, c'est un compagnon en latin; mais aujourd'hui ce compagnon attend près de la salle du Trône. » Il paroît que plus tard Talleyrand, qui avoit aussi ses obstinations, quoi qu'on en dise, obtint grâce pour les *comtes*; mais ce fut, assure-t-on, par la raison qu'on prétendit s'amuser à faire des-

ceindre d'anciens marquis, de la couronne de fleurons et de perles mêlés alternativement, à la couronne rehaussée seulement de perles. Du reste, ces idées avoient été puisées par Napoléon dans les vieux livres d'histoire, et des Allemands, auteurs de mémoires sur le corps Germanique qui ne reconnoissoit que les marquis de Brandebourg, et des Margraves, n'étoient pas accoutumés à prodiguer ce titre, en style de fiefs.

Le 29 octobre, Talleyrand n'avoit à communiquer aucune nouvelle. Alors il s'entretient avec son ami.

« Quand on n'est pas accoutumé aux poë-
» les, on n'ose pas avoir chaud chez soi. Fai-
» tes que vos lettres soient longues, de votre
» écriture, et bavardes. Quand je suis der-
» rière, je ne voudrois pas que mes lettres
» fussent devant et revinssent. Envoyez-moi
» *l'Essai analytique sur les lois naturelles de*
» *l'ordre social*, de Bonald (1).

» Je voudrois bien que vous ne vous en

(1) Ce passage de la lettre écrite le 29 octobre par M. de Talleyrand, m'a donné l'idée de relire cet excellent ouvrage de M. de Bonald, dans l'édition de 1836, publiée par MM. A. Le Clere et C^{ie}. On y rencontre ce passage :

« Certes, elles avoient de nobles sentimens de la

» tinsiez pas à cette grande lettre de service
 » que vous m'écrivez. C'est-là le devoir, mais
 » ce n'est pas là l'amitié. »

Six jours après, tout Paris alloit féliciter l'empereur. « La députation du sénat ne s'est » arrêtée à Munich que douze heures. Elle est » partie cette nuit pour le quartier général. » Les tribuns sont ici depuis hier. Les mu- » nicipaux de Paris sont à Strasbourg. Voilà » la chaîne établie. L'empereur en tient, en » Autriche, l'autre extrémité : du centre de » l'Europe, comme du centre de la France, » il dirige tous les mouvemens de l'Empire et » il en attire à lui les vœux et toutes les vo- » lontés. Le sénat est parti, le tribunal est » arrivé. *Il traîne un peu.* »

» dignité de l'homme, ces nations qui vouloient et
 » croyoient n'obéir qu'à Dieu; et ils en ont une idée
 » bien abjecte, ces hommes qui veulent absolument
 » n'obéir qu'à l'homme, et qui s'appellent *libres*
 » quand ils reçoivent des lois de leur égal, et *égaux*
 » quand ils lui en imposent; comme si l'homme et
 » tous les hommes ensemble avoient sur l'homme un
 » pouvoir dont la raison fût en eux-mêmes, et non
 » dans la divinité, souveraine de tous les hommes, et
 » que l'homme eût une raison d'obéir à un pouvoir
 » qu'il ne regarde, ni comme l'organe, ni comme le
 » ministre, pas même l'instrument du *Souverain uni-*
 » *versel.* » Page 114.

Le 12 novembre, Talleyrand avoit reçu la longue lettre du cardinal Consalvi, dont j'ai donné un extrait dans l'Histoire de Pie VII, tome 2 (page 102, première édition, et 95, deuxième édition). Il adresse cette lettre à Hauterive, et il lui dit : « Faites mettre dans » vos cartons les plus secrets *la lettre de* » *Rome.* »

Le 12 novembre, la défaite de Trafalgar vient effrayer Talleyrand à Munich. « Quelle » horrible nouvelle que celle de Cadix! puis- » se-t-elle ne mettre d'entraves à aucune » des opérations politiques qu'il me paroît » convenable de faire maintenant! Nous » avons fait assez de grandes choses, de mi- » raculeuses choses, il faut finir par s'ar- » ranger.

» Le sénat a déjà rempli sa mission; il est » en retour. Le tribunal marche toujours. En » qualité de tribuns ou d'étourdis, ils se sont » embarqués sans argent, et à une poste où » ils se sont consultés pour savoir ce qu'ils » avoient pour continuer leur route, ils se » sont trouvés à eux treize, avoir trois louis. » Ce sont-là de vrais tribuns. Les maires sont » ici. »

Plus tard, le ministre nous fait connoître ses opinions sur la liberté de la presse. « Vous

» pensez avec raison que les journaux doi-
» vent se dispenser de chercher dans les
» événemens actuels la cause d'une nouvelle
» organisation, ou désorganisation de l'Eu-
» rope.

» Quelqu'inofficiels que soient leurs plans,
» on est trop souvent disposé à les attribuer à
» une autorité supérieure à la leur, pour que
» l'opinion publique n'en soit pas quelquefois
» ébranlée et même inquiète. L'avenir doit
» rester, autant qu'il est possible, dans les
» vues du gouvernement, et vous pourrez
» faire des démarches auprès du ministre
» de la police générale, pour que les jour-
» naux soient circonscrits *dans les bornes*
» *de leur mission, qui, en politique étran-*
» *gère, n'est guère autre chose que d'an-*
» *noncer les faits.* Les événemens sont assez
» importans et se passent avec assez de ra-
» pidité, pour que les journaux ne soient pas
» réduits, par disette, à les *surcharger de*
» *leurs observations.* »

Tous les gouvernemens, excepté le gouver-
nement anglais, se ressemblent, sur la ques-
tion de la liberté de la presse. « Faites ob-
» server au ministre de la police générale,
» que dans des circonstances semblables, il ne
» falloit pas donner le *publiciste* au roi des

» niais.... La Besnardière est devenu l'éclair-
» reur de notre marche.... Manquer de pain,
» de chevaux, et trouver des morts sur la
» route, n'entre pas dans nos éducations de
» cabinet. »

L'armée française a pris Vienne et passé le Danube. Talleyrand est à Saint-Polten, d'où il écrit le 16 novembre : « *Le plus grand ordre règne à Vienne, et toutes les affaires se suivent avec la même liberté.* » Le lendemain il entre dans la capitale de l'Autriche.

« L'empereur a poursuivi les Russes sur la route de Brünn. Il s'est arrêté en chemin par égard pour l'empereur d'Autriche, qui étoit encore dans cette ville. L'air de Vienne est très-sain, et je crois que je ne lui préfère pas celui de Paris.

» Duclos m'a apporté votre bonne lettre. Elle m'a fait passer plusieurs heures dans de doux sentimens, avec l'espèce de bonheur que votre amitié pour moi et mon amié pour vous m'ont souvent procuré.

» Je suis à Vienne depuis hier, apprenant dans ce moment encore des nouvelles des armes de l'empereur contre les Russes. Nous les battons, nous les tuons, nous les prenons, et cela n'empêche pas que ce ne soit une mau-

» vaise guerre, dont le soldat français se fati-
» gueroit bientôt, parce qu'il faut trop tuer :
» avec leurs baïonnettes, les Russes blessent,
» mais ils ne tuent pas. Nos soldats font une
» plus forte blessure, et tuent presque toujours
» avec les leurs. Je vous embrasse et vous
» aime. Présentez mes hommages à madame
» d'Hauterive. Elle sera bien aise d'avoir un
» souvenir d'un *mort* qui aime beaucoup son
» mari. » (Le bruit avoit couru que M. de
Talleyrand avoit été *tué* par les Russes).

Le 20 novembre le ministre ne connoît plus de réserve avec son ami.

« Je trouve que l'empereur va bien loin. Il
» est à près de quarante lieues de Vienne. Il
» me semble qu'il faudroit finir. M. d'Haugwitz
» arrive ici sous peu de jours. C'est un très-
» bon voyage. Avec du temps tout ira bien
» dans nos relations avec la Prusse, qui ne se
» fâche contre nous que parce qu'elle a peur
» d'un autre. Ce genre de fâcherie se termine
» par de gros mots : ce que j'ai toujours vu.
» Adieu.... M. d'Haugwitz n'arrive pas (27 no-
» vembre). Peut-être ce délai fait partie de sa
» mission : c'est une manière très-commode
» de s'expliquer, que de se réserver de pren-
» dre son texte dans les circonstances du mo-
» ment.... M. de Stadion et M. de Gentz ont

» des pouvoirs et vont se rendre à Vienne.
» J'ai des pouvoirs. Il est temps que les choses
» s'arrangent. Cette nouvelle ne doit pas ve-
» nir des *relations* ; vous l'apprenez plutôt
» que vous ne la dites. »





Chapitre Septième.

SUITE DE LA CORRESPONDANCE DE TALLEYRAND AVEC
HAUTERIVE.



LE ne rapporte pas la lettre officielle de Talleyrand à Hauterive, par laquelle le ministre apprend à ce dernier que l'empereur a gagné la bataille d'Austerlitz, parce que cette lettre est un extrait du trentième bulletin. Au bas de cette lettre Talleyrand a écrit de sa main :

« J'ai reçu à la fois deux lettres de vous que
» vous désignez par les numéros 7 et 8. Les
» idées m'en paroissent très-saines, très-adap-
» tées aux circonstances présentes. Je pense
» que si l'on veut faire un bel ouvrage, un
» ouvrage qui date, c'est dans la minute que
» vous tracez qu'il faut se tenir; tout ce que

» j'ai proposé et présenté est dans ce sens.
» Adieu. J'attends ici l'empereur dans qua-
» rante-huit heures. Mille amitiés. Envoyez
» tout de suite ma lettre à Marescalchi, à Jau-
» court et à madame de Talleyrand. »

Le ministre s'étoit trompé; c'étoit lui qui
devoit quitter Vienne et prendre le chemin
du quartier-général. Avant de partir, il écrit
que M. d'Haugwitz est arrivé, et qu'il est dis-
posé à prendre conseil de ce qui doit se pas-
ser du côté de Brünn. « Le fait est que je suis
» content de M. d'Haugwitz : il n'y a point eu
» de traité le 3 novembre (entre le roi de
» Prusse et Alexandre). Il y a eu un échange
» de déclarations. La déclaration de la Prusse
» porte qu'elle offrira ses bons offices, sa mé-
» diation pour rétablir et garantir la paix du
» continent. *Voilà tout*. Mille amitiés. Vous
» n'aurez que ces quatre mots, parce que je
» suis fatigué. »

De Brünn, Talleyrand va visiter le champ
de bataille d'Austerlitz, et il écrit à son ami :
» Austerlitz, 9 décembre (ici le calendrier ré-
» publicain a disparu). Quelle *date* pour un
» ministre des affaires étrangères de France,
» mon cher Hauterive ! Je viens de parcourir
» un champ de bataille sur lequel il y a quinze
» à seize mille morts : je ne parle pas de ce

» qui a péri dans les lacs. On n'a retiré les ca-
» davres d'aucun. Dans l'espace que j'ai par-
» couru, il y avoit bien deux mille chevaux
» écorchés. Les bulletins vous apprendront
» les détails de l'armistice. La négociation à
» été transportée à Nicholsbourg : c'est un
» mauvais village entre Brünn et Vienne.
» L'empereur d'Allemagne a choisi ce lieu,
» parce qu'il est à peu de distance d'une terre
» à lui personnellement, où il s'est retiré pen-
» dant le temps des négociations. Cette terre
» s'appelle Holitsh. Il y a un haras et un trou-
» peau Espagnol. Je ne crois pas que les nég-
» ciations s'arrêtent plus que le temps absolu-
» ment nécessaire pour la négociation. Ce
» dont on manquoit hier à Nicholsbourg, c'é-
» toit de pain : nous venons de prendre quel-
» ques précautions pour y avoir quelques sub-
» sistances. J'y retourne après-demain, et je
» crois que l'empereur ira après-demain à
» Vienne, ou plutôt au château qu'il occu-
» poit près de Vienne. Mille amitiés. M. de
» Haugwitz est resté à Vienne, où il attend
» l'empereur. » Puis viennent des détails pour
quelques dispositions domestiques dans la bi-
bliothèque de Talleyrand à Paris.

Le chef de la diplomatie fait entendre avec justesse qu'un ministre des affaires étrangères

date rarement ses lettres d'un champ de bataille, et il a l'air d'ignorer que cela étoit pourtant arrivé en 1745, neuf ans avant sa naissance. Voltaire complimentoit en ces termes M. le marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères de Louis XV, et qui avoit été témoin du combat. « Ah ! le bel emploi pour » votre historien ! Il y a trois cents ans que les » Français n'ont rien fait de si glorieux. Je » suis fou de joie. Bonsoir, monseigneur. »

Le marquis d'Argenson répond : « Mon- » sieur l'historien, vous avez dû apprendre » dès mercredi soir, la nouvelle dont vous me » félicitez tant..... Ce fut un beau spectacle » que de voir le roi et le Dauphin écrire sur » un tambour, entourés de vainqueurs et de » vaincus, morts, mourans et prisonniers.... » J'avois joint Sa Majesté près d'un lieu d'où » l'on voyoit le camp des ennemis : jamais je » n'ai vu d'homme si gai qu'étoit le maître. » Nous discutâmes justement ce point que » vous tranchez en quelques lignes, quels de » nos rois avoient gagné les dernières *ba-* » *tailles royales*. Je vous assure que le courage » ne faisoit point de tort au jugement, ni le » jugement à la mémoire. De là on alla cou- » cher sur la paille. Il n'y eut pas de nuit plus » gaie. Jamais tant de bons mots.... Pour le

» Dauphin, il disoit presque : *Quoi! n'est-ce*
» *que cela?* Un boulet de canon donna dans
» la boue, et crotta un homme près du roi.
» Nos maîtres rirent de bon cœur du bar-
» bouillé.... Le vrai, le sûr, le non flatteur,
» c'est que c'est le roi qui a gagné lui-même
» la bataille par sa volonté, par son intrépi-
» dité... Nos Français étoient humiliés devant
» cette *fermeté anglaise*, et leur feu roulant
» qui ressembloit à l'enfer : j'avoue qu'il ren-
» doit stupides les spectateurs les plus oisifs.
» Alors on désespéra de la république. Quel-
» ques-uns de nos généraux, qui ont plus de
» courage de cœur que d'esprit, donnèrent
» des conseils fort prudents. » M. d'Argenson
fait mention des Irlandais, excellens surtout
quand ils marchent contre des Anglais. « Vo-
» tre ami M. de Richelieu est un vrai Bayard.
» C'est lui qui a donné le conseil et qui l'a
» exécuté, de marcher à l'ennemi comme des
» chasseurs ou comme des fourrageurs, pèle-
» mèle, la main baissée, le bras raccourci.
» Maîtres, valets; officiers, cavalerie, infan-
» terie, tout ensemble. Cette vivacité française
» dont on parle tant, rien ne lui résiste. Ce
» fut l'affaire de dix minutes de gagner la ba-
» taille avec cette botte secrète.... Après cela,
» pour vous dire le mal comme le bien, j'ai

» remarqué une habitude trop tôt acquise , de
» voir tranquillement sur le champ de bataille
» des morts nus , des ennemis agonisans , des
» plaies fumantes.... J'observai bien nos jeu-
» nes gens; je les trouvai trop indifférens sur
» cet article. Je craignis pour la suite d'une
» longue vie, que le goût ne vint à augmenter
» pour cette inhumaine curée.

» Le triomphe est la plus belle chose du
» monde, les *vive le Roi!* les chapeaux en l'air
» au bout des baïonnettes, les complimens du
» maître à ses guerriers, la visite des retran-
» chemens, des villages et des redoutes si in-
» tactes , la joie , la gloire, la tendresse ; mais
» le plancher de tout cela est du sang humain.
» des lambeaux de chair humaine.

» A la fin du grand triomphe , le roi m'ho-
» nora d'une conversation sur la paix.

» J'ai dépêché des courriers. Le roi s'est
» fort amusé à la tranchée devant Tournay.
» On a beaucoup tiré sur lui. Il y est resté trois
» heures. Je travaillois dans mon cabinet, qui
» est ma tranchée ; car j'avouerai que je suis
» reculé de mon courant pour toutes ces dis-
» sipations. »

Voilà comme M. le marquis d'Argenson
rendoit compte de la bataille de Fontenoy.
Voltaire eut bien raison de lui dire qu'il lui

avoit écrit une lettre telle que madame de Sévigné l'eût faite , si elle eût assisté à une bataille. En effet , quelle grâce , quelle gaité , quelle leçon éternellement admirable d'humanité; jusqu'à *la république* qui est là si gracieuse , qui se trouve amenée d'une manière si spirituelle et si animée !

Certes , la victoire d'Austerlitz est le fruit des calculs et des méditations d'un immense génie; mais dans le trentième bulletin y a-t-il une seule expression de douleur que puisse recueillir une honorable philanthropie? Ces vingt mille hommes noyés dans un lac , étoient-ce vingt mille bêtes fauves? Et ce mot de *freluquets* , qu'on n'a pas eu honte d'employer ! Y a-t-il un éloge donné à la *fermeté russe*? Et la *fermeté russe* est devenue proverbiale parmi nos hommes de guerre , qui déclarent qu'un Russe ne fuit jamais de sa propre autorité. Après le bulletin du vainqueur , vient la lettre confidentielle du ministre , pensant à la reliure de ses livres. Placez , en regard , cette bataille gagnée si gaiment , et ces réflexions du politique qui assiste au combat avec ses manières d'excellente compagnie. Si les libéraux qui ont de l'esprit , et il y en a une foule parmi eux qui ont un esprit très-distingué , employoient la moitié de celui qui leur a été

départi, à porter un jugement sain et raisonnable sur ce que leur éducation auroit dû emprunter à ceux qui les ont précédés dans l'histoire de leur patrie, on ne verroit ni tant d'injustices, ni tant de mécomptes. Ici, c'est un de leurs coryphées les plus haut élevés, c'est un homme qui possédoit les perceptions fines et délicates du meilleur ton de nos sociétés, et qui avoit à puiser encore dans les émotions d'un siècle gigantesque et sublime ; c'est ce même éminent personnage qui est vaincu par un simple homme de qualité, moins grand seigneur sans doute, mais doué du bon goût conservé au sein des traditions de la cour, et prompt à exprimer, dans son noble langage, des préceptes dignes de la philosophie la plus vraie et la plus chrétienne. Avec cela, M. d'Argenson étoit en diplomatie un des maîtres du duc de Choiseul. L'abbé de Périgord vivoit dans l'intimité de ce duc. Où sont les traces des leçons qu'a pu donner le grand ministre ?

L'examen de ces faits que j'ai continué sans restriction, sans épargne d'espace, sans aucun soin pris pour faire place plus tôt à la suite des événemens qui vont se succéder, me paroissant devoir être achevé avec permission complète d'excentricité, je n'ai pas arrêté ma plume.

Les deux régimes sont en présence : le lecteur jugera.

Je vais rentrer dans le sujet en rapportant immédiatement la réponse d'Hauterive à la lettre de Talleyrand.

Ce sera une combinaison bien singulière, si c'est le modeste Oratorien, qui, après la sorte de familiarité qu'il a obtenue auprès du *souverain de Chanteloup*, a profité de ses leçons, a su emprunter quelque chose de son esprit piquant, et sans manquer aux règles de la subordination plus sévèrement appliquées dans les temps de révolution, ajouter une belle page historique aux détails de l'événement qui nous occupe.

Il écrit en date du 20 décembre : « Je re-
» çois votre lettre d'Austerlitz, il y a de quoi
» être confondu. Vous parlez de champ de
» bataille, de morts, de soldats noyés, de
» chevaux écorchés, comme feroit un *cosa-*
» *que Zaporogue*. » Hauterive n'oublie dans
l'énumération, que la sollicitude prise si
extraordinairement pour la bibliothèque.
Mais y a-t-il rien de plus juste et de plus à
propos, que cette dénomination de *cosaque*
Zaporogue? Cependant le subordonné ren-
tre bientôt dans les termes qu'il ne doit pas
quitter long-temps avec son chef. « Vous ge-

» lez de froid , vous n'aurez peut-être pas de
» pain demain ; mais entre la maison de cam-
» pagne de l'empereur François qui est habile
» à élever des mérinos , et le camp de l'empe-
» reur Napoléon qui ne fait pas grand cas de
» ces bergeries , vous allez faire une négocia-
» tion de quelques heures pour mettre fin à
» une guerre de quelques jours , la guerre la
» plus grande et la plus courte , la plus éton-
» nante et la plus simple , la plus méthodique
» et la plus rapide , la plus décisive et la moins
» meurtrière dont il soit fait mention dans
» l'histoire. » Madame de Sévigné qui avoit
inspiré M. d'Argenson , semble aussi avoir
apparu ici pour inspirer Hauterive , le grave
Hauterive. Glorieux effet des modèles laissés
à la postérité dans les écrits de cette femme
incomparable ! Hauterive continue : « Quels
» contrastes et quelle magie ! Que de sujets d'é-
» tonnement , d'étude et de conversation
» nous aurons pour cette fin d'hiver et pour
» la fin de notre vie , quelque longue qu'elle
» puisse être. (Ah ! la vie en a bien d'autres à
» entendre et à oublier !) Il me tarde de vous
» voir , et ensuite de n'avoir rien à faire pour
» penser à toutes les choses qui m'embarras-
» sent l'esprit , qui m'échauffent le cœur , qui
» m'étonnent et me ravissent , dont je vou-

» drois et ne puis me rendre raison, et qui me
» font mortellement regretter, au lieu d'avoir
» passé ma vie à lire et à faire de mauvaises
» paperasses, de n'avoir pas fait et étudié la
» guerre, la seule chose, science ou art,
» comme on voudra, qui aujourd'hui ait quel-
» que chose de positif, de profitable, d'ho-
» norable et de satisfaisant. Quand je dis cette
» fin d'hiver, c'est que j'espère toujours,
» quoique vous n'en disiez rien, qu'après la
» négociation de Nicholsbourg, vous revien-
» drez à Vienne, à Munich, et à Paris..... On
» dit couramment ici que l'empereur va faire
» avec la maison d'Autriche une paix hono-
» rable pour elle, et que cependant il se fera
» couronner à Munich empereur d'Occi-
» dent. » Je surprends ici avec la joie sincère
d'un historien qui cherche à s'expliquer les
causes des événemens politiques, je surprends
un des secrets les plus cachés de la vie de Na-
poléon (Voyez *l'Histoire du Pape Pie VII*,
tom. II, deuxième édition, pag. 170). Ce
projet de se déclarer empereur d'Occident,
qu'Hauterive rapporte pour l'avoir entendu
révéler, ne fut connu à Rome qu'en 1807, et
déjà l'intention cachée avoit été manifestée
dans un moment d'enthousiasme par des
confidens de Paris. Remarquons bien la date,

le 20 décembre 1805 ; la pensée est venue à la suite de l'ivresse causée par la victoire d'Austerlitz. Les adulateurs prendront note de la pensée, et M. Alquier la communiquera plus tard, en écrivant de Rome, comme si elle venoit de naître dans la capitale du pontife, dont un prédécesseur a déjà intronisé un empereur d'Occident du nom de Charlemagne.

Napoléon enregistrait les flatteries (1), et savoit en reproduire le vœu dans un temps propice. Laissons Hauterive poursuivre. Cet homme sage rêve à son tour comme plus d'une fois a rêvé son ministre.

« On dit que l'empereur Alexandre est tout-
» à-fait réconcilié, et que le prince Murat sera
» roi de Pologne. Le prince Murat a l'air assez
» Polonais : il est brave, brillant, dépensier
» et Gascon. On dit que l'empereur Napoléon
» sera ici au premier jour de l'an, et qu'avant
» de revenir, il aura fait en même temps la
» guerre et la paix avec le roi de Prusse. Je
» vous dis tous les *on dit* : mais, à vrai dire,

(1) Dans un ouvrage intitulé *Les Braves anciens et modernes*, un flatteur dit : « Napoléon se compose de la tête de Charlemagne et de l'ame de Louis IX. » C'étoit une réponse à l'Anglais, hors de lui, qui avoit dit : « Bonaparte a l'enfer dans l'ame et le chaos dans la tête. »

» je serois embarrassé de trouver ce que je
» pense, car je ne saurois rien penser sur ce
» que j'ignore. Vous dites que M. de Haugwitz
» attend l'empereur à Vienne. Certainement
» il y aura là un grand sujet de conversations.
» Pour M. de Haugwitz, on dit qu'il a été le
» seul homme de la cour de Berlin qui ait
» compris les véritables intérêts de son pays,
» qu'il est homme d'honneur et qu'il est atta-
» ché à son maître. Dans ce cas, je le plains
» sincèrement : il a une tâche pénible à rem-
» plir. Cependant si je puis avoir une opinion
» sur cette question, je crois vous l'avoir net-
» tement exposée dans mes graves lettres. Pour
» peu qu'on ne soit pas assuré de trois ans de
» paix, il faut abattre la Prusse : ce royaume
» n'a plus que quelques années d'apparence.
» Cette illusion, aidée du matériel d'une nom-
» breuse armée, pouvoit nous être au dernier
» degré fatale il y a deux mois ; elle pourroit
» l'être encore dans deux ans. Quel point de
» réunion n'y avons-nous pas vu pendant
» quinze jours, pour les espérances, les hai-
» nes et les vengeances de nos ennemis ? L'Au-
» triche y avoit un de ses princes ; la Russie,
» son empereur ; l'Angleterre, son premier
» ministre. On y préparoit les logemens du roi
» de Suède..... C'étoit un congrès de sup-

» plians , et un officier de l'empereur Napo-
» léon y attendoit le résultat de tant de démar-
» ches. Ce météore m'a effrayé , mais il a assez
» duré. S'il avoit eu tous les élémens de cha-
» leur , de force et de vigueur que les appa-
» rences indiquoient , il en seroit sorti des
» foudres qui auroient éclaté sur toute l'Eu-
» rope ; et qui sait qu'elle destruction ces fou-
» dres auroient opérée ! Mais malgré l'état de
» langueur , de dégénération où est la puis-
» sance militaire de ce royaume , le déploie-
» ment de cent cinquante mille hommes au-
» roit doublé les forces de la coalition. Le plan
» de l'empereur Napoléon eût été arrêté au se-
» cond période de son développement , et
» nous n'aurions qu'une première campagne
» d'une guerre dont il seroit impossible d'as-
» signer la durée. Il faut un État , au nord de
» l'Allemagne : mais dans cet État il y faut du
» jugement et une volonté. A cet égard , la
» Prusse est au - dessous de la Suède et de
» Naples , qui ont montré de la folie , mais à
» qui au moins on ne peut reprocher ni indé-
» cision , ni mollesse. La Prusse n'est d'ail-
» leurs pas , géographiquement , assez bien
» placée pour des vues de préservation contre
» la Russie. Il faut quelque chose de plus lit-
» toral , de plus septentrional , et en même

» temps de plus limitrophe à la France..... »

A la fin de cette lettre importante, Haute-rive revient à ce qui concerne le champ de bataille, et là, écrivant comme sous la dictée de M. d'Argenson, et répudiant en homme qui ne veut pas s'être trop avancé, la comparaison avec les cosaques Zaporogues, il associe Talleyrand, en employant le véritable langage du cœur, à des pensées de la politique la plus généreuse, et à des idées d'ordre, de morale et de sincère humanité.

» Il est un peu ridicule de vous écrire de si
» longues lettres le jour où on en reçoit une de
» vous datée du champ de bataille. Que d'im-
» pressions tristes et terribles vous remportez
» de ce spectacle, et pour la vie ! Ce n'est pas
» vous qui deviez aller là. Vous n'en aviez
» pas besoin. Vous avez une ame humaine.
» Mais je voudrais que Dieu envoyât un ange
» à tous les ministres du monde civilisé, qui
» les prit par les cheveux, comme Habacuc,
» et les déposât au milieu de tous les cadavres,
» pour leur apprendre quel est le résultat de
» leur vanité, de leur ambition, de leur folie.
» C'est cependant parce qu'il y a un homme
» en Angleterre, qui s'appelle Pitt, et que cet
» homme ne peut conserver son pouvoir contre
» une faction ennemie que par la guerre, qu'il

» faut que du cap Finistère au Kamtchatka ,
» deux cent mille hommes accourent en Alle-
» magne pour décider qui a raison à Londres ,
» de ceux qui veulent que M. Pitt soit pre-
» mier ministre, ou de ceux qui en veulent
» un autre. »

L'ange , après avoir déposé les nouveaux Habacuc au milieu de tous les cadavres jetés alors sur les champs de bataille de l'univers par les fureurs de la guerre étrangère et de la guerre civile , n'auroit pas accompli toute sa tâche , s'il n'avoit parlé à ces ministres que de Pitt. L'ange auroit dû ajouter , au nom du tout-puissant maître qui l'envoyoit , au nom du Dieu de la paix , et du Père des miséricordes , qu'il y avoit d'autres ambitions qui , pour établir leur domination inique , sans crainte de renouveler les violences commises dans les siècles signalés par les grandes conquêtes , ne prenoient , sur la surface des quatre parties du monde , aucun souci de la vie des hommes.





Chapitre Cinquième.

DÉTAILS SUR LES VICTOIRES DE L'EMPEREUR. CORRESPONDANCE DE TALLEYRAND AVEC HAUTERIVE. LES MAIRES DE PARIS. M. BRIÈRE DE MONDÉTOUR.



L LE 11 décembre Talleyrand écrit : « L'em-
» pereur part cette nuit de Brünn , mon cher
» Hauterive , et j'y reste avec messieurs les
» plénipotentiaires autrichiens. Je suis dans
» une ville où il n'y a que des juifs et des bles-
» sés. Dans quatre ou cinq jours , je saurai si
» je ferai quelque chose avec les plénipoten-
» tiaires autrichiens , ou si cela est impossi-
» ble. L'empereur attendra à Vienne de mes
» nouvelles ; elles décideront sa marche. Je
» vous écrirai par toutes les occasions. Mais
» les courriers me manquent. La viande et
» le pain sont aussi fort peu abondans dans
» nos pays. Il n'y a pas de Morave qui se fasse

» mieux que moi à la disette et aux brouil-
» lards..... J'ai commencé hier (Brünn 13 dé-
» cembre) mes conférences. Les plénipoten-
» tiaires qui se présentent avec des pouvoirs
» sont le prince Lichtenstein et le comte Gyu-
» lay. M. de Stadion ne reparoit pas. C'est au-
» jourd'hui vendredi ; mon opinion est que je
» terminerai nos affaires dans le courant de la
» semaine prochaine , c'est-à-dire vers ven-
» dredi. L'empereur est à Vienne. Il m'a laissé
» ici. J'ai fait dire à ces messieurs (M. Bourjot,
» M. de Saint-André, M. de la Besnardière),
» de quitter Vienne et de venir me rejoindre.
» J'étois ici tout seul avec le petit La Jonchère
» qui se forme beaucoup. Quoique je n'aie pas
» vu de cheminée depuis plus de quinze jours,
» et que les poêles entêtent tout le monde , je
» me porte bien. Brünn est un lieu horrible ;
» il y a dans ce moment-ci quatre mille bles-
» sés : chaque jour, il y a des morts en quan-
» tité. Hier l'odeur étoit détestable. Aujour-
» d'hui il gèle , ce qui est bon pour tout le
» monde. L'empereur se porte à merveille :
» les dernières affaires en ont fait un person-
» nage fabuleux. Il n'y a pas un général dans
» l'armée , pas un soldat qui ne croie et ne dise
» que c'est l'empereur tout seul qui a rem-
» porté la grande victoire d'Austerlitz ; il a

» tout ordonné jusque dans les moindres détails, et tout ce qu'il a ordonné a réussi.
» Adieu, mille amitiés.

» Je vous prie de demander à d'Hermand
» s'il a chargé Mornard de me faire venir du
» vin de Malaga, dont on m'écrit que je man-
» que : s'il ne l'a pas fait, dites-lui d'en parler
» à Dannery, qui m'en a déjà procuré du
» bon. Je tiens à ce qu'il soit très-sec et le
» moins liquoreux possible. »

Talleyrand lui-même se charge de continuer nos récits. Il est à Presbourg, le 23 décembre.

« J'avois été de Brünn à Vienne, mon cher
» Hauterive, pour voir l'empereur avant de
» me rendre ici. J'y suis arrivé hier par un
» temps très-froid qui n'avoit glacé que la
» moitié du Danube, et qui m'a obligé pour
» le traverser, avant de passer à Presbourg,
» de passer entre les glaçons que le fleuve
» charrioit en quantité. Les bateliers disoient
» le passage difficile. Mais il falloit bien arri-
» ver. Une négociation est pour moi ce qu'est
» à l'armée un jour d'affaire.

» MM. de Lichtenstein et de Gyulay étoient
» venus directement de Brünn ici. Ils avoient
» rencontré comme moi leur cour sur le pas-
» sage, mais ils ne l'avoient trouvée que dans

» un village des frontières de Hongrie et de
» Moravie.

» Presbourg a trente mille ames dans les
» temps ordinaires. Nous y avons joint seize
» mille Français. Le maréchal Davoust a ici
» sa résidence. Il y a un commandant de place
» Français; mais l'administration, à la tête
» de laquelle est placé le comte Bathyany, est
» toujours dans les mêmes mains. Je juge par
» ce que j'entends, que les Hongrois ont un
» bon caractère. Ils désirent la paix, parce
» qu'ils ne vouloient pas auparavant faire la
» guerre. Ils la désirent peut-être sans décou-
» ragement, mais comme un besoin pour
» leur pays et pour la monarchie autrichienne.
» Je vous cite des ouï-dire, et je n'ai pas en-
» core une opinion sur un pays où je suis de-
» puis vingt-quatre heures.

» Je suppose que peu de jours amèneront
» ma campagne à un bon résultat: la modé-
» ration doit marcher d'accord avec la puis-
» sance. Toutes les idées de l'empereur sont
» grandes, nouvelles et généreuses. »

Talleyrand ne dit pas à Hauterive, d'une manière plus claire, que l'empereur a donné le Hanovre au roi de Prusse le 15 décembre, huit jours avant la date de la présente lettre.

« C'étoit une chose curieuse que de me

» voir hier tout seul dans un batelet, avec mes
» portefeuilles et deux bateliers Hongrois qui
» me faisoient éviter les glaçons. Mes voitures
» sont de l'autre côté du fleuve, à attendre,
» ou qu'il y ait tout-à-fait de la glace, ou que
» le Danube dégèle. Mille amitiés. »

J'ai parlé, avec quelque sévérité, du ton au moins trop indifférent que j'ai rencontré dans plusieurs des lettres précédemment citées, mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer le charme touchant de ce dernier épisode. Voilà un négociateur dépositaire de volontés rigoureuses et de secrets d'État renfermés dans ses portefeuilles : le voilà qui traverse seul un grand fleuve à moitié gelé. Nous voyons deux bateliers attentifs et hospitaliers éloignant les glaçons de la barque frêle et mal assurée, protégeant un homme foible, infirme, qui avoit livré sa vie à leur expérience, et le conduisant sur l'autre rive avec toute la bonne foi naturelle à ces pays d'ordre, de franchise et de fidélité.

Talleyrand entretenoit à Rome un peintre d'un talent précieux, et singulièrement habile à représenter les barques et les eaux, le célèbre Chauvin. Talleyrand auroit dû commander un tableau retraçant cette scène de confiance et de loyauté, et personne n'étoit plus propre que

Chauvin à rendre avec esprit, avec sensibilité, et d'une manière honorable pour les deux nations, ce trait de la vie de son Mécène.

Ce n'est qu'à l'occasion de la lettre d'Austerlitz, que nous avons interrompu l'analyse des communications autographes adressées par Talleyrand à Hauterive. Sous plusieurs rapports, elles offrent un intérêt toujours croissant. Nous n'oublierons pas de faire observer qu'il existe néanmoins une grande diversité entre les sentimens de Napoléon et ceux de Talleyrand. Ce dernier écrivant froidement : *les municipaux de Paris sont à Strasbourg*; et plus loin : *les maires sont ici*, a-t-il la même dignité d'expression que Napoléon disant, huit mois auparavant, à ces *municipaux*, à ces *maires*, dans une salle de l'Hôtel-de-Ville de Paris : « Je veux que vous sachiez que dans » les batailles, dans les plus grands périls, sur » les mers, au milieu des déserts même, j'ai » toujours eu en vue l'opinion de la capitale » de l'Europe. »

Cet aveu, emprunté d'Alexandre-le-Grand, résume et la vie aventureuse de Napoléon, et la sublime pensée qui le poursuivoit au sein de ses conquêtes.

Ces *maires*, ces *municipaux*, d'ailleurs, étoient des hommes distingués. Peut - on

manifeste de plus louables sentimens que M. Brière de Mondétour, un d'eux, revenant de Vienne, et rendant compte de sa mission (10 janvier 1806) :

« C'est dans ce trajet que nous avons vu de
» près les horreurs de la guerre.... Combien
» de fois, au milieu de ces tableaux déchirans,
» nous avons déploré le sort d'une nation que
» son souverain n'avoit pu mettre à l'abri de
» tant de maux ! Combien de fois, par un re-
» tour naturel sur nous-mêmes, émus et péné-
» trés de reconnoissance, nos cœurs et nos
» mains se sont-ils élevés vers le ciel, pour le
» bénir d'avoir accordé à notre patrie un hé-
» ros qui a su éloigner d'elle toutes les cala-
» mités, et dont le génie et les méditations
» salutaires sauront garantir nos familles à ja-
» mais ! »

Honneur à ce digne *maire*, qui n'étoit pas cependant un élu du peuple ! honneur à ce maire, quoiqu'il se soit trompé dans les deux derniers mots de son discours !

Il a donc manqué quelquefois à Talleyrand de savoir se mettre en rapport avec les émotions de Napoléon ; mais celui-ci ne gardera pas toujours la même mesure.

Je ne crois pas inutile de donner quelque étendue à l'examen des réponses officielles.

d'Hauterive. Il envoyoit ses plans : nous nous contenterons d'extraire les passages suivans.

« Je ne vous ai jamais caché le peu de fond
 » que j'ai toujours fait (1^{er} novembre 1805)
 » sur le caractère et la sagesse du cabinet de
 » Prusse, plus timide qu'il ne convient au
 » conseil d'une puissance née de la guerre (1),
 » et qui ne pourra jamais, quoi qu'on puisse
 » penser, se maintenir par des artifices de di-
 » plomatie et les calculs d'une puissance pu-
 » sillanime, convenables, si l'on veut, à un
 » Etat grand par lui-même et affermi par le
 » temps sur les bases d'une population nom-
 » breuse et d'un territoire abondant en res-
 » sources de tout genre, mais mal adaptés à
 » un Etat qui a besoin d'efforts constans, d'une

(1) Si Hauterive avoit, par hasard, jeté les yeux sur la correspondance politique avec la Prusse, en 1745, il auroit vu que ce genre de patience, de circonspection n'avoit pas été inconnu au grand Frédéric lui-même. Voici la conversation qui eut lieu le 24 décembre 1745 entre ce prince et M. d'Arget, envoyé à Berlin par le marquis d'Argenson. M. d'Arget disoit au roi : « Sire, il sera beau, après avoir été le héros
 » de l'Allemagne, de devenir le pacificateur de l'Eu-
 » rope. — J'en conviens, répondit le roi, mais le rôle
 » est trop dangereux. Un revers *me met à ma perte*,
 » et je sais trop la situation d'esprit où je me suis
 » trouvé à mon dernier départ de Berlin, pour vou-

» vigueur soutenue, et d'une vigilance qui ne
 » se démente jamais. Vous avez tout dit, et je
 » le crains, inutilement sur ce sujet. Sa des-
 » tinée prochaine dépend de la détermination
 » qu'il va prendre. Il peut aller encore quel-
 » que temps avec une neutralité telle que celle
 » de la dernière guerre. Il dépérira rapide-
 » ment sous la honte d'une neutralité passive
 » et déshonorée.

» Il courra vers l'abîme, s'il se joint à nos
 » ennemis. Il est bien vrai que l'empereur se
 » verra arrêter dans sa marche rapide, et que le
 » roi de Prusse, en se réunissant à la coalition,

» loir m'y exposer de nouveau. Si la fortune m'eût
 » été contraire, je me voyois un monarque sans trône,
 » et mes sujets dans la plus cruelle oppression. *Ici*
 » *c'est toujours échec au roi.* J'en appelle à vous-même,
 » mon ami, et je veux être tranquille. Je n'attaque-
 » rois pas désormais *un chat* que pour me défendre.
 » Je sais l'état où je me suis vu, et je verrois le prince
 » Charles à la porte de Paris *sans m'en remuer.* —
 » Et nous à la porte de Vienne, reprit d'Arget, avec
 » la même indifférence. — Oui, je vous le jure, je
 » veux jouir, et que sommes-nous, nous autres
 » hommes, pour enfanter des projets qui coûtent
 » tant de sang! *Vivons en faisant vivre* » A cette épo-
 que, on parloit déjà de visites militaires dans les ca-
 pitales. Frédéric en eut deux à Berlin, une en 1757,
 et l'autre, en 1760.

» rendra à la maison d'Autriche le même ser-
» vice que la maison d'Autriche a rendu à
» l'Angleterre. Mais ici la peine est plus près
» du délit, et le malheur et la raison éclai-
» rant bientôt la cour de Vienne sur le parti
» qu'elle pourra tirer de la conduite absurde
» de celle de Berlin, l'empereur d'Allemagne
» ne tardera pas à chercher son salut dans le
» seul système qui puisse l'assurer, et avec
» lui la tranquillité de l'Europe. La guerre
» présentera tout à coup un aspect que peu
» de gens sauront comprendre. Elle se mo-
» dèrera sur les points où elle est aujourd'hui
» le plus animée; elle se portera sur d'autres
» points. La campagne se terminera en man-
» œuvres rapides, savantes et conservatri-
» ces. La cour de Vienne sera pacifiée dans
» le cours de l'hiver, et la première campagne
» verra commencer la décadence de la Prusse
» et consommer sa ruine. (Je répète ici la
» date : 1^{er} novembre 1805). Elle verra l'ex-
» pulsion des Russes, la fondation sur le
» continent, d'un nouveau droit public qui
» sera bientôt après consacré par le décou-
» ragement de l'Angleterre et par la pacifi-
» cation générale. »

Hauterive, écrivant ces dernières phrases, est moins initié dans les secrets de l'avenir;

mais peut-on prédire avec plus d'habileté la campagne d'Iéna ?

Le publiciste répond le 7 novembre à la lettre du ministre qui déplore l'échec de Trafalgar.

« Le désastre est sans doute grand, mais
» l'honneur n'a pas été blessé. Être vaincu
» par un plus habile ennemi n'est pas une
» disgrâce qui emporte aucune espèce d'hu-
» miliation. Il ne nous a pas surpassés en cou-
» rage : il nous a battus, mais il a éprouvé
» que nous savions braver sa supériorité,
» qu'un jour sans doute nous égalerons, et
» que nous surpasserons peut-être.

» La marine française, désorganisée dans
» le temps des troubles, déprimée par la né-
» gligence, la misère et la malhabileté d'une
» suite de gouvernemens et de ministres ré-
» volutionnaires, n'a besoin aujourd'hui que
» de l'expérience des combats. Les défaites
» sont un dur, mais nécessaire apprentissage :
» c'est ainsi que le premier peuple militaire
» du monde (Rome) apprit à l'école du mal-
» heur et du courage, à devenir plus habile
» que ses maîtres, et à venger ses revers par
» la destruction de la nation qui se van-
» toit alors, comme l'Angleterre, d'être la pre-
» mière et peut-être la seule puissance mari-
» time de l'univers. »

Le 9 novembre, Hauterive donne un plan de politique dont il avoit promis de s'occuper. Il le soumet à l'examen de Talleyrand.

« Les ennemis de la France ont voulu et » veulent encore disposer d'elle, de son gou- » vernement, de ses provinces, à leur bon » plaisir. Et la France à son tour, il faut l'a- » vouer, a quelquefois l'ambitieuse idée de » prendre, au-delà de ses frontières, tout ce qui » est à sa convenance, et d'organiser le reste » d'après ses principes ou d'après ses vues.

» Si je fais abstraction de cette dernière » donnée, celle qui précède et qui est consta- » tée, suffit pour établir qu'il n'existe pas plus » aujourd'hui que dans la dernière guerre, » de système de droit public qui garantisse la » France et les États qui lui sont attachés, des » vues de destruction que les coalitions peu- » vent concevoir contre eux et contre elle.

» Ce principe de désorganisation est-il dans » les passions de ceux qui gouvernent? est-il » dans les vices de la position actuelle des » États? C'est ce qu'il est difficile et probable- » ment superflu de déterminer... Dans cette » situation de choses, la France n'a qu'une » seule précaution à prendre, c'est de cher- » cher une position telle qu'elle n'ait rien à » craindre de ses ennemis.

» De la manière dont le continent est dis-
» tribué, la France pourroit être tranquille
» avec ses voisins, et conserver, autant qu'elle
» le voudroit, la paix avec tous les États qui
» le composent, sans la Russie et l'Angleterre.

» La Russie aspire à s'étendre, parce que la
» partie civilisée de ce vaste empire supporte
» impatiemment de vivre sous un climat ri-
» goureux, et de commander à une popula-
» tion barbare. Le gouvernement qui suit,
» sans s'en douter, ces impressions, est poussé
» par l'impulsion de tout ce qui l'entoure, à
» lutter sans cesse contre les barrières que l'o-
» pinion, les mœurs, la civilisation, la poli-
» tique des autres États lui opposent, et qui
» semblent le reléguer dans une contrée étran-
» gère à l'Europe.

» La Russie en temps de guerre cherche à
» conquérir sur ses voisins; en temps de paix
» elle cherche à maintenir non-seulement les
» pays qui sont près d'elle, mais tous les pays
» du monde, dans une confusion de défiance,
» d'agitation et de discorde.

» En cela, la Russie a le même objet, le
» même système et le même intérêt que l'An-
» gleterre. Si les États du continent étoient
» abandonnés à eux-mêmes, il ne seroit pas
» impossible que, dans un certain période de

» temps, les trois grandes puissances qui y
» dominant ayant éprouvé leurs forces et cal-
» culé les dangers d'un état constant de divi-
» sion et d'inimitié, ne parvinssent à s'enten-
» dre sur des points principaux, et que les
» bases fondamentales de leurs rapports étant
» une fois posées, on ne réussit à établir,
» pour elles et leurs dépendances fédératives,
» un système de droit public. Alors l'influence
» russe et l'influence anglaise viendroient
» échouer contre des arrangemens affermis,
» et la Russie et l'Angleterre resteroient ce
» qu'elles devroient être, étrangères à la po-
» litique de l'Europe.

» C'est-à-dire que le gouvernement russe de-
» vroitse résigner à régner sous un climat long-
» temps couvert de glaces, sur la population
» la moins avancée qui existe, sans espoir d'é-
» tendre sa domination et d'en pouvoir un jour
» transporter le centre dans des pays plus fa-
» vorisés de la nature ; c'est-à-dire que l'Angle-
» terre devroit craindre que la paix s'établis-
» sant sur le continent, avec solidité et durée,
» quelqu'un des États populeux qui le compo-
» sent, n'eût le temps de s'occuper de navi-
» gation et de commerce, et ne pût ravir un
» jour à la Grande - Bretagne une portion
» plus ou moins étendue de ce domaine mari-

» time qu'elle possède seule , à l'exclusion de
» toutes les puissances.

» Il y a donc des Etats hors du système
» continental européen , qui sont intéressés
» par une situation , qu'on peut appeler *natu-*
» *relle et de position* , à empêcher les puissances
» du continent de s'arranger , et de s'unir
» entre elles par des rapports mutuels et de
» quelque consistance. D'après cette donnée,
» il est évident que la France , qui a l'obliga-
» tion de s'occuper de ses dangers et de ses
» besoins , ne doit plus se reposer , pour sa
» sûreté , sur le degré de puissance dont elle
» pourroit se contenter dans d'autres circon-
» stances , attendu qu'elle ne peut compter sur
» des engagements qui seroient pris avec elle
» par les puissances du continent , et que d'un
» jour à l'autre l'influence étrangère les dé-
» terminera facilement à rompre sans regret. »

Hauterive étoit malade ; il ne rédigeoit définitivement son plan qu'en prenant quelques instans de repos. Ce fut le courrier suivant qui porta la suite de la dépêche.

« Bien que la guerre actuelle (10 novem-
» bre) ne présente pas à son début les mêmes
» apparences d'atrocité et de stupidité qui ca-
» ractérisent , dans l'histoire des temps mo-
» dernes , celle que la première coalition dé-

» clara et fit à la France il y a douze ans , ce-
» pendant la guerre actuelle porte dans les
» principales circonstances qui ont présidé à
» son plan , dans la direction des mesures et
» dans leur exécution , les indices d'une en-
» treprise conçue en absence de toute idée de
» bon sens et de tous sentimens de modéra-
» tion. La France alors se trouve devant ses
» ennemis , comme un homme qui marche-
» roit sur une route , au milieu de laquelle il
» seroit exposé à rencontrer un insensé qui ,
» à dessein , y auroit été jeté pour l'effrayer.
» Quelque vigoureux que pût être un tel
» homme , on sent qu'il auroit besoin de s'as-
» surer de divers moyens hors de l'usage or-
» dinaire , pour se défendre contre une atta-
» que désespérée ; et le défaut même de juge-
» ment de l'ennemi auquel il auroit affaire ,
» seroit précisément la circonstance la plus
» dangereuse de l'espèce de lutte qu'il pour-
» roit avoir à soutenir.

» Dans les dernières guerres , la folie a été
» poussée au point qu'on a vu , contre tout
» principe de prudence , de justice et de rai-
» son , combattre sous les mêmes bannières ,
» la Russie , la Sublime-Porte et le Saint-Siège ,
» l'Espagne et le Portugal , la Prusse et le chef
» de l'Empire , les États de l'Empire et la mai-

» son d'Autriche , cette même maison d'Autriche et la Suisse. Toutes ces absurdes associations n'ont pas été répétées dans cette guerre , je dois en convenir. Mais on ne peut pas dire qu'il n'y a pas eu une seule de ces associations que la Russie et l'Angleterre n'aient cherché à renouveler. Si la Prusse reste neutre , si les princes de l'Empire, pour qui l'alliance de la France est un bien de première nécessité , ne se sont pas rangés sous les drapeaux de la cour de Vienne , il ne faut pas en ôter tout-à-fait l'honneur au discernement et à l'instinct de ces puissances , qui ne peuvent pas s'ébranler l'une sans l'autre , et qui , en se conduisant ainsi , n'ont fait que revenir , quoique de mauvaise grâce , aux principes habituels de la politique continentale , contre laquelle la Russie et l'Autriche se constituoient en état de désobéissance et de rébellion .

» Dans cette guerre , comme dans la dernière , les alliances projetées ont été de véritables conspirations contre l'ordre social établi ; et tant qu'il restera dans les cabinets une forte propension à s'écarter ainsi des principes primitifs de toutes les alliances , il faudra que la France , contre laquelle cette propension est principalement diri-

» gée, se tienne dans un état d'effort et de
» tension, jusqu'à ce que sa sûreté lui soit
» garantie, soit par une autre marche des
» affaires, soit par une autre disposition des
» esprits.

» C'est une chose admirable que le contraste
» des effets simultanés de l'unité et du dé-
» faut d'unité, dans l'existence intérieure
» et extérieure des différentes puissances de
» l'Europe. Pendant le cours de la dernière
» guerre, la France, république dérégulée
» au dedans, apparoissoit, par cela qu'au
» dehors elle étoit seule, et qu'elle devoit
» lutter contre une multitude, apparoissoit
» comme une reine puissante, combattant
» avec tous les avantages d'une bonne di-
» rection, contre une république de princes
» et de rois, en état de désunion constante :
» les Français se querellant chez eux pour
» des objets qui exaltoient au plus haut point
» leur orgueil, leurs jalousies, leurs passions
» individuelles ; les Français, qui suffisoient à
» leurs discordes, avoient parfaitement senti
» que la guerre ne se conduit que par l'obéis-
» sance, et la politique que par le secret.
» Aussi la guerre et la politique ont-elles tou-
» jours marché d'accord dans les temps les
» plus orageux, et l'une et l'autre ont toujours

» été dirigées à peu près selon les anciens
» principes. Aussi a-t-on vu que les premiers
» résultats des victoires de la France républi-
» caine ont été de refaire, pièce à pièce, le
» système fédératif de la monarchie. Nos an-
» ciennes alliances, selon l'ordre de leur impor-
» tance, de leur nécessité et du voisinage, ont
» été nos premières conquêtes. Le système fé-
» dératif de la France s'est étendu et raffermi
» d'année en année : il n'a jamais été défec-
» tueux, puisque toutes ses parties se sont
» toujours parfaitement rapportées aux prin-
» cipes de notre position, de notre intérêt
» et de nos besoins. Mais il est encore incom-
» plet, ce système, parce que la puissance
» nous a manqué pour achever un édifice qui,
» commencé par les armes, ne peut être fini
» d'une autre manière. La dernière guerre a
» jeté sur toutes les nations des semences de
» haine, de défiance, de ressentiment. Elles
» ont toutes des torts graves à se reprocher.
» *Nos archives le démontrent.* Il n'y a peut-
» être pas une puissance qui n'ait désiré et
» projeté la destruction d'une autre. C'est dans
» cette disposition d'égarement et d'inimitié
» que nous avons recréé notre système fédé-
» ratif : c'est dans la honte des défaites, au
» sein des plus vives alarmes, que nous som-

» mes allés chercher les peuples qui avoient
» abjuré toute liaison avec nous, et que nous
» leur avons imposé notre amitié comme la
» première condition de nos victoires. C'est
» ainsi que le rétablissement des alliances
» françaises a été entrepris, il ne faut pas se
» le dissimuler : il est bien difficile que ce ne
» soit pas ainsi qu'il se continue.

» Ce mode de rétablissement, légitimé par
» l'intention et par les circonstances, a néces-
» sairement apporté un changement considé-
» rable dans le fond de cette sorte de rap-
» ports. Les alliances françaises, par leur
» origine et par la différence des positions
» respectives, ont dû prendre, à quelques
» égards, le caractère du patronage de la
» part de la France, et celui d'une espèce de
» déférence dépendante de la part de ses al-
» liés. Pourquoi ne pas en convenir, puisque
» les faits parlent, et que l'état irrégulier de la
» politique européenne, du moment où les
» premiers principes du droit public ont été
» foulés aux pieds de la part des ennemis de
» la France (Hauterive auroit pu ajouter :
» Et quelquefois de la part de la France elle-
» même), puisque la situation anormale des
» vues actuelles de nos ennemis, jusqu'à
» ce que les principes soient pleinement re-

» mis en vigueur, fait une nécessité de cette
» espèce de patronage imprimé par nous, et
» de ce caractère de déférence dépendante
» reçu par nos alliés ?

» Le pli est pris : la France ne changera
» pas de maximes, et elle ne doit pas en chan-
» ger. Maintenant une alliance au nord
» manque à son système fédératif : il faut que
» la guerre lui procure cette alliance. Dès
» l'instant qu'elle sera contractée, elle por-
» tera, à son avantage, le sceau que la vic-
» toire a, dans le cours de la guerre dernière,
» apposé à toutes nos précédentes alliances.
» S'il n'en est pas ainsi, on peut être assuré
» que la politique de l'Europe ne cessera
» d'être orageuse, inconstante et désordon-
» née. Les États pourront bien avoir quel-
» ques intervalles d'une paix précaire, ré-
» sultat de leur lassitude et de leur misère,
» mais sans véritable accord dans leurs vœux,
» sans suite dans leurs déterminations, sans
» consistance dans leurs arrangemens.

» Les gouvernemens, agités par les pas-
» sions de leurs entours et par les intrigues
» étrangères, seront toujours près de se pré-
» cipiter sans prudence et sans motif dans de
» nouvelles guerres, jusqu'à ce qu'on arrive
» à ce période de ruine et de dépopulation

» vers lequel il semble qu'on coure à l'envi,
» comme pour préparer la double invasion
» qui livreroit un jour tous les rivages euro-
» péens à l'avidité du monopole anglais, et
» l'intérieur du continent à la barbarie des
» Russes; si la France n'existoit pas, ou si elle
» perdoit quelque chose de l'énergie et de la
» fierté qu'elle n'a pas cessé un instant de dé-
» ployer dans la dernière guerre et dans la
» guerre actuelle.. C'est cette énergie et cette
» fierté qui sauveront l'Europe. La France,
» aux portes de Vienne, mettra la dernière
» main à l'édifice de son système fédératif, et
» la politique européenne reprendra son équi-
» libre, et se raffermira sur des bases inébran-
» lables.

» Il faut maintenant considérer quelle sera
» l'alliance qui doit être le résultat de nos vic-
» toires. Les Russes défaits, les Autrichiens
» punis de leur injuste et téméraire provo-
» cation; l'empereur Napoléon seul le maître
» de choisir, entre les vaincus, l'allié dont la
» déférence et les engagements conviendroient
» le mieux à ses vues; et comme, malgré les
» apparences, la Prusse a été, dans les der-
» nières discussions, plutôt déterminée par
» nécessité que par choix, au rôle passif qu'elle
» a long-temps hésité d'adopter; comme c'est

» à la capitulation d'Ulm qu'on doit la fin de
» ses inquiétantes et offensantes irrésolutions,
» on peut bien , à cet égard, placer la Prusse ,
» ainsi que la Russie dont elle a été près d'em-
» brasser la cause , au rang des puissances
» vaincues : alors je me demanderai quelle est
» des trois alliances , de celle de la Prusse ,
» de celle de la Russie et de celle de l'Autriche ,
» l'alliance la plus propre à rassurer pour
» l'avenir la tranquillité de l'Europe , et qui
» conséquemment , sous ce rapport, doit le
» plus convenir à la politique de la France. »

J'aurois pu analyser cette pièce importante ; mais il n'est pas défendu , en certaines circonstances, de faire aimer et respecter ceux dont on écrit l'histoire. En supprimant ici, comme dans les correspondances de New-York, quelques phrases du jour sur la barbarie des Russes, style que je ne crois jamais convenable, style qui, bien anciennement, ainsi que nous l'apprennent certains faits mystérieux de l'Histoire, anima si vivement contre Rome les barbares de ce temps-là, qui n'étoient pas autres que nos pères, et qu'on vit se venger de ce ton d'insulte, quelquefois par des violences, quelquefois par des bienfaits, quelquefois par l'usurpation de la couronne impériale qu'ils placèrent sur la tête de plusieurs

d'entre eux ; en n'insistant pas avec exagération sur cette accusation contre la Prusse, qui flottoit dans *ses offensantes irrésolutions*, car la Prusse ne suivit alors que le conseil froid et raisonné d'une politique d'attente qu'on pouvoit croire prudente et utile ; en ne voyant dans ce document que ce qui doit y rester, un plan net et profondément calculé pour diriger sûrement les déterminations de la France, on ne peut s'empêcher de reconnoître qu'Hauterive ici s'élève au rang des publicistes les plus distingués : d'ailleurs, j'ai été entraîné par l'attrait d'une image neuve, représentant cette république *Reine*, parce qu'elle est seule, ces monarchies *républiques*, parce qu'elles sont en foule. Il y a aussi une autre belle pensée dans cette Prusse, vaincue, parce qu'elle a épargné sa poudre. Quoique la marche lente de cette puissance ait pu me paroître excusable, je n'en approuve pas moins Hauterive proclamant, comme un principe, que quiconque se tient en repos dans une conflagration trop voisine, est puni souvent comme ces esprits dont nous entretient le Dante, et *che per se foro*.





Chapitre V. Venième.

LETTRÉ D'HAUTERIVE SUR LE SYSTÈME FÉDÉRATIF DE L'EMPIRE FRANÇAIS. VUES DE LA RUSSIE SUR LES POSSESSIONS DES TURCS. ELLE MENACE L'AUTRICHE. REPROCHES D'HAUTERIVE A TALLEYRAND, QU'IL ACCUSE DE L'APPELER UN HOMME DE LETTRES. TALLEYRAND EXCUSÉ DE SA RÉSERVE DIPLOMATIQUE. TRAITÉ DE PRESBOURG. FLATTERIES ADRESSÉES PAR NAPOLEON AUX HABITANS DE VIENNE.



AVANT de discuter le choix de la dernière alliance que la France doit contracter pour compléter le système fédératif de l'empire, Hauterive s'arrête sur l'examen des motifs qui recommandent cette mesure. Il examine incidemment les projets de la Russie à l'égard de la cour de Vienne.

« Ce qui est arrivé dans tous les temps doit
» arriver dans tous les temps. Quand on voit
» dans l'histoire une certaine uniformité d'é-

» vénemens à des époques différentes, on
 » peut être assuré que cette uniformité tient à
 » des causes invariables et qui sont prises dans
 » la nature. Il importe peu de connoître et de
 » discuter ces causes : de telles recherches
 » sont du domaine de l'érudition. C'est aux
 » faits que la politique s'attache : elle les re-
 » cueille, les constate, et s'assure, par la con-
 » stance de certains résultats, qu'à quelque
 » période de temps que les mêmes causes agis-
 » sent, les mêmes événemens doivent se re-
 » produire.

» Les habitans du Nord ont sans cesse dé-
 » solé le monde..... »

Le publiciste énumère les ravages opérés en Europe par les irruptions des Goths et des Huns, qu'on peut considérer comme les deux grandes familles dévastatrices dont les débordemens, dans le moyen âge, soit par elles, soit par la multitude presque infinie de peuplades sorties de leur sein, et connues sous mille dénominations différentes, ont successivement démoli, *pièce à pièce*, l'immense édifice de la grandeur romaine. S'élançant des Palus-Méotides, elles s'établirent sur les bords du Danube, et elles épouvantèrent l'occident de l'Europe après en avoir conquis le midi.

« Si l'on disoit que la Russie un jour rava-
» gera l'Europe, je permettrais qu'on se ré-
» voltât contre une semblable prédiction, et
» qu'on l'imputât à une blâmable manie de
» déclamation et de dénigrement contre les
» erreurs et les écarts de la politique actuelle;
» mais je ne discuterai pas la probabilité ou
» la possibilité de ce présage. Je me conten-
» terai de dire que si l'aliénation et l'égaré-
» ment qui dérèglent aujourd'hui la marche
» des cabinets, les amenoient jamais à un état
» irrémédiable de dissension, et si la dégra-
» dation progressive du caractère et de la puis-
» sance des gouvernemens devoit en être le ré-
» sultat, le plus grand reproche que les nations
» futures auroient à nous faire seroit de n'avoir
» pas appliqué toute notre prévoyance, et di-
» rigé tous nos efforts dans la vue d'arrêter les
» progrès de la Russie vers le midi.

» On sait tout ce que cette puissance a déjà
» usurpé en Europe et en Asie. Voici quelles
» doivent être les suites naturelles et pro-
» chaines de cette extension:

» Elle tend à détruire l'empire Ottoman :
» elle tend à détruire l'empire d'Allemagne.
» Sur ce double objet, il ne faut pas s'arrêter
» aux vaines professions de modération et de
» justice dont la Russie fait ostentation. Lors-

» que Catherine envahit la Crimée et la Po-
» logne, elle fit précéder ses invasions de ma-
» nifestes remplis de déclarations tellement
» magnanimes, tellement pathétiques, qu'on
» auroit cru qu'elle n'entreprendoit pas la
» guerre pour elle, qu'elle étoit excitée par les
» motifs de la générosité la plus désintéressée,
» et qu'elle alloit enfin acquérir sur des usur-
» pateurs ces divers pays, pour les remettre
» à leurs souverains légitimes.

» La Russie n'ira pas directement et simul-
» tanément à son but, à moins de circons-
» tances extraordinairement engageantes; elle
» n'attaquera pas Constantinople : mais elle
» minera sourdement les bases de cet empire
» décrépité; elle fomentera les intrigues; elle
» favorisera la rébellion des provinces; elle
» protégera l'insolence des sujets; elle par-
» viendra à commander à Constantinople, et
» à dicter au cabinet toutes les déterminations
» qui paroîtront les plus propres à le mainte-
» nir dans un état constant et progressif d'af-
» foiblissement et de dégénération. En agis-
» sant ainsi, elle ne cessera de professer les
» sentimens les plus bienveillans pour la Su-
» blime-Porte : elle se dira toujours l'amie,
» la protectrice de l'empire Ottoman.

» La Russie n'attaquera pas ouvertement la

» maison d'Autriche, mais elle étendra tou-
» jours la ligne de contiguité qui la met en
» contact avec les provinces autrichiennes.
» Elle s'emparera de la Moldavie et de la Va-
» lachie : elle exercera bientôt en Servie l'in-
» fluence qui, depuis quinze ans, met à sa
» disposition le gouvernement et l'adminis-
» tration des provinces que l'empire Ottoman
» possède encore nominalement sur les rives
» septentrionales du Danube. Cette influence
» la conduira en peu de temps à s'emparer de
» la Servie. Une fois voisine de la Hongrie,
» elle s'occupera du soin d'entretenir dans le
» royaume les mêmes germes de dissension
» qu'elle a, si heureusement pour elle, semés
» en Turquie. La Hongrie aura une faction
» russe, qui, comme celle des Grecs, sera
» intéressante par ses malheurs, par son éner-
» gie oppressivement réprimée, et par son
» ardent amour de la liberté : en peu d'an-
» nées, la Hongrie se placera sous la protec-
» tion de la Russie, elle échappera à la domi-
» nation autrichienne, et deviendra ensuite
» une province moscovite. Alors il n'y aura
» plus de cour de Vienne : alors nous, nations
» occidentales, nous aurons perdu une des
» barrières les plus capables de nous défendre
» contre les incursions de la Russie. »

Pendant qu'il se livroit à des recherches si multipliées, qui, de l'état de prédictions, sont en partie à l'état de faits ou de probabilités; tandis qu'il abandonnoit son imagination à l'examen des abus de la politique étrangère, et qu'il auroit dû peut-être aussi caractériser comme des représailles contre un système d'attaque révolutionnaire provenant de nous-mêmes, système renvoyé à nous par les étrangers, Hauterive apprit que Talleyrand, se souvenant de son *empereur de Prusse*, se rapprochoit de la cour de Berlin, et demandoit à Paris des travaux dans un sens opposé aux vues de son correspondant ordinaire. Un autre diplomate, homme d'esprit, étoit consulté et devoit expliquer les chances de stabilité qui résulteroient d'une alliance avec la Prusse. Le chef de division tout à son Autriche, qu'il vouloit pour alliée, blessé de voir qu'il avoit imprudemment conseillé des exterminations trop ardentes, et qu'il supposoit complètement repoussées, ne contient plus sa colère, et oubliant qu'il n'est qu'un politique-consultant éloigné à une longue distance, et qu'il y a des conseils qu'un diplomate reçoit sur le champ de bataille de la politique, comme un militaire trouve, sur le front de bandière, la pensée qui remporte les

victoires, Hauterive exhale sa douleur dans une lettre dont nous rapporterons un extrait.

« Il faut vous dire, que quand je suis loin
» de vous, je me vois dans des alternatives de
» bonne et de mauvaise disposition, et que
» celle-ci, par le souvenir, par l'imagination
» et par la susceptibilité ou la sensibilité, se
» montre souvent à un degré assez grave. Je
» ne veux pas me faire meilleur que je ne suis,
» et je dois déclarer que, lorsque je me sens
» actuellement affecté de quelque chose qui
» me peine, toutes les choses de même nature
» qui m'ont fait la même impression depuis
» dix ans, se présentent à mon esprit, et je ne
» comprends pas comment je ne suis pas un
» des hommes les plus irritables, ou les plus
» haïssans qui existent. Car ma mémoire qui
» est très-obéissante, et la dose d'orgueil que
» la nature m'a donnée, s'unissent pour me
» porter à la colère et à l'aversion, et je ne
» sais pas comment mes affections y résistent.
» Je crois qu'avec la pénétration de votre es-
» prit vous avez très-bien démêlé la contra-
» diction de ces élémens de mon caractère, et
» que, sur cette connoissance, vous avez réglé
» au plus bas la mesure de l'intérêt, même
» apparent, que vous me montreriez, et de
» l'intérêt réel que vous prendriez à tout ce

» qui me concerne. J'ai mille preuves , ou
» pour parler plus modérément , mille indi-
» ces de cette règle, qu'en repassant l'histoire
» de nos rapports si journaliers et si prochains
» depuis huit à neuf ans , je vois toujours in-
» terposée entre vous et moi , dans toutes les
» circonstances , où de ma part quelque intérêt
» de considération , de fortune , ou de bon-
» heur a été mis en jeu. La mortification re-
» double , quand en laissant mon histoire , je
» porte mon attention sur celle de vos rapports
» avec je ne dis pas une , mais mille person-
» nes qui toutes valent moins que moi , et
» dont un grand nombre.... C'est aller tout-à-
» fait trop loin , et je m'arrête ici. Je ne de-
» vrois peut-être pas vous envoyer ces lignes
» moroses et querelleuses , mais il y a un mo-
» tif auquel je ne résiste pas. J'ai lieu de croire
» qu'avec tout votre discernement , vous n'a-
» vez pas apprécié que je connoissois parfai-
» tement le fort et le foible de vos affections
» et des miennes ; vous avez cru que c'étoit en
» aveugle que je m'étois toujours laissé entraî-
» ner , à mon insu , à mettre dans cette associa-
» tion beaucoup plus du mien que vous ne
» mettez du vôtre. Je veux que sur cela vous
» sachiez deux choses : la première , que je
» n'ai jamais cessé de voir très-clair ; et la se-

» conde , que de ma part , l'association de
» sentimens , commode pour vous , active et
» vivante dans moi seul , n'avoit jamais varié ,
» et qu'elle dure encore.

» Je vais vous parler d'autre chose. Je fais
» tout ce que je puis pour ne pas penser dans
» le vague , et je crois bien que je réussirai à
» avoir des idées positives , précises et prati-
» ques. Si j'ignorois moins complètement vos
» rapports avec la Prusse , si vous ne me les
» cachez pas , je suis peiné pour vous qu'il y
» ait des personnes qui en ont des informa-
» tions directes. Si vous me les cachez par ré-
» serve ministérielle , je n'ai rien à dire ; si
» c'est par indifférence sur la rectitude de mes
» opinions , que pourtant vous voulez que je
» vous développe , je n'y comprends rien , ou
» je n'y veux rien comprendre. Alors le tra-
» vail que je vous envoie ne peut plus être
» que ce que vous avez voulu quelquefois que
» mes amis crussent qu'il étoit , le seul que
» je sache faire selon vous , c'est-à-dire un
» travail d'*homme de lettres*. Tout cela m'af-
» fecte , mais , ainsi que vous l'avez prévu , ne
» me dégoûte pas. J'ai l'espérance que plu-
» sieurs des mille idées qui me passent dans
» l'esprit pourront être utiles à quelque chose ,
» et je les écris. Il ne faut souvent qu'une idée

» fortuite , ou suggérée , pour fixer le choix
» des mesures les plus importantes et tracer
» une ligne de détermination nouvelle. Je
» continuerai ma correspondance de pacifi-
» cation , malgré la probabilité de dix contre
» un , qu'elle n'excitera pas votre attention ,
» et la probabilité de dix mille , qu'elle ne ser-
» vira de rien aux affaires . »

Cette disposition à se montrer mécontent , qui est empreinte à la fois de jalousie , de quelque dureté apparente , de tendresse et de résignation ; cette gronderie d'un ton souvent brusque , qui demande compte d'une amitié née à Chanteloup , fortifiée aux Etats-Unis , et désormais compromise , est exprimée dans un style vif , et qui sait cependant se retenir assez pour paroître quelquefois flatteur ; ces explications enfin doivent être une des premières sources de la froideur qui s'établit , plus tard , de temps en temps , entre les deux hommes d'État. C'est Talleyrand qui avoit dit plusieurs fois en parlant d'Hauterive , qu'il n'étoit qu'un *homme de lettres* , et celui-ci s'en montre toujours très-offensé. La suite de ce récit fera voir que cette épigramme de Talleyrand contre une des abeilles diplomatiques les plus fécondes , n'avoit aucun fondement. Souvent l'imagination qui embellit les pages

des hommes de lettres, vient en aide à Hauterive, mais la pensée de ce publiciste est essentiellement politique; et pourquoi a-t-il été et va-t-il être tant de fois consulté, s'il n'est qu'un peintre agréable, apparemment sans profondeur, et un raisonneur plus ou moins instruit, mais sans pratique?

Je crains cependant qu'ici Hauterive ne se trompe en s'affligeant de cet éloignement présumé, dans lequel Talleyrand paroissoit vouloir le reléguer. Le chef de division, à travers son dépit, a trouvé, je crois, la vérité, mais il ne s'y est pas assez arrêté.

Le plan de la campagne prochaine est tout indiqué dans les travaux d'Hauterive. On le laisse à peine achever son discours, et déjà on a décidé une marche pour les projets à venir. On ne se rapprochera de la Russie, vaincue à Austerlitz, que quand on aura, treize jours après la victoire, donné le Hanovre à la Prusse; onze jours plus tard, on affoiblira l'Autriche. Le mois de décembre 1805 suffira pour voir une immense merveille le 2, une diabolique astuce le 15, un fatal pardon le 26. Si le cabinet de Berlin commet la faute de se méprendre, s'il croit le moment venu pour faire oublier ses hésitations, s'il tombe ensuite dans l'embûche d'une alliance avec la Russie, on jettera

les hauts cris à Paris sur une telle ingratitude, et l'on attaquera l'ancien marquisat de Brandebourg au sein même de sa puissance, avant que la Russie puisse accourir à son secours. Hauterive entrevoit quelques lueurs du dessein ; il prononce les mots de *réserve ministérielle* ; mais s'il en étoit ainsi, que servoit d'étendre plus loin la connoissance du secret ? qu'y avoit-il à dire, même de la part du conseiller qui avoit inventé ce calcul politique , si le gouvernement français pouvoit risquer de voir ce conseiller, à trois cents lieues , manifester quelque joie d'avoir dirigé les vues de l'empereur , et se livrer , malgré sa gravité , à un sentiment de satisfaction bien naturel , qui auroit dévoilé de tels secrets , sur lesquels d'ailleurs j'ai dit assez mon sentiment de réprobation ?

Le traité de Presbourg est résolu. On voit que c'est un traité minuté en français, auquel le prince Jean de Lichtenstein et le comte de Gyulay n'ont fait qu'apposer leurs signatures. Ce traité donna la vie à des rois nouveaux , sans doute étonnés de l'être à si bon marché. Toutes les coquetteries sont pour la cour de Berlin. Le plénipotentiaire français, outre le grand ordre de la Légion-d'Honneur institué dans son pays, ne prend que le titre de che-

valier des ordres de l'Aigle-Rouge et de l'Aigle-Noir de Prusse, comme si la Prusse fût la seule alliée de la France, avec laquelle, en témoignage d'estime et de bienveillance réciproque, un échange de décorations eût été fait encore ; ce qui pouvoit être vrai : mais cette galanterie devoit significative sous les yeux de M. de Haugwitz, dont on avoit dit avec malice : « *Un délai fait partie de sa mission.* » Ce traité est à peu près tel qu'il a été tracé par Hauterive, sur les indications si précises de Talleyrand. Par l'article IV, Venise est cédée à la France. Par l'article VII, l'empereur *d'Allemagne et d'Autriche* reconnoît les rois de Bavière et de Wurtemberg. Il semble que les deux *titulatures* attribuées à l'empereur François se trouvent là pour répandre sur cette création de Majestés nouvelles, une onction de reconnoissance plus solennelle. Dans l'article VIII, on reconnoît le plan de la lettre de Talleyrand insérée plus haut, page 119. Par l'art. XVII, Napoléon garantit l'intégrité de l'empire d'Autriche, dans l'état où cet empire demeure en conséquence du traité (Ici François n'est plus qu'empereur d'Autriche ; on le reconduit chez lui, et pour la maison de Lorraine, il n'y a plus d'Allemagne). L'Autriche doit être blessée même dans ses vieux

•

souvenirs, et ce n'est pas assez de la fable de Guillaume Tell, l'indépendance de la république helvétique est reconnue. Par l'article XXIII, l'artillerie vénitienne, qui sera inventoriée dans les états de l'ancienne république, est retenue, et l'artillerie autrichienne est généreusement rendue. Pour ceux qui cherchent dans de pareils traités quel est l'article dont chacune des parties a pu demander la stipulation, on voit que les plénipotentiaires autrichiens n'ont pris la parole que bien tard. Cependant quelques autres articles sont relatifs à une indemnité promise à l'ancien grand duc de Toscane. Le margrave de Bade, qui a fait si bien respecter ses frontières et sa souveraineté à Ettenheim, en 1804, est comblé de bienfaits. Par provision, on l'avoit nommé Electeur en 1803; il a mérité de l'avancement, et comme on ne perd rien en l'agrandissant, on lui accorde Constance, le Brisgaw et Lindau. Enfin l'empereur Napoléon adresse une proclamation aux habitans de Vienne, et leur dit : « Je vous ai donné un exemple inoui » jusqu'à présent dans l'histoire des nations. » Dix mille hommes de votre garde nationale » sont restés armés, ont gardé vos portes. Votre » arsenal tout entier est resté en votre pouvoir ; et pendant ce temps-là je courois les

» chances les plus hasardeuses de la guerre.
» Je me suis confié en vos sentimens d'honneur, de bonne foi, de loyauté. Vous avez
» justifié ma confiance. »

Puisqu'on étoit tant en frais d'éloges de la probité rare du caractère autrichien, on pourroit presque oser dire que Talleyrand n'auroit pas dû oublier de mentionner, jusqu'à un certain point, des voisins, les batehiers hongrois du Danube. Ensuite le vainqueur fait don de l'arsenal de Vienne à la garde nationale. Ce présent, frappé de nullité dans son origine, est laissé là comme un germe de discorde; mais le sage peuple de Vienne ne tombe pas dans des méprises : il n'entend pas s'approprier ce qui appartient à son maître.

Le lendemain de la signature du traité, on sut, dans Vienne, que le comte de Haugwitz avoit livré, à Brünn, la confiance de son maître, que les armées prussiennes ne s'en avancoient pas moins vers la Bohême. Napoléon, persuadé qu'il y avoit très-loin, du cœur franc du monarque prussien, à l'esprit délié de son plénipotentiaire, s'étoit hâté d'engager la loyauté du premier par la foiblesse du second. C'est à l'histoire, qui sera écrite plus tard, qu'il appartient d'expliquer plus complètement ces mystères.



Chapitre Dixième.

MORT DE PITT. CONSÉQUENCES DU TRAITÉ DE PRESBOURG.
ANALYSE D'UN OUVRAGE INTITULÉ TABLEAU POLITIQUE
DE L'EUROPE , ATTRIBUÉ A M. LE COMTE DE STADION.
MORT DE FOX. DÉTAILS SUR LE SÉJOUR DE FOX A PARIS,
EN 1802. LETTRE DE TALLEYRAND A HAUTERIVE. NAPO-
LÉON PANSANT LES BLESSÉS A IÉNA. PRISE DE BERLIN.

LLE 23 janvier 1806, Pitt devoit voir le terme de son ambition et de sa vie : les anges destinés à donner de si judicieuses leçons aux ministres des gouvernemens, avoient encore une partie de leur tâche instructive à remplir. Il est bien prouvé qu'Hauterive n'a dit que la moitié de la vérité. Les conséquences du traité de Presbourg s'accomplissent. L'armée française occupe Naples. La Prusse, destinée à être endormie, avoit reçu, comme on le sait, le 15 décembre 1805, le droit d'occuper le Hanovre. Une convention du 8 mars modi-

fie ce traité, et vient assurer à l'influence de la France les pays d'Anspach, de Clèves et de Neufchâtel. Ici n'accusons plus la ruse de Talleyrand, mais la cupidité de Haugwitz. Hauterive remet des mémoires sur l'importance de cette convention. Joachim Murat est déclaré grand duc de Berg. Le 30 mars, Joseph Bonaparte est proclamé roi de Naples : le maréchal Berthier reçoit la principauté de Neufchâtel. Cependant le dieu de la justice et de la bonne foi préparoit des dangers. Le 20 avril, Fox, ministre de la Grande-Bretagne, lance, quoique ami secret de Napoléon, un manifeste contre le roi de Prusse, détenteur du Hanovre. Les événemens se pressent. Les journaux, comme l'entend Talleyrand, *annoncent les faits*. Les ministres de France tourmentent, torturent la carte géographique de l'Europe, blessent, bouleversent les affections et les mœurs des peuples; les journaux, dispensés d'inventer, enregistrent les *tremblemens de couronnes*. On ne s'arrête plus : Napoléon est *protecteur* de la Confédération du Rhin; nom fatal, mais qui n'est ici qu'une vanterie!

L'Allemagne gardera-t-elle le silence? Napoléon jouira-t-il en paix des provinces nouvelles dont il s'empare et des usurpations qu'il

veut y ajouter ? Aucun incident ne viendra-t-il pas répondre au mépris avec lequel le dominateur reçoit les réclamations officielles, les plaintes détournées, les gémissemens de l'antique maison de Savoie ? M. le comte de Stadion (on lui a dans le temps attribué cet ouvrage), M. de Stadion, dont Talleyrand parle (V. pag. 128) comme ayant dû venir à Vienne pour traiter avec lui, et qui fut remplacé par le prince Jean Lichtenstein, va essayer d'entrer en lice : il rédige en français un ouvrage destiné à éclairer l'opinion. Ce livre excessivement rare, intitulé : *Tableau politique de l'Europe pendant l'année 1805 et les trois premiers mois de 1806*, porte cette épigraphe :

Una salus victis nullam sperare salutem.

VIRG. II.

La composition de M. de Stadion, écrite avec beaucoup de verve, renfermoit des passages singulièrement remarquables. L'auteur disoit : « C'est lors de la réunion du Piémont » à la France, que la Russie eut le premier » indice du projet formé d'attenter à sa di- » gnité politique. Depuis, les coups d'autorité » successivement frappés à Parme, à Lucques, » à Ratisbonne, dans tous les ports du Levant, » où d'insidieux émissaires avoient tenté de

» semer la révolte, n'ont été que les précur-
» seurs et les conséquences de ce grand coup
» d'état, dont *l'exécution barbare* a retenti si
» profondément dans tous les cœurs. L'Eu-
» rope, en voyant se déchirer le pacte que la
» gloire sembloit avoir voulu faire un mo-
» ment avec la *justice*, a dû s'attendre au sys-
» tème d'envahissement qui s'est développé,
» et le cabinet de Saint-Pétersbourg se pré-
» pare à une guerre qui, pour avoir été mal-
» heureuse, n'en a pas été moins légitime.

Un Français n'auroit pas su déplorer, dans un plus noble langage, l'assassinat du duc d'Enghien.

« L'Angleterre n'a point eu besoin de semer
» l'or dans les cabinets de l'Europe, et de cher-
» cher des ennemis à la France; c'est Bona-
» parte qui, en semant la discorde, fut chargé
» d'attirer sur lui l'inimitié de l'univers. Pour
» prix de la confiance généreuse d'un peuple
» qui, fatigué de la guerre et de l'anarchie,
» lui a livré le fruit de dix ans de troubles
» pour un seul jour de paix, il a dédaigné
» l'héritage de Louis XIV, et convoité la plus
» belle partie de l'Europe pour sa famille;
» bien décidé à acheter son élévation gigan-
» tesque, du bonheur, ou s'il le faut, du sang
» de tous les Français. »

L'auteur parloit ainsi en 1806. Voici un autre passage :

« Lord Castelreagh n'a point dit que la coalition n'avoit d'autre objet que *d'étendre la puissance britannique*. Un membre du parlement d'Angleterre ne fait des aveux aussi absurdes, que quand il passe sous la plume des traducteurs infidèles qui le mutilent. »

Plus loin l'écrivain s'attache à donner une explication de la nécessité des subsides demandés à l'Angleterre.

« Par cela seul que les Français se sont tout permis, ils peuvent se permettre tout encore. Faisant la guerre chez leur ennemi, l'absence de l'injustice est pour eux la générosité, tandis que les puissances qui respectent encore tout ce que les Français ont brisé, se trouvent forcées, pour soutenir la concurrence, de payer tout ce qu'ils mettent en réquisition, et d'appeler l'Angleterre à remplacer par des subsides cette force incalculable qu'une nation acquiert, quand la fortune des armes est sa seule réponse et son unique probité. »

Voici des prévisions terribles: « Qui ne sait que Bonaparte, l'ouvrage de la fortune et *son plus prodigieux effort*, tout immense qu'il est aujourd'hui, n'est pas à l'abri de

» quelques revers. C'est par cela même qu'il
 » y a quelque chose de magique dans l'ac-
 » croissement de sa grandeur, qu'il a besoin
 » d'entretenir continuellement le prestige qui
 » l'environne. Sa puissance n'est pas l'effet de
 » ses droits; elle ne tient qu'à l'étonnement
 » qu'il inspire. Ce n'est point le souverain
 » qu'on voit en lui, ce n'est pas même le gé-
 » néral habile, c'est *quelque chose de mer-*
 » *veilleux* qui dompte la volonté, qui l'em-
 » porte sur toute répugnance, c'est *l'enfant*
 » *du destin*, c'est l'homme que le ciel semble
 » couvrir de sa main puissante, c'est enfin *le*
 » *bonheur en personne : le bonheur!* unique
 » objet aujourd'hui du culte et de l'adoration
 » des hommes!..... Bonaparte battu est une
 » idole qui tombe. »

Plus loin le publiciste ne flatte pas même le
 pays qu'il sert, et il s'exprime ainsi sur la
 conduite du général Mack :

« Ulm est pris : l'armée autrichienne est
 » dissoute; en vain l'archiduc Ferdinand en
 » ramène une partie; en vain le prince de
 » Rohan (aujourd'hui duc de Bouillon et duc
 » de Montbazou, prince d'une grande bra-
 » voure) tente d'en sauver les débris : Vienne
 » est à découvert. Mack, pressé de passer sous
 » le joug, ne peut même pas attendre pour faire

» mettre bas les armes à trente mille hommes,
» le terme que sa première capitulation lui ac-
» corde; il en sollicite une seconde : on dirait
» qu'il a soif de la honte, comme un autre
» a soif de la gloire. Berthier se rend à ses
» vœux : le 16 on capitule, le 20 les Fourches
» Caudines se dressent, le triomphe des Sam-
» nites se renouvelle : une armée entière défile
» sans frémir, à travers les rangs d'une autre
» armée; et dès ce moment, Vienne sans rem-
» parts et la monarchie sans résistance, n'ont
» plus à opposer à douze colonnes victorieu-
» ses, qu'un corps de vingt mille hommes,
» qui se replie en hâte sur la première co-
» lonne des Russes accourant à grandes jour-
» nées. »

L'écrivain chaleureux qui sent si vivement les douleurs de sa patrie adoptive, verra-t-il un jour les Samnites abandonnés par la fortune? Si cette infortune les accable, au moins, sans doute, ils sauront se dérober au supplice direct des Fourches Caudines.

Nous ne devons pas, je le dis encore une fois, oublier que l'homme d'État que je cite ici parle en 1806. Napoléon fut vivement préoccupé lors de cette publication, et se livra à quelques - unes de ses fureurs accoutumées, surtout lorsqu'il lut ces lignes :

« Puisque ce n'est plus à attaquer la France
» qu'il faut songer (d'autres temps apporteront
» d'autres idées), tous les plans de la politi-
» que doivent tendre à sauver, du système fé-
» dératif, les États qui n'ont pas consenti à en
» faire partie. » Mais voici une blessure qui ai-
grit les premières douleurs : « Bonaparte s'est
» hâté de signer le traité de Presbourg, et il
» est dévoré du besoin d'aller à Paris voir fu-
» mer l'encens qu'on brûle sur tous ses autels.
» Souverain au milieu de sa carrière, il ne
» sait pas encore assez maîtriser sa joie, quand
» il se voit entouré de cette pompe qui lui est
» si étrangère. Ne pouvant s'élever à cette di-
» gnité calme *qui repose doucement sur le*
» *front des rois nés pour l'être*, il cherche à
» éblouir par l'éclat de sa cour, et à suppléer
» du moins par un faste qui ruine la France,
» à ce manque total de majesté, qui n'est pas
» encore suffisamment recouvert par l'idolâ-
» trie hypocrite de tout ce qui l'environne. »

Cette phrase incidente, jetée dans un coin de l'ouvrage, ne suffit pas à l'exaltation toute naturelle qui anime l'auteur. Plus loin, sans le vouloir, ou avec intention, il promène en tous sens, le poignard dans la blessure.

« Ah! sans doute, c'est une faveur de la
» Providence, qu'en accordant à un homme

» tant de moyens d'éblouir, elle se soit ré-
» servé le droit de lui refuser cette décence,
» cette dignité qui achèveroit de le fixer au
» rang suprême. En se servant d'un conqué-
» rant pour châtier les rois, elle n'a pas voulu
» cependant confondre leur oppresseur avec
» eux. Et comme si elle vouloit nous laisser
» l'espoir de *revenir un jour sur son ouvrage*,
» elle a permis que tant d'actions d'éclat fus-
» sent souillées par l'oubli total de toute ma-
» jesté souveraine, afin qu'au milieu de tant
» de prestiges de gloire, on retrouvât la trace
» révolutionnaire qu'on voudroit en vain nous
» faire oublier. »

A ces effroyables époques d'invasions, les étrangers, quand ils étoient réduits au désespoir, éprouvoient malgré eux des mouvemens de repentir, de retour sur eux-mêmes, qui leur retracoient leurs fautes, leur égoïsme, et les re-plaçoient dans la ligne de justice, de devoir et de famille, qu'ils n'auroient pas dû quitter.

Pendant tout le cours de ma carrière diplomatique, je n'ai jamais rencontré une monarchie offensée, meurtrie par la France, qui ne jetât un regard de souvenir sur les Bourbons. L'auteur du *Tableau politique* subira la nécessité de cette réparation que le malheur n'eût pas dû imposer.

« Plus grande dans sa chute que l'oppress-
» seur qui s'oublie, la maison de Bourbon re-
» connoît bien qu'elle n'a plus besoin de se
» justifier devant celui qui la poursuit pour
» la calomnier, qui la calomnie pour l'anéan-
» tir : elle est coupable de tous les bienfaits
» dont elle a couvert la France pendant huit
» cents années ; elle est coupable de ses droits
» imprescriptibles ; elle est coupable, enfin ,
» du sang précieux et sacré qu'elle a versé aux
» pieds de l'anarchie et de la tyrannie ; ce
» sang pèse, de son poids immense, sur la con-
» science de l'usurpateur qui opprime la mai-
» son des rois de France. »

Je ne me suis pas étendu sur les soins que l'auteur prend de se disculper de tout plan de partage, conçu par le cabinet de Vienne.

« A peine le souverain de l'Autriche, l'héri-
» tier légitime des ducs de Brabant et de Flan-
» dre, songeoit – il à la possibilité de repos-
» séder ces belles contrées, patrimoine de sa
» famille. La Lorraine échangée pour un pays
» qu'il a perdu depuis, n'occupe pas même sa
» pensée. » La Toscane étoit espagnole en 1806.

Avant de rapporter la conclusion, j'ajoute-
rai une autre citation : « Tous les maux épar-
» sur le sol de la France sont rentrés, comme
» les enfans d'Éole, dans les antres qui les ren-

» ferment; mais ils y existent, comme ces vents
» enchainés; et pour être sous la seule main
» (la main de Napoléon) qui en puisse dis-
» poser, ils n'en sont pas moins prêts à exci-
» ter les mêmes tempêtes. »

L'auteur, dans un mouvement d'admira-
tion pour l'empereur Alexandre, relève un
mot que Napoléon a emprunté de Talleyrand,
et soutient, qu'à Austerlitz, le Tzar ne faisoit
pas *une guerre de fantaisie*.

La conclusion de l'ouvrage est tout-à-fait
dramatique. L'auteur adjure l'Europe d'é-
couter, parce que Bonaparte va parler.

« Je suis monté sur le premier trône du
» monde; je fais venir au pied de ce trône
» vingt souverains que j'élève, afin de m'as-
» seoir au-dessus d'eux, et cependant j'en
» ai trop fait pour ne pas oser davantage. Si
» l'Europe, avertie de mes projets par ces
» excès d'orgueil et d'audace, se réunit, je puis
» encore courir des dangers; mais si je par-
» viens à la tromper, à l'endormir seulement
» deux années, j'espère me mettre en mesure
» de braver alors son réveil. Offrons la paix à
» tout prix; tendons un piège à tous les cabi-
» nets; et donnons aux journalistes un champ
» libre pour célébrer ma clémence. La paix a
» deux sens que mes ministres et moi savons

» comprendre et séparer : elle est pour mes
 » ennemis la cessation absolue de toutes né-
 » gociations ; elle est pour moi le redouble-
 » ment le plus actif de mes prétentions. J'ai
 » agrandi ma fortune par les guerres , j'ai be-
 » soin de la consolider par la paix. Si je fais
 » la guerre , j'avancerai plus lentement dans
 » mes projets. On me dispute mes conquêtes,
 » on me fera acheter mes succès. Si je fais la
 » paix , sans risquer le sort des batailles , du
 » fond de mon cabinet , je réunirai des pro-
 » vincs entières à mes États.

» Puisque j'ai besoin de créer des surveil-
 » lans préposés à la garde de mon pouvoir,
 » puisque je ne puis me fier à des peuples que
 » je dompte par ma fortune, mais que j'écrase
 » par mes impôts, je vais rétablir ces fiefs,
 » ces hauts barons, dont pendant dix ans j'ai
 » aidé la destruction, et je ferai sortir, de la
 » *philosophie* du dix-huitième siècle, le siècle
 » de la *féodalité*.

» Ne pouvant compter sur l'amitié de per-
 » sonne, je vais intéresser l'ambition de tous.
 » Je partage pour conserver ; je donnerai par
 » l'amour de posséder , je serai prodigue par
 » avarice. Des vedettes seront chargées de con-
 » tenir mes sujets, qui, dès qu'ils sentiroient à
 » froid leurs blessures, deviendroient mes vé-

» ritables ennemis. Je veux faire la paix avec
» les nations que je n'ai pas encore trompées,
» pour pouvoir achever de soumettre celles
» que je trompe.... Que les Russes protègent
» quelques années la Turquie ! Ma famille
» n'est pas encore assise sur tous les trônes que
» je lui destine. Il me faut deux ans de *paix*
» pour *conquérir* les États que je gouverne
» déjà. Que m'a rapporté la guerre la plus
» heureuse , la plus brillante que j'aie faite ?
» le droit de concevoir le plan gigantesque
» que la paix va me permettre d'exécuter !
» Quant aux flottes de mes ennemis , je ne
» puis les *combattre* que par la *paix*.

» Avec la paix, je m'emparerai de toute l'I-
» talie ; avec la paix, je donnerai un stathou-
» der ou un roi à la Hollande, des Électeurs à
» l'Allemagne, un souverain de mon sang à
» la Suisse.... Les marchands, ces prétendus
» *Citoyens du monde, qui ne le sont jamais*
» *de leur pays*, me vendront les moyens de
» tarir un jour la source de leur fortune.....
» Protecteur de tous les révoltés de l'empire
» Ottoman, je reprendrai la route de l'Égypte,
» qui m'ouvrira, par la mer Rouge, celle de
» Bombay, et de cette presque île importante,
» où j'irai couper, dans sa racine, la fortune et
» la puissance des Anglais. »

Quelques-unes de ces idées étoient malheureusement des débris de confidences de Napoléon, qu'il avoit eu l'imprudence de laisser échapper dans des audiences peu sûres.

J'ai donné quelque étendue à ces citations. Le livre que je viens d'analyser fut une hostilité morale, dont la police de Fouché ne put empêcher les atteintes. Talleyrand, consulté à cet égard, n'eut pas de peine à convaincre Napoléon du seul parti à prendre en cette occasion. L'auteur de cette sorte de manifeste, qui avoit dépensé, à le composer, tant de talent, se trompoit, du reste, en ce qui concernoit l'intention secrète de Napoléon. La campagne de Prusse étoit décidée, et l'on ne vit qu'un libelle dans ce qu'on appela un *factum*, dans cette composition si brillante, si passionnée, si noblement empreinte même des qualités littéraires de notre langue. On accepta cependant *Bonaparte, l'ouvrage de la fortune et son plus prodigieux effort*; on agréa ce qu'il y avoit de *magique* dans l'accroissement de sa prospérité, ce *quelque chose de merveilleux qui dompte la volonté*, et il fut plus que jamais arrêté dans la pensée de Napoléon, que *l'enfant du destin*, que *l'homme couvert par le ciel de sa main puissante*, que *le Bonheur en personne* rassembleroit rapidement ses soldats, invoque-

roit tout haut la paix, mais en maudissant tout bas ses loisirs devenus stériles, et allumeroit promptement la guerre, sous prétexte d'imposer silence à la Prusse, qui se permettoit, après avoir reçu tant de bienfaits, de solliciter des explications sur diverses infractions faites au droit public. Le désir de Napoléon ne pouvoit pas rester caché ; d'ailleurs l'intention de l'Angleterre étoit aussi de précipiter l'Europe sous les feux des batailles. La Prusse, amenée de tous côtés dans le piège, et, il faut le dire aussi, se fiant à son courage, à sa tactique savante, provoquoit, en envoyant des officiers aiguiser leurs sabres devant la porte du ministre de France à Berlin, provoquoit des paroles de vengeance, tandis qu'elle alloit avoir à répondre à une attaque spontanée, méditée depuis dix mois, et définitivement arrêtée depuis quelques semaines. D'autres événemens vont encore hâter la guerre.

Le 13 septembre, Charles Fox succombe à une hydropisie qui le tourmentoit depuis plusieurs mois. Sa mort étoit prévue depuis longtemps. Le ministre anglais qui lui succède renoue les négociations contre la France ; un traité signé par cette dernière puissance avec la Russie n'est pas ratifié. Napoléon quitte Paris. La Prusse, persuadée qu'elle attaque Na-

poléon , déploie avec courage des forces formidables. Octobre et novembre sont témoins d'autres miracles. Il semble qu'Hauterive ait donné d'avance l'extrait des bulletins dans ses dépêches de 1805. La Prusse entière est envahie ; l'Autriche , muette à son tour, ne lui prête aucun secours ; il ne reste plus à la Prusse qu'une lueur d'espérance dans les efforts de la Russie , qui déclare la guerre à la France le 28 novembre.

Napoléon, en apprenant la mort de Pitt et la constance des opinions pacifiques de Fox, avoit conçu l'espoir de mener à bien un traité avec l'Angleterre, pour *combattre ses flottes*, sauf à l'aider pour punir la Prusse d'avoir accepté le Hanovre. Talleyrand, voulant consoler l'empereur, l'entretenoit des circonstances où Fox avoit témoigné à Paris des sentimens d'admiration pour le vainqueur de Rivoli, du Caire et de Marengo, et il rappeloit l'empressement que ce loyal Breton avoit mis à prévenir le premier consul d'une conspiration contre sa vie. Talleyrand avoit vu Fox plus souvent à propos de la permission que ce politique, *homme de lettres*, avoit sollicitée, d'extraire de la correspondance des ambassadeurs de France à Londres vers 1679, les faits relatifs à cette époque de la restaura-

tion de la famille des Stuarts , dont il écrivoit l'histoire.

Les détails de ces circonstances du séjour de Fox à Paris , étoient encore présens au souvenir de plusieurs employés des Relations extérieures , et l'on fit à ce sujet un rapport fort curieux à l'empereur : c'étoit la correspondance de M. de Barrillon que Fox avoit consultée la première. On voit encore dans les volumes les traces de ces recherches. Fox marquoit le long des marges , en lignes perpendiculaires , les morceaux qui l'intéressoient. Il n'est pas difficile de reconnoître quelques empreintes de la plume anglaise.

Voici un des passages qui avoient vivement intéressé l'écrivain britannique :

M. de Barrillon adressoit sa correspondance à Louis XIV lui-même.

Dans une lettre au grand Roi , en date du 13 avril 1679, l'ambassadeur s'exprime ainsi : « On publie toujours ici que Votre Majesté a » donné ordre à ses vaisseaux, non-seulement » de ne pas baisser le pavillon, mais de le faire » baisser à tous ceux qu'ils rencontreront. » Ce passage avoit paru à Fox digne d'attention. Le recueilloit-il pour dire un jour que les Anglais, en fait d'orgueil, ne faisoient que répondre à des exigences? Vouloit-on ainsi con-

fondre les faits, atténuer les prétentions de *l'acte de navigation* proclamé par Cromwel, et rejeter sur Louis XIV l'odieux de tant d'insolences dont le continent avoit à se plaindre? Une barre bien marquée avertit que cette partie de la dépêche ne doit pas être négligée. Je ne blâme pas Fox, car on a toujours bonne grâce à être de son pays, pourvu qu'on ne soit pas injuste envers les autres nations (1).

Plusieurs copistes travailloient sous les ordres de Fox; c'est à tort qu'on a dit qu'il amenoit avec lui son neveu, lord Holland, aujourd'hui chancelier du duché de Lancastre, l'un

(1) Fox dut copier avec empressement une autre lettre qu'il cite dans son histoire des Stuarts, et qui est adressée par Louis XIV à M. de Barrillon en 1685. Il est d'abord question de lord Halifax, qui n'ayant aucune religion, ne peut pas être un ministre fort fidèle et fort affectionné au maintien de l'autorité royale. Louis XIV continue ainsi : « Le roi d'Angle-
» terre ne peut employer plus utilement pour lui ses
» soins et son pouvoir, qu'à faire révoquer par le
» parlement l'acte qu'ils appellent *du Test*, qui oblige
» ses sujets de faire des sermens si horribles et si
» contraires à ce qu'on doit à Dieu, et même à la
» royauté. » Fox étoit accompagné dans son séjour à Paris de ses amis lord Saint-James, M. Adair, et M. Trotter. Il disoit des lettres de Barrillon : « *Elles*

des hommes d'Europe les plus constans dans leurs opinions , d'ailleurs aussi recommandable par ses talens , que par l'agrément de ses manières. Quand Fox trouvoit quelque anecdote piquante , il témoignoit de la joie , il lisoit à haute voix le passage ; il montrait une profonde connoissance de notre littérature. Il savoit très-pertinemment que M. de Barrillon étoit le même à qui notre immortel Jean Lafontaine adressoit des vers à la fois

» *valent leur pesant d'or.* » Si Fox cherchoit dans ces lettres une mention de quelqu'un de ses ancêtres , il a eu lieu d'être satisfait.

Voici un passage d'une dépêche de Barrillon : « La chambre se rassembla le 23 novembre 1685. La chaleur fut encore plus grande , et le parti opposé à la cour emporta de trois voix la question qui avoit été mise , si on délibéreroit sur le secours d'argent , ou si on considéreroit le discours du roi. Ce dernier avis prévalut , parce que beaucoup de gens attachés à la cour ou en dépendant étoient absens , et il y en eut même qui en furent d'avis , entr'autres le sieur Fox , qui est commis au paiement des troupes. Son père est officier de la maison , et avoit cet emploi du paiement des troupes dans lequel il s'est enrichi. » Le Fox dont il est question devoit être fils de Stephen Fox , fils de William. On pouvoit donc alors voter avec l'opposition , quoiqu'on reçût les bienfaits de la cour. Cela ne se voit plus dans les mœurs anglaises d'aujourd'hui , qui sont plus régulières.

harmonieux et politiques, dans sa fable du livre huitième, intitulée : *Le pouvoir des Fables*.

La qualité d'ambassadeur

Peut-elle s'abaisser à des contes vulgaires ?

Vous puis-je offrir mes vers et leurs grâces légères ?

S'ils osent quelquefois prendre un air de grandeur,

Seront-ils point par vous traités de téméraires ?

Vous avez bien d'autres affaires

A décider, que les débats

Des lapins et de la belette.

Lisez-les, ne les lisez pas ;

Mais empêchez qu'on ne nous mette

Toute l'Europe sur les bras.

Que de mille endroits de la terre

Il nous vienne des ennemis,

J'y consens ; mais que l'Angleterre

Veuille que nos deux rois se lassent d'être amis,

J'ai peine à digérer la chose.....

Fox ne s'arrêtoit pas à ces trois mots, *nos deux rois*. L'Angleterre, on le savoit, avoit proposé de reconnoître Bonaparte comme *roi*, mais à des conditions dures et avilissantes qu'il n'accepta pas. Fox trouvoit dans cette fable des allusions aux circonstances d'alors, à ses propres vœux et à une foule de détails de la correspondance de Barrillon. La rupture du traité d'Amiens étoit venue *remettre* toute l'Europe *sur les bras de la France*; mais ce déplo-

rable malheur avoit sauvé nos Archives d'un pillage moral; car Talleyrand étoit homme du monde, et ne savoit faire aucune représentation à l'hôte si bien vu du premier consul. M. Caillard, garde du dépôt, toujours malade, se distrayoit plus avec un *Bodoni* et un *Horace*, qu'avec les cartons de la vieille diplomatie française; et *l'homme de lettres britannique*, secondé peut-être sans le savoir par quelqu'un de ses copistes, qui vouloit plaire à Londres et copier davantage, se trouvoit bien par-delà Barrillon, et ne fut arrêté qu'à l'année 1712, quand il est probable qu'à la suite de tant de négligence d'un côté, et de tant d'activité de l'autre, il auroit poussé ses investigations jusqu'en 1746, date de la fin de l'expédition de Charles - Edouard, fils du prétendant; ce qui étoit logique pour compléter plus sûrement *l'histoire des Stuarts*.

Ce travail sur la vie politique d'Hauterive est un piège continuel pour l'auteur. Napoléon et Talleyrand sont nécessairement en première ligne dans cette partie de l'histoire du publiciste. Hauterive a pu, un instant, marcher en troisième ligne, mais actuellement nous le verrons de temps en temps rejeté sur un plan plus obscur, et c'est là qu'en renon-

çant à l'attrait d'un sujet plus vaste il faut se porter désormais, jusqu'à ce que sa réputation le replace en scène évidente avec Napoléon, qui n'oubliera jamais les talents de cet homme d'Etat.

Quelque chose de la confiance de Talleyrand a été injustement altéré, mais il n'a pas renoncé au besoin de consulter son ami. En 1806, le ministre, qui avoit encore suivi l'empereur, écrit au chef de division chargé, de nouveau, du portefeuille à Paris.

« J'éprouve ici (Coblentz, 29 septembre)
» un vrai plaisir de *Constituant*, mon cher
» Hauterive, lorsque je date une lettre de Coblentz; cela n'étoit pas trop dans mes combinaisons à la fin de l'assemblée. Mais nous voilà, nous allons entrer dans la partie brillante de notre voyage. Nous trouverons à Mayence trois électeurs, Bade, Cassel et Ratisbonne. L'archi-chancelier de l'empire chez l'empereur des Français prouve que la question de la rive gauche est complètement finie. J'espère que l'empereur fera faire cette partie de son voyage à son aumônier l'abbé de Pradt, car celui-ci dit qu'il est l'homme le plus instruit dans l'art de la guerre. Ainsi, les articles militaires que la police voudra faire faire, seront *en bonnes mains*. »

Talleyrand écrit de Mayence le 18 octobre, quatre jours après la bataille d'Iéna, ce fait mémorable :

« L'empereur a pansé les blessés à Iéna
» pendant une partie de la nuit. »

Quand Talleyrand rencontrera des blessés, il pourra croire que peut-être ces malheureuses victimes de la guerre ont vu le grand général lui-même donner les premiers soins à leurs souffrances.

Le ministre est à Berlin ; a-t-il besoin des conseils, des plans d'Hauterive ? mais celui-ci est malade. Talleyrand veut relever le courage de son ami.

« J'ai lu avec la plus grande attention vos
» lettres dernières : elles sont de quelqu'un
» qui a toute sa santé et toute sa force. J'en ai
» lu une à l'empereur, qui l'a écoutée avec
» toute l'attention qu'elle mérite. Je ne sais
» rien de notre avenir ; j'appelle avenir la se-
» maine prochaine. L'empereur regarde, exa-
» mine, et porte toute la puissance de sa tête
» sur cette grande circonstance. »

Le 17 novembre, Talleyrand continue :

« Les conditions de l'armistice sont telles,
» que la Pologne, s'il y a une Pologne, recou-
» vrera la liberté d'avoir et d'exprimer une
» opinion. »



Chapitre Onzième.

TALLEYRAND VANTE LES TALENS ET L'INTÉGRITÉ DE M. PICHON. PREMIÈRES CAUSES DES PRÉVENTIONS DU PREMIER CONSUL CONTRE CET AGENT. AVANTAGE REMPORTÉ SUR LES RUSSES PAR LE PRINCE CAMILLE BORGHÈSE. HAUTERIVE NOMMÉ GARDE DES ARCHIVES, ET REMPLACÉ COMME CHEF DE DIVISION PAR M. ROUX DE ROCHELLE, UN DE SES ÉLÈVES LES PLUS DISTINGUÉS.



LE 25 janvier 1807, Talleyrand donna, avec une bienveillance amicale et généreuse, des instructions relativement à une querelle subitement suscitée à M. Pichon, chargé d'affaires à Wasingthon. Cette lettre ne put être qu'agréable à Hauterive, ancien ami de M. Pichon, dont il avoit prédit les succès, et à qui le consul destitué à New-York avoit eu tant d'obligations, lors de son projet de retour

en France. Talleyrand insiste sur les talens et l'intégrité de M. Pichon.

Je vais donner quelques détails sur ce qui concerne cet agent diplomatique.

La paix entre la France et les États-Unis avoit été signée le 30 septembre 1800, par une commission de ministres, que présidoit Joseph Bonaparte. M. Pichon, qui déjà avoit servi aux États-Unis comme secrétaire de légation, qui avoit renoué, à la Haye, comme chargé d'affaires, les négociations rompues, qui remplissoit, aux relations extérieures, les fonctions de sous-chef de la division où se traitoit cette affaire, avoit rendu, dans cette dernière négociation, des services reconnus, comme secrétaire de la commission des plénipotentiaires; nommé en récompense chargé d'affaires et consul général aux États-Unis, immédiatement après la pacification, il y résidoit lorsque l'expédition de Saint-Domingue, décidée depuis la paix d'Amiens, fut entreprise. Le poids de cette expédition, qui ne pouvoit, surtout après la rupture de cette paix, être approvisionnée que des États-Unis, devoit retomber et retomba entièrement sur lui. Il est assuré que sans lui, sans le crédit moral et politique que ses antécédens lui donnoient auprès du gouvernement et du pays, cette

- expédition auroit manqué de tout , et l'on va voir le ministère le déclarer expressément.

On avoit donné à cet agent , lors de son départ pour les États-Unis , une somme de 40,000 fr. , qui suffirent à peine à quelques frais prolongés de relâche de la frégate qui l'avoit porté.

Le ministre Decrès lui écrivoit le 29 octobre 1801 :

« Il est très-important, citoyen, pour le succès des vues du gouvernement sur Saint-Domingue, que vous vous empressiez, dès la réception de ma lettre, de faire passer dans cette colonie *dix mille quintaux* de farine (1) de première qualité. Je ne m'occupe pas de cette fourniture, parce que le premier consul m'a déclaré qu'il y pourvoiroit.

» Je vous préviens d'ailleurs que le capitaine général de la Guadeloupe a ordre de prendre toutes les mesures qui seront en son pouvoir, pour vous faire parvenir une valeur de 200,000 fr., en sucre, café, etc. »

Peu de temps après qu'il eut reçu cette lettre, le chargé d'affaires apprit, par une corvette, l'arrivée de l'expédition au Cap. L'amiral

(1) C'étoit une dépense de 300,000 fr. environ.

Villaret, le préfet colonial, le général Leclerc, ordonnent d'expédier sans délai, des approvisionnemens, d'autant plus nécessaires, que le Cap est détruit. L'armée n'a aucune ressource. Les vivres de réserve, envoyés par la flotte, sont en grande partie avariés : *il faut* que M. Pichon y pourvoie ; on leur a écrit, en partant, de s'adresser à lui. Plus tard, il a appris que le trésor de l'armée n'a reçu, au départ, que pour 300,000 piastres de traites du gouvernement espagnol sur le Mexique, à peu près sans valeur.

M. Pichon pourvoit aux plus pressans besoins, au moyen d'une somme de 800,000 fr., que les États-Unis devoient à des Français pour des restitutions de bâtimens capturés ; somme que le gouvernement américain consentit à lui remettre. Il fit expédier, par les consuls, de plusieurs points, des approvisionnemens. Les désastres de l'armée mettant les besoins bien au-dessus de cette foible somme, il négocia des traites, dont une partie resta en souffrance, et surtout les premières. Par conséquent le crédit étoit frappé de stérilité. Dans une position aussi critique, il ne put s'empêcher d'épancher ses inquiétudes, ses impressions et ses prévisions sinistres dans le sein de son ministre, le ministre des relations

extérieures, avec supplication de mettre sa dépêche sous les yeux du premier consul. Cette dépêche réveilla le ministre de la marine de son quiétisme. Il écrivit le 22 juin 1802 (quand le mal à Saint-Domingue étoit, du reste, porté au comble par la déclaration de guerre), que les mesures les plus énergiques étoient prises pour relever notre crédit aux États-Unis. Cette lettre se terminoit par le long *post-scriptum* suivant, tout entier de la main de M. Decrès.

« Je ne puis donner trop d'éloges à toutes
» les démarches que vous avez faites pour ob-
» tenir, dans la circonstance difficile où vous
» vous trouviez, un crédit près des particu-
» liers, et même du gouvernement américain.
» J'approuve aussi la juste résistance que vous
» avez opposée à l'inconvenante proposition
» de compensation qui vous fut faite par les
» agens de l'Union. Cette approbation vous
» est entièrement décernée par le premier
» Consul, auquel j'ai communiqué votre cor-
» respondance, et notamment votre lettre au
» ministre des relations extérieures, n°43, dont
» vous m'avez adressé ampliation ; mais je ne
» dois pas vous cacher que le premier Consul
» n'a pas également approuvé plusieurs ré-
» flexions sur les circonstances de l'expédition

» de Saint-Domingue , réflexions qui n'au-
» roient pas dû se trouver dans votre cor-
» respondance. Car vous deviez sans doute
» exposer l'état des choses , les sollicitudes
» qu'elles vous donnoient , votre prévoyance
» sur les événemens qui pouvoient vous pa-
» roître devoir en résulter ; mais cette phrase
» entre autres : *Est-il justifiable d'envoyer*
» *une armée sans autre moyen que son épée?*
» cette phrase, qui se trouve dans votre lettre,
» a paru au premier consul au moins super-
» flue.

» Au reste j'en ai atténué l'effet , en me per-
» mettant de lui faire observer qu'elle étoit
» échappée à un excès de zèle, et à une expan-
» sion non réfléchie , au milieu de beaucoup
» d'embarras. Quoi qu'il en soit , si les fonds
» qu'il eût été à souhaiter que vous eussiez à
» votre disposition, n'y ont pas été mis, il n'en
» est pas moins vrai que l'escadre a été appro-
» visionnée, ainsi que l'armée, par vos soins,
» et que d'après ce qui a eu lieu , les Etats-
» Unis ne devoient pas se plaindre de quel-
» ques mesures (1) adoptées par le général Le-

(1) Ces mesures étoient les réquisitions exercées sur les denrées à bord des bâtimens Américains, et le paiement en traites que la France n'acquittoit pas. Ce système devoit aggraver la position et produire de

» cleric, envers des marchands qui, empressés
» de tout fournir à une colonie en rébellion,
» refusoient de rien accorder à l'armée char-
» gée de la réduire. »

A propos de fournitures ultérieures, M. Pichon fut encore injustement inculpé.

Hauterive l'aimoit, et il ne pouvoit aimer qu'un homme intègre comme lui. Il le soutenoit ensuite d'autant plus, que ces attaques, d'accord avec une ancienne animosité de Bonaparte contre les agens consulaires qu'il vouloit rattacher à la marine, étoient aggravées par les vieux différends entre la marine et les relations extérieures, différends qu'Hauterive avoit fait décider en faveur de ce dernier département.

Cette question se représentera encore, et Hauterive défendra sa judicieuse et sage opinion, à des tribunaux d'une nature bien diverse, et devant Napoléon, et devant Louis XVIII.

Talleyrand aimoit le prince Camille Borghèse, que M. Cacault lui avoit recommandé

l'irritation de la part des Etats-Unis, avec lesquels on venoit tout récemment de faire la paix. Il fut décidé un moment, au quartier-général, qu'on enverroit une division navale, aux ordres de l'amiral Magon, croiser devant New-York, pour arrêter les navires américains et les envoyer au Cap François.

de Rome, et il se plaît à annoncer à Hauterive qu'il a oublié de lui dire que ce prince, d'ailleurs peu guerrier, a remporté, en personne, un avantage signalé sur les Russes, et que sa vie a couru des dangers qu'a surmontés sa bravoure.

Quoiqu'il sût que l'empereur pouvoit en recevoir connoissance, les dépêches d'Hauterive étoient plus rares, parce que sa santé s'affoiblissoit. Talleyrand lui écrit avec affection :

« Votre santé est un bien nécessaire à tous » vos amis, et je me mets dans la première » ligne; personne n'a une amitié plus réelle » pour vous que moi. »

Aussi Hauterive se livre à de nouvelles méditations qu'on retrouve en partie dans le traité de Tilsitt.

Ces travaux trop multipliés délabroient cette santé délicate; alors Talleyrand apprenant la mort de M. Caillard, garde des Archives, donna sa place à Hauterive, qui fut lui-même remplacé par M. Roux de Rochelle, homme d'un vrai talent, l'un de ses élèves les plus distingués, connu par la sûreté et l'élégance de son style.



Chapitre Douzième.

M. DE CHAMPAGNY NOMMÉ MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. BELLE CONDUITE DE NAPOLÉON ENVERS M. DE RAYNEVAL. SCÈNE D'HAUTERIVE AVEC NAPOLÉON, A QUI IL REPREND UN RAPPORT QUE CE DERNIER LUI AVOIT ARRACHÉ.



LÉ 8 août 1807, Jean-Baptiste Nompère, comte de Champagny, depuis duc de Cadore, fut nommé successeur de Talleyrand. Il a été dit dans le temps que celui-ci n'approuvoit pas les mesures projetées contre l'Espagne ; cependant Napoléon pouvoit trouver étrange un pareil scrupule. Ce que Napoléon projetait sembloit dicté par le même esprit de rancune et de vengeance que Talleyrand avoit conseillé contre la Prusse. Le prince de la Paix, séduit par l'Angleterre et la Russie, avoit annoncé des levées de soldats, en apparence contre les Maures d'Afrique, qui ne faisoient

aucun mouvement , mais en réalité contre ce que l'on appeloit un autre Africain que l'on croyoit compromis en Pologne. Napoléon , trouvant dans Talleyrand une velléité de cette résistance que tout homme honnête veut en définitive approuver , avoit cru devoir l'éloigner du conseil. La vérité veut qu'on dise que Talleyrand avoit cependant , dans quelques circonstances , approuvé l'expédition. Alors , soit qu'il ne s'en souvint plus , soit qu'il eût changé d'avis , il parloit ainsi , comme pour expliquer la cause de sa propre disgrâce : « La Prusse est détruite , mais mal » détruite. L'Espagne sera renversée , mais » se relèvera. Napoléon ne marche plus au « nom des peuples , et cherche de la gloire et » des États pour son propre compte. Il en- » tame la fatale carrière du népotisme ; je ne » crois pas devoir le suivre dans ce système. » M. de Champagny , avec d'autres idées de circonspection et de dévouement , mais en même temps de probité , étoit vanté par Napoléon , qui disoit à bon droit : « *Celui-là , je ne le » trouverai jamais dans les affaires d'argent.* »

Pendant sept ans Hauterive parut comme inactif , quoiqu'il eût encore souvent le portefeuille ; mais sa présence aux Archives fut signalée par l'ordre plus régulier qu'il y établit ,

par une foule de mémoires pleins de sagacité et d'expressions heureuses, dont il enrichissoit les communications que lui demandoient les divisions du ministère.

Hauterive avoit beaucoup lu et beaucoup retenu : toutefois les livres imprimés et connus ne procurent pas une instruction semblable à celle qu'on peut puiser dans les Archives des affaires étrangères. Il avoit été y chercher le récit de notre gloire, de notre génie, de nos affronts, de notre zèle à servir les malheureux, de notre inconstance dans la pratique de ce grand devoir qui rapproche les rois, les ministres et les peuples, de quelques-unes des attributions de la divinité : il avoit recueilli ces secrets de gouvernement dans les cartons les plus poudreux de ce dépôt. Le héros qui avoit contracté l'habitude d'attacher du prix à ces utiles recherches, étoit passionné ; vainqueur d'une grande partie de l'Europe, il aimoit la gloire des Français, quand il n'étoit pas aveuglé par les exigences de la sienne propre. On verra plus tard, et d'une manière plus positive, quel sentiment d'estime Napoléon conservoit à cet égard pour Hauterive, quoique celui-ci eût osé lui dire récemment :
» Quelque forte que soit la volonté des grands
» hommes, il faut, comme tout ce qui est hu-

» main, qu'elle cède souvent à l'empire du
» temps. » Dans une autre circonstance, Hauterive, interpellé sur les torts que pouvoit avoir M. Gérard de Rayneval, ancien ami par lequel il avoit été dignement apprécié à Chanteloup, et qui étoit depuis peu détenu pour avoir fourni à l'électeur de Bade un projet de constitution pouvant affoiblir dans cet État, placé sous le canon de Strasbourg, la puissance de la France, avoit répondu à l'empereur : « On a arrêté violemment M. de Rayneval. Il a pu être imprudent, mais il n'a commis aucun délit réel, et il n'a jamais pensé à offenser l'empereur. D'ailleurs, en saine et noble diplomatie, M. de Rayneval, que je connois depuis vingt-quatre ans, mérite la mention la plus honorée. C'est lui qui, en 1783, osa demander à l'Angleterre la restitution de Gibraltar, pris par eux sur les Espagnols en 1704, et qui l'obtint. » Napoléon releva vivement la tête, comme un Cid, et interrompit Hauterive : « Hé bien, qu'est-il arrivé après? — Sire, il est arrivé que Gibraltar alloit être rendu. Charles III étoit un Castillan enthousiaste : ce prince *exultoit* ; il s'appretoit à étendre jusqu'aux extrémités de la péninsule ce bras lié jusqu'alors par des entraves ; mais le ministre Flo-

» rida Blanca, peureux, sans noble ambi-
» tion, tenant plus à une mauvaise possession
» en Amérique, qu'au bonheur de refaire, tout
» d'une pièce, l'Espagne *Manchote*, Florida
» Blanca, qui n'étoit pas aussi Castillan que
» son maître pourtant fils d'un Français, re-
» nonça à une telle réparation. — C'est beau
» de la part de la France, c'est grand, je ne
» savois pas cela : voilà comme on sert ses al-
» liés ! s'écria Napoléon. » Le lendemain,
M. de Gassendi, rapporteur dans l'affaire de
M. de Rayneval, voulut en entretenir l'empereur.
Mais déjà il ne se souvenoit plus de Bade,
ni même de l'avis donné à son prince de mieux
garder ses frontières, et de réclamer plus vive-
ment contre une violation sans excuse : Napoléon
ne parloit à Gassendi que de Gibraltar
redemandé, obtenu, et lâchement rendu par
Florida Blanca. M. de Champagny, à la porte
du cabinet, désiroit remettre un rapport pour
appuyer la révélation d'Hauterive ; Napoléon
défendit qu'on ouvrit à M. de Champagny,
et M. de Rayneval recouvra sa liberté. Ce
mouvement dans Napoléon est admirable. Il
pouvoit se compliquer de quelque haine
contre les Anglais, mais il n'en est pas moins
un élan vif et spontané, un sentiment pro-
fond de justice universelle. Ne fût-il aussi

qu'un souvenir des maux apportés en Corse, du temps d'Elliot, sur des vaisseaux arrivés par Gibraltar, on n'en doit pas moins rendre hommage à ce sentiment qui saisit rapidement les faits et les droits, à cet applaudissement généreux, qui ne sera pas, dans l'histoire des services de M. Gérard de Rayneval, un des moindres titres de gloire de cet autre élève du duc de Choiseul. Napoléon aimoit à s'instruire : il savoit, avec magnanimité, faire sa propre chose de ce qu'on lui avoit appris. Hauterive, ce jour-là, lui procura une douce et complète satisfaction.

Les débats ne se passèrent pas ainsi, à propos d'un autre rapport que lui présentoit le même chef de division. Il s'agissoit d'une personne du faubourg Saint-Germain. Il y avoit danger de vie. Hauterive lisoit un rapport, où il étoit apparemment question d'une femme et de plusieurs enfans que le malheur d'un père de famille livreroit au désespoir ; Napoléon s'anima : « Est-ce que vous voulez me faire » tomber en quenouille ? qu'est-ce que cela « signifie ? » Il saisit violemment le rapport qu'Hauterive lui lisoit. Celui-ci racontoit que, dans ce moment, la puissance de la Majesté disparut, et que troublé, puis hors de lui, il ne vit plus qu'un petit homme mal élevé qui insultoit

un autre homme de cinq pieds huit pouces. Napoléon continuoit de parcourir son cabinet, tenant le papier en l'air, répétant, comme un forcené, son propos de la quenouille. Hauterive le poursuivoit, en criant : « Vous entendrez le » rapport jusqu'au bout. » Bientôt ayant enfin atteint Napoléon, il lui reprit le papier, s'éloigna de quelques pas, et acheva jusqu'à la dernière phrase. Pendant ce temps-là, Napoléon s'étoit apaisé, il écoutoit; et il se rapprocha de son contradicteur, en lui disant : « C'est bien, *pour cette fois*. » Quelque temps après, Hauterive dit à un ministre ce qui étoit arrivé, et il se dispoit à accompagner son récit de quelques réflexions sur des manières si violentes. Le ministre répondit : « Ah ! nous en voyons bien d'autres ! » Tout ceci prouve qu'Hauterive n'étoit pas un flatteur. On pouvoit tomber dans la disgrâce du gouvernement; mais, pour cela, si l'on étoit honnête, on ne tomboit pas dans celle de cet homme public si courageux.

C'étoit un mélange singulier que le caractère de Napoléon. On a eu raison de dire qu'il y avoit deux hommes en lui. Ils viennent de se manifester.



Chapitre Treizième.

CONVERSATION DE NAPOLEÓN AVEC M. DE METTERNICH.
NAPOLEÓN DIT EN FINISSANT, SI JE PRENDS TRIESTE,
JE LE BRULERAI.



LE trouve dans les mémoires d'Hauterive une de ces fameuses conversations impériales, écrite de sa main, et dont il avoit été chargé de faire une circulaire qui ne fut pas envoyée.

L'interlocuteur est le comte de Metternich, alors ambassadeur d'Autriche à Paris. Je copie cette conversation textuellement.

« Hé bien ! M. de Metternich, vous voulez »
» donc la guerre ? — Sire, nous sommes bien »
» éloignés de.... — Oui, vous faites des levées »
» extraordinaires ; vous faites aller vos archi- »
» ducs d'une extrémité à l'autre ; vous rappelez »
» les troupes des frontières de la Servie ; vous

» concentrez vos forces en Bohême; vous avez
» quatorze mille chevaux de train ; vous avez
» des approvisionnement de campagne et de
» siège ; vous habillez vos milices. Quand on
» lève des hommes pour les exercer, on ne les
» habille pas pour trois ans, si l'on doit les faire
» rentrer chez eux au bout de trois mois. Enfin
» vous cherchez à exciter l'opinion, vous ani-
» mez les peuples contre moi, vous faites des
» proclamations qui ressemblent à celles que
» vous fîtes à Léoben. Sont-ce là des disposi-
» tions pacifiques?... — Sire, Votre Majesté
» est mal informée : les levées qu'on fait ne se
» composent que de recrues pour remplir les
» cadres, ou de milices qu'on exerce, selon
» l'usage immémorial de l'Autriche, pour les
» chances extrêmes de l'avenir ; l'administra-
» tion militaire est mauvaise, il faut la chan-
» ger : ce sont de simples mesures d'organisa-
» tion.... — Non, M. de Metternich, ce que
» vous dites n'explique pas de grands et sou-
» dains efforts qui opèrent sur tout le système
» militaire. On n'achète pas quatorze mille
» chevaux quand on ne veut pas la guerre, et
» l'on ne répand pas de fausses nouvelles. Vous
» avez feint de croire que je voulois vous pren-
» dre des villes et des provinces ; vous savez
» qu'il n'en est rien. Vous vous êtes plaint

» d'un camp en Silésie : sans doute, on a cher-
» ché à retirer les troupes, des villes où elles se
» gâtent en nuisant au pays ; mais si j'avois
» cru que cela donnât de l'ombrage, j'aurois
» retiré ce camp de seize marches de l'autre
» camp, pour ne pas faire naître même une
» inquiétude mal fondée, car je ne veux pas
» la guerre, ni fournir de prétexte à la guerre :
» vous avez tiré de là des griefs dont vous
» vous êtes servis pour exciter les esprits. Sans
» doute, je conçois très-bien qu'on main-
» tienne chez soi l'esprit de résistance à l'a-
» gression ; je ne désapprouve pas qu'on fasse
» ailleurs ce que je me ferai toujours une loi
» de faire chez moi ; mais vous savez très-bien
» que je ne veux pas la guerre. Vous me dites
» que vous ne la voulez pas : puis-je le croire ?
» Vous, M. de Metternich, vous ne la voulez
» pas, vous avez un trop bon esprit. M. de
» Stadion ne la veut pas : je veux le croire.
» L'empereur ne la veut pas : il me l'a dit, je l'ai
» cru, et je me suis fié à sa parole ; je le crois en-
» core sincère : mais, sans le savoir, tout ce
» qu'on fait, tout ce qu'on dit, tout ce qu'on pro-
» jette conduit à la guerre. Les Français sont
» insultés dans tous les pays de la domination
» autrichienne, les Bavares sont insultés. Mon
» consul de Trieste a été scandaleusement in-

» sulté. Vous me dites que l'insulte n'a pas été
» approuvée, et que le gouverneur a été rap-
» pelé. Je sais très-bien que le rappel du gou-
» verneur étoit arrêté depuis deux mois, et
» que je ne puis prendre ce rappel pour une ré-
» paration. M. de Metternich, on ne veut pas
» la guerre, et on fait la guerre. On craint la
» guerre, et on l'aura. On croit peut-être que,
» parce que je suis occupé en Espagne, la cir-
» constance est bonne pour m'attaquer. Oui, je
» comprends qu'il y a deux ans, quand j'avois
» la Prusse et la Russie sur les bras, la circons-
» tance étoit favorable : aujourd'hui vous les
» obligerez bien à lever des conscriptions,
» vous ne m'empêcherez pas de retirer cent
» mille hommes de l'Espagne, et vous aurez
» une terrible guerre. Je ne suis au dépourvu
» nulle part. L'armée de la Confédération se
» forme : elle va lever deux cent mille hom-
» mes. Je ne ferai pas comme à ma dernière
» campagne ; si je fais la guerre, je ne veux
» plus laisser les moyens de la recommencer.
» Oui, l'Angleterre vous donnera des subsides,
» elle en donnera quatre fois plus qu'elle ne
» vous aura promis : la guerre sera dure, rui-
» neuse ; vous fatiguerez vos peuples, ils se-
» ront ruinés, écrasés ; ils seront disposés à
» des changemens, et je les ferai. » — « Sire,

» Votre Majesté a donné trop de créance à des
» rumeurs publiques : depuis votre absence ,
» on a dit bien des choses que je n'ai pas voulu
» croire » — « M. de Metternich , il ne s'agit
» pas de rumeurs. Je cite des faits : la guerre
» est inévitable , encore une fois ; on ne la veut
» pas , mais votre cour suit l'inspiration d'une
» main invisible ; elle est obsédée d'intrigans.
» La guerre du continent est le grand intérêt
» de l'Angleterre ; cette guerre retarde sa ruine
» ou sa soumission. Londres sait que , tant
» qu'il y aura guerre sur le continent , aucune
» puissance ne pourra lui nuire ; voilà le prin-
» cipe de ses instigations : les intrigans cachent
» ces motifs , et en présentent de chimériques
» qui trompent les cabinets. Le vôtre est fas-
» ciné , et la guerre est inévitable , je le vois :
» elle se fera. Il y a bien un moyen : L'empereur
» de Russie ne la veut pas , et peut-être
» enverra-t-il cent cinquante mille hommes
» en Autriche. Alors la guerre ne se fera pas.
» Je ne vois que ce moyen..... Vous parlez
» de rumeurs et de fausses nouvelles. Oui , on
» a parlé du partage de la Turquie : sur cela ,
» je vous parlerai nettement. L'empereur de
» Russie ne veut pas ; mais je n'ai pas à répon-
» dre à l'empereur de Russie. Quant à moi , je
» déclare que , de cette manière , je ne veux

» et ne voudrai jamais rien. Voilà tout ce que
» j'avois à vous dire, M. de Metternich, vous
» en rendrez compte à votre cour. Elle saura
» bien ce qu'il faudra faire pour prévenir les
» maux de l'avenir. Si l'on ne veut pas la guerre,
» il faut faire taire les intrigans; il faut mettre
» fin à tous les mouvemens, à tous ces prépa-
» ratifs qui agitent les peuples, qui fatiguent
» l'administration, qui amèneront les choses
» au point qu'il sera impossible de s'entendre.
» Il faut que les Français soient respectés.
» L'insulte faite à mon consul est inexcusable.
» J'ai été à Trieste; quand je l'ai pris, j'ai im-
» posé une contribution de trois millions. Je
» n'aurois pas fait moins sur une de nos villes :
» ce que je lui ai demandé n'étoit qu'un foible
» secours; je pouvois, sans abus, lui imposer
» soixante millions. Aujourd'hui, si je prends
» Trieste, je le brûlerai. » Voilà comme Na-
poléon s'appretoit à aller recevoir la main de
Marie-Louise.

Quand c'étoit le chef de la France qui par-
loit, vers le commencement du récit, la voix
étoit sévère, mais assez douce. M. de Met-
ternich interrompoit du ton d'un grand sei-
gneur, poli et calme; Napoléon reprenoit,
et à chaque fois qu'il disoit *M. de Metter-
nich*, pour bien spécifier le nouvel interlo-

cuteur , il s'animoit par degrés. L'ambassadeur d'une des plus grandes puissances du continent avançoit avec déférence une objection , mais il entendoit à l'instant répéter son nom , que du reste il savoit très-bien , et les argumens d'ailleurs très-forts et très-concluans s'accumuloient avec ce genre particulier d'éloquence qui étoit propre à l'empereur. Les huit derniers mots furent prononcés d'une voix concentrée , et comme dans une tragédie.

Il est essentiel de remarquer ici que dans cette allocution il est parlé avec réserve , et presque avec politesse , de M. le comte de Stadion , auteur du *Tableau politique de l'Europe* , et qui étoit alors ministre des affaires étrangères à Vienne.





Chapitre Quatorzième.

CAMPAGNE DE 1809. HAUTERIVE ENGAGE FOUCHÉ A TRAITER HONORABLEMENT M. DE METTERNICH. NÉGOCIATION D'HAUTERIVE AVEC LE GÉNÉRAL ARMSTRONG. DÉCRETS DE BERLIN ET DE MILAN. HAUTERIVE RÉDIGE UN PROJET D'ORDONNANCE SUR LES ASSOCIATIONS CONTRE LA GRÊLE. VICTOIRE D'ABENSBERG. PRISE DE VIENNE. HAUTERIVE CONSEILLE LA PAIX. PASSEPORTS DONNÉS A M. SMITHSON , SUR LA RECOMMANDATION DE JOSEPH BANCKS. BELLE LETTRE DE CHAMPAGNY A HAUTERIVE. CONDUITE HÉROÏQUE DE NAPOLÉON APRÈS LA VICTOIRE INCERTAINE D'ESSLING.



LA guerre ne tarda pas à éclater. Ce fut l'Autriche qui attaqua une seconde fois. M. de Metternich étoit encore à Paris ; M. de Champagny reçut ordre d'accompagner l'empereur ; Hauterive n'avoit presque pas pris part aux affaires pendant l'irruption en Espagne, et il paroît que ses opinions, à l'égard de cette

guerre, étoient opposées à celles de Napoléon. Après le départ de l'empereur, qui avoit appris l'invasion de la Bavière, le 12 avril 1809, et qui étoit parti le lendemain 13 pour l'Allemagne, il s'agissoit de donner des passeports à M. de Metternich, retenu à Paris en otage, parce que M. Dodun, chargé d'affaires de France, n'avoit pas quitté les États héréditaires. La conduite d'Hauterive, qui tenoit alors le portefeuille, ne pouvoit être que très-circonspecte ; il ne crut pas que ce fût au ministère des relations extérieures qu'il convint de prescrire des mesures de rigueur contre l'ambassadeur d'Autriche, et il engagea Fouché à traiter seul cette affaire avec beaucoup de délicatesse. A ce sujet, je crois qu'on ne lira pas sans intérêt quelques détails sur la conférence qui eut lieu entre le ministre de la police Fouché et Hauterive, relativement à M. de Metternich. Fouché employoit une expression révolutionnaire et qui n'est pas reçue : « Voulez-vous que je me compromette » pour cet *ex-ambassadeur* ? — Quelquefois, » reprit Hauterive, un *ex-ambassadeur* re- » paroît chargé de pleins-pouvoirs. Tenez, » souvenez-vous de ce que nos Pères du col- » lége ont appris à vous et à moi sur Callis- » thène ; Alexandre vouloit bien maltraiter

» lui-même les vaincus, mais il ne permettoit
» pas que le *parti macédonien* les maltraitât.
» Est-ce qu'il ne pourroit pas arriver qu'un
» jour le comte de Metternich se trouvât dans
» le cabinet de l'empereur, et qu'en sortant
» ensuite pour rentrer dans les autres salons,
» il vous trouvât attendant une audience, et
» vous refusât le salut? »

On choisit un officier de gendarmerie capable de concilier avec la sévérité de la commission, les égards respectueux qui ne devoient pas être refusés à M. de Metternich, que l'on dirigeoit sur Vienne, occupée par l'empereur Napoléon le 12 mai. Il s'étoit à peine écoulé un mois depuis son départ de Paris.

A la fin de juillet de la même année, il y eut une négociation entre Hauterive et M. Armstrong, ministre des États-Unis en France. Celui-ci ne vivoit pas en bonne intelligence avec M. Pinckney, ministre américain à Londres; le dernier montroit une grande partialité pour l'Angleterre. Hauterive n'eut pas de peine à persuader à M. Armstrong que le gouvernement anglais vouloit tromper les Américains en disant que M. Jakson, son envoyé de confiance, partoit pour l'Amérique, chargé, suivant l'expression d'un Américain

confident de Pinckney, de mettre des emplâtres sur les plaies que M. Canning, dans un mouvement de violence, avoit faites aux sentimens qui devoient unir les deux pays.

Napoléon avoit rendu à Berlin, le 21 novembre 1806, un décret qui déclaroit les îles Britanniques en état de blocus. Le 17 décembre 1807, il avoit rendu à Milan le décret qui déclaroit de bonne prise tout bâtiment neutre pris sous pavillon anglais. Le gouvernement britannique et le président des Etats-Unis traitoient au sujet d'une modification à une ordonnance anglaise du 11 novembre 1807, rendue par suite du décret de Berlin. Cette modification, destinée à rester secrète, n'auroit été applicable qu'aux Etats-Unis seuls. M. Armstrong, invité à discuter les décrets de Berlin et de Milan, convint de la justice des principes; du reste il résulta de cet entretien un fait singulièrement honorable pour le général Armstrong. Après avoir bien examiné l'ordonnance anglaise du 11 novembre et le décret français du 17 décembre, il conseilloit à son gouvernement de déclarer en même temps la guerre à l'Angleterre et à la France. Ce conseil partoît d'un point assez élevé; il visoit à un résultat assez juste, et qui n'étoit que momentanément incertain pour nous.

Cette double guerre n'auroit en effet pas tardé à prendre le caractère qu'elle devoit avoir, c'est-à-dire celui d'une alliance immédiate avec nous qui n'étions pas les agresseurs, et d'une guerre combinée contre l'Angleterre, qui, la première, s'étoit écartée des règles si sages du droit des gens. A la fin de la négociation entre ces deux hommes d'Etat, Armstrong et Hauterive, en se réservant de n'avoir manifesté qu'une opinion privée, s'entendirent assez pour s'avouer l'un à l'autre que les décrets ne pouvoient encore être révoqués, qu'il falloit leur conserver dans une si grande querelle, leur théorie prohibitive, mais en adoucir l'exécution, entrer en discussion amicale avec les Américains, et leur accorder toutes les faveurs qui ne porteroient aucun caractère de rétractation du principe conservateur des intérêts du monde entier professés dans ces décrets.

Pendant la même année 1809, Hauterive fut chargé par le conseil d'Etat des projets d'ordonnances sur des associations contre la grêle et la mortalité des bestiaux; et il conclut, d'après des exemples tirés de la législation des États-Unis, que ces associations pouvoient être autorisées.

Indépendamment de ces travaux, Haute-

rive dirigeoit une partie de la correspondance du ministère ; il écrit à M. de Champagny , qui étoit déjà au-delà de Strasbourg :

« Votre Excellence a très-bien jugé que
» l'empereur n'avoit pas eu le loisir d'écrire ;
» mais il a fourni à ceux qui auront à retracer
» l'histoire de notre âge une ample et belle
» matière. Quel début, quels combats, que de
» victoires ! et en moins de temps qu'il n'en
» faudroit à celui qui voudroit en connoître
» les détails et en étudier les merveilles. Toute
» la France est transportée d'admiration , de
» reconnoissance et de joie. Mais, monsei-
» gneur, les dangers que l'empereur a cou-
» rus jettent un voile de tristesse et de terreur
» sur ce magnifique tableau..... Nous avons
» assez de puissance, nous en avons mille fois
» trop, s'il faut l'acheter par de telles alarmes.
» Puisse le ciel déterminer l'empereur à s'im-
» poser la loi, que personne ne peut lui faire,
» de s'éloigner des lieux où le sort confond
» tout, et ne peut distinguer, au milieu des
» destinées ordinaires, celle à laquelle tien-
» nent la sûreté et l'existence de la génération
» entière ! »

Cet enthousiasme d'Hauterive est expliqué par la situation des choses. L'armée active autrichienne étoit portée à trois cent cinquante

mille hommes. Le cabinet de Vienne vouloit tenter de reconquérir les provinces que lui avoit arrachées le traité de Presbourg. Les Français se trouvoient, pour la plupart, disséminés imprudemment en Italie, en Espagne et en Portugal. L'Angleterre accorderoit un subsidé de plus de cent millions, et devoit envoyer un corps de quarante mille hommes pour faire une diversion soit sur les côtes de l'empire, soit au nord de l'Allemagne.

Napoléon avoit adressé aux cent mille Français qui se trouvoient en Allemagne, aux Badois, aux Wurtembourgeois, aux Saxons, aux Polonais ses confédérés, une proclamation où il s'exprimoit ainsi :

« Le territoire de la confédération du Rhin » a été violé !..... J'arrive avec la rapidité de » l'éclair.... J'étois entouré de vous lorsque » le souverain d'Autriche vint à mon bivouac » de Moravie..... Marchons, et qu'à notre aspect l'ennemi reconnoisse son vainqueur. »

Il y avoit ici quelque petite confusion de faits, car la France ne comptoit pas autant d'étrangers parmi ses alliés à Austerlitz.

Mais déjà à Pessing, non loin de Thann, le général Saint-Hilaire, attaqué par un ennemi supérieur en forces, l'avoit repoussé. Napoléon remporte la victoire d'Abensberg; à Eck-

müll, il fait vingt mille prisonniers, et il s'empare de cent canons. Il occupe Vienne le 13 mai.

On avoit pris l'habitude à Paris de ne pas douter des victoires, et jusque là on ne s'étoit pas trompé.

La correspondance de M. de Champagny étoit quelquefois froide et plus que circospecte; elle ne portoit jamais que sur des injonctions transmises par l'empereur. Les réponses d'Hauterive ne doivent pas participer de cette gêne.

« Je n'ai point reçu jusqu'à ce jour de communication des ministres étrangers, et l'absence de Votre Excellence étant pour moi un nouveau motif de me maintenir dans la règle que je me suis imposée depuis dix ans, de vivre dans une retraite absolue, je n'ai aucune occasion de les rencontrer, et aucun d'eux ne m'a demandé de rendez-vous. »

Le 9 juin, Hauterive conseille la paix. Cependant, M. de Champagny ne lui avoit rien écrit qui pût le porter à de telles ouvertures.

« La Hongrie, que la proclamation de l'empereur auroit probablement éclairée sur ses intérêts, si elle avoit été laissée à elle-même, est occupée par une armée autrichienne, incapable, s'il y avoit lieu, de bien la défendre. »

» dre , mais assez forte pour contenir des es-
» prits irrésolus , et pour empêcher les insur-
» rections. L'armée française qui menace la
» Moravie aura toujours la facilité de s'y éta-
» blir , et le champ de la guerre étant ainsi
» porté à une aussi grande distance et dans un
» pays si rarement parcouru, qui peut prévoir
» quelle sera la durée des combats? Cepen-
» dant , monseigneur , il nous reste de vastes
» contrées à gouverner militairement , une
» grande armée à entretenir, une immense
» ville à faire subsister (Vienne), *la lutte d'Es-*
» *pagne à finir*, et les incidens de la guerre
» inconnue, trop éloignée et trop étrangère
» pour nous, de la Suède et de la Turquie,
» à redouter. Le génie de l'empereur plane
» sans doute au-dessus des difficultés qui nous
» effraient et de celles même qui échappent
» à notre prévoyance craintive, mais si un
» système de rapprochement et de pardon pré-
» sente aussi des obstacles, son génie n'est-il
» pas également capable de les vaincre? »

Hauterive adresse le 11 juin à M. de Bour-
rienne, ministre à Hambourg, un passeport
qui autorise M. James Smithson, savant An-
glais, arrêté dans cette ville, à rentrer en An-
gleterre. Ce passeport avoit été sollicité au
nom des sciences par Joseph Bancks, prési-

dent de la Société royale de Londres. Hauterive ne négligeoit aucune occasion de rendre de tels services à de tels hommes, et sur de semblables recommandations. En cela, il étoit bien *homme de lettres*.

A Paris, on faisoit circuler des bruits alarmans sur la situation de l'Espagne et sur la position de l'armée française stationnée le long de la rive droite du Danube. M. de Champagne écrit de Vienne à Hauterive le 24 juin :

« *Le Moniteur* va publier les lettres interceptées, dont étoient porteurs les courriers autrichiens arrêtés à l'époque de la guerre. Vous y verrez la lettre par laquelle M. de Metternich annonce le départ du roi d'Espagne de Madrid. »

M. de Metternich avoit écrit à sa cour ce que l'on disoit alors publiquement à Paris, même chez l'archi-chancelier Cambacérès.

« Sa Majesté désire que vous recherchiez les occasions de vous entretenir avec les ministres étrangers qui sont à Paris, et que vous preniez texte de cette lettre pour les mettre en garde contre les fausses nouvelles qu'on fabrique dans notre capitale : l'unique vue d'alimenter leur avide curiosité et le désir d'annoncer quelque chose de nouveau à leur cour, les rend journellement dupes.

» Vous leur représenteriez les conséquences
» funestes pour leurs souverains, de ces trom-
» peuses informations. Ce sont elles qui ont
» conduit la Prusse dans cette guerre qui l'a
» écrasée.... A quel point les nouvelles d'Es-
» pagne , qu'a pu transmettre M. de Metter-
» nich , n'ont-elles pas influé sur les résolu-
» tions de son cabinet?... Nous avons lieu de
» penser que le ministre de Prusse , M. de
» Brockausen, est colporteur assidu des bruits
» les plus absurdes et les plus faux , et si évi-
» demment faux, qu'on a de la peine à se per-
» suader qu'il ait cru tout ce que l'on présume
» qu'il a écrit. Est-il l'instrument du parti qui
» veut pousser le roi de Prusse à la guerre ?
» Alors il le sert à merveille. Mais, comme il
» m'a paru assez convaincu , du moins il y a
» quelques mois, qu'un repos absolu étoit né-
» cessaire à la Prusse, je dois croire à sa bonne
» foi ; alors il est étrangement égaré. Qu'il
» sache par vous la vérité , sans que vous pa-
» roissiez être chargé de l'en instruire. Qu'il
» sache que jamais l'armée n'a témoigné plus
» de confiance en son chef et plus d'esprit mi-
» litaire que depuis la bataille d'Essling; que,
» quelle qu'ait été la perte de cette journée ,
» l'orgueil d'une résistance opiniâtre , faite
» par un petit nombre d'hommes à une ar-

» mée nombreuse , qui n'a pu faire prison-
» niers que peu de soldats égarés ou tom-
» bés dans ses rangs , a doublé dans l'esprit
» des Français le sentiment de leurs forces ;
» que jamais l'empereur ne s'est montré plus
» calme que dans cette journée et dans les
» journées qui l'ont suivie , et n'a jamais été
» reçu par son armée avec plus d'acclama-
» tions ; que celles des blessés surtout ont tel-
» lement étonné M. de Tzernicheff , officier
» russe , qui est à la suite du quartier-général ,
» qu'il a déclaré qu'il n'y avoit que des Fran-
» çais capables de cet enthousiasme ; que la
» Bavière et la Haute-Souabe sont maintenant
» à l'abri des invasions des Tyroliens qu'on
» tiendra renfermés dans leurs montagnes ,
» jusqu'à ce qu'on juge convenable de les ré-
» duire , à peu près comme on cerne une forêt
» incendiée , pour garantir des progrès du feu
» le territoire voisin ; que l'armée d'Italie net-
» toie la droite du Danube , que Raab est pris ,
» que Pest a été évacué par la cour autri-
» chienne , qui s'est trouvée trop près de l'ar-
» mée française ; et si l'on vous parle de la
» retraite à Francfort du roi de Saxe et du
» grand-duc de Würtzbourg , occasionnée par
» l'invasion en Saxe d'un corps sorti de Bo-
» hême , vous pouvez assurer que ce corps ,

» composé de Landwehr en grande partie, et
» qui a pu répandre facilement l'épouvante
» dans un pays que nos troupes n'occupaient
» pas, sera bientôt repoussé, et se trouvera
» heureux de pouvoir rentrer en Bohême. Ce
» ne sont pas ces excursions de partisans qui
» déterminent le succès de la guerre, et si la
» grande armée paroît dans une sorte d'inac-
» tion, qu'on songe aux immenses travaux que
» l'on exécute, et que l'on se rappelle que le
» génie de l'empereur ne se repose pas, et
» qu'il agira quand le moment sera venu !

» C'est donc surtout le ministre de Prusse
» que vous aurez à prêcher ; les autres sont
» plus ou moins dans l'intérêt de la France.
» Mais il importe qu'ils soient prévenus contre
» les nouvelles des agioteurs.

» M. de Metternich étoit parti pour les
» avant-postes, mais M. Dodun ayant été
» mené loin de Pest, lors de la retraite de la
» cour, l'échange n'a pu avoir lieu, et M. de
» Metternich est revenu ici, où il restera jus-
» qu'au moment où l'on sera instruit que
» M. Dodun est aux avant-postes autrichiens.

» Agréez, monsieur, l'assurance des senti-
» mens de considération et d'attachement que
» je vous ai voués. »

Cette lettre de M. de Champagny est très-

belle. Le ton en est noble et précis. Les argumens militaires sont pris à une bonne source. La leçon donnée aux ministres est polie, raisonnée, et tirée du véritable état des choses. Ces acclamations des blessés, ce témoignage de M. de Tzernicheff ont ici une valeur qui touche, qui persuade; rien ne paroît exagéré. Ce document est un de ceux qui font le plus d'honneur au caractère de Napoléon et de son ministre.

Nous ne connoissons que trop notre nation. Sous un autre chef, après la bataille d'Essling, des germes de mécontentement se seroient manifestés dans l'armée; ce besoin de n'être pas *interrompu* dans ses victoires, qui paroît être le propre du génie français, auroit engendré des cris, des plaintes, des récriminations, sous une autorité différente de celle de Napoléon. Mais ce général, digne d'admiration, il faut le dire ici, plus constant, plus froid, plus confiant que ceux qu'il commandoit, rendoit à tous le courage natif, oublié par quelques-uns : la première disposition à douter, à blâmer, à juger sans bon sens, une fois passée, il restoit la rancune française, attendant tranquillement une revanche, sous la direction d'une ame forte, qui avoit la volonté et prenoit le temps de se venger d'un

affront. La saison se trouvoit encore favorable, et l'histoire alloit avoir à retracer des faits d'autant plus héroïques, que c'étoit le soldat le moins susceptible de la vertu de la patience, qui devoit en donner un exemple mémorable dans les fastes de sa patrie. Napoléon manifestera-t-il plus tard la même magnanimité devant l'incendie et les glaces de Moskow ?

M. de Champagny avoit très-bien expliqué les circonstances ; je lui voue avec plaisir ce tribut de louanges.



Chapitre Quinzième.

CORRESPONDANCE D'HAUTERIVE AVEC M. GALATIN. LE GARDE DES ARCHIVES EXPLIQUE LES CAUSES DE SA SOLITUDE. BROCHURE ALLEMANDE CONTRE LA COUR DE VIENNE, DÉSAPOUUVÉE PAR HAUTERIVE. ON INTERCEPTE DES LETTRES DE M. STADION ET DE M. DE METTERNICH.



UNE lettre d'Hauterive à M. Galatin, en date du 5 juillet, vient fortifier ici l'idée que nous avons toujours conservée, des bons rapports dans lesquels l'ancien consul de New-York a vécu avec les personnes les plus distinguées des États-Unis.

« Nous nous sommes entretenus de l'Amérique avec M. Gelston. Il y avoit long-temps » que je n'avois eu une aussi bonne occasion » d'en parler à mon aise. J'ai vu, par tout ce » que m'a dit M. Gelston, qu'il y avoit dans » ce pays la même divergence d'opinions et » de vues qui, de mon temps, empêchoit le » gouvernement de donner à ses mesures l'unité, la constance et la vigueur qui seules

» peuvent les rendre efficaces et salutaires ;
» mais que si ceux qui connoissent les vrais
» intérêts de leur patrie, les obstacles qui
» s'opposent à sa prospérité, les dangers qui
» menacent d'arrêter le cours de son agran-
» dissement, et les véritables et seuls moyens
» de prévenir ces dangers, ne forment pas le
» plus grand nombre, ce nombre se compose
» cependant des citoyens les plus éclairés, les
» plus influens par leurs places, les plus re-
» commandables par leurs qualités, leurs ser-
» vices et leurs talens, et enfin qu'aucun des
» hommes que je m'honore d'avoir eus pour
» amis, n'a déserté la cause que je lui ai vu
» défendre il y a douze ans. M. Gelston vous
» dira aussi que je n'ai changé ni d'opinion, ni
» de vœu, ni d'espérance dans tout ce qui est
» relatif au bonheur d'un pays où j'ai recueilli
» tant de témoignages de bienveillance et d'af-
» fection. »

M. Galatin, ministre du trésor des Etats-Unis, avoit été un des amis d'Hauterive dans ses disgrâces, et il avoit pu apprécier tout ce que la conduite du consul, si brutalement révoqué, avoit d'estimable, de sage, de courageux et de résigné.

Le 22 juillet, Hauterive envoya un plan de pacification avec l'Autriche. Soit qu'il pré-

vit les conditions secrètes de la paix qui devoit être conclue à Vienne, soit que son tact si souvent exercé, lui indiquât que dans cette nouvelle coalition, l'Autriche avoit suivi, par l'effet d'une impulsion toute naturelle, le désir de réparer ses malheurs, et que l'Angleterre seule eût à se reprocher d'avoir entraîné l'Autriche dans les plus déplorables désastres, Hauterive répète naïvement quelques vieilles accusations *qui avoient déjà servi* contre la Grande-Bretagne, mais il avoue *ce double emploi* avec sincérité.

« Votre Excellence remarquera peut-être » que plusieurs pages de ce travail sur l'Angleterre, se retrouvent dans les notes que » je lui ai adressées sur le manifeste de l'Autriche. Il est vrai que pressé par le temps, » j'avois cru pouvoir *faire économie* sur ce » point. J'avoue d'ailleurs que les choses que » je dis sur l'Angleterre, dans cette partie du » mémoire, me semblent vraies et toujours » bonnes à dire. Je voudrois en frapper tous » les esprits, que nous-mêmes avons si follement fascinés depuis cinquante ans, en vantant la prétendue sagesse et la prétendue perfection de la constitution sociale, et de la constitution politique de l'Angleterre. »

On aime à rencontrer cette bonhomie dans

un homme d'Etat tel qu'Hauterive, et surtout à reconnoître que ses idées sur l'Angleterre sont constamment les mêmes, du moins dans le période actuel des travaux du publiciste.

A la fin de juillet, Hauterive répond à la lettre de M. de Champagny du 24 juin.

« Je réponds un peu tard à la lettre de Vo-
» tre Excellence du 24 du mois dernier; j'ai
» voulu prendre un peu de temps pour cher-
» cher les moyens de me conformer aux re-
» commandations qu'elle me fait l'honneur
» de m'adresser dans cette lettre, et j'ai le re-
» gret de lui dire qu'il m'est et me sera difficile
» de trouver des moyens plausibles, et surtout
» de convenables à la manière dont cette utile
» et délicate commission devoit être remplie.
» Votre Excellence sait quelle est mon exis-
» tence à Paris : elle est celle d'un homme qui
» ne voit personne hors de chez lui, qui ne
» fait et ne reçoit point de visites, qui ne dine
» nulle part, qui n'a pas de soirées, qui ne
» connoit ni réunions, ni sociétés, ni specta-
» cles ; telle est ma manière d'être depuis dix
» ans ; je me la suis prescrite par le motif d'un
» devoir auquel je me crois encore astreint.
» J'en adopterois certainement sans peine, et
» même avec plaisir, une autre, si une nou-
» velle manière de vivre, quelle qu'elle fût,

» pouvoit être utile aux intérêts du ministère;
» mais il faudroit que ce changement eût un
» motif raisonnable et connu, et me sera-t-il
» permis de dire que changer soudainement
» et tout-à-fait ma vie par un motif de peu de
» durée, auroit pour moi l'inconvénient de
» diminuer, pour d'autres vues, le genre d'uti-
» lité dont je puis encore être dans l'avenir,
» comme je l'ai été quelquefois dans le temps
» passé, par une bonne espèce de notoriété
» que je dois à une vie entièrement retirée?
» Ce changement, d'ailleurs, quelque soudain
» qu'il pût être, ne me mettroit pas en mesure
» de remplir l'objet particulier qui en seroit
» le motif. Il faut un peu de temps pour con-
» noître les personnes qui sont totalement in-
» connues, et les ministres des puissances sont
» les personnes qui me sont le plus étrangères.
» Depuis votre absence, M. de Senft, le mi-
» nistre de Mecklembourg, et M. l'amiral
» Verhuell sont les seuls agens diplomatiques
» qui soient venus me voir, et c'est du gré de
» Votre Excellence que j'ai établi que je ne
» les recevrois que quand ils me donneroient
» avis de leurs visites. Quant à M. de Brockau-
» sen, qui est véritablement celui de tous les
» ministres étrangers à qui il importe le plus
» de donner de bons conseils, et qui en a, en

» vérité, grand besoin, je dois dire à Votre
» Excellence qu'il est exactement vrai que je
» ne le connois pas de vue. Son caractère, le
» genre de son esprit, ses propos, et même le
» fond de ses correspondances ne sont pas tout-
» à-fait aussi inconnus ; mais le peu d'attrait
» que j'ai pour les personnes de cette classe a
» fait que je ne l'ai jamais rencontré, et la pre-
» mière fois qu'il m'arrivera de le voir, il fau-
» dra que son nom me soit annoncé, pour que
» je puisse lui parler avec connoissance. D'a-
» près cela, monseigneur, j'espère que Votre
» Excellence me pardonnera si je n'ai pu me
» conformer à ses dernières recommandations.
» J'ai tâché cependant de suppléer, autant
» qu'il étoit en moi, à leur exécution directe
» et positive; j'ai fait faire, par M. André d'Ar-
» belles, un article dans l'*Argus*, que les mi-
» nistres étrangers lisent, en général, avec as-
» sez de curiosité. J'en avois moi-même rédigé
» un avec soin, et dont toutes les idées étoient
» prises dans les lettres de Votre Excellence,
» et qui renfermoit l'ensemble de tout ce
» qu'on peut penser et dire de raisonnable
» sur ce sujet; mais j'ai trouvé, à la réflexion,
» que les journaux en avoient assez parlé, et
» que les ministres étrangers, s'ils ont du dis-
» cernement et de la prévoyance, y auront

» suffisamment pu voir ce qu'on pense de leur
» correspondance , ce qu'on peut avoir à leur
» reprocher, et les dangers qu'ils courent, en
» continuant de se livrer à tous les écarts d'une
» humeur mal contenue, et d'une imagination
» mal inspirée. Toutefois, monseigneur, je
» serai toujours en éveil sur les occasions qui
» pourront s'offrir de remplir convenable-
» ment, et aussi bien qu'il me sera possible,
» les vues de Votre Excellence. Je chercherai,
» si je puis, à faire naître ces occasions, et je
» la prie d'être persuadée de tout mon zèle à
» exécuter en ce point, comme en tout autre,
» les ordres que j'ai reçus et ceux qu'elle me
» fera l'honneur de me donner. »

Hauterive n'a pas perdu le droit de dire la vérité : il ne veut pas qu'on le prenne pour un homme du monde ; il ne sort presque jamais ; il vit au milieu de ses papiers ; il accomplit avec ponctualité le rôle que lui a attribué le duc de Choiseul, et il désire qu'on ne lui demande que d'être ce qu'il est, un politique-consultant, toujours prêt à émettre un avis raisonné sur des circonstances données, un examinateur exact des aspects divers sous lesquels on doit considérer une affaire, le chef d'un corps de réserve qui ne combat qu'à sa manière, un agent expérimenté qu'aucun soin

du monde n'a pu distraire, qui néanmoins expédie et reçoit les courriers la nuit, le jour, et qui entend qu'après l'avoir pris pour ce qu'il est, on ne lui trace pas d'autres devoirs qu'il ne sait et ne veut pas remplir. Sa résistance se manifeste aussi d'une manière assez plaisante à propos d'une brochure allemande composée à Vienne, et que M. de Champagny ordonne de traduire et de publier à Paris. L'Aristarque du ministère lit la brochure, la trouve mauvaise, et il dicte cette lettre :

« On vient de m'apporter une première
» feuille de la traduction de la brochure alle-
» mande sur l'esprit révolutionnaire de la cour
» de Vienne, au commencement de cette
» guerre. Cette traduction étant extrêmement
» mal conçue, je suis obligé de la faire recom-
» mencer. Mais je vois de plus, avec regret,
» que lors même qu'elle sera faite avec plus
» de soin, j'y trouverai des détails inutiles,
» des observations d'une tendance ambiguë,
» et un texte qui prêtera fréquemment à des
» applications dangereuses. Certainement je
» ne me croirai jamais autorisé à laisser sortir
» de ma surveillance, pour être livré au pu-
» blic, un travail quel qu'il soit, qui, à mon
» jugement, devra produire un mauvais effet
» dans l'opinion, et dont la conséquence im-

» médiata sera de déplaire à l'empereur. Je
» crois donc que l'ordre que Votre Excellence
» m'a donné de faire imprimer cette traduc-
» tion , emporte nécessairement pour moi le
» droit de la corriger , et d'y supprimer tout
» ce qui m'y semblera dangereux ou répré-
» hensible ; et c'est en effet ce que je ferai. Je
» vois bien que par là je m'imposerai une tâ-
» che très-fastidieuse ; car qu'y a-t-il de plus
» ennuyeux au monde que de corriger un ou-
» vrage allemand? ensuite que je m'expose au
» danger d'être taxé de présomption. Mais ,
» lorsque je prévois qu'une chose qui va être
» faite peut nuire au service , et qu'il est en
» mon pouvoir de l'empêcher, ce que je crains
» par-dessus tout , c'est de me préparer le re-
» gret de n'avoir pas fait ce que mon devoir
» m'inspiroit de faire. »

Je n'ai jamais approuvé ces dénigremens nationaux , qui sont en général toujours déplacés. Chaque pays écrit ses livres comme il l'entend. Un livre allemand est destiné à être publié en Allemagne , et il doit avoir le cachet du pays. Cette petite justice faite , n'oublions pas de remarquer le jugement sain d'Hauteurive , qui avoit trouvé dans ce livre une ambiguïté d'opinions telle , qu'on pouvoit le croire écrit plutôt contre la France que pour

ses intérêts. Quant à M. de Champagny, il n'empêchoit pas ses subordonnés de lui adresser une réflexion sage, et de réclamer contre des ordres transmis à la hâte dans le tourbillon d'un quartier-général, où l'on ne prenoit pas souvent le temps de bien lire. Il y avoit d'autres raisons à alléguer. On parloit de paix; en ce cas, des invectives qui seroient récemment arrivées de Schoenbrün habité par Napoléon, n'étoient pas propres à soutenir ces bruits de paix utiles à la France et à son commerce.

Hauterive pouvoit aussi tirer avantage même de l'insertion dans le *Moniteur*, des lettres interceptées au commencement de la guerre. Il pense que cette insertion n'a rien prouvé contre l'Autriche.

M. de Metternich dit en propres termes : « Je suis loin de garantir aucune des données » que j'ai l'honneur de soumettre, etc..... »

M. de Stadion, alors ministre des affaires étrangères, paroît douter de la guerre. Il parle mal du roi de Wurtemberg, qu'il appelle *notre sire de Stuttgart*. A propos du retour de madame de Metternich, M. de Stadion dit : « Il est si peu doux (notre » sire de Stuttgart), que je ne réponds pas » qu'on ne la chicane de plus d'une manière. » Peut-on voir une intention formelle de guerre

dans ces mots : « Fais-toi donc chasser , car »
» ici on ne saura jamais prendre un parti dé-
» cisif. Ils ont absolument la dose et le genre
» de courage d'une femme qui accouche. A
» tout prendre, N.... n'a pas tort : il leur faut
» quinze ans pour se préparer , et au moins
» quinze ans pour dire : *Nous sommes prêts.* »

Le désir de la guerre peut se trouver au fond de ces communications d'un style frivole, mais il faut d'autres preuves , suivant Haute-
rive , pour persuader qu'on va être attaqué à l'improviste par des gens que leur propre ministre des affaires étrangères accuse d'avoir besoin de trente ans , pour se préparer et arriver à dire : « *Nous sommes prêts.* »

Il y eut sans doute une petite vengeance exercée sur M. de Stadion , dans cette circonstance : mais s'il étoit arrivé qu'on n'avoit pas osé parler de lui , quand il s'exprimoit avec gravité , il arriva encore qu'on le servit plutôt qu'on ne le compromit , quand on publia de lui une plaisanterie très-spirituelle qui , enfin , ne disoit pas bien positivement qu'il vouloit manquer au traité.

Du reste , l'Autriche réellement attaqua , mais ce fut sans doute par suite de causes ultérieures et non existantes au moment où avoient été écrites les lettres interceptées.



Chapitre Seizième.

OPINION D'HAUTERIVE SUR LE RÉTABLISSEMENT DE LA GARDE NATIONALE. M. DE CHAMPAGNY CRÉÉ DUC DE CADORE. NÉGOCIATION AVEC M. ARMSTRONG. HAUTERIVE CRÉÉ COMTE. NAPOLÉON DICTE DES RÉFLEXIONS SUR LA SITUATION DU SAINT PÈRE. HAUTERIVE EMPÊCHE QUE CES RÉFLEXIONS NE SOIENT PUBLIÉES.



LES opinions d'Hauterive sur le rétablissement de la garde nationale qu'on organisa dans ces temps-là, me paroissent dictées par la plus haute sagesse, et il est difficile d'expliquer en termes plus nobles, plus élevés, plus logiques, la nécessité de cette réorganisation.

« A l'égard de la remise en activité de la
 » garde nationale, je croirois m'exposer à de
 » justes reproches de la part de Votre Excel-
 » lence, si je ne lui disois pas que cette me-

» sure est un véritable événement, et qui fait
» même à Paris et dans les provinces une sen-
» sation plus réelle et plus vive que la guerre
» de mer et la guerre de terre. Cependant je
» n'en suis pas plus disposé à la trouver,
» comme je vois que tant de gens la jugent,
» mauvaise, impolitique et superflue. Peut-
» être les besoins et les dangers du moment
» ne la rendent-ils pas indispensable, dans le
» degré d'étendue et d'urgence qui lui a été
» donné; mais, dans un état extrême et forcé
» comme celui où nous jette la détermina-
» tion où l'Angleterre persiste, de nous faire
» une guerre sans fin, il faut se placer dans
» un point de vue élevé, et savoir porter ses
» regards dans l'avenir. L'Angleterre a été
» conduite par les passions de son gouverne-
» ment, par les profits constans de son com-
» merce, par les conquêtes de sa marine, par
» quelques avantages qu'elle a retirés au de-
» hors, à se faire un système d'expéditions
» qu'elle paroît devoir renouveler, non pas
» précisément en proportion des espérances
» qu'elle aura de leur succès, mais en pro-
» portion des moyens qu'elle aura de les
» multiplier.

» Ces sortes d'excursions font dans l'inté-
» rieur une diversion utile aux vues du gou-

» vernement : elles tiennent l'Angleterre et
» l'Europe en haleine, et elles ont l'incalculable
» avantage, pour les Anglais, d'exercer leur
» population à un genre de guerre auquel elle
» n'est pas habituée, et de lui donner un es-
» prit militaire qui, au jour d'un extrême
» danger, pourra servir efficacement à leur
» défense.

» Dans cet état de choses, nous devons
» nous attendre que tant que cette guerre du-
» rera, nous aurons à repousser un débar-
» quement, non pas tous les ans, mais à
» toutes les saisons et sur tous les points de
» notre territoire, ou du territoire des pays
» que nous avons l'obligation et l'intérêt de
» protéger. Or, à ce système patent et constant
» d'hostilités imminentes, il n'y a pas un
» homme sage qui ne doive reconnoître qu'il
» faut opposer un système également constant
» et patent de défense, et l'organisation de la
» garde nationale est le seul système de ce
» genre qui puisse raisonnablement être
» adopté.

» On sent très-bien que le premier moment
» de l'établissement de ce système défensif
» doit être pénible, en ce qu'il nous retire de
» cet état de pleine et parfaite sécurité dont
» nous jouissons depuis dix ans, dans toute

» la vaste étendue de l'empire , dans le temps
» même où le reste du monde a été successi-
» vement et presque simultanément livré à tous
» les maux , à toutes les privations , à toutes
» les agitations de la guerre. D'ailleurs ce
» n'est pas aux mesures de défense qu'il faut
» s'en prendre , c'est à leur nécessité. La sé-
» curité des habitans de la France et de l'Eu-
» rope est et sera long-temps troublée. Mais il
» faut que le mécontentement et la haine
» des peuples se dirigent vers la véritable
» cause des maux qui nous affligent , l'obsti-
» nation et l'implacable inimitié du gouver-
» nement anglais.

» Un peu plus tôt , un peu plus tard ,
» il eût fallu en venir à la mesure qui agite
» aujourd'hui les esprits. Aussi ne vaut-il pas
» mieux qu'elle soit commencée dans un mo-
» ment où l'on est assuré que les résultats
» qu'elle produira suffiront à l'emploi qu'on
» veut en faire ? Et quelle circonstance plus
» favorable pour appeler les Français à la dé-
» fense de leur territoire , que celle qui est
» marquée par la fin de la plus furieuse
» guerre des temps modernes , et par l'an-
» nonce de la paix avec un ennemi , le seul
» que les instigations de l'Angleterre aient
» pu nous susciter , et qui désormais sera mis

» dans l'impossibilité de seconder ces insti-
» gations ! »

Napoléon pouvoit être satisfait de ces raisonnemens d'Hauterive : tant de gardes nationaux mis à peu près sur le pied de guerre , et plus ou moins disposés à partir, il y avoit là des *traites* faciles à tirer sur cette pauvre population de la France. En priant le Sénat de prêter des gardes nationaux avertis déjà, et paradant le sac sur le dos , ne devoit-on pas moins exiger qu'en lui demandant des conscriptions qu'il falloit arracher à la charue , aux arts , et à toutes les sortes d'industries ?

Napoléon parut applaudir à ce mouvement, qui avoit été accompli sans son ordre, et dont le comte Fouché seul venoit de concevoir la pensée : cependant le chef absolu se demandoit à lui-même , s'il étoit en même temps bien utile qu'un seul homme , un simple ministre , eût dans le royaume assez de pouvoir pour organiser de telles ressources , qui , dans un jour de défaite , pourroient être dirigées contre le souverain trahi par la fortune. Napoléon se promit de ne pas oublier la grande puissance de Fouché.

La paix de Vienne étoit signée. L'empereur voulut se montrer content des ser-

vices de M. de Champagny : il le créa duc de Cadore.

Hauterive s'occupoit avec plaisir de la négociation qu'il avoit eu à suivre avec M. Armstrong.

« Ce ministre est venu me voir, et m'étant
» prévalu du mauvais état de ma santé pour
» avoir peu de chose à lui dire, je l'ai laissé
» parler. Il l'a fait longuement et franchement.
» J'ai été très-content de ses dispositions per-
» sonnelles. Il ira faire un voyage aux Etats-
» Unis, ou bien il s'abstiendra de ce voyage,
» selon que Votre Excellence le jugera utile
» aux intérêts des deux pays. Du reste, il m'a
» exprimé, avec beaucoup de bienséance, les
» mêmes regrets dont M. Pétry, secrétaire de
» la légation de Sa Majesté aux Etats-Unis,
» rend compte dans une de ses lettres, sur
» l'invariabilité de nos mesures et par les mê-
» mes motifs. Il m'a dit ouvertement qu'il dé-
» siroit et qu'il espéroit la guerre entre son
» pays et l'Angleterre. J'avoue que le plus
» grand obstacle que j'y voie n'est pas, comme
» il le pense, dans l'inflexible rigueur des dé-
» crets de l'empereur, mais dans le succès de
» la supercherie diplomatique du ministère
» anglais, qui, après avoir excité, par l'appât
» d'un arrangement hypocrite, l'avidité mer-

» cantile des Américains, et les avoir engagés
» dans une multitude d'opérations commer-
» ciales, désavoue ces engagements au moment
» où il sait bien que toutes les mers étant
» couvertes des vaisseaux de l'Union, le gou-
» vernement fédéral ne voudra pas exposer
» tant de richesses, et se contentera facilement
» de toutes les compensations qui lui seront
» promises et des explications qui lui seront
» données. »

A peine M. de Champagny reçoit-il les complimens d'Hauterive sur le titre de duc accordé au ministre, que déjà il doit à son tour féliciter Hauterive, qui a reçu le titre de comte. « C'est du fond de mon cœur que je
» me réjouis, monsieur, de la grâce que l'em-
» pereur vous a accordée. Cette justice de Sa
» Majesté est un encouragement pour tout ce
» qui tient au ministère. »

A cette époque Hauterive fut appelé à Fontainebleau, et là l'empereur lui dicta une foule de réflexions, de menaces, de récriminations, qui tendoient à prouver que, dans les débats avec le Saint Siège, Pie VII étoit l'agresseur.

Voici quelques fragmens de ces dictées :
« Le pape restera évêque de Rome, *chose de*
» l'Eglise. — Si du temps de saint Pierre, les
» affaires eussent été telles qu'elles sont au-

» jourd'hui, du fond de la Galilée, saint Pierre
» seroit venu à Paris » (apparemment pour
voir Napoléon). « Quant à la discussion
» théologique, l'empereur s'en charge; pour
» la politique, le droit est évident. »

Nous observerons ici quelle est la puissance constante, indestructible, d'une parole ennemie lancée contre la réputation la moins contestée. On sait que Talleyrand avoit dit : « *Hauterive est un homme de lettres.* » Sans doute Talleyrand a répété au maître ce jugement, fort déplacé de la part d'un homme qui devoit s'y connoître mieux. Napoléon, après avoir terminé ses dictées, ajouta : « Le style de la
» dissertation historique qu'il faudra rédiger
» doit plutôt être celui d'un homme d'affaires
» que d'un *homme de lettres.* »

Hauterive, en effet, soumit à une sorte d'ordre et de méthode toutes ces idées, qui n'avoient pas entre elles une parfaite connexion. En même temps, il est certain qu'il composa plusieurs rapports pour prouver que son travail ne devoit pas être publié, et il répéta si souvent cette opinion, fortement arrêtée, à l'empereur et à son ministre, que la publication de son travail fut ajournée indéfiniment. Il résulta de ce courage, que tous ces argumens sans solidité, ces injures *protestantes* sans

règles, ces préoccupations d'orgueil, ces outrages à la vertu furent condamnés à un éternel oubli, et les amis de Napoléon n'ont pas à s'affliger du conseil donné à cet égard par le chef des Archives.





Chapitre Dix-septième.

HAUTERIVE OPÈRE UN RACCOMMODEMENT ENTRE TALLEY-
RAND ET FOUCHÉ. QUESTIONS DE NAPOLÉON A FOUCHÉ
SUR L'OPPOSITION DU FAUBOURG SAINT-GERMAIN. MA-
DAME DE TOURZEL. L'ÉLOGE DE LOUIS XVI ET DE MARIE-
ANTOINETTE DANS LA BOUCHE DE NAPOLÉON. ABDICATION
DE LOUIS BONAPARTE, CRÉÉ PAR SON FRÈRE ROI DE
HOLLANDE. LETTRE DE LOUIS A SES MINISTRES.

Nous devons mentionner ici un singulier
raccommodement qui fut conclu alors par
l'entremise d'Hauterive.

Depuis long-temps il existoit des divisions,
quelquefois de vives brouilleries, entre M. de
Talleyrand, créé prince de Bénévent en 1806,
et Fouché, duc d'Otrante, ministre de la police
générale. M. de Talleyrand désirant se rap-
procher de ce dernier, il paroît qu'il jeta les

yeux sur Hauterive pour l'engager à porter des paroles de paix et de rapprochement. Une première prière devint une insistance presque fatigante. Hauterive, ainsi qu'il l'a dit dans sa lettre d'humeur, citée ci-dessus (page 176), éprouvoit que l'association de sentimens entre Talleyrand et le chef de division, commode pour le premier, active et vivante en lui seul (Hauterive), n'avoit jamais varié et duroit encore. Il accepta la mission, mais déterminé à ne dire que la vérité aux deux puissances.

Il y eut un déjeuner à Bagneux, dans une maison de campagne appartenant à Hauterive, où les deux personnages consentirent à se voir. Deux hommes d'esprit tels que Fouché et Talleyrand, ne pouvoient pas s'attaquer, récriminer, rappeler les torts, expliquer minutieusement les malentendus, colorer les malices et les noirceurs : Hauterive, comme on a pu le voir, avoit rendu un service à Fouché, en l'empêchant de traiter avec peu d'égards M. de Metternich, lorsqu'il avoit été question de le faire reconduire aux avant-postes autrichiens, après les premiers évènements de la dernière guerre. Il y avoit eu aussi entre Fouché et Hauterive une sorte de connoissance indirecte, née dans de plus anciens rapports entre les maisons de l'Oratoire de

Bretagne et celles de Touraine, et surtout à Vendôme. Cette sorte d'affinité n'avoit jamais été rappelée par Hauterive, pendant la première partie de la vie politique de Fouché, qui fut si odieuse; mais le chef de division ne pouvoit point ne pas rendre justice à quelques actes de clémence, de généreuse intervention, exercés ensuite par Fouché envers beaucoup d'émigrés: enfin, si le conventionnel avoit été féroce, le ministre montrait de grandes qualités d'homme d'Etat, et n'avoit pas caché souvent le repentir qu'il éprouvoit de ses crimes. Dans ce singulier congrès des deux intelligences qui passaient pour être du nombre de celles qu'on regardoit comme les plus élevées en France après Napoléon, Hauterive ne craignit pas de prendre la parole pour chacun de ses deux hôtes, qui balançoient à entamer l'entretien. Hauterive dit à Fouché:

« Vous avez été constamment en inimitié avec
» M. de Talleyrand: mais qu'est-ce qu'il a dit
» de vous? une plaisanterie qui a fait rire:
» *Un ministre de la police est un homme qui*
» *se mêle d'abord de ce qui le regarde, et en*
» *suite de ce qui ne le regarde pas.* Hé bien!
» cela étoit vrai: on envoyoit de votre minis-
» tère dans les résidences diplomatiques de
» l'Europe, des agens mal famés, indiscrets,

» parasites, *vantards*, qui s'endettoient le len-
 » demain de leur arrivée, qui écrivoient au
 » moins des imprudences, dont tous les offi-
 » ces de poste lisoient les lettres, et qui com-
 » promettoient le service : les ambassadeurs
 » se plaignoient et faisoient renvoyer ces hom-
 » mes dangereux. Chez vous, où l'on étoit
 » mal renseigné, on composoit là-dessus des
 » rapports injurieux qui importunoient et n'é-
 » clairyoient pas l'empereur. M. de Talleyrand
 » vous abandonnoit tous les pays où il n'y
 » avoit pas de légations. Un homme de grand
 » sens comme vous ne doit pas envoyer des
 » émissaires pour tourmenter d'honorables
 » agens qui servent l'Etat avec probité, poli-
 » tesse, mesure et habileté. »

Hauterive dit à Talleyrand : « Vous vous
 » souvenez de quelques-unes de nos querelles
 » à New-Yorck, quoique, nous y retrouvant
 » avec plaisir, nous nous soyons embrassés
 » avec cordialité. Vous aiguisiez le bon mot
 » avec grâce, mais le bon mot est quelquefois
 » un coup de lance. Napoléon vous a dit un
 » jour : « *Le ministre de la police est le mi-
 » nistre de ma personne.* » Louis XIV n'en dit
 » pas tant. C'étoit tracer comme les franchises
 » d'un temple autour de ce ministère. M. Fou-
 » ché a fait avec une grande sûreté de tact

» la police de l'intérieur ; il a désapprouvé ,
» comme vous dites l'avoir fait , les guerres
» d'Espagne , les attaques contre le pape ; il
» a toujours servi l'empereur mieux que ne le
» servoient les inutiles contre-polices du châ-
» teau : il a eu la sagacité de se faire dire par
» l'empereur lui-même , ce que les agens de
» ce prince tramoient contre l'autorité de lui ,
» Fouché , et il a pu se mettre en garde . »

Enfin Hauterive , résumant à la manière des rois d'Angleterre , s'il est permis de parler ainsi , ce qu'il avoit dit à l'un et à l'autre de ses interlocuteurs , entame la partie du discours qui pouvoit correspondre à celle de *my-lords et messieurs* ; il s'adresse à la fois aux deux hommes de tête , de capacité et d'immense importance qu'il a devant lui : « Vous
» avez prouvé tous deux combien vous pos-
» séderez de talens d'administration politique ,
» et d'administration intérieure. Vous n'avez
» pu être animés à vous nuire ; que par des
» sots qui ne vous comprenoient pas. L'em-
» pereur est le premier maître ; mais des hom-
» mes tels que vous sont devenus si considé-
» rables , qu'ils ne doivent pas se montrer
» désunis. »

M. de Talleyrand tendit la main le premier ; Fouché saisit cette main , la serra , et la paix

fut conclue. Un entretien où furent examinées les plus hautes questions qui pouvoient intéresser la France, des communications réciproques remplies de traits finement acérés et d'informations sur le caractère des ministres qui, au dehors, combattoient l'empereur, terminèrent cette entrevue, et la paix fut conclue ainsi que je l'ai dit, et sur des bases si solides, qu'en 1815, Talleyrand montra une grande répugnance à se séparer de Fouché, quand les chambres proclamèrent son *indignité*, et qu'en 1819 Fouché, réfugié à Prague, parloit encore avec enthousiasme de Talleyrand, et des services rendus par lui à la restauration.

De retour à Paris, Napoléon, qui demandoit pour la forme l'avis de ses dignitaires, relativement à son mariage, quand ce mariage étoit décidé, et que le choix étoit arrêté, adjuroit Fouché de lui dire où en seroient, après l'arrivée de Marie-Louise, les oppositions du faubourg Saint-Germain. Fouché communiquoit à Hauterive les réponses qu'il adressoit à Napoléon, et les répliques du maître. La réputation qu'avoit Hauterive, d'être un homme discret et de bon conseil, l'apologue de Callisthène plus ou moins justement appliqué, mais qui avoit sagement averti d'un manque

de tact, et fait éviter une faute (c'étoient *les fautes* surtout que Fouché redoutoit); enfin les dernières relations qui s'étoient établies entre le chef de division et le ministre de la police générale, viennent justifier cette marque de confiance. Fouché, pour apaiser le faubourg Saint-Germain, sollicitoit les radiations restées en arrière, demandoit des adoucissements au sort des exilés, des *accueils* sans sévérité. Un jour Napoléon s'étoit écrié : « Je sais » ce que vous pouvez me dire; des parens de » madame de Tourzel m'ont tenu ce langage, » et l'on a dû reconnoître qu'il ne falloit pas » tant m'en parler. Cela dure depuis plus de » cinq ans. »

Hauterive dit à ce sujet dans ses mémoires :

« L'héroïque conduite de madame de Tourzel dans l'horrible époque de l'infurnal septembre, avoit fait d'elle, comme une sorte de drapeau criblé, déchiré, ensanglanté. » Tous les respects dont elle étoit l'objet sembloient à Napoléon autant d'injures et de menaces qu'on adressoit à sa puissance. »

Fouché savoit ce que Napoléon avoit répondu à ce sujet, dans son intimité :

« Que parlez-vous de madame de Tourzel » et de ses parens? qu'est-ce qu'ils font ici? » Comment ce pays, moi, et tout ce qui m'ap-

» partient ne sont-ils pas pour eux un objet
» d'horreur? Pourquoi ont-ils abandonné le
» roi? Pourquoi se sont-ils séparés de ce qui
» restoit de la reine? L'honneur de mourir
» pour leur maître, dont ils avoient le bonheur
» d'être aimés, l'honneur de souffrir pour un
» prince qui s'est immortalisé par la gloire
» d'une si belle mort, ce prince qui ne leur avoit
» jamais manqué, ne valoient-ils pas mieux
» que cette vie dépendante, humiliante et hon-
» teuse à laquelle ils se soumettoient? Ce que
» le sentiment de leur amère position ne leur
» inspire pas, je le sens pour eux, je le sens
» tout en les persécutant. Est-ce que la guerre
» que nous nous faisons est, au moins de ma
» part, une guerre de vaines paroles, de mi-
» sérables affaires, de railleries, d'épigram-
» mes? Est-ce sous de pareilles armes qu'on
» porte des noms honorés par d'anciens et no-
» bles souvenirs? On doit servir la cause de
» ses rois. Allez, j'entends bien mieux l'inté-
» rêt de ceux dont vous me parlez, en les éloi-
» gnant de moi, que vous, en sollicitant mes
» faveurs. »

Nous remarquerons ces mots : « L'honneur
» de mourir pour leur maître, dont ils avoient
» le bonheur d'être aimés ! »

Hauterive ajoute, après avoir excepté ma-

dame de Tourzel , et les gens sages de son opinion, de toute application à ce qu'il va dire :

« Ils s'exposaient aux rigueurs d'un gouvernement qui les détestoit, et ce gouvernement les craignoit et les recherchoit. Là , on ne voyoit de mesure ni d'un côté, ni de l'autre. Cette foiblesse dans un gouvernement puisant n'étoit pas pardonnable , mais il n'y avoit que de la pétulance et de l'étourderie dans ceux qui portoient l'audace jusqu'à le braver , parce qu'ils n'épargnoient rien en suite pour le calmer. »

Au total, Fouché espéroit que son crédit ne diminueroit pas, car en 1810 il avoit obtenu, non pas autant de défections que dans son intérêt il en devoit désirer , mais plus de calme dans l'opposition royaliste.

Au milieu de 1810, le roi de Hollande , qui étoit depuis long-temps en désaccord avec Napoléon et son système politique , abdiqua en faveur de son fils aîné. L'abdication ne fut pas respectée : le fils de Louis fut nommé grand-duc héréditaire de Berg à la place de Murat, devenu roi de Naples , et le royaume éphémère de Hollande métamorphosé en départemens français. Hauterive envoyé dans ce pays, pour y recueillir les archives politiques et les faire transporter à Paris , confia

le soin de ces documens à un Hollandais , M. Le Clercq , qu'il voulut ensuite ramener avec lui. Il n'y eut qu'un point de sa mission dans lequel il ne put pas réussir. Napoléon avoit une connoissance confuse d'un ordre donné par Louis, de ne pas livrer Amsterdam aux troupes françaises , pendant un voyage qu'il avoit fait à Paris , en 1809. La teneur de cet acte remarquable étoit restée secrète. Il fallut beaucoup de peines et de temps pour parvenir à le découvrir. Le voici , fidèlement copié sur l'original que Louis avoit remis à son ministre de la marine et des colonies. Hauterive attachoit un grand prix à ce document, que Napoléon poursuivoit de sarcasmes tout-à-fait sans dignité. Cette pièce est absolument inédite.

« Monsieur Van der Heim , ministre de la
» marine et des colonies , je m'absente pour
» quelques jours , et juge convenable de vous
» laisser la présidence du corps des ministres.
» La manière dont les affaires doivent se trai-
» ter est réglée par les deux décrets de ce jour ;
» mais il reste un objet qui a besoin d'un or-
» dre *secret* et confidentiel , et c'est le but de
» cette lettre.

» Je rends les ministres et vous , et celui de
» la guerre particulièrement , responsables ; si

» des troupes françaises entrent dans Amster-
» dam , ou si ma garde et le 5° régiment
» d'infanterie , destinés à la garde de ce poste
» important , n'y restent pas constamment
» employés. Le ministre de la guerre com-
» mandera , pendant l'absence des généraux
» *Tarrayre et Travers* , les forces militaires
» d'Amsterdam. Le général Verdooren sera
» sous ses ordres. — Ne pourront (*sic*) jamais
» donner un ordre que d'autres troupes que
» des troupes hollandaises occupent ma capi-
» tale et le palais. Je vous ordonne de n'obéir
» à aucune sommation qu'on pourra vous faire
» pour occuper *Amsterdam* et ses lignes ,
» *Naarden* y compris , et de donner au ministre
» de la guerre l'ordre de l'empêcher par tous
» les moyens qui sont à son pouvoir , et de
» signifier à ceux qui seroient tentés d'y vou-
» loir pénétrer par force , qu'ils sont respon-
» sables des conséquences , et vous leur ferez
» connoître que *je ne le veux point* , qu'on
» n'ait la certitude et des ordres que j'aie don-
» nés à cet égard.

» Si de même on veut occuper une autre
» partie quelconque du territoire , je vous or-
» donne de n'y consentir que sur un ordre
» écrit de ma main en entier , signé en Hollan-
» dais , finissant par un ou deux mots *Doe wel*

» *en zie niet om*. Faites connoître aux minis-
» tres que chacun est responsable pour sa par-
» tie, pour tout ce qui ne pourroit pas avoir
» été prévu avant mon départ, et qu'on doit
» regarder tout *acte* de ma part comme nul,
» s'il n'est signé en hollandais, et finissant par
» la devise : *Doe wel en zie niet om. Fais bien,*
» *et ne regarde pas en arrière.* **LODEWIJK.** »

Ce n'est pas ainsi que tous les rois nouveaux, qui depuis ont momentanément quitté leurs États, prenoient congé des peuples à la tête desquels on les avoit placés. Tous voyagèrent sans organiser la moindre résistance. Il paroît que si les Hollandais, en général attachés à leur ancien gouvernement, ont peu fait d'efforts pour seconder l'indépendance de l'élu de Napoléon, celui-ci, saisissant au sérieux la mission que lui donnoit son frère, avoit franchement aimé le pays, et cherché à le sauver d'une usurpation plus directe, par un acte empreint de détermination et de sentimens nationaux, si rares chez un étranger qui arrive et reste livré à des préjugés sans patriotisme, et à des préventions déraisonnables ; et toujours funestes. Aussi Napoléon appeloit-il Louis Bonaparte, le frère du roi Georges III.



Chapitre Dix-huitième.

M. MARET, DUC DE BASSANO, NOMMÉ MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES. HAUTERIVE EMPÊCHE QU'ON NE DÉTACHE LES CONSULATS DE CE MINISTÈRE, POUR LES PLACER SOUS LA DIRECTION DU DÉPARTEMENT DE LA MARINE. TENTATIVE DE NAPOLÉON CONTRE LES IMMUNITÉS DIPLOMATIQUES. EXPÉDIENT INGÉNIEUX D'HAUTERIVE POUR RAMENER NAPOLÉON A L'USAGE REÇU, ET AU RESPECT POUR LE DROIT DES GENS. NAPOLÉON RENONCE A SON PROJET.



LÉ 17 avril 1811, M. Maret, duc de Bassano, fut nommé ministre des relations extérieures. Fouché, qui déplaisoit, avoit été remplacé par M. le duc de Rovigo.

Le duc de Bassano fit un accueil très-gracieux au comte d'Hauterive, quand il alla lui présenter ses devoirs, le jour de cette installation, et il le prévint qu'il s'adresseroit souvent

à lui, pour rassembler des informations utiles au bien du service.

Quelque temps après, le duc de Bassano désirant connoître les usages à suivre lorsque le ministre s'absentoit, Hauterive lui écrivit la lettre suivante, très-caractéristique, et qui expliquera ce qui se pratiquoit alors pour que le service du département ne fût jamais interrompu.

« (16 septembre 1811.) Monseigneur, je crois
» avoir déjà répondu verbalement à la de-
» mande des renseignemens que vous me fai-
» tes l'honneur de m'adresser, relativement
» aux rapports des ministres étrangers avec
» le ministère pendant les absences de Sa Ma-
» jesté; il est probable que Votre Excellence
» n'a pris ce que j'ai eu l'honneur de lui dire
» que pour une information de ce qui s'est
» fait pendant les voyages de Fontainebleau
» et de Compiègne. Il me reste donc à l'assu-
» rer que le même usage s'est constamment
» observé pendant les voyages de Sa Majesté,
» soit dans les parties les plus éloignées de son
» empire, soit au dehors. Les prédécesseurs
» de Votre Excellence ont fait connoître dans
» ces circonstances, par une circulaire adres-
» sée à chaque légation étrangère, que *Sa Ma-*
» *jesté leur avoit donné l'ordre de la suivre*

» dans l'absence qu'elle se proposoit de faire,
» et pendant toute la durée de cette absence,
» mais que rien n'étoit changé dans le service
» du ministère, relativement à la correspon-
» dance de Leurs Excellences, et qu'elles
» étoient priées de la faire remettre comme
» par le passé au ministère, d'où elle seroit
» immédiatement transmise à sa destination.

» Toutefois, comme cette règle ne pour-
» voyoit pas au besoin que les ministres étran-
» gers pouvoient avoir de faire des communi-
» cations et de donner des informations ver-
» bales sur des objets qui ne leur paroistroient
» pas susceptibles d'être le sujet d'une corres-
» pondance, ou sur lesquels il ne leur con-
» viendroit pas d'écrire, il fut convenu qu'une
» personne du ministère étoit exceptée de la
» règle qui interdit toute espèce de communi-
» cation entre ses employés, de quelque classe
» qu'ils soient, et les ministres étrangers, et
» qu'elle étoit autorisée à les recevoir et à les
» entendre. L'ancienneté de mon existence au
» ministère m'a toujours procuré l'avantage
» de remplir cette espèce de commission pen-
» dant toutes les absences des prédécesseurs
» de Votre Excellence. Je dois reconnoître ce-
» pendant, que le meilleur de tous mes titres
» a été la confiance dont ils n'ont cessé de

» m'honorer, et que c'est à celui-là seul que
» j'ambitionne toujours de devoir les commis-
» sions diverses dont il plaira à Votre Excel-
» lence de me charger. »

L'occasion de se rendre agréable au ministre ne tarda pas à se présenter. Napoléon revenoit toujours à l'idée de séparer les consulats, du département des relations extérieures.

Hauterive étoit attaqué sur ses propres états. C'étoit lui qui avoit établi que les consulats devoient être distraits du ministère de la marine, pour être placés sous la direction des relations extérieures. M. le duc de Bassano, avant d'être ministre, s'étoit vu dans le cas d'approuver à cet égard un changement, mais il en reconnoissoit les inconvéniens. Un mémoire d'Hauterive fut présenté au conseil. Le publiciste ajoutoit de nouveaux argumens à ceux qu'il avoit déjà présentés. Il faisoit observer qu'un secret d'État n'étoit pas aussi bien gardé dans une administration chargée souvent de faire la guerre; que les consuls de toutes les puissances obéissoient aux ambassadeurs respectifs, que la France seule n'auroit plus cet avantage, qu'il falloit continuer de le lui assurer.

« Que l'on fasse un armement dans un port
» étranger, le consul écrivoit à l'administration

» de la marine; cette administration, qui peut
» se trouver hardie et téméraire, parce qu'elle
» se compose d'hommes que la guerre élève et
» grandit, tout en gardant son secret, dirige-
» roit ses vaisseaux plutôt vers le point menacé
» que vers tout autre, et il pourroit arriver que
» c'eût été d'accord avec le département des af-
» faires étrangères, que l'armement suspect au-
» roit eu lieu. On citera beaucoup d'exemples
» de ces malentendus. Le droit des gens n'ac-
» corde de franchise qu'au cabinet où travaille
» le consul, mais sa maison ne jouit pas sur-
» tout du droit d'inviolabilité. Le corps consu-
» laire français est un des plus estimables de
» l'Europe; si par hasard un calcul de com-
» merce a égaré le consul, on n'a plus là un
» observateur, mais un marchand. Il n'est ja-
» mais arrivé qu'un ambassadeur ou un chargé
» d'affaires ait agi par des motifs autres que
» ceux qui servent le gouvernement. La France
» auroit ainsi trois, quatre, six ambassadeurs
» plus ou moins présomptueux dans chaque
» pays, et à leur tour les autres nations, si
» quelques-unes adoptoient le nouveau prin-
» cipe, entretiendroient, dans tous nos ports,
» des agens qui n'auroient aucun respect pour
» les ordres du ministre politique national ré-
» sident à Paris, sur lequel l'empereur s'est

» réservé avec tant de succès le privilège des
» *remontrances publiques*. » Les déductions
les plus convaincantes, les raisons les plus dé-
cisives et cette dernière réflexion appuyoient
ce mémoire. Napoléon renonça à son projet.

Mais voici une tentative plus hardie. A pro-
pos d'un traité entre la France et l'Autriche,
on agita au conseil la question des immunités
diplomatiques. Napoléon, excité par son mi-
nistère de la police, qui retomboit malgré lui
dans les regrets de ne pas pénétrer assez aisé-
ment, sous divers prétextes, chez les ambas-
sadeurs étrangers, invita M. Merlin à rédiger
un avis dans lequel il prouveroit la vanité,
l'inutilité, le danger des immunités diploma-
tiques. Merlin accepta cette mission, et com-
posa un rapport qui détaillait quelques viola-
tions que la sûreté de l'État avoit exigées dans
ce genre d'immunités. Napoléon parloit de les
supprimer par un seul décret et pour le cas
de son absence. C'étoit une pensée tout-à-fait
dépourvue de sens; et parce qu'il plaisoit au
chef de l'État de porter la guerre à des distan-
ces inouïes, et qu'il ne résideroit plus dans sa
capitale, falloit-il que le droit des gens reçût
une telle injure?

Napoléon avoit indiqué la discussion du
rapport à jour fixe. La veille, Hauterive fait

avertir le directeur de l'imprimerie impériale de tenir des ouvriers prêts à travailler vers dix heures du soir, et il rédige un contre-mémoire qui contient une réfutation judicieuse du rapport ennemi. Il se livre à des recherches savantes pour établir la nécessité, l'indispensabilité des immunités diplomatiques. Il reprend quelques-uns des argumens dont il s'étoit servi dans plusieurs conversations pour arrêter la fougue de Napoléon, qui vouloit gouverner le monde avec des canons, des décrets impériaux et la police. Il prouve que les auteurs cités par Merlin ne sont pas, à bien prendre, des autorités que l'on puisse comparer à des hommes politiques qui ont l'expérience des affaires; il jette à bas les paradoxes des livres, il montre l'usage régnant en maître sur la volonté des rois. Il étoit important de prouver que toutes ces autorités si respectables aux yeux de Merlin, avoient pu manquer de judiciaire. J'extrais quelques passages de ce travail qu'on étoit forcé d'entreprendre dans le siècle des lumières et de la civilisation.

« Grotius, dans le cours d'une longue vie,
» a été ambassadeur pendant dix mois. Puf-
» fendorff, Barbeyrac, Vattel étoient plutôt
» littérateurs qu'hommes d'Etat; Bijkershoek

» étoit magistrat. Mornac, de Villiers-Hotman
» étoient des jurisconsultes. Albéric Gentili
» n'étoit qu'un habile raisonneur, Bérold, un
» médiocre professeur en droit. » Il y a ici
quelques suppositions qu'on peut combattre.

Hauterive établit les vrais principes de la science. « Les usages diplomatiques ont pré-
» cédé la connoissance et l'examen des prin-
» cipes. Partout la pratique a donné naissance
» à la théorie; et c'est sur les faits recueillis,
» rapprochés et comparés, que les publicis-
» tes qui, pour la plupart, ont été des hom-
» mes de cabinet, entièrement étrangers aux
» affaires, se sont accordés à établir leurs sys-
» tèmes. Il ne peut y avoir diversité d'opi-
» nions sur les faits. L'histoire dépose de l'u-
» niformité et de l'universalité des usages di-
» plomatiques. M. Merlin, dans un mémoire
» très-instructif, a cité tout ce que la lecture
» des écrivains les plus obscurs, comme celle
» des auteurs les plus accrédités, a pu lui
» fournir d'exemples.

» Pour répondre à M. Merlin dans le lan-
» gage pratique des affaires, distinguons deux
» choses essentiellement différentes, l'*autorité*
» et la *dignité* des souverains. L'*autorité* des
» souverains est bornée dans les limites du
» territoire sur lequel elle s'exerce. Elle se

» multiplie comme les Etats, et l'on peut dire
» qu'il y a dans le monde politique autant
» d'*autorités souveraines*, qu'il y a de gouver-
» nemens et d'empires. *L'autorité souveraine*
» ne peut se transporter ni s'exercer au-delà
» de ses limites. Il est donc hasardé de dire
» que cette *autorité* puisse créer, en faveur
» de ceux qu'elle a intérêt de protéger, des
» droits positifs qui leur soient propres, et
» qui se trouvent être en opposition avec les
» droits d'autres *autorités* indépendantes.

» Un souverain ne peut se faire obéir hors
» de chez lui. Il ne peut exercer aucun acte de
» souveraineté hors de la contrée qui lui est
» soumise. Tel est le caractère de l'*autorité*. Il
» n'en est pas de même de la *dignité*. Cet at-
» tribut du pouvoir suprême, qui est consacré
» par tous les besoins et par tous les intérêts
» de la société, et sur lequel les hommes de
» tous les temps et de toutes les nations sont
» convenus de reconnoître l'*empreinte d'un*
» *sceau divin*, cet attribut, dis-je, est inalté-
» ble et universel. Un souverain ne peut se
» faire obéir que chez lui, mais sa *dignité* est
» partout reconnue, et il n'y a aucune nation,
» quelque étrangère, quelque éloignée qu'elle
» soit, au sein de laquelle cette doctrine ne
» soit respectée. »

La minute de ce mémoire qui étoit assez étendu, ayant été dictée, un secrétaire calligraphe en fit une copie, de l'écriture la plus soignée. Cette copie, virgulée et ponctuée exactement, fut portée à l'imprimerie impériale, pour que les ouvriers eussent moins de peine dans leur travail. L'ordre étoit de mettre ce titre en tête :

« Mémoire en faveur des immunités diplomatiques, tiré à un exemplaire, POUR L'EMPEREUR SEUL. »

Le matin suivant, jour fixé pour la discussion, Hauterive part de bonne heure, remet l'exemplaire unique de ce mémoire à M. Locré, en le priant de le placer sur le bureau de l'empereur, au moment même où il viendra prendre séance. Napoléon arrive, aperçoit l'imprimé, le saisit, sourit en remarquant le soin qu'on a eu de ne tirer qu'un seul exemplaire, le lit en tenant sa tête entre ses deux mains, et ne prend aucune part aux premiers débats, qui avoient rapport à une autre affaire. La lecture finie, Napoléon met le mémoire dans sa poche, cherche des yeux l'homme qui lui apprenoit si bien que l'autorité d'un souverain ne s'étend pas au-delà de ses frontières, et regarde d'un air de mauvaise humeur l'auteur d'un tel mémoire. Le sujet

ne fut pas mis en discussion. Il n'en a pas été question depuis. Les personnes de confiance intime qui eurent connoissance de ce rapport, firent observer à Hauterive qu'il avoit su donner en passant, des avis utiles et avantageux même aux souverains chez lesquels on alloit s'ériger en maître. Il répondit que cette idée lui étoit venue à propos de la *dignité* des souverains ; qu'il n'avoit pas repoussé l'instinct qui le portoit à bien établir l'indépendance de tout pouvoir, le besoin que chacun a de commander chez soi, et l'impossibilité d'établir des doctrines qui placeroient le novateur, en état d'hostilité sauvage, contre tous les droits reconnus en Europe.





Chapitre Dix-neuvième.

ANALYSE DES CONSEILS A UN ÉLÈVE DES RELATIONS EXTÉRIEURES. ÉLOGE DU DUC DE CHOISEUL. LA LECTURE DE LA CORRESPONDANCE DES LÉGATIONS A VENISE RECOMMANDÉE AUX JEUNES DIPLOMATES. RÉMINISCENCE DES CONCLUSIONS DU LIVRE INTITULÉ : DE L'ÉTAT DE LA FRANCE A LA FIN DE L'AN HUIT.

VERS la fin de 1811, Hauterive publia ses *Conseils à un élève du ministère des relations extérieures*, (imprimés par épreuves et pour le seul usage du service des Archives.)

L'épigraphe de cet opuscule est charmante, et tirée de l'*Ep.* 84 de Sénèque : « Nous devons imiter les abeilles (1), qui cherchent » les fleurs propres à former leur miel ; en-

(1) Il y a ici un souvenir de quelques parties d'un passage de la lettre adressée d'Athènes à l'abbé Barthélemy.

» suite elles en composent leurs rayons : nous
» devons séparer ce que nous avons *butiné*, et
» appliquer les facultés de l'esprit à confondre
» ces diverses récoltes en une seule saveur. »

Hauterive parle à un élève : « Vous avez
» été, monsieur, admis aux Archives, et il m'a
» été permis de vous y donner communication
» des documens instructifs qu'on a recueillis
» et classés depuis environ deux siècles, et
» que nous conservons pour l'usage du mi-
» nistère. J'ai reçu en même temps la recom-
» mandation expresse de veiller sur votre tra-
» vail, de vous donner des conseils, et de
» concourir, autant qu'il sera en moi, au suc-
» cès des efforts que vous devez faire pour
» vous instruire et vous former dans l'épineuse
» et honorable carrière où vous ambitionnez
» d'entrer.

» Il n'est pas impossible de ramener à des
» principes fixes l'enseignement de la *politi-*
» *que*, considérée comme *science*, parce que
» sa théorie se fonde sur des lois plus ou
» moins positives, et qu'elle a un objet précis
» et distinct, celui de régler les rapports qui
» existent ou doivent exister entre les souve-
» rains. La diversité, ainsi que la moralité de
» ces rapports, dépendent de la formation et
» de l'origine des Etats, des principes consti-

» tutifs des gouvernemens , de l'appréciation
» réelle ou présumée de leur puissance , des
» variations de leur position relative, de leurs
» affinités , de leurs discordances, de la vicis-
» situde des événemens , etc. etc. Or , toutes
» ces données sont autant de *faits* , dont la re-
» cherche , la comparaison et l'enchaînement
» peuvent très-bien devenir un objet d'étude ;
» cette immense collection , cette quantité de
» mémoires , de rapports , de conventions ,
» de traités et de correspondances diploma-
» tiques , dont se composent nos Archives ,
» sont des moyens d'instruction qui ne laissent
» que l'embarras du choix à celui que la na-
» ture a doué des talens nécessaires , pour les
» mettre utilement en œuvre.

» Quant à la politique considérée comme
» *art*, je dois l'avouer , ses procédés tiennent
» à l'observation d'une foule de règles , qu'il
» me semblera toujours bien difficile de déter-
» miner. Les mêmes événemens se reprodui-
» sent , il est vrai , à des époques différentes ,
» et les mêmes sujets de discussion occu-
» pent tantôt successivement, et tantôt simul-
» tanément des hommes, que les plus grands
» intervalles de temps et de distance séparent.
» Mais les incidens, les circonstances soudai-
» nes et inaperçues, le caractère des acteurs ,

» la différence des mœurs, des intérêts et des
» vues, changent tellement et si subitement
» l'aspect des affaires, que les mêmes sujets
» présentent, au moment où on s'y attend le
» moins, une dissemblance frappante. Les
» exemples qu'on avoit choisis pour moyens
» de direction, cessent de fournir une règle
» de conduite, et aucun enseignement ne peut
» plus s'appliquer à l'objet de la discussion.

» Toutefois vous ne devez pas conclure que
» la politique considérée comme *art* ne puisse
» pas être un objet d'étude. Cet art ne peut
» être assujéti à des règles fixes, mais ses pro-
» cédés ont des formes qu'il faut connoître
» dans toutes leurs variétés. Ces *formes* sont
» les notes, les offices, les actes qui, sous di-
» verses dénominations, servent à la corres-
» pondance et aux communications établies
» entre les gouvernemens et leurs ministres,
» et qui sont en même temps les instrumens
» de leurs rapports, et les gages de leurs sti-
» pulations respectives. Il faut s'habituer à
» l'usage de ces formes; il faut apprendre à
» les comparer, à y chercher des modèles; il
» faut acquérir le talent et la faculté d'en faire
» une rédaction soignée; il faut enfin savoir
» par quelles nuances ces formes peuvent être
» modifiées selon les lieux, les temps et les

» personnes. Les exemples du passé ne sont
» pas toujours applicables. Les exemples, ce-
» pendant, sont toujours le plus grand et le
» plus sûr de tous les moyens d'instruction.
» Les passions ont toujours été en lutte pour
» les mêmes objets, pour le même but, pour
» les mêmes intérêts; elles ont toujours mis
» en jeu les mêmes ressorts. En examinant
» avec attention les documens où sont con-
» signés les détails et la marche des discussions
» et des événemens diplomatiques, la pru-
» dence s'exerce à discerner des probabilités
» de succès. On apprend à mesurer les ob-
» stacles, à pressentir les dangers, et l'on
» se forme ainsi une expérience pour ainsi
» dire théorique, qui, en nous instruisant
» par les erreurs d'autrui, nous préserve du
» malheur de nous éclairer par nos propres
» fautes. »

Nous retrouvons ici quelques-unes des données de divers entretiens d'Hauterive avec Napoléon. Quand un homme répète dans ses écrits ce qu'il a dit dans sa conversation, il prouve combien la conviction qui l'anime est profonde et sincère. Hauterive continue ainsi :

« L'étude de la politique, monsieur, soit
» qu'on la considère comme *science* ou comme
» *art*, est donc une étude de *faits* et de *formes*;

» le souvenir des uns et des autres est soigneu-
» sement conservé dans les documens qui ont
» été rassemblés, et qui sont déposés dans les
» Archives du ministère des relations extérieu-
» res. Ces documens seront successivement à
» votre disposition. Ils seront également à la
» disposition des personnes qui, comme vous,
» obtiendront l'autorisation d'en avoir une
» communication suivie.

» Il vous arrivera souvent de trouver, dans
» les correspondances, des moyens de rectifier
» les erreurs commises par les historiens, mais
» vous apprendrez aussi par l'histoire à cou-
» tredire les assertions des écrivains de cor-
» respondances, à redresser leurs jugemens,
» à réfuter leurs conjectures; et vous vous ha-
» bituerez ainsi à prévenir un jour votre pro-
» pre esprit contre les mêmes méprises.

» Les Archives du ministère contiennent
» quatre sortes de pièces : 1° les *traités* : ils
» ont été recueillis, et forment des collections;
» 2° les *notes* ou offices diplomatiques; 3° la
» *correspondance* du ministère et des légä-
» tions; 4° les *mémoires*, les rapports, les pro-
» jets sur toutes sortes de matières d'intérêt pu-
» blic. Une étude supplémentaire et raisonnée
» de ces pièces pourra vous donner, à l'aide
» du temps et de la réflexion, une connois-

» sance complète et approfondie de tout ce
» qu'un agent diplomatique doit faire pour
» servir utilement son prince dans cette car-
» rière honorable.

» Par l'étude des *traités*, vous connoîtrez la
» situation respective des Etats; et par leur suc-
» cession, vous apprendrez à observer les vi-
» cissitudes de la puissance des gouvernemens.

» Par l'étude des *notes* et *offices*, vous
» connoîtrez les moyens d'atteindre le but
» général des négociations, qui est de *faire*
» *cesser le fléau de la guerre*.

» Par l'étude de *la correspondance* du mi-
» nistère et des légations, vous vous formerez
» à l'art de mettre en œuvre tous les moyens
» praticables de prévenir les mésintelligences
» et de *maintenir la paix*, sans déroger aux
» droits, à l'honneur et à la dignité de votre
» souverain. »

Hauterive déclare ensuite qu'à la recherche de ces trois grands objets, s'attachent naturellement une multitude de recherches accessoires dont il ne peut donner que la seule indication. Il recommande d'examiner les circonstances particulières de chaque État, de se faire une juste idée des personnages qui agissent, de leur influence, de leurs talens; de suivre le jeu de toutes les passions et la lutte

des intérêts opposés ; de se pénétrer du véritable sens des instructions qui éclairent et règlent la conduite du négociateur. Je remarque qu'ici Hauterive oublie d'expliquer le genre d'instruction que les élèves trouveront dans la quatrième classe de pièces formant, selon lui, les Archives, je veux dire les *Mémoires*, les rapports, les projets sur toutes sortes de matières d'intérêt public. C'est dans cette classe qu'on a découvert les plans d'occupation de l'Égypte, d'Alger, et de diverses expéditions dont il est inutile, d'ailleurs, de parler ici. Sur ce point, il faut être très-discret.

Je me garderai de passer sous silence le témoignage rendu dans ces *conseils* au premier maître de l'auteur ; voici ce que le reconnoissant élève dit du *souverain* de Chanteloup.

« M. le duc de Choiseul étoit un grand
» ministre, on peut dire même le plus grand
» ministre de son temps, et un des plus
» grands du siècle dernier. Plus éclairé que
» lord Chatam, doué d'un esprit plus fécond
» en ressources, et avec des vues plus étendues,
» il avoit la même élévation de caractère,
» le même amour passionné pour la gloire et le même dévouement aux intérêts
» de son pays. Aucun de ses contemporains

» n'a pu lui être comparé pour la hardiesse
» des desseins et pour la constance, l'ar-
» deur, l'activité et la vigueur qu'il mettoit à
» leur exécution. Toutefois, il ne put pro-
» curer à la France qu'une paix sans gloire et
» des avantages qui étoient loin de compenser
» les sacrifices auxquels elle étoit obligée de
» souscrire. M. le duc de Choiseul fut mal
» servi par les circonstances. La France et ses
» alliés s'accordoient peu dans leurs vues.
» Chacun d'eux ne voyoit dans la guerre com-
» mune que le but particulier de ses désirs.

» Le cabinet de Versailles avoit à traiter en
» même temps avec l'Angleterre pour des in-
» térêts maritimes, et avec l'Allemagne, pour
» les intérêts de sa politique continentale; et
» quand son attention étoit absorbée dans les
» difficultés de cette double négociation, il
» devoit encore négocier à Vienne et à Ma-
» drid pour maintenir un concert que la
» jalousie, l'ambition et l'égoïsme tendoient
» sans cesse à détruire. M. de Choiseul avoit
» ainsi à mener de front quatre négociations
» également épineuses, et en même temps il
» administroit et dirigeoit à la fois trois mi-
» nistères. Il faut dire encore que la France
» avoit perdu ses grands hommes de guerre
» de 1745, et que dans la guerre de sept ans

» elle eut à combattre sur terre et sur mer
» les plus illustres généraux de l'Allemagne et
» les plus célèbres marins de l'Angleterre. »

Ces louanges données au duc de Choiseul sont convenables ; dans la bouche qui parle, elles deviennent ensuite un acte de reconnaissance. Une digression sur de tels sujets est aussi un trait de hardiesse pour l'époque ; car alors en France on ne louoit qu'un seul homme.

Voici une observation d'Hauterive qui est très-piquante. Il vante la correspondance des ministres résidans dans des États secondaires ; c'est que les petits États suppléent à leur foiblesse par une extrême vigilance.

Les dépêches des ambassadeurs vénitiens étoient lues *in extenso* dans le sénat ; et des séances de cette assemblée, tous les mystères *filtroient*, si l'on peut employer cette expression, dans les familles de la nombreuse classe des patriciens.

« Il est vrai qu'il n'existoit aucun point
» de contact entre les ministres étrangers et
» les membres du gouvernement, ni même
» avec aucun individu de la classe aristocra-
» tique ; mais l'esprit de perquisition tenoit
» sans cesse en haleine toutes les personnes
» qui appartenoient à cette classe élevée, et
» leur faisoit attacher le plus grand prix à la

» découverte de quelques faits nouveaux.
» Comme il est reconnu en matière d'explo-
» ration, que cette profession ne s'exerce avec
» quelque succès, que par un échange mutuel
» de révélations, il s'étoit naturellement établi
» une classe d'intermédiaires officieux qui,
» sans cesse, placés entre les nobles de Ve-
» nise et les ministres étrangers, jouoient,
» avec une extrême dextérité, le rôle de double
» explorateur. C'étoit ensuite à la sagacité des
» personnages éminens qui recevoient les ré-
» sultats de ce singulier échange, à savoir dis-
» cerner la sincérité des communications qui
» leur étoient faites.

» Ainsi, l'histoire des relations politiques
» des gouvernemens avec celui de Venise, est
» en quelque sorte le tableau des correspon-
» dances diplomatiques de toutes les puissan-
» ces de l'Europe; car on s'apercevra aisé-
» ment que le gouvernement de Venise, qui
» ne négocioit jamais par interlocuteur, avoit
» dû se faire en même temps un besoin et un
» système de sa lenteur à prendre un parti :
» cette lenteur avoit toujours pour motif de
» consulter les impressions de tous les autres
» gouvernemens avant de laisser pénétrer les
» siennes. »

On craignit, dans le temps, qu'ici il n'y

eût un genre d'aveu un peu trop avancé , peut-être , pour des élèves qui ont tant de choses à apprendre avant de connoître si bien les anciens mystères de Venise. On en fit alors l'observation au comte d'Hauterive , qui dit que l'on avoit raison ; que cependant il falloit souvent enseigner sans réserve ; qu'ainsi on excitoit le zèle des élèves , et que les *épreuves des conseils* ne sortoient pas du bureau des Archives. Elles en sont cependant sorties .

Il y auroit lieu de regretter qu'avec ces scrupules que l'on vouloit jeter dans l'esprit d'Hauterive , on l'eût déterminé à détruire ces *épreuves*. Nous ne pourrions pas citer aujourd'hui un passage remarquable sur le même sujet. C'est à la fois une très-belle réflexion historique et une sage leçon de diplomatie. Voici où Hauterive en vouloit venir.

« Dans le déclin progressif que la république de Venise a eu à subir depuis le traité de Passarowitz , et en remontant plus haut , jusqu'à l'origine de cette décadence , depuis la ligue de Cambrai , c'est à sa vigi- lance inquiète qui s'étendoit à tout , et qui ne s'est pas un instant démentie , que son gouvernement a principalement dû l'espèce de considération et de force d'opinion dont il a joui jusqu'au dernier moment de son

» existence. C'est ainsi qu'il a su se dispenser
» d'intervenir dans des guerres générales, et
» de prendre part aux vicissitudes politiques
» qui appauvrirent et ébranlèrent tant d'au-
» tres gouvernemens moins foibles, peut-
» être, mais en même temps moins sages et
» moins prévoyans que lui.

» J'ai lu avec une extrême attention toute
» la suite de la correspondance de la légation
» française à Venise, depuis l'année 1788
» jusqu'à l'époque de l'anéantissement de
» cette république. J'ai été surpris et charmé
» de trouver, dans cette correspondance, les
» renseignemens les plus curieux et les plus
» instructifs sur la politique générale, sur les
» vues, les mesures, les espérances, les pro-
» jets, les efforts de toutes les puissances du
» continent pendant ce premier période de
» la durée de notre révolution. Si les monu-
» mens de toutes les relations diplomatiques
» de cette mémorable époque étoient per-
» dus, à l'exception de la correspondance
» française avec le gouvernement de Venise,
» je ne crains pas de déclarer qu'on trouve-
» roit, dans les dépêches de cette légation, des
» matériaux suffisans pour recomposer un ta-
» bleau général de toute l'histoire diploma-
» tique de ce temps. »

Hauterive a entièrement raison. J'ai appris de plus, en Autriche, que les affaires du cabinet de Vienne sont mieux sues souvent à Munich qu'à Vienne même. On recueilloit à Naples, dans le temps d'Acton, une foule d'informations européennes de première importance. La correspondance adressée à Rome par les nonces, est peut-être la plus régulière et la plus complète qu'on puisse citer aujourd'hui.

Je terminerai cette analyse en rapportant quelques-unes des dernières instructions qui supposent les élèves déjà suffisamment instruits des principaux élémens de la diplomatie.

« La première classe des devoirs imposés
» aux agens politiques est toute renfermée
» dans l'exercice de leur vigilance. Dans cette
» première classe de leurs devoirs, les agens
» politiques ne peuvent être gênés par au-
» cune restriction; ils sont dans le domaine
» plein et illimité de leur zèle. Mais en en-
» trant dans la seconde classe des devoirs de
» leur place, la prudence qui est une de leurs
» plus importantes et plus indispensables qua-
» lités, doit accompagner toutes leurs déter-
» minations. »

Au nombre des livres en grande quantité que doit lire un diplomate, Hauterive place

le troisième volume de la *Législation primitive* de M. de Bonald. Je suis bien aise d'importuner, par cette louange, dans l'asile trop éloigné qu'il s'est choisi, la modestie de notre plus éminent publiciste. Il apprendra ainsi que les hommages vont quelquefois partout chercher le mérite, le relancer dans ses cachettes, et le livrer, malgré lui, à l'admiration de l'Europe. Voici comment Hauterives'exprimoit en 1811 : « M. de Bonald a une manière d'écrire extrêmement nette et vive ; il a des idées fortes » et neuves ; il intéresse par la manière dont il » sait les présenter ; il fait sentir à ses lecteurs » le besoin de fonder leurs opinions sur des » bases plus solides que celles sur lesquelles on » se contente communément de les établir. » Cet éloge est encore mérité en 1839.

Hauterive recommande donc la lecture de beaucoup d'ouvrages. Il y en a qu'en même temps il juge avec sévérité.

A propos des livres sur l'*économie politique* que l'auteur ne veut pas que l'on qualifie du nom de *science*, il est amené à parler de l'Angleterre, et il ajoute : « Les livres qu'il faut » s'empresser de recueillir avant tout, sont » ceux qui traitent du commerce, de l'administration, des produits, de la puissance et » de la politique de l'Angleterre ; car les agens

» diplomatiques de toutes les puissances du
» monde doivent se regarder comme étant
» dans un état constant de défiance , d'op-
» sition et de concurrence avec les légations
» anglaises. L'Angleterre est une espèce de
» puissance universelle (il y avoit une grande
» audace à proférer une telle sentence en
» 1811), elle est partout présente , et les ef-
» forts , les succès de son industrie , le but et
» la tendance de ses entreprises , l'action en-
» fin toujours menaçante de son influence ,
» doivent être l'objet constant de la sollicitude
» de tous les gouvernemens et de la vigilance
» de leurs ministres.

» Il est presque du devoir de tout agent
» politique de savoir lire les ouvrages anglais,
» et d'avoir une bibliothèque anglaise , com-
» posée de tous les livres dans lesquels on peut
» trouver des renseignemens de fait , sur ce
» qu'il importe à tous les gouvernemens de
» savoir , c'est-à-dire sur l'origine , sur les
» accroissemens graduels , sur la marche en-
» core actuellement progressive , et sur la ten-
» dance finale de la politique anglaise. »

Nous voudrions nous arrêter ici ; mais l'auteur de *l'Etat de la France à la fin de l'an huit* ne nous en accorde pas la permission. Il va , à onze ans de distance , répéter quelques-unes

des méditations qui se sont emparées souvent de son esprit, et qui ont continué de le préoccuper.

Il croit apparemment que les *élèves* n'ont pas lu le grand et noble ouvrage qui a été présenté à l'Europe, comme le programme du gouvernement Consulaire. L'écrivain, honoré du suffrage de l'opinion publique, s'avance avec plus d'expérience ; plus assuré, plus fier, moins dépendant des critiques de la politique de l'Europe, plus affermi dans sa découverte, se croyant à l'abri dans ses *épreuves*, il ne craint pas de dire :

« Sans prétendre ici à aucune précision sur
» un point qui au fond ne peut en être sus-
» ceptible, j'indiquerai trois causes que je re-
» garde comme principales ; elles sont : 1° le
» développement du système commercial, qui,
» foible et d'un intérêt secondaire à l'époque
» du traité de Westphalie, a fini par se mêler
» à tous les rapports de la politique, a dominé
» toute influence, a couvert le monde de débris
» et de nouvelles institutions ; 2° l'apparition
» au nord de l'Europe, de la Russie, puis-
» sance inconnue au xvi^e siècle, et qui dans le
» cours du xviii^e, est intervenue dans toutes
» les guerres, a dicté des lois autour d'elle, et
» a porté ses entreprises jusqu'en Hollande

» et en Italie; 3^o l'élévation de la Prusse. Cet
» Etat étoit si peu important, lors des négocia-
» tions de Munster , que l'ambassadeur de
» France refusa le titre de Monseigneur au
» souverain qui le gouvernoit. Cent ans après,
» le successeur de ce prince a résisté aux deux
» premières puissances du continent, réunies
» contre lui , et les a successivement battues.
» Il est devenu, en Allemagne, le rival en puis-
» sance de la maison d'Autriche , et il a dé-
» pouillé la France d'un droit de protection
» qui constituoit et constatoit notre prépon-
» dérance sur le continent. Ces trois causes
» ont besoin d'être étudiées. »

Nous observerons qu'Hauterive, en rappellant les trois causes qui ont détruit le système fondé par le traité de Westphalie , intervertit l'ordre dans lequel il les a signalées, lors de la publication de *l'Etat de la France à la fin de l'an huit*. Voici la conclusion de ce précieux enseignement :

« Ce qu'il importe surtout d'observer, c'est
» que le système des grands rapports du monde
» politique ne sauroit s'établir sur une base
» immuable. Ce système, dans sa marche con-
» stante et dans ses perpétuelles variations ,
» n'a jamais eu que des momens de repos :
» tels sont ceux qui furent marqués par le

» traité de Westphalie, par le-traité d'Utrecht,
» et par celui de 1763. Mais au temps même
» où la politique sembloit s'établir sur des ba-
» ses qui paroissent solides, les causes qui
» l'avoient mise dans une situation nouvelle
» se préparoient insensiblement à la changer.
» Il faut observer avec une extrême attention
» l'action de ces causes dans les temps passés,
» pour pouvoir pressentir, autant que nous en
» avons la faculté, le résultat de cette même
» action dans l'avenir.

» Voilà le secret de la politique; tel est son
» but. La lecture et une étude assidue éclairent
» la voie qui y conduit. Tous nos efforts doi-
» vent tendre à en approcher, si, comme je le
» crains, il ne nous est pas donné de l'atteindre.

Il y a à remarquer dans cet ouvrage, qu'il pourroit être daté du règne de Louis XVI, ou de la restauration. Il y est question du *prince*, du *souverain*, mais jamais de l'empereur qui régissoit alors la France. La seule date se trouve dans ces mots du titre : « Conseils à » un élève du ministère des relations exté- » rieures. » Or, il n'y a eu un ministère ainsi appelé, que depuis 1795, jusqu'au quatrième mois de 1814.



Chapitre Cinquième.

NAPOLÉON VEUT ATTAQUER LA RUSSIE. NOBLE ACTION DE M. DE CAULAINCOURT. DÉPLORABLE CAMPAGNE DE MOSCOW. VOYAGE DU DOCTEUR CLARKE EN RUSSIE. MÉMOIRE SUR LES PRINCIPES ET LES LOIS DE LA NEUTRALITÉ MARITIME. IL Y AURA NÉCESSAIREMENT UN NOUVEAU SYSTÈME DE GUERRE SUR MER.



HAUTERIVE formoit des élèves qui devoient étudier l'art de *maintenir la paix* ; cependant Napoléon vouloit la guerre ; il la vouloit avec la Russie ; mais en même temps il attachoit un grand prix à ce que l'on ignorât qu'il vouloit attaquer. Il ordonne d'écrire à M. de Caulaincourt, son ambassadeur à Saint-Pétersbourg, que les sentimens du gouvernement français n'avoient jamais été plus pacifiques ; que les troupes ne seroient pas augmentées ; enfin les communications adressées à cet ambassadeur étoient empreintes du même caractère qui avoit présidé à la rédaction des instructions

officielles de M. de Stadion à M. de Metternich en 1809, et qui avoit donné à Napoléon l'occasion de cette allocution si impérieuse dont nous avons rendu compte. Caulaincourt demande une audience, et se rend au palais d'Alexandre, qui le traitoit avec considération; il lui communique la dépêche; il lui déclare qu'il ne sera procédé à aucune hostilité. Que va répondre Alexandre? Se laissera-t-il emporter par un mouvement de colère? Fera-t-il aussi son allocution? Non. Il répond avec douceur : « Cela est contraire à toutes » mes informations, monsieur le duc; mais si » vous me dites, vous monsieur de Caulaincourt, si vous me dites que vous y croyez, » à mon tour je commencerai à y croire. » Voici la fin de la propre dépêche de Caulaincourt à Napoléon : « J'étois assis; à ces mots » de Sa Majesté, je me levai, je pris mon chapeau, je saluai l'empereur Alexandre avec » respect, et je me retirai sans rien dire. »

On a prétendu que si, dans une semblable circonstance, l'ambassadeur d'Autriche avoit fait son devoir, M. de Caulaincourt n'a pas fait le sien. Je crois que chacun mérite ici sa gloire.

En 1809, l'Autriche s'étoit, le plus tard qu'elle avoit pu, dévouée à l'Angleterre, et

elle en avoit reçu des subsides ; mais elle agissoit sans prévenir son ambassadeur , sans lui commander des mensonges. M. de Metternich ne vouloit pas la guerre , et il avoit raison. Le chef de l'État de la France disoit à l'ambassadeur de Vienne : « Je sais ce qu'on fait » chez vous , rendez compte de mes mécontentemens. » Le ministre , avec politesse , atténuoit les accusations : il étoit dans la ligne précise de son devoir et de sa dignité. Mais Caulaincourt , quoique ne voulant pas personnellement la guerre , est placé dans une autre situation. Le souverain étranger oublie l'agent diplomatique , il ne voit que l'homme de droiture ; il interpelle , avec une sorte de confiance tendre , l'ami , le loyal guerrier , le noble caractère qui n'a menti jamais , et qui est étranger au meurtre commis à Vincennes sur le duc d'Enghien. L'honnête homme se lève , et se retire sans accuser le chef qui le charge d'une commission si odieuse.

La guerre a été décidée ; on ne peut plus tromper , il faut se battre. Une proclamation annonce que la Russie est entraînée par la fatalité , et que *ses destins doivent s'accomplir*. « La seconde guerre de Pologne sera glorieuse » aux armées françaises comme la première. » La paix que nous conclurons portera avec

» elle sa garantie , et mettra un terme à la fu-
» neste influence que la Russie a exercée de-
» puis cinquante ans sur les affaires de l'Eu-
» rope. »

Imprudente sécurité ! déplorable habitude de prédire ! Les détails de ces désastres n'appartiennent pas à ce récit. Je ne suivrai pas nos armées au-delà du Borysthène, encore moins jusqu'à Moscow ; il faudroit rapporter trop de victoires inutiles, trop de souffrances inouïes, trop de châtimens infligés à l'orgueil d'un seul homme, trop de scènes qui ont jeté si long-temps la patrie dans de cuisantes douleurs. Je dois me renfermer dans la tâche plus bornée que je me suis prescrite. Napoléon ne fut pas à Moscow l'homme magnanime d'Essling. Faut-il le dire ? il prit la fuite comme dans ses désastres d'Égypte.

En 1812, le département des relations extérieures jugea à propos de faire traduire les *Voyages en Russie, en Tartarie et en Turquie*, de M. Édouard-Daniel Clarke, professeur de minéralogie à l'université de Cambridge. Ces voyages écrits dans un sentiment de haine systématique contre la Russie, sont éclaircis par des notes auxquelles Hauterive s'associa pour la partie scientifique. La même année il publia un *Mémoire sur les principes*

et les lois de la neutralité maritime. Les divers chapitres contiennent l'exposé du droit des gens de l'Europe relativement à la neutralité maritime, avant 1756, de 1756 à 1775, de 1775 à 1802, de 1802 à 1812. Dans la pièce justificative n° 7, on lit un extrait du traité définitif entre S. M. le roi très-chrétien et S. M. le roi catholique, signé à Paris, le 10 février 1763. L'article 2 rappelle une partie des traités qu'un diplomate instruit doit connoître à fond, et commence ainsi : « Les » traités de Westphalie, de 1648, ceux de » Madrid, entre les couronnes de la Grande- » Bretagne et d'Espagne, de 1667 et de » 1670, les traités de paix de Nymègue, de » 1678 et 1679, de Ryswyck, de 1697, les » traités de paix et de commerce d'Utrecht, » de 1713, celui de Bade, de 1714, servent » de base et de fondement à la paix, et au » présent traité. » Le n° 39 de ces pièces est le décret de Napoléon, connu sous le nom de décret de Berlin, du 21 novembre 1806. « Napoléon, etc., considérant que l'Angle- » terre n'admet pas le droit des gens suivi » universellement par tous les peuples poli- » cés, etc., nous avons résolu d'appliquer à » l'Angleterre les principes qu'elle a consa- » crés dans sa législation maritime, etc. Les

» îles britanniques sont déclarées en état de
» blocus. » Le gouvernement britannique ,
par sa déclaration du 11 novembre 1807 ,
dont nous avons déjà parlé , appelle le dé-
cret de Berlin , *un certain décret qui établit
un système de guerre jusqu'alors sans exem-
ple, contre ce royaume, et tendant à la des-
truction de son commerce.* Le ministère an-
glais s'étonne qu'on lui applique ce qu'il a
inventé , et repousse un système de guerre
sans exemple contre lui : mais il en avoit
adopté un *sans exemple* contre le continent.
Si les puissances offensées avoient conjuré le
danger plus tôt , on n'auroit pas vu des gou-
vernemens composés généralement d'hommes
sages et raisonnables , proclamer de telles fo-
lies. Par représailles , le ministère anglais dé-
clare *en état de blocus la France et ses pos-
sessions.* Certes , j'applaudis au sentiment
d'Hauterive , rendant justice , dans un de ses
écrits , aux Anglais , qu'il appelle une nation
fière et indépendante ; mais il n'est pas per-
mis d'abuser des concessions de politesse ; ce
qui étoit arrivé après la rupture du traité d'A-
miens , et la capture de nos vaisseaux saisis
quelques mois avant la rupture de la paix ,
demandoient bien ici des réponses énergi-
ques. Dans ce système , nous n'avons pas mar-

ché les premiers. Nous avons dû suivre et imiter ceux qui prétendoient nous imposer la loi dictée par l'acte de navigation de Cromwell, et encore étendre les insultes dont il avoit déposé le germe dans ce document. Cromwell, que nous ne considérons pas en ce moment, comme *l'homme du Crime*, mais comme un des premiers organisateurs politiques du système anglais, avoit été quelque peu hypocrite dans l'exposé de ses prétentions. La nomenclature des traités recueillis par Hauterive dans son *Mémoire sur la neutralité maritime*, est close par le décret de Milan, du 17 décembre 1807. Il ne fallut qu'un peu plus d'un mois à Napoléon, pour essayer d'abattre par ce coup de foudre la déclaration de Londres du 11 novembre. Voici l'article 3 : « Les îles britanniques sont déclarées en état de blocus *sur mer* comme *sur terre*. — Art. 4. Ces mesures sont une juste réciprocité pour le système barbare adopté par le gouvernement anglais, qui assimile sa législation à celle d'Alger. Les dispositions du présent décret seront abrogées et nulles par le fait, dès que le gouvernement anglais sera revenu aux principes du droit des gens, qui sont aussi ceux de la justice et de l'honneur. — Art. 5. Tous nos ministres sont chargés de l'exécution du présent décret. »

En ami vrai de l'ordre et de la justice , après avoir reconnu que celui qui attaque doit être réprimé , gémissons sur les fatales conséquences de ces irritations ignobles de nations , qui les font descendre à l'état de barbarie , d'égoïsme et d'oubli de tout devoir religieux. Ajoutons que ces systèmes odieux d'abus de la force ne pourront probablement plus se renouveler. Il n'y a pas d'Espagne en ce moment , mais il en reviendra une , Dieu aidant , qui sera forte et jalouse de ses droits. Sa position péninsulaire lui rendra promptement des vaisseaux. Depuis 1763 , il existe une marine russe , qui tend tous les jours à devenir plus aguerrie. L'Autriche n'a que peu de bâtimens , mais elle doit protection à ses villes de Venise , de Trieste et de Raguse : l'Autriche ne mesureroit pas une insolence au nombre de ses frégates ; elle parleroit du haut de toute sa puissance continentale. L'invention de la *vapeur* rend les blocus presque impossibles , puisqu'une chaloupe sortant d'un port à son aise et à son heure , avec une pièce de 24 , peut percer , par un temps de calme , le vaisseau à trois ponts le plus terrible. Tout ce qui posséderoit une barque seroit avec nous dans une guerre de la nature de celle que la France soutint contre l'Angleterre.

L'extension donnée aux possessions de quelques États de terre ferme, devenus, par nécessité, États maritimes, et, ce qui est plus à considérer, la *Science* elle-même ouvrant des voies nouvelles, pourront donc affranchir le continent des exigences injustes, le guérir de la manie de rendre des coups incertains pour des blessures profondes, et faire triompher hautement, dans tous les esprits et dans tous les cœurs, les principes sacrés du droit et du juste. Ainsi, je crois que tout brigandage de mer ne sera bientôt plus possible, et qu'il faudra inventer des moyens jusqu'ici inconnus, pour continuer de faire à la France et à tout souverain qui arbore un pavillon, la guerre d'insultes dont ils ont eu à gémir depuis l'ère déplorable de Cromwell.





Chapitre Vingt-unième.

INTERROGATOIRE DE M. OUVRARD. DIFFÉREND DE NAPOLÉON AVEC UNE COMMISSION DU CORPS LÉGISLATIF. OPINION D'HAUTERIVE SUR CE DIFFÉREND. PAROLES SAGES DE NAPOLÉON. ENTRETIEN D'HAUTERIVE AVEC NAPOLÉON QUI LUI DEMANDE SI PARIS ATTAQUÉ SE DÉFENDROIT. RÉPONSE NETTE ET FRANCHE D'HAUTERIVE. LA FRANCE EST ENVAHIE. PRÉCAUTIONS POUR SAUVER LES ARCHIVES. CORRESPONDANCE D'HAUTERIVE AVEC CAULAINCOURT.



AL'ÉPOQUE de l'arrestation de M. Ouvrard, envoyé en Angleterre par Fouché, pour négocier avec lord Wellesley, Hauterive fut chargé d'interroger M. Ouvrard, et il ne craignit pas de dire, après l'avoir blâmé sur quelques points, que Napoléon connoissoit la négociation, en avoit *superposé* une seconde dans la première, et qu'il falloit renoncer à chercher les moyens de punir raisonnablement l'ac-

cusé. M. Ouvrard n'en fut pas moins durement et injustement emprisonné.

A la fin de 1813, Napoléon chargea Hauterive de conférer avec la commission du Corps législatif qui adressoit des reproches si vifs à l'administration de l'empereur. Plusieurs mémoires furent lus par Hauterive devant la commission. Mais le zèle, la douceur, et toutes sortes de représentations faciles à réfuter devoient échouer devant des mécontentemens aigris par les circonstances, et par un état de choses auquel aucune sagesse ne pouvoit plus remédier.

D'ailleurs, Napoléon étoit destiné, quelques dispositions qu'Hauterive montrât pour lui plaire, à rencontrer dans les rapports que le conseiller d'État présentoit, des argumens qui offensoient le despotisme du maître. L'empereur avoit imposé au Corps législatif un président peu convenable. Hauterive relève même trop vivement cet oubli du respect dû à une assemblée délibérante.

« Le grand mal dans cette affaire, et dans » toutes les affaires un peu difficiles qui » pourront survenir, est le peu de confiance » qu'inspire le président du Corps législatif; » avec des manières communes, des formes » épaisses, un esprit naturellement lent et

» borné ; affecté comme il l'est , d'une mala-
» die qui imprime à sa physionomie un ca-
» ractère permanent d'inattention et de stu-
» pidité , il est impossible que le président ,
» qui est d'ailleurs savant dans les lois et un
» bon et galant homme , puisse désormais
» empêcher aucun mal , et produire aucun
» bien. Si demain on écrivoit de chez lui , à
» Sa Majesté , qu'il a eu une nouvelle attaque
» de paralysie qui l'empêchera de vaquer à
» ses fonctions , et de présider pendant
» cette session , et si l'intérim étoit exercé
» par un homme de formes agréables ; d'un
» caractère doux , d'un esprit conciliant , ayant
» de l'affabilité dans les manières , tel , par
» exemple , que M. le duc de Bassano , qui
» d'ailleurs , par sa position de toutes les
» heures auprès de Sa Majesté , est en me-
» sure de s'intéresser utilement pour une in-
» finité de justes réclamations , je ne doute
» pas que , dans les circonstances présentes ,
» la présidence du Corps législatif ne soit
» exercée d'une manière infiniment plus no-
» ble , plus habile , plus avantageuse au ser-
» vice de l'empereur. »

Voici , en compensation de ces vérités ,
plusieurs faits qui durent être agréables à Na-
poléon.

« M. Lainé sait ce que l'empereur vient de
» dire à des sénateurs envoyés en mission.
» M. Lainé est persuadé que si ces paroles
» pouvoient se répandre sur la France, dans
» une proclamation solennelle, une flamme de
» patriotisme embraseroit à l'instant toutes les
» ames, et que l'empereur pourroit encore
» disposer pour le salut et la gloire de la
» France, de la fortune et de la vie de ses
» sujets. »

Il ne sera pas inutile de rapporter ici ces paroles qui avoient tant frappé M. Lainé. L'empereur disoit à ces sénateurs, en leur donnant leurs dernières instructions :

« Je ne crains pas de l'avouer : j'ai trop
» aimé la guerre. J'ai conçu de grandes en-
» treprises ; elles étoient disproportionnées
» avec la force de la nation. La situation de
» l'Europe, la décadence des mœurs, les pro-
» grès de l'état social, ne permettoient pas
» que ces entreprises eussent le succès que
» j'en attendois. J'expierai le tort d'avoir trop
» compté sur ma fortune. Je ferai la paix :
» elle ne sera mortifiante que pour moi. La
» nation a eu, par ses nobles efforts, la gloire
» de mes entreprises : je la lui laisse tout en-
» tière. Je ne veux pour moi que l'honneur
» de montrer un courage bien rare, celui de

» renoncer pour jamais à une grande ambi-
» tion, et de sacrifier au bonheur de la France
» des vues d'agrandissement qui ne pour-
» roient s'accomplir que par des efforts que
» je ne veux plus lui demander. »

Le premier mois de l'année 1814 étoit commencé. Napoléon, vaincu par les élémens à Moscow, n'avoit pas voulu profiter des victoires suffisantes de 1813 pour conclure la paix. Il avoit perdu la bataille de Leipsick ; gagné, en fuyant, celle de Hanau ; les étrangers, de tous côtés, s'avançoient pour envahir jusqu'à la vieille France, le vieil héritage de Louis XIV.

Napoléon à peine arrivé aux Tuileries, envoie chercher Hauterive, et lui adresse quelques questions de politesse, puis va jusqu'à lui dire : « Je ne veux plus m'entourer que
» d'honnêtes gens. » Le comte ne savoit à quoi devoient aboutir ces préambules. Je le laisse parler.

« Nous nous promenions dans son cabinet ;
» il ne parloit guère, ni moi non plus. C'étoit
» au moment où il alloit partir pour la cam-
» pagne de 1814. Tout à coup il s'arrête et me
» dit, en plongeant son regard si perçant et
» si sûr dans mes yeux : *Est-ce qu'on ne pour-
» roit pas enfin jeter du phlogistique dans le*

» *sang de ce peuple devenu si endormi, si*
 » *apathique? — Sire, lui dis-je, il y a long-*
 » *temps que tout ceci dure; il y a eu une guerre*
 » *de vingt-un ans; il y a eu, dans deux de*
 » *vos campagnes, plus d'argent dépensé et*
 » *de sang répandu, que dans cette guerre qui*
 » *fut la plus acharnée des vingt derniers siè-*
 » *cles. Vos vingt-un ans de batailles ont été*
 » *un siècle de désastres, de souffrances et de*
 » *mort, et l'on est impatient de le voir finir.*
 » *D'ailleurs, vous avez fait la guerre noble-*
 » *ment, vous avez régné sur toutes les capi-*
 » *tales de l'Europe, et voici ce que diront les*
 » *bourgeois de Paris : « QUAND L'EMPEREUR NA-*
 » *POLÉON ENTRA DANS VIENNE ET DANS BERLIN,*
 » *LES HABITANS N'AVOIENT AUCUNE PEUR DE LUI;*
 » *ILS SE PORTÈRENT SUR SON PASSAGE POUR LE*
 » *VOIR. TANT QU'IL Y RESTA, ILS FIRENT TOUT CE*
 » *QU'ILS FAISOIENT, AVANT QU'IL Y VINT; ILS DÉ-*
 » *JEUNOIENT, ILS DINOIENT, ILS DORMOIENT AVEC*
 » *LEURS FEMMES. » Il en sera ainsi quand*
 » *l'empereur Alexandre entrera dans Paris.»*

» Napoléon ne me laissa pas poursuivre;
 » un mouvement de contraction que je vis
 » sur sa figure, m'annonça que j'en avois
 » assez dit : ses yeux quittèrent les miens, et
 » il les leva au ciel, frappant fortement le par-
 » quet de son pied, puis, jetant un de ces *ah!*

» plaintifs que Talma tiroit du fond de sa poitrine, il s'écria avec l'accent le plus amer :
» *Si j'avois brûlé Vienne!* » J'avoue que cette terrible exclamation me glaça le sang dans les veines; je n'ai rien entendu dans ma vie qui m'ait fait éprouver une sensation plus vivement, plus douloureusement pénetrante. Il se releva cependant de cette violente impression; j'en fus plus long-temps occupé que lui; et quand le souvenir s'en retrace à mon esprit, j'en ressens encore une sorte de frisson. »

J'ai vu ce fait écrit de la main d'Hauterive, et lui-même me l'a raconté.

Désormais, je le dirai encore, n'y a-t-il qu'aux ministres du monde civilisé que Dieu doit envoyer un ange, chargé de les prendre par les cheveux comme Habacuc, et de les déposer sur les champs dévorés par les feux de la guerre?

Cependant le Rhin, la Meuse et la Sambre sont traversés par les armées coalisées, au milieu desquelles se trouvent le beau-père de Napoléon, et l'un de ses maréchaux, devenu prince royal de Suède. Il ordonne à son nouveau ministre des relations extérieures, M. de Caulaincourt, dont la noble liberté, dans son ambassade de Russie, n'avoit pas déplu appa-

remment, il lui ordonne de se rendre aux conférences qui vont être commencées à Mannheim, et il veut que le portefeuille des relations extérieures soit remis au comte d'Hauterive. Napoléon lui avoit parlé de deux *graves génes* où il se trouvoit en cette conjoncture : la détention du Pape à Fontainebleau, et celle de Ferdinand à Valençay. Rovigo fut chargé de faire reconduire le Pape en Italie, afin que Murat, qui avoit pris parti contre l'empereur, n'eût pas de prétexte pour s'emparer de Rome en souverain, et Hauterive fut chargé de donner un avis sur ce qu'on pouvoit faire à l'égard de Ferdinand.

Le sentiment de l'homme d'État fut exprimé en peu de mots : « Dans de telles circonstances, *le roi d'Espagne* est un grand » embarras ; il faut renvoyer ce prince en » Espagne. » Le chef des Archives fut chargé, sans intermédiaire, de ce soin, qui d'abord devoit être confié à d'autres diplomates. Hauterive promit de faire partir le roi, et de remettre l'exécution de toutes les mesures convenables, à des agens fidèles. Il désigna à cet effet M. Pétry, dont il n'avoit pas eu à se louer aux Etats-Unis, et à qui il avoit complètement pardonné sa conduite dans ces temps de désordre.

Le 26 janvier, Hauterive montra aux employés des Archives une lettre chiffrée, datée de Châtillon le 24.

La lettre étoit ainsi conçue :

« Je sais bien que la prudence devoit faire.
» une loi aux souverains de respecter un dépôt
» dont la violation, en révélant les vues se-
» crètes de notre politique, mettroit égale-
» ment à découvert les mystères de la poli-
» tique de chacun d'eux. Car, ainsi que vous
» me le dites très-bien, leur position, comme
» conquérans, n'est pas la même que celle de
» l'empereur : quand il est entré vainqueur
» dans la capitale de leurs États, il n'avoit
» qu'à compter avec lui seul du résultat de ses
» déterminations, et ici, soit qu'ils agissent
» séparément ou de concert, ils se doivent
» des égards et des ménagemens, et il est de
» leur intérêt comme de leur devoir, de res-
» pecter le secret des rapports de confiance,
» d'ambition, de concours et de vues de cha-
» cun de leurs cabinets avec le cabinet du gou-
» vernement français, que, par un accord
» inouï et impossible à prévoir, ils traitent
» aujourd'hui en ennemi. »

A la fin de cette lettre, il étoit dit que le comte d'Hauterive seroit chargé de faire cacher les papiers les plus secrets des Archives.

En effet, il agit de concert avec d'honorables autorités de Paris; des voituriers vinrent prendre plusieurs caisses qui renfermoient ces papiers, et les déposèrent dans un lieu où on les attendoit. De là, d'autres voituriers portèrent ces papiers dans l'asile qui leur étoit destiné.

Mais il faut dire ici toute la vérité. La lettre chiffrée, montrée aux commis des Archives, avoit été composée dans le cabinet du comte lui-même, par un de ses secrétaires, et elle devoit rester comme la pièce qui, en cas d'invasion violente, et de tentatives de spoliation, expliqueroit l'absence des documens qu'on auroit pu demander.

Hauterive d'ailleurs rendoit compte à Caulaincourt de ce qu'on préparoit à cet égard. Caulaincourt répondoit en approuvant ces mesures, et il ajoutoit: « Vous êtes chargé, par » le fait, de la direction du département. »

Ce n'étoit pas dans un tel moment que le comte d'Hauterive auroit mis quelques bornes à son zèle et au désir de se montrer utile; plus que jamais il s'étoit rendu nécessaire. Il arrive bien rarement qu'un homme nécessaire se tienne à l'écart, quand on l'appelle.

Les grandes tâches confiées en cet instant

à Hauterive se partagent en deux sortes de travaux distincts : il a, de l'empereur lui-même, l'ordre de traiter diverses affaires à Paris; il doit ensuite entretenir une correspondance secrète avec M. de Caulaincourt, qui défend les intérêts de la France au congrès de Châtillon. Nous analyserons ici les faits relatifs à la mission de M. de Caulaincourt, et nous citerons ceux que renferme un travail particulier du comte à cet égard.

Voici ce qui se passoit entre Napoléon et Caulaincourt. Il ne va être question que des rapports du ministre avec le maître : ces rapports sont d'ailleurs alimentés par les communications qu'Hauterive envoyoit à Châtillon.

Le duc de Vicence, arrivé à Nancy le 6 janvier 1814, annonce qu'il a expédié deux lettres, l'une de l'impératrice Marie-Louise à l'empereur d'Autriche son père, l'autre de lui, ministre, au prince de Metternich. Il demandoit des passeports pour se rendre à Manheim, lieu désigné pour un futur congrès.

Le 11, le prince de Metternich répond qu'il ne peut envoyer les passeports, parce que les souverains alliés se sont trouvés et se trouvent dans la nécessité d'attendre l'arrivée de lord Castelreagh. (Voilà des rois du continent qui attendent des ministres anglais!)

Le duc écrit à l'empereur, de Viziers ; il sollicite des ordres dans le cas où il seroit admis au congrès, et il annonce que les ennemis pénètrent en France, tout en parlant de congrès. Le duc insiste sur le besoin qu'on a d'un armistice ; il fait remarquer la nécessité d'arrêter la marche de l'ennemi, de désintéresser, par tous les moyens possibles, les puissances continentales, et par là, d'ôter à l'Angleterre l'influence qu'elle apporteroit dans les négociations, enfin de lui enlever la possibilité et l'espérance d'obtenir des *bouleversemens* par la prolongation de la lutte.

Le duc termine ainsi : « Il est pénible, sire, » de n'avoir que des sacrifices à prévoir, de » n'avoir à appeler l'attention de votre Ma- » jesté que sur des choses qui coûtent tant à » son caractère et à la fierté nationale ; mais » vos plus chers intérêts m'en font un de- » voir..... Depuis dix jours, un quart de la » France est envahi. »

Le 20, Caulaincourt part pour Châtillon-sur-Seine, où le congrès étoit transporté. Le ministre désire tenir constamment à sa disposition une lettre de Marie-Louise pour l'empereur son père, afin d'avoir une occasion de parler des inconvéniens de la prolongation de la lutte. L'Autriche se montre éloignée de

toute idée de *bouleversement* ; mais depuis qu'on a pu « s'apercevoir combien notre ter-
 » ritoire étoit facile à envahir , ses intentions
 » n'ont-elles pas changé ? » M. de Floret , at-
 taché aux affaires étrangères du cabinet de
 Vienne, dit à Caulaincourt que l'empereur
 d'Autriche conjuroit Napoléon de bien peser
 toute la gravité des circonstances, qu'il en étoit
 encore temps, pour empêcher des malheurs
 et des *bouleversemens*. La cour d'Autriche est
 engagée *indissolublement* jusqu'à la conclu-
 sion d'une paix générale. M. de Floret a de-
 mandé pour lord Castelreagh la faculté d'ex-
 pédier un courrier à Londres par Calais. Lord
 Castelreagh et lord Aberdeen paroissent avoir
 des sentimens de modération. Les cours même
 qui montrent le plus d'exigence sont cependant
 d'accord sur le principe , qu'il *est nécessaire*
de donner à la France un grand territoire.
 En général, tous les souverains professent des
 intentions *fort libérales*, et l'empereur de Rus-
 sie comme les autres , quand il n'est pas ex-
 cité par les articles des gazettes françaises.

(3 février.) « Trois cent mille hommes mar-
 » chent contre vous , sire, les *bouleversemens*
 » sont près de nous; il n'y a plus d'énergie en
 » France , et je doute que Votre Majesté ait
 » les moyens nécessaires , pour que son génie

» puisse triompher de la mauvaise fortune.

» Je n'ai pas plus d'envie qu'un autre, sire,
» de céder la moindre partie de la France,
» mais je sens peut-être plus qu'un autre et
» depuis long-temps, qu'il faut en finir pour
» votre bonheur et pour que la France reste
» France. Votre Majesté croit-elle que cette
» manière de penser puisse me rendre trop
» facile? alors je la supplie de m'adjoindre
» l'homme qui aura le plus sa confiance; n'im-
» porte qui, il trouvera un frère en moi. Il
» verra, il entendra, il jugera la gravité des
» circonstances; je serai son second, s'il le faut.
» Mais que Votre Majesté daigne accorder
» toute la latitude nécessaire pour sauver
» et lui conserver un empire, qui, même
» après la paix, sera encore le premier du
» monde! »

Caulaincourt écrit à Berthier : « Parlez-moi
» clair, mon prince, avez-vous encore une
» armée? »

Il y avoit alors une foule de considérations
à faire valoir en général pour essayer d'arrêter
les alliés; mais ces considérations, la France
ne les avoit pas reconnues quand elle étoit
puissante : quelle bonne grâce auroit-elle
à sermonner des armées victorieuses, lorsque
triomphante elle-même, elle n'avoit cherché

qu'à étendre son pouvoir, son influence et ses intempestives *réunions*, au-delà de toute mesure?

Ce que le commun des gens, qui croient raisonner, ignore, ou pour dire plus juste, affecte d'ignorer, c'est que la force réelle d'un État, la force qui constitue sa prépondérance effective et son poids dans les affaires, ne consiste pas seulement dans son territoire, dans sa population et dans ses richesses; cette force est encore composée de causes morales (j'emprunte à dessein quelques développemens isolés au *Tableau* du comte de Stadion). A ces causes morales se joignent quelquefois même des causes métaphysiques, qui sont tout aussi essentielles à la prospérité, que ce qui frappe nos yeux; je vais plus loin: même des causes dont la mention paroît frivole. L'honneur d'une nation, la gloire de ses armes, la franchise de sa politique, l'obstination dans ses préférences connues, la fermeté de ses desseins, la rareté et la persistance de l'expression de ses projets, la loyauté de son souverain, qui ne dit jamais en vain: « *Je promets, foi de Roi,* » font tout autant partie de cette force que le sol, le commerce et les habitans. Attaquer ces causes importantes, souvent cachées, ou bien, oubliées, c'est attaquer le tout ensemble;

et le conquérant parjure qui a été chez les autres ébranler la bonne renommée auprès de leurs voisins, et la confiance auprès de leurs alliés, a perdu plus, que celui dont il a envahi les provinces.

C'est ce qui étoit arrivé à Napoléon. D'avance, il avoit *perdu* plus qu'il n'avoit *réuni*. La Russie, la Prusse, l'Autriche envahissoient, à leur tour, le royaume de l'ennemi qui, naguère, les humilioit, et cherchoit à les deshonorner. Il lui falloit compter avec les *freluquets*, avec le *rendez-vous* donné à la belle et sage reine de Prusse, avec l'*imbécille* beau-père; il falloit expier ces trois affronts publics.

Il est des vertus politiques qu'on ne peut plus invoquer, lorsqu'on les a soi-même foulées aux pieds, sans penser que les mêmes négociateurs à qui on se contentoit de montrer une plume, pour signer leur ruine, pourroient arriver un jour, soutenus par cinq cent mille hommes, sous les murs de Paris, et dire à celui qu'abandonnoit la fortune : *D'autres temps ont apporté d'autres idées : signez à votre tour; nous vous dispensons de toute objection ou remarque*. Nous verrons que ces huit derniers mots avoient déjà été adressés à un négociateur français, en 1813, par le chef du cabinet, sur lequel Napoléon croyoit devoir le plus compter.



Chapitre Vingt-deuxième.

OUVERTURE DU CONGRÈS DE CHATILLON. M. LE COMTE DE STADION, PLÉNIPOTENTIAIRE AUTRICHIEN. M. LE COMTE DE RASOUMOSKY, PLÉNIPOTENTIAIRE RUSSE. M. LE BARON GUILLAUME DE HUMBOLDT, PLÉNIPOTENTIAIRE PRUSSIEN. CORRESPONDANCE DE CAULAINCOURT AVEC NAPOLEON. PRÉCIS DE LA CONFÉRENCE DE FRANCFORT. LA NÉGOCIATION DE CHATILLON EST ROMPUE.

LE 5 février, le congrès est ouvert. M. de Caulaincourt n'a que de vieux pleins-pouvoirs insuffisans, et il ne veut pas encore les présenter; mais un autre plénipotentiaire n'en ayant aucun, on décide qu'on les échangera lors de la signature.

Le ministre annonce qu'il sait, par la correspondance du comte d'Hauterive, que M. de Stadion doit remettre au congrès deux déclarations. Ce plénipotentiaire, si connu de Napoléon, les remet en effet. Elles sont insérées

au protocole. Par la première, les plénipotentiaires annoncent qu'ils sont chargés de stipuler, non-seulement pour les cours qui les ont envoyés, mais aussi pour toutes les puissances de l'Europe engagées avec elles dans la présente guerre. Par la seconde, les plénipotentiaires font connoître que les cours alliées regarderoient comme contraire à l'objet de la réunion et au rétablissement de la paix, toute insistance de la France, pour élever *une discussion sur le Code maritime*.

« Dans le cours de la conférence, M. le comte de Rasoumosky ayant dit deux fois » que toute l'Europe étoit avec eux, j'ai cru » devoir, à la première fois, ne pas l'entendre; » mais à la seconde, je lui ai répondu : « Je ne » l'ignore pas, monsieur le comte; je sais que » l'Europe est votre alliée, et qu'ici la France » est seule. » Cette réponse a paru plaire à tout » ce qui n'étoit pas Russe. J'éviterai avec soin » ce qui pourroit aigrir, mais j'éviterai également tout ce qui seroit de la foiblesse, et je » n'endurerai rien qui annonce l'intention » d'humilier mon pays. » Là M. de Rasoumosky jouoit trop le rôle du *Glorieux*.

6 février. « J'ai reçu les pleins-pouvoirs.

» M. de Humboldt est un des négociateurs les plus sévères.

» Je me trouve ici placé vis-à-vis de quatre
» négociateurs, en ne comptant les trois plé-
» nipotentiaires anglais que pour un seul. Ces
» quatre négociateurs n'ont qu'une seule et
» même instruction dressée par les ministres
» d'Etat des quatre cours. Leur langage leur
» a été dicté d'avance. Les déclarations qu'ils
» remettent leur ont été données toutes faites;
» ils ne font point un pas, ils ne disent pas un
» mot sans s'être concertés d'avance; ils veu-
» lent qu'il y ait un protocole; et si je veux
» moi-même y insérer les observations les
» plus simples sur les faits les plus constans,
» alors les expressions les plus modérées de-
» viennent un sujet de difficultés. Je dois cé-
» der pour ne pas consumer le temps en vai-
» nes discussions. Je sens combien les momens
» sont précieux. Je sens d'un autre côté qu'en
» précipitant tout, on perdrait tout. Je presse,
» mais avec la mesure que prescrit le besoin
» de ne pas compromettre les grands intérêts
» dont je suis chargé. Je presse autant que je
» puis le faire, sans me jeter à la tête de ces
» gens-ci et sans me mettre à leur merci. C'est
» dans cette situation que je reçois une lettre
» pleine d'alarmes. J'étais parti, les mains pres-
» que liées, et je reçois des pouvoirs illimités.
» On me retenoit, et l'on m'aiguillonne. Ce-

» pendant on me laisse ignorer le motif de ce
» changement ; on me fait entrevoir des dan-
» gers, mais sans me dire quel en est le degré,
» s'ils viennent d'un seul côté ou de plusieurs.
» Votre Majesté, d'abord, et l'armée qu'elle
» commande, Paris, *la Bretagne*, l'Espagne,
» l'Italie se présentent tour à tour et tout à la
» fois à mon esprit ; mon imagination se perd
» de l'un à l'autre sans pouvoir former d'opi-
» nion fixe.

» Ignorant la vraie situation des choses, je
» ne peux juger ce qu'elle exige et ce qu'elle
» permet ; si elle est telle, que je doive con-
» sentir à tout, à l'aveugle, sans discussion
» et sans retard ; ou si j'ai pour discuter, du
» moins les points les plus essentiels, plusieurs
» jours devant moi ; si je n'en ai qu'un seul
» ou si je n'ai pas un moment. Cet état
» d'anxiété auroit pu m'être épargné.

» Anvers est pour l'Angleterre la question
» absolue. *La géographie politique*, m'a dit
» un des Anglais, ne veut pas que cette place
» soit à la France, pas plus que celles qui lui
» servent à menacer l'Allemagne.

» Ces gens-ci, les uns par un aveuglement
» naturel, les autres par un aveuglement dont
» peut-être ne peuvent-ils pas se rendre
» compte, ont pris irrévocablement leur parti.

» Quand on les pousse à bout, ils ont recours
 » aux récriminations ; *ils ont*, disent-ils,
 » *été traités dans le temps avec plus de ri-*
 » *gueur*, ils ont fait des sacrifices plus pénibles,
 » ils ont même été forcés à des stipulations
 » *honteuses* pour acheter la paix ; ils ne nous
 » demandent rien de déshonorant, et qui
 » nous ôte la consistance et la force nécessaires
 » pour que nous restions une grande nation.»

Caulaincourt désire avoir avec lui, ou le duc de Bassano, ou Berthier; mais il faut qu'ils apportent *carte blanche*.

« Nous sommes ici dans un état d'isolement
 » dont l'histoire n'offrirait peut-être pas un
 » seul exemple : *pas un allié, pas un ami, pas*
 » *même un indifférent par le moyen duquel*
 » *nous puissions rien apprendre.*

» Ils sont six individus, et je suis seul. Ils
 » sont les plus forts ; je suis contraint à suivre
 » leur allure, et ne saurois les forcer de pren-
 » dre la mienne. Je soupçonne que le passage
 » d'une note où je parle des bases de Franc-
 » fort, n'est pas le seul qui les gêne, et qu'ils
 » sont embarrassés des questions que cette
 » note renferme. Eux-mêmes ont été con-
 » traints d'avouer que ces questions étoient
 » naturelles et justes. Il doit donc leur paroi-
 » tre embarrassant de les éluder, si, comme je

» le crains, leur intention n'est pas d'y ré-
 » pondre avec candeur. »

Les voici, ces communications de Francfort. M. de Metternich avoit écrit, le 10 novembre 1813, à Caulaincourt :

« Monsieur votre beau-frère, monsieur le
 » duc, retournant en France, il m'eût été im-
 » possible de ne pas le charger d'un mot pour
 » Votre Excellence. Je m'estime heureux d'a-
 » voir pu lui être utile, et je vous prie de
 » prendre votre part dans tout ce qui a pu lui
 » être accordé de facilités pour son retour.
 » L'empereur m'a ordonné de causer avec
 » M. de Saint-Aignan. Il rendra compte à
 » S. M. l'empereur de mes paroles et de celles
 » de M. de Nesselrode. Le hasard a amené l'am-
 » bassadeur d'Angleterre chez moi (lord Aber-
 » deen), dans le moment où nous étions réu-
 » nis; je n'ai pas hésité de lui faire prendre part
 » à notre entretien. M. de Saint-Aignan aura
 » parfaitement rempli sa tâche, en rapportant
 » fidèlement *nos* paroles. Nous avons eu grand
 » soin de le *dispenser de toute objection ou re-*
 » *marque*. Agréez, monsieur le duc, etc. »

M. de Saint-Aignan avoit rendu compte en ces termes de la mission dont il étoit chargé :

« J'arrivai à Francfort le 8. M. de Metter-
 » nich me parla aussitôt du progrès des ar-

» mées coalisées , de la révolution qui s'opé-
» roit en Allemagne. Il me dit que les coalisés,
» long-temps avant la déclaration de l'Autri-
» che , avoient salué l'empereur François du
» titre d'empereur d'Allemagne ; qu'il n'ac-
» ceptoit pas ce titre insignifiant , et que l'Al-
» lemagne étoit plus à lui de cette manière
» qu'auparavant ; qu'il désiroit que l'empe-
» reur Napoléon fût persuadé que le plus
» grand calme et l'esprit de modération prési-
» doient au conseil des coalisés ; qu'ils ne se
» désuniroient pas , parce qu'ils vouloient
» conserver leur activité et leur force , et
» qu'ils étoient d'autant plus forts, qu'ils étoient
» modérés : que personne n'en vouloit à la
» dynastie de l'empereur Napoléon ; que *l'An-*
» *gleterre étoit bien plus modérée qu'on ne*
» *pensoit* ; que jamais le moment n'avoit été
» plus favorable pour traiter avec elle ; que
» si l'empereur Napoléon vouloit réellement
» faire une paix solide , il éviteroit bien des
» maux à l'humanité , et bien des dangers à la
» France ; que les idées de paix que l'on conce-
» voit devoient donner de *justes limites* à la
» puissance de l'Angleterre , et à la France
» *toute la liberté maritime* qu'elle a droit de
» réclamer , ainsi que les autres puissances de
» l'Europe ; que l'empereur Napoléon ne vou-

» loit pas concevoir la possibilité d'un équi-
» libre entre les puissances de l'Europe ; que
» cet équilibre étoit non-seulement possible ,
» mais même nécessaire.

» M. de Nesselrode sortit et revint. Il me
» chargea , de la part de l'empereur Alexan-
» dre, de dire au duc de Vicence qu'il ne chan-
» geroit jamais sur l'opinion qu'il avoit de sa
» loyauté et de son caractère, et que les choses
» s'arrangeroient bien vite , s'il étoit chargé
» d'une négociation. »

Enfin , dans une note écrite par M. de Saint-
Aignan , en présence de M. de Metternich , de
M. de Nesselrode et de lord Aberdeen , qui
déclaroient que M. de Hardenberg devoit être
considéré comme présent , ce ministre fran-
çais , après les stipulations mentionnées plus
haut , spécifie précisément celle-ci : « que
» l'Angleterre étoit prête à faire les plus
» grands sacrifices pour la paix , fondée sur
» les bases proposées , et à reconnoître *la li-
» berté de commerce et de navigation à la-
» quelle la France a droit de prétendre.* »

Les bases proposées étoient l'Allemagne in-
dépendante , Ferdinand réplacé sur le trône
d'Espagne , le Piémont rétabli , la Hollande
rendue au prince Guillaume d'Orange-Nassau ,
avec des limites territoriales convenables pour

sa sûreté ultérieure : mais les prétentions des alliés entrés depuis en France n'étoient plus les mêmes.

Le duc de Vicence peint l'isolement absolu où il se trouve, et la réserve extrême où se tiennent les plénipotentiaires alliés pris ensemble et individuellement. Les Autrichiens (M. de Stadion et M. de Floret : ce dernier porte souvent des paroles) paroissent affligés de voir leur cour entraînée malgré elle, mais le duc ne les croit pas sincères. Ils se retranchent comme les autres dans une dénégation et une ignorance absolues.

Le duc de Vicence ne répète pas à Sa Majesté les dernières informations qu'il reçoit de Paris, parce que le comte d'Hauterive en adresse à l'empereur un *duplicata*.

Le duc va voir M. de Stadion ; il lui a demandé si en faisant le sacrifice exigé par les alliés, on obtiendrait un armistice immédiat. M. de Stadion se roidissant dans une gravité qui ne lui est pas familière, et renonçant à tous les succès de la grâce et de l'esprit, pour se contenir dans la froide austérité des circonstances, lui a répondu : « Quelque sacrifice » que vous fassiez, vous n'obtiendrez pas d'armistice ; les hostilités ne peuvent finir qu'à » l'échange des ratifications : mettez - vous

» donc en état de faire la paix en quarante-
» huit heures. — Avec le plus grand désir ,
» monsieur le comte , on ne le peut pas en si
» peu de temps. Votre intention est donc d'al-
» ler faire la paix à Paris ? — Je ne sais rien de
» ce que sont à cet égard les intentions des al-
» liés , mais je proteste que leur intention bien
» sincère est de faire la paix. »

Le duc , dans un moment de désespoir ,
écrit au duc de Bassano :

14 février. « Vous êtes près de l'empereur.
» Vous avez sa confiance. Peignez - lui de
» grâce sa position avec l'énergie que le mo-
» ment exige. Nous ne sommes plus à l'épo-
» que de Lunéville ni à celle de Tilsitt. Toute
» l'Europe est contre nous ; nous avons affaire
» à des gens qui savent ce que peut leur nom-
» bre et à qui tous les moyens sont bons. Ils
» n'auront de scrupule pour aucun , si l'on ne
» finit vite. Il ne faut pas se faire illusion. On ne
» veut pas négocier avec nous. On veut nous
» dicter des conditions , et l'on nous ôte jus-
» qu'à la liberté de nous plaindre..... Faites
» que Sa Majesté se décide , faites-le pour l'in-
» térêt de Sa Majesté même , pour l'intérêt de
» la France et pour que la postérité ne croie
» pas que dans des circonstances graves , lors-
» qu'il ne falloit , pout tout sauver , qu'un mot

» de l'empereur, il ne s'est trouvé près de lui
» personne pour le porter à dire ce mot, ou
» *pour le dire en son nom.* »

Le 19 février, le ministre se félicite de ce qu'on lui retire les pouvoirs illimités envoyés par le duc de Bassano.

« M. de Stadion (27 février) sort de chez moi. Il a commencé par m'annoncer que la négociation pour l'armistice étoit rompue, que Votre Majesté avoit mêlé à la question militaire des questions qui ne pouvoient être traitées qu'aux conférences de Châtillon, et paroissoit avoir eu bien moins en vue de conclure en effet un armistice, que de diviser les alliés en reproduisant surtout contre l'Angleterre les mêmes reproches et les mêmes accusations, qui, depuis dix ans, avoient servi de prétextes pour perpétuer la guerre; que ces reproches et ces accusations se retrouvoient encore dans une lettre que Votre Majesté avoit écrite à l'empereur d'Autriche, qui se voyoit compromis par cette lettre vis-à-vis de ses alliés. »

« Comme à Prague, si nous n'y prenons garde (5 mars), l'occasion va nous manquer; la circonstance actuelle a plus de ressemblance avec celle-là que Votre Majesté ne le pense peut-être. A Prague, la paix n'a

» pas été faite , et l'Autriche s'est déclarée
» contre nous , parce qu'on n'a pas voulu
» croire que le temps fixé fût de rigueur. »

6 mars. « Anvers est pour l'Angleterre une
» condition absolue. »

8 mars. « Lord Aberdeen m'a dit : « L'em-
» pereur Napoléon est un grand homme : qui
» pourroit en douter après ce qu'il vient de
» faire avec une poignée de monde ? Il fau-
» droit être aveugle pour ne pas le voir. Mais
» plus son génie le rend redoutable , plus
» l'Europe doit pourvoir à sa sûreté. » Les plé-
» nipotentiaires font leurs préparatifs de dé-
» part pour le 10. »

Dans un billet remarquablement poli de
M. de Metternich , l'Angleterre est mise en
avant comme la seule puissance avec laquelle
Napoléon ait à démêler des intérêts.

Il y a lieu d'observer dans un contre-projet
remis par le duc , qu'il a placé des stipula-
tions en faveur du Pape et du roi de Saxe ;
« les premières m'ont paru d'une bonne po-
» litique , et les secondes une chose d'hon-
» neur. »

Le 18 mars , toute négociation est rompue.



Chapitre Vingt-troisième.

NÉGOCIATION SUIVIE PAR HAUTERIVE POUR RENVOYER FERDINAND VII EN ESPAGNE. CE PRINCE EST CONDUIT A PERPIGNAN PAR M. PÉTRY, CHARGÉ DES INSTRUCTIONS D'HAUTERIVE. COMPARAISON DE LA CONDUITE DE FERDINAND AVEC CELLE QUE TINT PLUS TARD SON FRÈRE DON CARLOS. NOUVELLES DE LA GUERRE DONNÉES A CAULAINCOURT PAR HAUTERIVE. PLAN D'HAUTERIVE POUR DÉTOURNER DE PARIS LE FLÉAU DE L'INVASION. ON TIRE LE CANON. CE N'EST QU'UNE VICTOIRE. HAUTERIVE CONSEILLE DE S'ADRESSER A L'EMPEREUR ALEXANDRE.



PENDANT ce temps-là, Hauterive continuoit la négociation dont l'empereur l'avoit chargé directement, relativement à Ferdinand VII, et il rend compte de la marche de cette importante affaire à M. de Caulaincourt.

« Je ferai l'usage que Votre Excellence m'indique des articles qui ont été soumis à l'approbation de Sa Majesté. M. de San-Carlos

» est déjà prévenu des instructions que je vais
» adresser à M. de La Forest sur ce sujet, et il
» est disposé à fournir, au nom du *roi* Ferdi-
» nand, les nouveaux articles. M. de San-Car-
» los s'occupe aujourd'hui de recueillir les
» fonds que M. de Macanas avoit recherchés,
» pour subvenir aux dépenses du voyage des
» princes; il partira demain, 8 mars, pour
» Valençay. Je verrai encore une fois Son Ex-
» cellence M. le duc de Feltré, et je ne doute
» pas que le plus parfait accord ne règne dans
» les mesures qui sont du ressort des deux mi-
» nistères. Il reste un point de difficulté sur
» lequel je crois devoir entretenir un instant
» Votre Excellence.

» Le voyage des princes ne se fera qu'avec
» des convois successifs, le service des postes
» ne pouvant se prêter à ce transport simul-
» tané d'un aussi nombreux cortège. M. de La
» Forest et M. de San-Carlos ont calculé qu'il
» falloit quatre convois et quatre voitures.
» Cette division exige cependant encore le
» service de vingt chevaux, et les princes au-
» ront à parcourir une ligne sur laquelle le
» plus grand nombre de postes n'est servi
» que par dix ou douze chevaux. Je me suis
» adressé à M. le comte de La Valette, qui
» m'a dit que pour obvier à cette insuffisance,

» il faudroit faire ce qu'il appelle un mouve-
» ment de postes ; que, dans les provinces du
» midi , ce mouvement seroit facile et d'un
» effet prompt et certain , mais qu'il en résul-
» teroit une dépense , et qu'il auroit besoin
» d'un ordre formel de S. M. pour l'autoriser.
» Je vous prie en conséquence, monseigneur,
» de vouloir bien solliciter une décision de Sa
» Majesté. Je ne dissimule pas qu'une telle
» demande, dans les circonstances où se trou-
» vent les princes qui la font , et le souverain
» à qui elle est adressée, ne doit sembler très-
» extraordinaire. L'empereur , qui supporte,
» non pas seulement en roi et en général ,
» mais en infatigable soldat , tout le poids de
» la plus pénible , de la plus dure, de la plus
» active , de la plus énergique guerre , aura
» peine à comprendre qu'un prince de trente
» ans soit embarrassé pour se rendre , quand
» il n'y a ni obstacle ni danger , dans un pays
» peu éloigné, où il doit trouver une couronne
» qui ne lui aura coûté que la fatigue d'un
» voyage de 150 lieues. Mais Votre Excellence
» pourra dire à S. M. qu'elle ne doit voir ,
» dans la demande qui lui est faite au nom du
» prince d'Espagne , et dans la surprise que
» cette demande peut causer, que l'extrême dif-
» férence qui se trouve entre un homme ordi-

» naire et un grand homme. » De nos jours ,
don Carlos s'est montré autrement décidé , au-
trement intrépide , pour rentrer en Espagne.

« Dans l'hypothèse où la réponse seroit trop
» différée ou négative , le départ ne sera pas
» retardé d'un jour : *les princes partiront*, et
» leur voyage se fera sur les moyens du ser-
» vice ordinaire des postes. »

Par suite de ces mesures , le roi Ferdinand parvint à la frontière de ses États. Hauterive continue ses rapports. Il y a ici une singulière confusion dans les titulatures : Joseph Bonaparte étoit à Paris chef d'une sorte de régence ; on l'appeloit toujours le *roi d'Espagne* , dans le commencement de l'année ; mais vers le mois de mars , il n'est plus appelé que le *roi Joseph* ; et comme il entretenoit naturellement des correspondances avec quelques *Afrancesados* , pour connoître les nouvelles de ce pays , quelque fatales qu'elles pussent être à ses prétentions , c'étoit à lui que le comte d'Hauterive s'adressoit pour savoir comment il falloit diriger sur la Péninsule le roi Ferdinand , et l'on donnoit de la part de Joseph , *régent de France et ex-roi d'Espagne* , comme auroit dit M. Fouché , des informations pour faciliter le retour du *roi légitime*. Hauterive écrit le 8 mars à M. de Caulaincourt :

« Le roi d'Espagne est arrivé à Perpignan ;
» le duc d'Albuféra l'y attendoit dès la veille.
» M. Pétry m'écrit du 20 tout ce qui s'est passé.
» Le duc d'Albuféra s'est trouvé dans un ex-
» trême embarras , relativement à l'entrée du
» roi en Espagne. Il avoit fait avec les géné-
» raux un traité pour la remise des places de
» Sagonte , de Peniscola , de Barcelonne , de
» Tortose , sous la condition que les garnisons
» rentreroient en France. Ce traité ne pouvoit
» être accepté sans la ratification des Cortès ,
» et les garnisons françaises ne pouvoient se
» délivrer elles-mêmes , étant , comme elles
» l'étoient , bloquées par des corps anglais ,
» siciliens et espagnols , formant une force de
» 34,000 hommes.

» Le maréchal venoit de livrer Gironne au
» général Copons , et il s'attendoit que celui-
» ci lui rendroit les garnisons de Lérida et de
» Méquinenza , qu'une trahison avoit livrées
» aux Espagnols. On ne l'avoit pas fait ; le
» maréchal avoit cependant pour instructions
» de prendre toutes les sûretés nécessaires
» pour la rentrée de ces garnisons , et la plus
» sûre de toutes ces précautions étoit sans
» doute de garder le roi , jusqu'à la rentrée
» des garnisons.

» Cette précaution auroit extrêmement ir-

» rité l'Espagne, affligé le roi, et mécontenté
» ce que nous avons dans ce pays d'hommes
» disposés à revenir à nous. Le maréchal,
» éclairé sur toutes ces conséquences, a pris
» enfin un moyen terme. Le roi et sa suite
» doivent être partis le 22. Le duc d'Albuféra
» et M. Pétry l'accompagneront et le remet-
» tront aux avant-postes espagnols. L'infant
» don Carlos restera en otage à Perpignan,
» jusqu'à la rentrée des garnisons. Le roi lui
» a laissé son médecin, pour faire croire que ce
» prince est malade, et il l'attendra à Gironne,
» à moins que l'état des affaires ne le presse
» d'aller à Madrid avant sa réunion avec son
» frère. On ne peut pas avoir dans ce pays et
» dans ce temps une idée de l'empire des habi-
» tudes et des sentimens ordinaires sur une
» ame commune. Le roi d'Espagne a mis sept
» jours pour un assez court voyage, au terme
» duquel il devoit reprendre son sceptre. En
» résultat, les princes ont été très-satisfaits de
» tous les soins qu'on a eus d'eux pendant la
» route. Le ministère est redevable de cette
» bonne impression au zèle intelligent de
» M. Pétry. »

Hauterive ici oublie de louer don Carlos.
Tout homme qui consent à rester en otage
dans les temps de passions et de perfidie est

un homme courageux et digne de louanges.

M. de Caulaincourt pressoit Hauterive de lui communiquer ses sentimens. Il les exprime en toute liberté.

« J'ai demandé au ministre du trésor pu-
» blic de prendre des mesures , pour qu'au
» moment où il recevrait de Sa Majesté l'ordre
» d'aller la joindre , il pût me laisser tous les
» fonds dont il pourra disposer. Ils seront
» mieux placés dans la caisse du ministère que
» dans celle du trésor. Or, s'il arrive que les
» troupes étrangères soient maitresses de Pa-
» ris, de ce moment, je m'adresserai au gé-
» néral, au prince, ou au souverain qui les
» commandera, et je lui déclarerai que, com-
» missionné par Sa Majesté pour faire ici le
» service de correspondance et de fonds, qui
» se rapporte à la mission dont vous êtes
» chargé, je me regarde comme faisant partie
» de votre légation, et que la caisse qui est à
» ma disposition, ainsi que mes papiers, sont
» à ce titre placés sous la protection du droit
» des gens ; et qu'en conséquence, je le prie
» de vouloir bien me donner une sauvegarde.
» Je tâcherai ensuite d'étendre cette sauve-
» garde sur le ministère et sur *les archives*, et,
» de cette manière, j'espère que mon zèle ne
» sera pas inutile au service.

» Voici les nouvelles du midi. On a voulu
» tirer quelque augure de l'immobilité de l'ar-
» mée anglaise. On doit savoir que le général
» Wellington est un général méthodique.
» Après une victoire disputée, son premier
» soin est de mettre de l'ordre dans son ar-
» mée. Il a envoyé des partis vers Bordeaux,
» pour constater si la route des Landes étoit
» impraticable. Il fait conduire ses blessés sur
» ses derrières. Il donne du repos à ses soldats,
» et prend le soin le plus minutieux pour
» éclairer ce qui l'entoure, et surtout ce qui
» le précède. Il lui faudra huit jours pour être
» assuré sur tous ces points. Ensuite on le
» verra s'avancer d'un pas lent et sûr vers Auch
» et Toulouse, ou descendre vers Bordeaux,
» en suivant le cours de la Garonne.

» Voici les nouvelles de Flandre. Le géné-
» ral Maison, qui avoit dû manœuvrer vers la
» Picardie, a été forcé de revenir à Lille. Il a
» encore trouvé dans sa marche des obstacles
» imprévus, et des corps d'armée dont on ne
» soupçonnoit pas l'existence.

» Telle est, monseigneur, notre situation.
» Si la paix n'est pas faite, ou si elle ne se fait
» dans peu de jours, il ne reste à l'empereur
» que deux partis à prendre. Il ne peut plus
» se porter par Château-Thierry et Châlons

» sur les flancs de la grande armée ennemie ,
» et de là aller joindre l'armée du maréchal
» Augereau ; cette armée n'a ni la force, ni les
» positions sur lesquelles on pouvoit compter,
» et la ligne de la Marne sera bientôt couverte
» d'ennemis. Mais l'empereur, par une man-
» œuvre vive et hardie, peut aller joindre le
» duc de Tarente, rallier à lui ce qui reste de
» forces autour de Paris, en retirer son trésor,
» dérober quelques marches à l'ennemi, et se
» porter par Senlis et la Picardie, vers ses
» places de Flandre, planter son trésor à Lille,
» faire de cette place le centre et le foyer de
» ses opérations, y déposer ses magasins, ses
» blessés. Si le congrès est rompu, l'empereur
» peut vous envoyer à l'empereur d'Autriche,
» lui dire qu'il remet à sa loyauté, l'impéra-
» trice, son fils et sa capitale ; que dans l'état
» de violence et de frénésie où les passions ont
» jeté la politique générale, il reste encore un
» lien qui les unit dans le même intérêt ; que
» l'empereur François I^{er} ne peut vouloir ni
» la destruction du gouvernement de son gen-
» dre, ni la haine de la France ; que Napoléon
» n'ayant pu souscrire à des conditions impo-
» sées par une ambition excessive, il se devoit
» à lui-même de tout tenter, soit pour obtenir
» une meilleure paix, soit pour apprendre par

» l'inutilité de ses derniers efforts , qu'il devoit consentir à tout, et céder à sa destinée. »

Il y a , dans cette manifestation des sentimens d'Hauterive , un désir secret qui lui fait honneur. Ce n'est pas moi qui m'ingénie ici à grandir Hauterive , à le montrer sous un jour absolument nouveau , à provoquer la reconnaissance de la patrie sur un des projets les plus nobles et les plus généreux : ce n'est pas moi qui vais écrire , ce sont les faits seuls qui vont parler ; ils ont amené une réflexion à soumettre au lecteur , qui sans doute y a pensé avant moi. Hauterive est préoccupé de l'idée de sauver Paris. Il doit craindre que d'autres que lui n'aient été consultés , pour savoir si l'on ne peut pas jeter du *phlogistique* dans l'esprit des bourgeois de cette ville , qui ne veut pas et ne peut pas se défendre , et il pense que le souverain de la ville de Vienne , sauvée deux fois des ravages de la guerre ; que le beau-père de Napoléon , entouré de tant de Hongrois qui ont vu l'autorité rester à Presbourg entre les mains du comte Bathiany , gardera mieux la capitale de tous malheurs que le roi de Prusse , si ouvertement irrité du pillage de ses États , et Alexandre , à qui l'un de ses généraux a persuadé qu'il en étoit réduit à incendier Moscow.

Aucun conseil , même un conseil amer , n'est refusé par le correspondant de Caulaincourt (1), et il ne pense pas l'offenser en disant : « Le canon des Invalides se fait en » tendre. Je ne crains pas de le dire, lorsqu'on » en saura le motif, le premier sentiment sera » celui du regret de voir que *ce n'est qu'une* » *victoire*. Le plus indispensable de tous les » besoins est un commencement d'accord, des » préliminaires et un armistice.

» Je crois que l'empereur est ici trompé par » un instinct de grandeur et de gloire qui , » même dans les chances les plus heureuses , » ne feroit que retarder notre perte : ses succès » ne pourront qu'aggraver la crainte qu'on a » de lui, et c'est de cette crainte que viennent » tous les dangers qui nous menacent. D'un » autre côté , la coalition est une hydre dont » les têtes, toujours armées, sont toujours menaçantes : elles ne peuvent avoir de concert » que pour combattre. Si on ne parvient pas » à les diviser, il faut les abattre , ou être » abattu. Les souverains , leurs ministres di-

(1) Hauterive est souvent le *Gaulois du lendemain*, qui revoyoit à jeun les décisions chaleureuses de la veille. Je me sers ici de l'expression du duc de Choiseul. Voy. pag. 17.

» sent qu'il est impossible de les désunir. *Il n'y*
» *a que l'enfer qui ne puisse être désuni.* Ces
» protestations contre la discorde ne viennent
» que de la peur qu'on en a. Nous connois-
» sons dans les cœurs de ces ministres et de
» ces souverains, des germes de haine, de ja-
» lousie et d'ambition. Pensera-t-on que nous
» placions ces ministres à ce point au-dessus
» de nous, que nous les en croyions incapa-
» bles? Mais je vois que nous nous sommes mal
» adressés. Nous avons espéré dans les senti-
» mens du meilleur de ces quatre princes, sans
» songer qu'il étoit foible. N'y auroit-il pas
» moyen de diriger nos vues vers un autre
» point? L'empereur Alexandre a de l'éléva-
» tion dans l'esprit. Il est possible de lui faire
» envisager une perspective de gloire si
» grande, si belle, si surnaturelle, que son
» ambition, peut-être, ne lui auroit jamais
» inspiré d'y prétendre. »

Quelque lueur de l'avenir vient de se manifester ici. Il n'étoit pas possible que de tant d'émotions auxquelles se livroit le publiciste qui vouloit servir jusqu'à la fin celui qu'il avoit promis d'éclairer, il ne résultât pas plusieurs de ces hautes prévisions qui se présentent aux esprits sains, doués de force, de pénétration et d'amour de la vérité.

« Tous les fonds sont absorbés par la guerre.
» J'ai cependant obtenu pour vous dix mille
» francs. Votre légation, monseigneur, est au
» milieu d'un camp et s'exerce entre deux ar-
» mées, dans la vue d'arrêter leur choc, et,
» s'il se peut, de faire tomber leurs armes.
» Elle doit avoir pour but d'économiser l'or
» comme le sang, que, par une fureur effré-
» née, les gouvernemens et les peuples pro-
» diguent depuis vingt ans, sans qu'on puisse
» dire quel est l'objet, et quel doit être le ré-
» sultat de tous les efforts qu'ils font et de tou-
» tes les pertes qu'ils éprouvent.

» On s'est d'abord battu pour des principes
» sociaux ; la politique belligérante ensuite a
» cherché des motifs dans des intérêts de com-
» merce : les nations se sont vues enfin me-
» nacées, les unes d'être ruinées, les autres
» d'être asservies. Aujourd'hui, elles conspi-
» rent toutes, comme il y a vingt-un ans, à
» rejeter sur nous seuls les maux et les dan-
» gers dont elles se croient menacées. Ce n'est
» pas là finir, c'est recommencer une nouvelle
» carrière d'agitations. Nous pouvons, comme
» en 93, être menés au bord de l'abime; mais
» on n'asservit pas sans retour une grande na-
» tion. Si la modération dont on nous repro-
» che d'avoir manqué, ne dirige pas aujour-

» d'hui la politique de nos ennemis , le temps
» amènera d'autres vicissitudes , et l'Europe
» devra tourner encore dans un cercle éternel
» et fatal de récriminations , de ressentimens
» et de dissensions. »

Nous avons lieu d'observer ici que Talleyrand et Hauterive , divisés d'opinion , ne se voyant plus , se redoutant réciproquement , agissoient momentanément alors dans le même sens. Tous deux invoquoient Alexandre : le premier, en cachette , à l'aide de correspondances mystérieuses , qui pouvoient le mener à la mort ; le second , librement , dans des correspondances officielles commandées par le chef de l'État , et qu'il lisoit avec plaisir sans doute. Ajoutons que Talleyrand et Hauterive obéissoient , dans cet accord inconnu , à des sentimens où se rencontroit l'amour pour la patrie.





Chapitre Vingt-quatrième.

OPINION DES MINISTRES DE NAPOLEON SUR SON OBSTINATION A NE PAS FAIRE LA PAIX. IL Y A TROIS PUISSANCES QUI ONT MANIFESTÉ UNE POLITIQUE ILLIMITÉE. LES ALLIÉS DEMANDENT ANVERS, MAYENCE ET ALEXANDRIE. PERSISTANCE DE NAPOLEON QUI RISQUOIT LA FRANCE DANS LA LUTTE. ANNONCE D'UNE NOTICE PARTICULIÈRE SUR TALLEYRAND. CELUI-CI EST APPELÉ PAR NAPOLEON LE ROI DE LA CONVERSATION EN EUROPE.

APRÈS avoir dit comment Hauterive accomplissoit son devoir avec une énergie où dominoit tant l'amour de la France, il ne sera pas inutile de rapporter ce qu'il écrivoit sur la conduite des ministres de l'empereur à Paris. Il leur rend la justice qui leur est due, et il ne pense pas à se donner le mérite d'une opposition exclusive. Il dit à M. de Caulaincourt :

« Vous paroissez croire, dans votre dernière
 » lettre, que personne n'a le courage d'éclair-
 » rer l'empereur sur la véritable situation de
 » la France. Je vous assure qu'il n'en est rien.
 » Depuis quinze jours, la vérité lui arrive de
 » toutes parts. Aucun de ses ministres ne dis-

» simule plus avec lui ; le roi Joseph lui écri-
» voit il y a quatre jours : *Sire, vous êtes seul ;*
» *votre famille , tous vos ministres , tous vos*
» *serviteurs , votre armée veulent la paix que*
» *vous refusez . L'empereur a répondu sans*
» *aigreur ; mais dans sa lettre on lisoit cette*
» *phrase : Vous avez à Paris une quantité*
» *d'ouvriers sans travail et de réfugiés sans*
» *asile ; ne pourroit-on pas en former sur-le-*
» *champ une armée de trente mille hommes ?*
» *Vous avez des fusils : il faut en armer ces*
» *hommes et me les envoyer . Les ministres*
» *ont été convoqués hier 11 mars ; leur lan-*
» *gage à tous a été ferme , négatif ; et même*
» *un personnage éminent , qui n'a cependant*
» *jamais été cité pour la hardiesse de ses dis-*
» *cours , a dit qu'on ne pouvoit pas demander*
» *maintenant trente mille hommes ; que la*
» *France pourroit plutôt demander compte*
» *de deux millions d'hommes qu'elle a per-*
» *dus . Du reste , la rédaction de l'avis des mi-*
» *nistres est extrêmement simple . Sire , la paix*
» *ou la mort : tel est l'avis de vos ministres*
» *sans exception ; et ils sont signé . »*

Tout va être perdu. Hauterive croit devoir exprimer de nouveau , comme en forme de testament et de dernière communication du publiciste des relations extérieures , le senti-

ment qui domine encore son esprit, à la veille d'une catastrophe. Il conserve ses idées d'éloignement contre l'Angleterre et la Russie; il dit à la France les vérités que lui dira l'histoire. Il regrette l'alliance de l'empereur François I^{er}, et il annonce à ce dernier, pour un autre temps, des malheurs que sa prudence devrait prévenir.

« Il y a trois puissances sur la terre qui ont
» manifesté une politique *illimitée* : l'Angle-
» terre, la Russie et la France. Les événemens
» ont prouvé que les circonstances et des pas-
» sions auxquelles nulle puissance n'a apporté
» un frein salutaire, efficace et constant, dans
» le commencement des désordres, avoient
» seules donné ce caractère à la politique fran-
» çaise. Mais ce même caractère appartient
» invariablement et radicalement à la politi-
» que des peuples de la Russie et de l'Angle-
» terre. C'est une politique de position, qui
» est immuable comme le climat dans lequel
» ces nations vivent, et comme le sol qu'elles
» habitent. Aucun autre peuple n'étant placé
» comme *elles*, ne peut avoir d'alliance dura-
» ble avec *elles*. L'Autriche, en s'associant à
» *elles* dans la vue d'abattre la seule puissance
» qui soit liée avec la maison de Lorraine pour
» ses intérêts communs, prépare un avenir

» où il ne se trouvera, ni dans les Etats héréditaires, ni autour de ces Etats, moins dans le royaume de Prusse qu'ailleurs, rien qui puisse garantir cette maison qu'une double illustration, depuis Marie - Thérèse, doit rendre attentive à conserver ses avantages militaires et historiques. »

Hauterive ne se disoit pas assez que le temps de prendre des précautions contre la Russie n'étoit pas venu pour l'Autriche, qui vouloit et devoit vouloir guérir immédiatement des blessures sanglantes, et se mettre en garde contre un gendre enclin à parler sans respect de son beau-père. L'Autriche n'avoit aussi à espérer du repos avec un tel parent, qu'à la condition d'une *déférence dépendante* (page 166). Quant à l'Angleterre, M. de Metternich, qui a pris la parole au nom des quatre puissances, dans les injonctions si impératives de Francfort, et dans celles qu'enregistra le protocole du congrès de Châtillon, M. de Metternich exprime assez clairement qu'il a eu la fermeté d'avertir la Grande-Bretagne de l'illégitimité de ses prétentions, et qu'il a pris le soin de notifier que cette Grande-Bretagne, auparavant si séditieuse, *est plus modérée qu'on ne pensoit*, et que les idées de paix conçues avec elle, devoient donner de *justes li-*

mites à la puissance britannique, et à la France toute la liberté maritime qu'elle avoit droit de réclamer, ainsi que toutes les puissances de l'Europe (page 338).

La dernière pièce de cette négociation répond à une demande incidente des alliés, qui vouloient qu'on leur remit Anvers, Mayence et Alexandrie. Napoléon déclare qu'il ne peut consentir à livrer ces trois clefs de la France, si des événemens militaires, sur lesquels il veut toujours compter, le lui permettent. La mauvaise foi des alliés en ce qui concerne les capitulations récentes de Dresde, de Dantzick et de Gorcum, le détermine à prendre conseil de sa situation militaire jusqu'au dernier moment. C'est Charles XII à Bender.

Hauterive accuse réception pour ses Archives, des pièces les plus secrètes de la négociation de Châtillon, et il ajoute : « Ce n'est » pas, soyez - en assuré, monseigneur, le » succès qui honore les hommes ; c'est l'effort » qu'ils font pour l'obtenir. Vous avez montré, dans une position bien difficile, toute » la prudence, l'habileté, la persévérance, » la droiture de cœur et l'élévation d'esprit » qu'on devoit attendre d'un négociateur tel » que vous. Voilà ce qui vous reste, et ce que » la fortune ne pourra jamais vous enlever. »

Cependant ce *bouleversement* annoncé dans les réponses des plénipotentiaires confédérés, et répété par M. de Caulaincourt dans ses dépêches à l'empereur, ce *bouleversement* dont une sorte de prédiction indirecte se trouve, même dans les lettres de l'empereur d'Autriche à sa fille, devait s'accomplir. La Providence alloit prendre soin des destinées de la France. Napoléon avoit fait depuis deux ans des campagnes comme auroit pu en entreprendre un Attila. Il n'a pas pris les armes pour la défense du sol de la patrie, mais pour l'avantage de sa personne, pour le triomphe des sophismes de son orgueil. Élevé sur le pavois, ne pouvant régner que par lui seul, il a passé le Rhin, emmenant son pays avec lui. C'est l'accroissement de sa fortune qu'il alloit chercher sur les bords de la Moscowa, et par suite des leçons données à son imprévoyance, sur les rives de l'Oder et de l'Elbe ; c'est la France que chaque fois il apportoit dans ces luttes, prêt à la jouer d'un coup de dé, contre les inaccessibles Etats que sa voracité vouloit encore engloutir.

Ici Hauterive dispaçoit de la scène, qu'il laisse en grande partie occupée par Talleyrand, avec qui il n'a plus de relations, depuis le raccommodement conclu avec Fouché.

C'est dans une notice particulière sur Talleyrand que doivent se trouver les détails qui, par suite d'un plan dont je ne puis m'écarter, peuvent manquer ici (1).

(1) Ce qu'il y a à dire sur Talleyrand, sans le considérer sous le rapport politique, est encore d'un immense intérêt. Napoléon et Talleyrand s'écrivoient, dans les premières années du siècle, des billets remplis de tendresse, et ils causoient ensemble avec un grand abandon. Un jour Napoléon dit à Talleyrand : « *Vous êtes le roi de la conversation en Europe. Quel est donc votre secret?* » — Sire, je vais vous répondre franchement, et je tirerai ma réponse d'une com-
» paraison prise dans votre métier. Quand vous
» faites la guerre, vous voudriez bien toujours choisir
» vos champs de bataille. — Certainement, reprit
» Napoléon, il seroit commode et utile de dire au gé-
» néral ennemi : « Allez un peu plus loin dans cette
» gorge, ou étendez-vous dans cette plaine ; » mais
» cela ne se commande pas à l'ennemi. Où voulez-
» vous en venir ? — Hé bien, Sire, moi, je choisis le
» terrain de la conversation. Je n'accepte que là où j'ai
» quelque chose à dire. Je ne réponds rien au reste ; en
» général je ne me laisse pas questionner, excepté par
» vous, ou si on me demande quelque chose, c'est moi
» qui ai suggéré les questions. A la chasse, autrefois, je
» ne tirois toujours qu'à six pas. J'abattois peu de gi-
» bier. Les autres tiroient à tort et à travers. Je
» n'allois, moi, qu'à coup sûr. Dans une conversation
» je laisse passer mille choses éloignées auxquelles je
» pourrois faire des répliques ordinaires, mais ce qui
» part entre les jambes, je ne le manque jamais. »



Chapitre Vingt-cinquième.

LE 31 MARS 1814. LA CONCORDE RECOMMANDÉE PAR L'EMPEREUR ALEXANDRE. COMPLIMENS DE M. SUARD. RESTAURATION DE LOUIS XVIII. SON ÉLÔGE. LA DIGNITÉ DE SES SENTIMENS ET DE SES PAROLES DANS L'EXIL. TALLEYRAND MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. HAUTERIVE FAIT RENDRE AUX HOLLANDAIS LEURS ARCHIVES INTACTES.

GLOIRE à Dieu ! Quel jour que le 31 mars 1814 ! Pour le décrire, j'emprunterai de loin en loin quelques réflexions de M. de Pradt, que Talleyrand a traité naguère avec mépris, et dont il va se faire un ami. Ce ne sont plus Vienne, Berlin, Madrid, Moscow, qui voient et leurs anciens maîtres ne pas savoir où arrêter leur fuite, et le vainqueur planter des drapeaux sur leurs murs entr'ouverts et humiliés. La foudre est revenue frapper les lieux d'où, depuis vingt ans, elle n'avoit pas cessé

de partir. A son tour, Paris reçoit des vainqueurs : ils entrent dans cette même cité qui étoit en possession d'envoyer ses arrêts et la terreur à tous les empires du continent. Celui qui si long-temps s'élança de cette capitale, avec la rapidité de l'aigle et la force du lion, pour saisir, comme des proies faciles, tous les peuples de l'Europe, vient assister presque seul à l'entrée triomphante des ennemis qu'il a provoqués. Il approche assez pour entendre les cris qui signalent l'éroulement de son trône. Muet, il s'éloigne de la ville qu'il n'a pas su défendre malgré elle, et à laquelle il pensoit dans les batailles, dans les plus grands périls, sur les mers, au milieu des déserts même.

Semblable à un homme qui se dégage du fardeau dont il étoit oppressé, l'Europe pousse un long gémissement et respire. Alors tout ce qu'en politique la révolution avoit si péniblement établi, dispartoit comme une décoration de théâtre. Plusieurs des acteurs sont dispersés, encore revêtus des costumes qu'ils portoient sur la scène qui s'est abimée sous leurs pas. Où se cacheront-ils, ces trois frères d'un empereur, qui ne verront plus leurs royaumes? En un instant, de Hambourg jusqu'à Rome, les signes des nouvelles dominations sont effa-

cés. La France, qui a donné le mouvement à tant de subversions, sera calmée la première. Il faut que ce grand corps soit debout, pour que l'Europe ne vacille pas, tant la France, dans sa chute même, conserve de poids ! De nos jours, la guerre a mis les souverains à cheval, comme avoient fait les Croisades; de toutes parts on crie : « *Paix, équilibre, justice, réparations, indemnités.* » Qui va débrouiller ce chaos, et poser des digues à ce torrent de prétentions ? Après des préliminaires signés à Paris, on doit ouvrir un congrès à Vienne. L'espérance renaît dans tous les cœurs. On entendra sortir de la bouche d'Alexandre ces paroles de concorde : « Que le repos et le » contentement renaissent enfin sur la terre ! » Que chaque peuple retrouve le bonheur » dans ses lois, et que la religion, les arts, » les sciences reflleurissent de nouveau pour » le bien de tous les hommes ! » M. Suard devoit répondre par des paroles éminemment françaises à cette déclaration du prince : « Sire, » c'est en Russie que votre illustre aïeul a mérité l'immortalité ; c'est en France qu'il l'a » obtenue. Vous donnez la paix à la France ; la » France, l'un des plus augustes temples des » belles-lettres, vous donnera la vraie gloire. »

Les alliés sont restés unis ; tout est perdu

pour l'empereur. On aura bien raison de répéter qu'il y avoit deux hommes dans Napoléon : ils viennent encore de se manifester. Tout est perdu pour l'empereur Napoléon , parce que ne surveillant pas assez le second homme qui étoit en lui, il ne s'est pas souvenu des nobles et magnifiques paroles que le premier avoit adressées aux sénateurs en mission, avant la prise de Paris.

La restauration étoit consommée ; le frère de l'infortuné Louis XVI se voyoit établi sur son trône. La France étoit gouvernée par un prince à qui la dignité des sentimens et des paroles n'avoit manqué jamais dans son exil. Il disoit : « La providence, par des motifs incompréhensibles , peut me condamner à finir mes jours dans l'exil ; mais ni la postérité , ni mes contemporains ne pourront dire que , dans l'adversité, je me sois montré indigne d'occuper, jusqu'au dernier soupir, le trône de mes ancêtres. » Un écrivain qui n'aime pas Louis XVIII, en citant ces mots, ajoute : « Se peut-il une foi plus vive dans ses droits? Louis XVIII possédoit cette foi au degré où elle donne l'inspiration, et touche presque au sublime, comme le génie. »

L'empereur Alexandre avoit laissé deviner le chemin de son cœur : la grande ame de ce

prince s'étoit émue à l'aspect des maux de la France. J'ai recueilli avec un soin religieux des matériaux qui pourront servir à d'autres plus habiles que moi, pour faire connoître les principales actions du règne de ce monarque ; mais je dois ici, sans distraction, continuer la tâche que j'ai commencée, et quel que soit, encore une fois, le charme qui accompagneroit des faits plus importans et chers à la France, je dois rester dans la mesure et les proportions du sujet.

La restauration avoit ramené les bienfaits de la paix. Talleyrand, d'abord président d'un gouvernement provisoire, étoit devenu ministre des affaires étrangères du roi Louis XVIII. (On avoit rétabli la dénomination ancienne.) Avant le traité du 30 mai, Hauterive fit rendre aux Hollandais leurs archives *intactes*. Il avoit été chargé d'aller les chercher, comme on l'a vu ; il pensa qu'il étoit de son devoir de les faire restituer. Le même agent hollandais qui étoit venu à Paris avec Hauterive, eut la mission de les faire reporter en Hollande.





Chapitre *Quing*-sixième.

HAUTERIVE DEMANDE LA PERMISSION D'ALLER EN ANGLETERRE. ELLE LUI EST REFUSÉE. IL SOLLICITE LA LÉGATION DE GENÈVE. ELLE NE LUI EST PAS PROMISE. IL OBTIENT LA PERMISSION D'ALLER VOIR SES PARENS EN DAUPHINÉ. IL EST ACCUEILLI HONORABLEMENT A CORPS. IL DÉCRIT ASPRÈS. IL NE PEUT ALLER A GAP. LE CONGRÈS DE VIENNE. LE BON GOUT DE L'ADMINISTRATION DU PRINCE DE METTERNICH. TALLEYRAND ET M. DE LA BESNARDIÈRE S'Y DISTINGUENT PAR LEURS TALENS. LES SOCIÉTÉS DE VIENNE. MADAME ARNSTEIN.



APRÈS le traité de Paris, Hauterive avoit écrit à Talleyrand pour demander la permission de faire un voyage en Angleterre. Il disoit au ministre : « Autant j'ai eu en aversion » la Grande-Bretagne, autant je penche à l'a-
 » mer. *Je veux l'étudier.* » Cette disposition étoit née dans son esprit, à la suite d'entretiens dans lesquels Caulaincourt lui avoit dit, qu'en définitive, au congrès, Castelreagh et Aber-

deen avoient été d'une modération singulière : j'avois eu occasion aussi de donner à Haute-
rive des informations sur ce qui s'étoit passé
à Londres, lors du départ de notre prince.

Ignore comment ces détails, que je tiens
d'un témoin oculaire, sont encore aujour-
d'hui si peu connus en France. Les fils de
Georges III aux portières de la voiture de
Louis XVIII, le prince de Galles, plus em-
pressé que les autres, et offrant aux gentilshom-
mes de service des poignées de billets de ban-
que ; la ville entière pavoisée de drapeaux
blancs ; les rubans de la couleur du lis à tous
les chapeaux, et le roi de France ne pouvant
contenir les plus tendres émotions, devant ces
joies qui présageoient comment nous, Fran-
çais, nous le recevrons dans la patrie. De tels
récits avoient frappé Hauterive. Il vouloit *étu-
dier* l'Angleterre. M. de Talleyrand refusa la
permission demandée. Hauterive sollicita le
poste de résident à Genève : on ne voulut rien
promettre. Alors il se borna à prier qu'on lui
permit d'aller passer quelques mois dans sa
famille, à Aspres-lez-Corps. Cette permission
lui fut accordée. Il partit accompagné de la
fille de son frère aîné, qu'il avoit adoptée. Il
étoit à Vizille le 30 août. Il écrit du Villars :
« J'ai fait, étant ici, tout ce qu'il y a de mau-

» vais à faire dans le voyage de Corps; la des-
» cente de Vizille, qui ressemble à celle de
» l'enfer, et la montée de Lafrey, qui est d'une
» longueur infinie. Je trouve que ces descen-
» tes et ces montées sont des promenades char-
» mantes, car on a devant soi des perspectives
» vraiment étranges. Ce pays est pour moi une
» chose toute neuve : je n'ai rien vu dans mes
» voyages d'aussi curieux. Je suis dans la mai-
» son Pommier, qui est toute patriarcale :
» il y a un grand-père qui m'a porté sur ses
» genoux quand j'étois au maillot ; je le rends
» à ses petits enfans. Nous avons parlé toute
» la soirée de ma mère, de Saint-Maurice, de
» mon grand-père ; me voilà revenu aux pre-
» mières belles journées de ma vie ! »

« Je suis à Corps (1^{er} septembre). Quarante
» gardes nationaux en uniforme, une musique
» de huit ou dix instrumens, un tambour-ma-
» jor, un drapeau, la municipalité et le juge
» de paix sont venus en avant du bourg, es-
» cortés de toute la population, pour ac-
» cueillir ce pauvre Maurice qui avoit été, il
» y a plus de cinquante ans, enfant avec les
» plus vieux de cette multitude. La surprise
» a été la première impression, ensuite l'em-
» barras et la peine. J'ai répondu de mon
» mieux à la harangue. Mon texte n'étoit pas

» difficile à trouver. Tous ces hommages
» avoient pour but de témoigner de l'affection
» et de la reconnoissance à mon vieux oncle,
» à un ecclésiastique vénérable, dont l'exem-
» ple les a soutenus pendant les temps diffi-
» ciles, et dont la vertu attire sur eux et sur
» leurs fils la bénédiction du ciel. C'est en effet
» là ce que je leur ai dit, et cette réponse a
» fait merveille. On ne m'a permis de descen-
» dre de voiture qu'à ma porte; mais mon
» pauvre oncle, à l'insu de qui tout s'étoit pré-
» paré, au premier éclat étoit allé se cacher.
» J'étois près de chez lui, il sortit, et devant
» sa porte, ma fille et moi nous nous sommes
» jetés dans ses bras. J'ai été bientôt inondé
» de ses larmes et de celles de ma fille; la po-
» pulation entière a été dans un extrême at-
» tendrissement: tout le monde pleuroit.
» Nous sommes allés ensuite à pied jusqu'à la
» croix d'Aspres, c'est-à-dire que de là j'ai
» vu à trois cents pas de moi mon village, la
» maison où je suis né, les beaux champs qui
» ont donné le premier pain dont j'ai été
» nourri. Avec quel plaisir j'ai pensé à ma
» bonne mère et à ma sœur Rose! (la pau-
» vre reine Miette n'existoit plus) J'ai vu du
» même lieu le chemin de Saint-Firmin, et
» au-delà Chaillol-le-Vieux, le géant des mon-

» tagnes du Champsaur, colosse nu qui étend
» au loin de longs bras de fer, et dont les
» membres rudes et âpres, sont semés çà et là
» d'énormes taches d'une neige qui ne fond ja-
» mais. Sur la droite s'ouvre la féconde vallée
» du Champsaur, couverte de riches cultures,
» de nombreux et jolis villages. Cette perspec-
» tive est enrichie des restes de la magnifique
» ruine de Lesdiguières, où l'on distingue en-
» core quatre tours du vieux château. »

Nous avons laissé Hauterive montrer, à soixante ans, une sensibilité souvent rare à cet âge : l'aspect des lieux où il a pris naissance ne cesse de le combler de joie et de bonheur. Nous avons dit que lorsqu'il étoit enfant, la vue des pins qui l'entouroient avoit excité son admiration : il ne sera pas hors de propos de connoître comment cette imagination ardente d'un homme dont l'esprit *s'étoit cultivé lui-même* (1), va décrire des sites, dont sans aide et de si bonne heure, et sans objets de comparaison, elle a si bien su comprendre les beautés ! Le peintre a long-temps voyagé, il a vécu dans les sphères les plus élevées de la société, il a visité trois des parties du monde;

(1) Les grandes intelligences qui doivent produire, en ont toujours quelqu'avertissement.

il ne peut ignorer l'art de mieux apprêter ses couleurs et il doit tenir le pinceau d'une main plus ferme.

« J'ai été hier à Aspres ; le spectacle qui s'é-
» tend devant les regards , indépendamment
» de l'attrait naturel qu'il a pour moi, est, je le
» répète, une des plus beaux et des plus gra-
» cieux qui se soient présentés à ma vue pen-
» dant le cours de mes voyages. Aspres est situé
» vers le milieu d'un coteau un peu creusé en
» amphithéâtre ; la partie supérieure se des-
» sine en pentes assez douces , couvertes de
» bois et de gazon , qui se terminent en deux
» cimes aiguës , mais sur lesquelles on ne re-
» marque pas un rocher ; leur surface est unie
» et verte. La base du coteau s'élargit en se
» couvrant de maisons et de cultures. Un ruis-
»seau et le Drac tourmentent et rongent en
» mugissant le fond sur lequel le coteau est
» assis. Voilà le premier plan de la perspec-
» tive de mon village. Au pied du second co-
» teau , le vieux château de Lanautte atteste ,
» en se dégradant, la vieillesse et la décadence
» de la famille dont je descends. Sur la gau-
» che , on découvre le chemin qui mène à
» Corps , la pointe perpendiculaire de Lo-
»biaux , du sommet de laquelle on découvre
» Grenoble, Lyon et le cours du Rhône. Plus

» loin on aperçoit la montagne du Faro, au
» milieu de laquelle Dieu semble avoir sus-
» pendu le village de Baufin, dont les habi-
» tans collés contre leur rocher, pour ainsi
» dire comme des serins dans une cage ados-
» sée à un mur, voient au-dessus de leur tête
» les nuages qui viennent de Dévoluy, se dis-
» siper au moment où ils ont passé la crête de
» la montagne. Le mont Faro est l'extrémité
» d'une chaîne qui se prolonge sur les flancs à
» droite de la perspective, jusqu'aux hauteurs
» éloignées qui cachent le bassin de Gap. »

Des malentendus et un accident empêchèrent Hauterive d'aller à Gap. Cette ville, où des évêques, renommés par leur piété et leurs travaux apostoliques, maintiennent un esprit d'ordre, de religion et de bienfaisante charité, se trouve dans une riante situation sur les ruisseaux de Bonne et de Luye. On y admire le mausolée du Connétable de Lesdiguières, en albâtre. Les habitans de cette ville exercent avec une singulière politesse les devoirs, ou pour mieux dire, les plaisirs de l'hospitalité. On y connoissoit depuis long-temps les services rendus à la religion par M. Blanc, l'oncle d'Hauterive, et dont il vient de parler. On pouvoit se souvenir d'un fait remarquable qui remontoit à l'an 1799, lors du passage à

Corps, de Pie VI prisonnier. M. Blanc, curé du bourg depuis 1781, et qui en 1802 refusa d'être évêque pour ne pas quitter son troupeau, auquel il resta fidèle jusqu'en 1826, M. Blanc détermina la population de la Mûre à faire à ce saint captif une réception si touchante, que les gardes eux-mêmes furent émus. Enfin, voyant, au moment où il avoit l'honneur d'approcher le Pontife, que son état de maladie exigeoit quelque repos, il demanda si vivement ce qu'on étoit alors obligé d'appeler une faveur, il fit retentir des cris tellement supplians, que le commandant de l'escorte accorda un jour entier de repos. J'ai eu occasion de connoître ce fait à Rome; et je me rappelle qu'un saint prélat avoit le projet d'envoyer à la paroisse de cette ville, en signe de reconnaissance, quelques dons sacrés qui seroient devenus un témoignage de la gratitude du Saint Siège, pour cette preuve si éclatante d'amour donnée à Pie VI, dans des circonstances si périlleuses.

Hauterive, d'ailleurs, devoit témoigner à la ville de Gap sa reconnaissance sincère. Il avoit été désigné plusieurs fois pour aller y présider le collège électoral, et ce collège l'avoit nommé un de ses candidats au sénat.

Mais, tandis que l'homme qui a été si long-

temps nécessaire, si long-temps utile, parcouroit obscurément les lieux de sa naissance, les affaires de la patrie les plus importantes confiées à d'autres mains, étoient suivies à Vienne par M. de Talleyrand. Les premiers momens avoient été pénibles et douloureux. Le continent, et la Grande-Bretagne alors moins bien conseillée, comme si la France n'eût pas existé, et que dès cette époque il fallût commencer à ne reconnoître que quatre puissances, l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Autriche, en laissant de côté l'Espagne, et à plus forte raison la France, s'embarrassoient dans un dédale de contestations, de vengeance, de petites susceptibilités misérables et de graves erreurs. Talleyrand vit un des premiers cette faute. De concert avec le ministre le plus éclairé du congrès, M. de Metternich, il ramena, par un traité secret, les dispositions fourvoyées, à ce qui étoit sage, juste et vrai; la France fut admise à son rang; l'Espagne, un peu décontenancée, et s'appuyant sur les Bourbons de Paris, obtint la faculté d'élever la voix, tout en maintenant certaines réserves et des restrictions qu'elle s'imposoit à elle-même.

M. de Metternich avoit transformé Vienne en un lieu de liberté, de distractions et de

plaisirs. On enlevait à l'étiquette ce qui alourdit les relations entre princes. Une police douce, prévenante, et qui, pour la première fois peut-être, développoit son but et ses vues au grand jour, inspiroit une confiance qu'on ne rencontre plus aussi facilement dans les capitales de l'Europe. Talleyrand avoit appelé, pour l'assister, M. de La Besnardière : celui-ci, plus que jamais habitué aux travaux diplomatiques, toujours maladif, mais plus formé, plus habile, s'étoit fortifié dans son style, dans son expérience. Talleyrand remettoit au congrès des mémoires où l'on reconnoissoit aisément le talent qui les avoit rédigés et le tact qui les avoit revus. Jamais peut-être les grâces de la société, les charmes des entretiens, le laisser aller des caractères divers ne furent plus heureusement mis en œuvre. Le plénipotentiaire de France, rendu à ses anciennes habitudes de grand monde, désormais modèle achevé, qui n'avoit à se contraindre devant aucune jalousie mal élevée, *le roi de la conversation* agissant à Vienne de toutes ses facultés sur une aristocratie rassurée, tenoit le salon le plus distingué qu'on eût vu en Europe depuis les effroyables fracas de la guerre.

Les cercles de Vienne, ces cercles que tout voyageur anglais dépeint comme si farouches,

et dans lesquels on prétend qu'il est si difficile de pénétrer , avoient comme un mot d'ordre qui répandoit partout la prévenance , l'aménité , le bon goût , la magnificence , et jusqu'à la prodigalité. D'augustes exemples étoient donnés par les souverains eux-mêmes. Ils passoient quelquefois leurs soirées chez une dame israélite , madame Arnstein , déjà recommandable par sa bienfaisance envers les mille sortes d'infortunés de tous les cultes , et qui , par les agrémens de son esprit, rendoit sa maison une des plus fréquentées de Vienne. La France enfin , à l'aide de la pénétration , de la sagacité , des moyens de plaire de son ministre , revendiquoit ce qu'elle pouvoit tout bas avouer de sa gloire , et Louis XVIII ne cessoit d'envoyer à sa légation des témoignages d'une satisfaction éclairée.





Chapitre Vingt-septième.

M. MACKINTOSH DEMANDE COMMUNICATION DES CARTONS DES ARCHIVES. HAUTERIVE REVIENT A PARIS. EXPLICATION AVEC M. DE JAUCOURT CHARGÉ DU PORTEFEUILLE. WELLINGTON ET HAUTERIVE EN PRÉSENCE. INFORMATIONS SECRÈTES DONNÉES PAR CE DERNIER A M. DE JAUCOURT. LOUIS XV AVOIT PROJETÉ UNE DESCENTE EN ANGLETERRE. LOUIS XVIII APPROUVE LA CONDUITE D'HAUTERIVE. LORD JOHN RUSSELL. LE CHEVALIER DALRYMPLE.



Louis XVIII paroissoit heureux : son pouvoir et son autorité sembloient être sous la garde de son discernement. Mais à Paris , où les succès de M. de Talleyrand étoient trop habilement tenus secrets, une main incertaine gouvernoit les rênes du ministère des affaires étrangères.

M. le duc de Choiseul n'avoit pas recommandé autrefois seulement les succès du

monde. La politique d'un pays en fermentation, ramené à des idées qui ont besoin de se raffermir, ne se compose pas d'ailleurs uniquement des avantages de l'esprit, de la grâce, du mot heureux; il faut veiller sans tourmenter personne; il faut *savoir*, il faut prévenir, méditer. Hauterive nous dira plus tard à quoi il falloit penser alors.

Sur ces entrefaites, un Anglais, M. Mackintosh (1), autorisé par M. le duc de Wellington, se présente aux Archives, et déclaroit qu'il avoit l'intention d'y faire faire quelques recherches que désiroit *un homme de lettres* britannique. En un instant dix copistes sont installés par M. Mackintosh : on demande du papier et les cartons, et les dix copistes, dirigés par une personne intelligente dans les intérêts anglais, compulsent les correspondances, et transcrivent les pièces qui leur paroissent offrir quelque relation avec l'objet des recommandations envoyées de Londres. Une lettre d'un fidèle employé des Archives avertit Hauterive : celui-ci sollicitoit encore, sans se décourager, l'emploi de mi-

(1) Sir James Mackintosh, auteur d'un ouvrage intitulé : *History of the revolutione in England in 1688*, traduit en français par A. J. B. Defauconpret.

nistre à Genève. Se croyant forcé par un devoir impérieux, se disant peut-être que Londres, qu'il n'avoit pu aller visiter, le venoit trouver à Paris, il se jette dans sa voiture de voyage, arrive rue de Grenelle, surprend les copistes, leur ordonne de se retirer en laissant les copies commencées; après cette expédition, dont il accepte seul la responsabilité, il va trouver le ministre qui remplaçoit Talleyrand par intérim, et malgré l'état d'irritation qui le dévorait, il lui adresse les observations les plus respectueuses et les plus modérées qui peuvent se présenter à un esprit vif, animé, mais au besoin prudent et réfléchi. Il fait observer à M. de Jaucourt combien cette conduite des Anglais offense le droit des gens; il lui dit : « La France n'a pas été vaincue, » ses princes règnent à la face de l'Europe, » leur plénipotentiaire le plus éminent est à » Vienne; pourquoi la Russie, la Prusse, » l'Autriche, même les rois nommés par Na- » poléon, et qui lui survivent, ne viendroient » ils pas aussi fouiller les Archives de la France? » Ils ont autant de droits à cette curée que » l'Angleterre. Qui dit que l'Angleterre ne » cherchera pas aussi jusqu'à quel point ses » alliés, ses amis *subsidés* ont été fidèles? Il y » a là un nouveau genre de guerre et d'abo-

» minations qui peut renouveler les désastres
 » des batailles. Existe-t-il à Paris une armée
 » britannique campée dans ses rues, et qui
 » gouverne la capitale ? »

M. de Jaucourt, homme doux et conciliant, que Talleyrand avoit placé là exprès pour qu'il ne se traitât absolument aucune affaire en son absence, cherche à apaiser, et croyant que tout va être terminé par une explication simple, naturelle, il répond à Hauterive :
 « Mais vous faites bien du bruit pour quel-
 » ques chiffons de papier qu'on va écrire à
 » propos de *l'Histoire des Stuarts*. » Le chef du dépôt réplique sur-le-champ : « *Les Stuarts,*
 » *les Stuarts !* j'entends bien mieux ce qu'on
 » veut faire. Écoutez-moi, monsieur le comte:
 » les princes anglais ont été admirables pour
 » Louis XVIII reconnu en France; mais chez
 » les subalternes, quelque chose de la vieille
 » haine se sera réveillé. Vous êtes un ancien
 » ami de M. de Talleyrand; vous savez qu'il
 » me chargeoit de vous envoyer les bulletins,
 » dans une circonstance où ni vous ni moi ne
 » pouvions prévoir que vous seriez ici ce que
 » vous êtes à présent. Vous savez mieux qu'un
 » autre tous les mots de M. de Talleyrand.
 » Vous pouvez vous rappeler que lorsque le
 » marquis Lucchèsini vint lui annoncer la

» mort de Paul I^{er}, en ajoutant que ce prince
 » avoit succombé à la maladie de son père
 » Pierre III (un flux de sang), M. de Tal-
 » leyrand s'écria : « *Dans ce pays - là on de-*
 » *vroit bien changer de maladie* (1). » Hé bien !
 » moi, je vous dirai, à propos de nos Archives
 » que l'Angleterre veut mettre à mort, sous pré-
 » texte de chercher des matériaux pour la pos-
 » térité, je vous dirai : *Dans ce pays-là on de-*
 » *vroit bien changer d'histoire.* » M. de Jaucourt
 répéta les noms des personnes qui avoient re-
 commandé M. Mackintosh, le directeur de
 tous ces copistes, les noms de lord John Rus-
 sell, de madame de Staël, du chevalier Stuart.

(1) Hauterive cite ici M. de Talleyrand qui ne se refusoit pas un bon mot. Mais le garde des Archives, dans ses habitudes de réserve, disoit souvent à propos des circonstances qui précédèrent l'avènement de Catherine II : « On ne sauroit trop donner d'attention à ces paroles adressées au comte de Ségur par Frédéric, en 1784 : « Catherine ne pouvoit encore rien » conduire : elle s'est jetée dans les bras de ceux qui » vouloient la sauver. Leur conjuration étoit folle et » mal ourdie. Le manque de courage de Pierre III, » malgré les conseils du brave Munich, l'a perdu. Il » s'est laissé détrôner comme un enfant qu'on mène » coucher.

» Catherine, couronnée et libre, a cru comme une » jeune femme sans expérience que tout étoit fini. Un

Il finit par nommer le duc de Wellington. Haute-ri-ve, plus intrépide que jamais, raconta tout ce qu'il avoit fait pour sauver les Archives, les discours qu'il avoit préparés contre les invasions des curieux, l'anecdote d'un employé Anglais qui étoit venu tout simplement en avril 1814, pour se loger au ministère même des affaires étrangères, et qui avoit dû se retirer; ce qu'on lui avoit persuadé à l'aide d'une petite émeute de gardes nationaux et des postillons faisant mine d'emmener la voiture, et de laisser là à pied l'homme qui vouloit s'impatroniser sans droit, sans billet de la mairie, dans un édifice de l'État, exempt de tout lo-

» ennemi si pusillanime ne lui paroissoit pas dange-
» reux, mais les Orloff, plus audacieux et plus clair-
» voyans, ne voulant pas qu'on fit contre eux, de ce
» prince, un étendard, l'ont abattu.

» L'impératrice ignoroit ce forfait, et l'apprit avec
» un désespoir qui n'étoit pas feint. Elle pressentoit
» justement le jugement que tout le monde porte au-
» jourd'hui contre elle. Car l'erreur de ce jugement est
» et doit être ineffaçable.

» Je vous conseille, pour approfondir ce fait, de
» voir un vieillard très-estimable, qui est, je crois, à
» présent à Mittau. C'est M. de Kaiserling. Il a tout
» vu, tout su, il a été à cette époque l'intime confident
» des chagrins secrets de l'impératrice. » *Mémoires et
Souvenirs du comte de Ségur. Paris, 1826.*

gement de gens de guerre et de commissaires étrangers. M. de Jaucourt ne tentoit aucune résistance, mais il désiroit être délivré de toute sollicitation ultérieure du duc de Wellington. Il fut convenu que la première fois que le noble général viendrait aux affaires étrangères, Hauterive seroit appelé, et lui livreroit une bataille rangée.

Bientôt le général anglais et le chef des Archives sont en présence. Rien d'amer et d'inconvenant ne sort de la bouche du général, mais il défend le droit de demander *amiablement* des communications, et il couvre les desirs qu'il exprime, de formes polies, de manières du monde qui laissoient percer cependant quelque orgueil de la victoire. Hauterive ne reste pas en arrière; il avoit, comme on l'a vu, une haute idée du caractère et des talens du général anglais. Il lui parle avec déférence, il donne des raisons puisées dans la nécessité où doit se trouver la France, de n'accepter aucune insulte, en sachant toutefois n'oublier aucun égard pour l'intervention d'une aussi respectable sollicitation que celle du duc de Wellington. Enfin, de part et d'autre, on prendra des informations ultérieures, et l'on se reverra mieux informé.

Le lendemain Hauterive va retrouver M. de

Jaucourt , et le supplie de lui laisser à lui seul la direction de cette discussion. Jaucourt craint de déplaire au roi , qui ne veut peut-être pas que les affaires se compliquent. « En » ce cas, reprend Hauterive, dites au roi que » le soin de la politique de son grand-père » Louis XV est ici à prendre en considération. » Dites bien au roi que, lorsque je suis arrivé, » tout étoit au pillage; ce n'étoit plus Fox , » que je crois un homme de lettres sincère , » mais cependant endormant les commis avec » des fables de La Fontaine, avec celle-là sur- » tout qui étoit adressée à Barrillon, et où il est » dit vers la fin :

Si Peau-d'Ane m'étoit conté ,
J'y prendrois un plaisir extrême.

» Monsieur le comte , on alloit arriver à l'an » 1763 , et quel secret d'Etat trouvoit-on ? Il » étoit naturel que Napoléon, qui croyoit qu'on » vouloit l'assassiner , méditât une descente » en Angleterre et une pointe sur Pitt et sur » Londres ; mais auroit-on attendu un sem- » blable projet de la part des Bourbons , à qui » on prétend avoir rendu un service si émi- » nent, en ne les empêchant pas de rentrer » dans cette France , qui les a si chaudement

» redemandés et si honorablement accueillis
» depuis huit mois? Dans les investigations ,
» on alloit tomber sur les événemens les plus
» cachés de 1763. Dites bien cela au roi, di-
» tes-lui tout cela : il ne veut pas des embarras
» nouveaux, mais il ne doit pas vouloir non
» plus des embarras anciens. Après la paix de
» 1763, péniblement négociée à Londres par
» le duc de Nivernois, qui avoit pour collabo-
» rateurs MM. Durand et d'Eon , *ce dernier*
» apporta la ratification de Londres ; et quand
» il eut donné la sienne , le roi Louis XV,
» *notre grand-père* , qui a besoin qu'on ne
» lui enlève rien d'aucune de ses gloires , le
» roi profondément blessé de la hauteur in-
» sultante des Anglais , et de la rigueur des
» conditions , remit au chevalier d'Eon *un*
» *ordre de sa main* , pour aller , accompagné
» d'un ingénieur habile, Carlet de la Bozière,
» parent de d'Eon , relever toutes les côtes de
» l'Angleterre , dans la vue d'y effectuer une
» descente *le plus tôt possible*. C'est ce qu'on
» n'a jamais su , et ce que d'Eon *lui-même* ,
» malgré ses emportemens et ses querelles
» avec l'ambassadeur , n'a jamais révélé. Il est
» depuis resté en Angleterre , et c'est la cause
» de tous les ménagemens que le roi lui-même
» fut forcé d'avoir pour ce singulier person-

» nage. Les détails de cette affaire sont répan-
» dus dans douze ou quinze années de la cor-
» respondance secrète. »

M. de Jaucourt n'insista plus. De la part de M. Mackintosh, on se borna à dire que si les dix copistes n'étoient plus introduits, il suffiroit de leur remettre ce qu'ils avoient copié. Cette prétention fut modifiée. On convint qu'on leur rendroit les pièces qui paroistroient au garde des Archives ne pas compromettre, même dans un passé éloigné, les alliés de la Grande-Bretagne, et que pour le reste qui pouvoit concerner *l'histoire des Stuarts*, tout seroit délivré avec célérité et complaisance, pourvu qu'on promit de ne pas vendre ces copies, comme on assuroit qu'on avoit vendu à l'encan public quatre volumes in-folio des copies prises précédemment par Fox.

Louis XVIII, doué personnellement d'un courage civil très-déterminé, dont il donna des preuves si éclatantes à la même époque et à la fin de 1815, surtout lorsqu'il s'agit de restituer les monumens des arts, Louis XVIII s'exprima dans les termes les plus honorables sur la conduite du chef des Archives de ses affaires étrangères.

Cette réclamation étoit traitée de part et d'autre avec calme et politesse, et elle ne fut

entravée que par une circonstance où Haute-
rive montra, sans doute, trop de vivacité, s'il
est possible qu'on s'oublie dans les efforts qu'on
aime à multiplier, pour faire respecter la pro-
priété la plus sacrée d'une nation qui n'a pas
été toujours malheureuse. Il arriva de Lon-
dres des plaintes attribuées à lord John Rus-
sell : ces plaintes, envenimées par la mala-
dresse d'un commis britannique, parvinrent
au mois de février 1815. Hauterive dit à M. de
Jaucourt, toujours porté pour la condescen-
dance :

« Quand j'ai trouvé les dix copistes, j'ai
» fermé la porte des Archives à cette légion de
» scribes, je me suis débattu contre la protec-
» tion de madame de Staël. J'ai été mis en
» rapport avec le duc de Wellington, qui a
» retiré sa recommandation devant des raisons
» poliment exprimées, que j'adressois à un
» grand caractère. Quant à lord John Russell,
» qui est, m'a-t-on dit, un des plus éminens
» démocrates de l'Angleterre, je ne doute pas
» qu'il n'ait à cœur de prouver que ses ancê-
» tres ont été beaucoup moins libéraux que
» lui, ce qui, certes, desservira considérable-
» ment leur mémoire dans l'esprit de ses com-
» patriotes radicaux; mais je ne crois pas qu'il
» puisse nous convenir de concourir sur ce

» point à l'accroissement de la réputation qu'il
» s'est déjà faite. »

Plus tard, Hauterive fut plus accommodant, et il vérifia, avec plaisir, des pièces publiées par le chevalier Dalrymple, autorisé autrefois par le duc de Choiseul à les extraire de nos cartons. Mais il avoit été prouvé que lord John Russell n'avoit fait, en homme de qualité qu'il est, que des demandes raisonnables et dignes d'approbation; ensuite ce nom de Dalrymple, qui avoit été accueilli par le duc de Choiseul, suffisoit pour aplanir bien des difficultés, sinon dans l'esprit, au moins dans le cœur de l'hôte de Chanteloup. D'ailleurs, depuis, rien de ce qu'Hauterive dit de lord John Russell, n'a pu lui être applicable.





Chapitre Vingt-huitième.

HAUTERIVE EST CHARGÉ PAR LOUIS XVIII DU PORTEFEUILLE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. CAULAINCOURT NOMMÉ MINISTRE PAR NAPOLÉON LAISSE A HAUTERIVE LA GARDE DES ARCHIVES. LE GÉNÉRAL GROUCHY ET LE DUC DE BASSANO RÉSISTENT NOBLEMENT AUX ORDRES DE L'EMPEREUR. HAUTERIVE NE SIGNE PAS UNE DÉCLARATION EXIGÉE PAR NAPOLÉON.



CEPENDANT l'homme à la politique dévorante, Napoléon qui semoit pendant la guerre, et qui récoltoit pendant la paix, l'homme qui avoit attiré sur la France tant de fléaux, l'homme qu'un de ses journalistes a appelé la puissante tête, ou plutôt le *creuset* où la *refonte* de l'Europe étoit résolue, la *fortune*, le *bonheur en personne* devoit reparaître à Paris, porté comme en triomphe de garnisons en garnisons. Le congrès de Vienne, par une délibération du 13 mars, déclare qu'il ne traitera pas

avec lui. Il est forcé de se préparer à la guerre.

Au moment où Louis XVIII quittoit sa capitale, M. de Jaucourt avoit écrit à Hauterive : (Paris, 20 mars 1815.) « Je crois nécessaire, » monsieur le comte, de vous remettre le portefeuille, quelle que puisse être la détermination que votre santé ou vos affaires vous forceroient de prendre plus tard. »

Hauterive reçut cette lettre avec un sentiment mêlé de joie et de douleur. Il avoit ses passeports pour lui et pour sa fille; il alloit partir, il se vit contraint de rester. Louis XVIII n'avoit pas donné de semblables ordres à d'autres fonctionnaires : comme dans un jour de défaite, tout avoit été abandonné au premier occupant, excepté le ministère des affaires étrangères. Jusqu'alors cet homme d'État, à tant de *Qui vive* avoit si constamment répondu *France*; il avoit tant prouvé aux Bourbons qui s'éloignoient, que le ministère des affaires étrangères étoit plus particulièrement celui des secrets de leur maison, le depositaire fidèle des actes si élevés de M. de Lionne, de l'habileté de M. de Torcy, de la prudence du cardinal de Fleury, du noble libéralisme du marquis d'Argenson, qui trouvoit la *France assez grande*; des hauts projets du duc de Choiseul, qu'une intrigue força de laisser ina-

chevés ; de la bonne volonté de M. de Vergennes , de la grandeur et des écarts des ministres de Napoléon , et enfin des documens qui constatoient les efforts de la restauration pour rendre à la France une gloire véritable et assurée ; Hauterive avoit si solidement et si éloquemment établi le prix de ce trésor des Archives , qu'une préoccupation unique se présente à Louis XVIII , et qu'il ordonne de remettre le portefeuille et ce dépôt inestimable à un Français qu'il connoit honnête homme, et que sa santé peut mettre hors d'état de le suivre.

Au moment de son arrivée, Napoléon place à la tête du département M. de Caulaincourt, dont on espère qu'il suivra les conseils avec plus d'empressement qu'il ne l'a fait l'année précédente. Caulaincourt appelle Hauterive , le confirme dans la place de chef des Archives, et lui demande s'il va servir Napoléon avec le même zèle qu'auparavant. Hauterive répond qu'il est pénétré d'un chagrin profond ; qu'il ne lui paroît pas qu'une armée puisse fonder une autorité civile ; que toute aggrégation d'hommes qui portent un mousquet veut la guerre , la demande malgré la patrie, la demande dans un intérêt d'avancement, l'exige, quelque injuste qu'elle soit, pour arriver à ces

fortunes soudaines dont la révolution a laissé mille exemples. « Nous reparlerons de ces » questions-là, répartit Caulaincourt : seule- » ment, ne cessez pas de vous considérer » comme garde des Archives de ce départe- » ment. »

Quelques conseillers d'Etat préparoient des déclarations qui alloient être soumises à l'acceptation du conseil; Hauterive n'hésita pas sur ce qu'il avoit à faire au milieu de cette agitation générale : il rédigea une protestation d'un ton ferme. Caulaincourt la montra à l'empereur, qui ne fit aucune réponse.

Cependant Napoléon envoyoit ses commandemens brusques, pour soumettre toute la France à la nouvelle autorité impériale.

En 1814, Hauterive, dans sa fierté, ne vouloit rien demander basement aux Bourbons, car la demande du poste de Genève étoit bien modeste. L'invasion des Archives en pleine paix avoit suscité des circonstances qui le re-plaçoient dans une ligne plus favorable, et faisoient prononcer honorablement son nom devant le roi. Ayant de nouveau servi les Bourbons, il ne vouloit pas les abandonner. Des faits peu connus, que nous allons détailler, vont éclairer Hauterive, et il saura bien mieux ce qu'il doit faire au milieu de tant de

violens tumultes, de si pénibles incertitudes.

Le Midi n'étoit pas encore acquis au pouvoir de Napoléon. Une personne qui jouissoit de la confiance de l'empereur fit venir le général Grouchy, et lui dit : « Général, le duc » d'Angoulême est en armes dans le Midi. » Vous allez y commander des corps qui vous » seront donnés par le duc d'Albuféra : nous » poursuivrons le prince, vous le prendrez, et » vous le ferez fusiller sur-le-champ. » M. de Grouchy repousse cette horrible commission. « Je ferai la guerre, dit-il, comme un homme » d'honneur peut et doit la faire ; je ne puis » me charger de la faire en sauvage. » — « Vous ferez ce que vous voudrez, reprit celui » qui jouissoit de la confiance de l'empereur : » voilà vos ordres, vous serez parti à neuf » heures du matin. » C'étoit dans la nuit que l'ordre étoit donné. — « Je ne le puis, dit » en insistant fortement le général Grouchy. » — « Faites là-dessus à votre gré, reprit l'in- » terlocuteur d'un ton d'assentiment, mais » vous serez parti à neuf heures. » — « Je ne » partirai pas sans avoir vu l'empereur, et » sans avoir fait révoquer son ordre. » — « Voyez donc l'empereur, répétez-lui ce que » vous me dites, et partez. »

Le général étoit à Saint-Cloud avant cinq

heures. A six, il vit l'empereur, et s'expliqua sur son ordre dans le sens et dans les termes de la veille. L'empereur ne manifesta ni mécontentement, ni surprise; il n'avoua ni ne désavoua l'ordre. « Vous irez, dit-il, dans le » Midi, vous acculerez le prince à la mer, jus- » qu'à ce qu'il s'embarque : partez. » Puis il rappela M. de Grouchy, d'un ton animé et ferme, et lui dit : « Souvenez-vous surtout de » l'ordre que vous recevez de moi : si vous » prenez le prince, *gardez-vous bien qu'il lui » tombe un cheveu de la tête.* » Puis, après un moment, et le signe d'une profonde réflexion : « Non, vous prendrez le prince, et » le retiendrez jusqu'à ce que je sois informé » et que vous receviez mes ordres. Partez. »

Le général partit. Cette guerre devoit être vive, glorieuse et malheureuse pour le prince. Il fut pris.

Mais voici l'intervention des entours de l'empereur. De jour en jour, il flottoit irrésolu entre les bonnes et les mauvaises influences. Le duc de Bassano étoit dévoué, mais pur de tout esprit de vengeance. D'autres, qui sembloient aussi être dévoués, ne l'étoient que par suite de ressentimens contre la cour, dont ils croyoient avoir reçu des mortifications ou des offenses. Le duc de Bassano tenoit aussi

long-temps qu'il pouvoit aux devoirs de sa position ; il finit par en avoir une telle frayeur et de tels dégoûts, qu'après s'être assuré qu'il ne devoit plus persister dans la gestion périlleuse de son ministère, sans être, ou du moins sans paroître complice des crimes conseillés par les instigateurs d'un parti ennemi du sien, il demanda un entretien à Napoléon. Il y eut entre le favori et le maître une conversation de dévouement, de regrets d'une part, de séductions, de caresses de l'autre. Le duc insista, et déclara qu'il vouloit se retirer. L'empereur ne prescrivit plus qu'un délai du matin au soir, avant d'agréer une détermination définitive. Le duc sortit décidé à ne plus revoir celui qu'il avoit servi avec idolâtrie pendant quinze ans, et à gémir désormais de son inévitable ruine.

M. de Bassano quittoit les Tuileries, lorsqu'on lui remit une dépêche télégraphique de Lyon. Le maréchal Suchet annonçoit la capitulation du duc d'Angoulême, et demandoit les ordres de Napoléon. Le duc crut devoir rentrer chez l'empereur, et lui présenter la dépêche. Une joie effrayante parut éclater sur la figure de Napoléon. Le duc de Bassano, interdit, s'approcha : « Hé bien, dit l'empereur, » sans lever les yeux fixés sur le tapis, écrivez,

» et que le prince soit fusillé sur-le-champ !
» — Ah, sire, cet ordre, répondit le duc, n'est
» pas sorti de votre bouche : j'ai mal enten-
» du.... » Alors il s'exprima avec toute la cha-
leur que le sentiment de l'humanité, de l'hon-
neur, de l'amour surtout qu'il portoit à celui
qui étoit encore son maître, pouvoit lui inspi-
rer. Après un débat assez long, et qui cepen-
dant n'étoit bien vif que de la part du duc,
l'empereur céda. « Hé bien ! qu'il parte, mais
» exigez positivement, absolument, la remise
» des diamans de la couronne....—Mais, sire,
» une condition, et une condition d'intérêt,
» d'argent, est une exigence que tout com-
» mande à Votre Majesté de ne pas imposer :
» je ne saurois.... » L'empereur insista plus
foiblement, et il finit par consentir à autoriser
l'exécution de la capitulation, en ajoutant ce-
pendant, après une pause, la recommandation
de faire souscrire et promettre par le prince
la restitution des diamans de la couronne. Le
duc sortit une seconde fois, et cette fois heu-
reux d'une occasion de faire précéder, par
un tel acte, le projet qu'il avoit de se retirer
de tout service public. Il se proposoit d'aller
attendre à la campagne la fin de tant d'événe-
mens qui devoient avoir inévitablement une
issue malheureuse pour Napoléon.

Avant de quitter les Tuileries , le secrétaire d'Etat expédia au télégraphe la réponse qu'il étoit autorisé à faire au maréchal d'Albuféra.

Le duc de Bassano s'occupoit des premiers préparatifs de sa retraite , qui étoit un secret pour tout le monde , excepté pour l'empereur et pour lui , quand il reçut une autre dépêche télégraphique annonçant la même nouvelle. Celle - là venoit directement du quartier-général en Languedoc. La dépêche mentionnoit une circonstance effrayante : une grande fermentation se manifestoit autour des lieux où se trouvoit le prince captif avec sa suite ; sur plusieurs points, la garde nationale étoit dangereusement agitée. Le directeur du télégraphe de Paris écrivoit en même temps et à part , au duc de Bassano, qu'ayant reçu cette dépêche avant de transmettre la réponse que le duc lui avoit ordonné d'envoyer à Lyon, la direction avoit cru devoir suspendre l'exécution du dernier ordre (celui qui prescrivait la ratification pure et simple de la capitulation) qu'il *renvoyoit* en le joignant à la dépêche nouvellement reçue du Midi. Le duc de Bassano fut atteré de ce coup imprévu. Il médita tristement sur sa situation, sur celle du prince, sur les dispositions incertaines de l'empereur, sur l'effet de perverses suggestions, sur l'ave-

nir qui doit être réglé comme récompense ou comme châtimant, en raison de la conduite des hommes, sur le souvenir d'un premier attentat dont tant de faveurs de la fortune n'avoient pas effacé la mémoire, sur l'éternelle responsabilité de quiconque auroit pris part à l'horrible événement qu'il falloit redouter. Le duc se décide enfin. L'ordre primitif est renvoyé au directeur du télégraphe, avec une sévère réprimande sur son audace à suspendre le départ d'un ordre si absolu et d'une aussi immense importance que celui qu'on lui avoit transmis le matin. Le duc charge de ce nouvel ordre un homme sûr et ferme, M. Benoit, attaché au bureau de la secrétairerie d'État. (Cet employé n'étoit pas parent de M. Benoit, anciennement chef de division à l'intérieur, et ministre d'Etat après le retour du roi.) M. Benoit reçoit l'injonction de ne pas perdre de vue la lanterne du télégraphe, que la dépêche qui enjoint de reconnoître purement et simplement la capitulation, ne soit transmise. Il étoit neuf heures du matin. Benoit part, se conforme aux prescriptions si précises qu'il avoit reçues, considère attentivement le travail et le jeu des signaux, voit partir l'ordre, et revient auprès de son chef. Celui-ci passe une journée heureuse. Il ne retourne aux

Tuileries qu'à huit heures du soir, pour porter à l'empereur la dernière dépêche télégraphique venue du Midi, et la copie de celle qui avoit été expédiée le matin sous les yeux de Benoit : cette dernière pouvoit déjà avoir reçu son exécution. Pour la révoquer, il auroit fallu attendre le matin du lendemain, et le prince devoit déjà être libre.

Le duc de Bassano n'avoit aucune des idées qui s'étoient généralement établies sur le caractère de l'empereur. On croyoit Napoléon au moins peu capable de répugnance à des déterminations cruelles, immorales, inhumaines, quand il y étoit porté par un grand intérêt ou par une passion vive et ardente.

Dans le temps, Hauterive eut connoissance de quelques pensées qui s'offroient au duc de Bassano, et devoient naturellement naître dans l'esprit du serviteur fidèle, secrétaire d'Etat depuis tant d'années, et placé le plus favorablement pour étudier le caractère de l'empereur. Des confidences de Fouché complétoient les détails que le garde des Archives recueilloit avidement, pour parvenir à s'instruire de l'état véritable des choses. Hauterive, en achevant le récit des événemens qui précèdent, fait parler ainsi le duc de Bassano : « Après ce qui s'étoit passé entre l'empereur et

» moi, je me présentai le soir, sans concevoir
» une inquiétude sérieuse à l'égard des impres-
» sions fort diverses que je m'attendois bien
» à produire successivement sur Napoléon. —
« Voilà, Sire, lui dis-je, une seconde dépêche
» télégraphique que j'ai l'honneur de remettre
» à Votre Majesté. » Je ne dissimule pas qu'en
» la lisant, sa physionomie prit un caractère
» sombre. Cette disposition ne fut que passa-
» gère, et se tournant vers moi d'un air de
» doute : — « *J'espère, dit-il, que notre pre-*
» *mière dépêche télégraphique n'a pas été*
» *expédiée.* — Je vous demande pardon, Sire,
» elle l'a été, et elle doit être actuellement
» parvenue. — *Mais, très-probablement (et*
» *ici sa figure prit une teinte d'ironie et de sé-*
» *vérité fort marquée), celle-ci n'est arrivée*
» *qu'après le départ de l'autre?* — Je vous
» demande pardon, Sire, répondis-je d'un
» ton ferme et assuré. » Cette réponse pénétra
» jusqu'au fond de son cœur. Il ne me regarda
» pas, ses regards tombèrent et se fixèrent sur
» le tapis. Le caractère de sa figure avoit quel-
» que chose d'indécis qui me laissa flotter
» entre l'inquiétude et un sentiment de pitié
» tendre et douloureuse ; enfin il se releva
» comme d'une espèce d'abattement moral : il
» se tourna vers moi, porta sa main vers mon

» bras, le serra affectueusement, et me dit :
» *Vous avez bien fait.* »

Quelques particularités de tous ces faits si heureusement sauvés par Hauterive de l'oubli des contemporains et de la modestie du duc de Bassano, ont dû être connues sous la Restauration. Moi-même, étant chargé d'affaires de France à Vienne, en 1817, j'en écrivis plusieurs détails, à propos de l'ordre qu'on m'avoit donné de prendre des informations sur la situation où pouvoit se trouver le duc, réfugié à Gratz, et qui demandoit à rentrer en France.

J'ai consigné ici ces faits, pour que la postérité eût connoissance d'un effroyable danger, conjuré par deux courages aussi nobles qu'insistans, le courage du duc de Bassano, qu'il faut appeler le *courage civil* le plus généreusement inspiré, et le *courage civil-militaire* du général Grouchy, qui ne mérite pas moins les récompenses que distribue l'histoire; j'ai consigné ici ces particularités, parce qu'il me semble que la connoissance, quoique tardive, de ce danger, et ce soin comme pris exprès par la Providence, peuvent jeter des consolations dans l'esprit d'un illustre Prince, que d'autres malheurs ont dû si profondément affliger. Pour compléter le tableau, j'ajoute-

rai la lettre que le prince captif écrivoit au Roi, de Pont-Saint-Esprit, le 10 avril :

« Me voilà ici résigné à tout et bien occupé
» de ceux qui me sont chers : mais je demande
» et j'exige même que le Roi ne cède sur rien
» pour me délivrer. Je ne crains ni *la mort*,
» ni la prison, et tout ce que Dieu m'enverra
» sera bien reçu. »

LOUIS-ANTOINE.

Rendons grâces au ciel, nous qui avons eu à écrire quelques pages sur cette partie des annales de la France, le fils aîné de Charles X n'a pas éprouvé le sort à jamais déplorable du petit-fils des Condé.

Cette disposition de Napoléon qu'il falloit donc toujours surveiller, le souvenir de l'entretien sur la résistance que pourroit faire Paris, résistance qu'il s'agissoit peut-être de combiner une autre fois pour sa ruine, avoient tracé la ligne de devoir qu'Hauterive aimeroit à suivre. Il ne signa pas les déclarations que signèrent plusieurs conseillers d'Etat, et il vécut dans une situation d'obscurité et de silence que l'esprit de modération de Caulaincourt ne chercha pas à troubler.



Chapitre Vingt-neuvième.

LETTRE D'HAUTERIVE A TALLEYRAND. HAUTERIVE EST CHARGÉ PAR LE DUC DE RICHELIEU DE COMPOSER LE DISCOURS POUR PRÉSENTER AUX PAIRS LE TRAITÉ DE 1815. LE GARDE DES ARCHIVES SIGNALE LES PRÉTENTIONS ET LES ALARMES DE L'EUROPE. LETTRE IMPORTANTE D'HAUTERIVE AU BARON DE VITROLLES.



LA bataille de Waterloo avoit changé les destinées de Napoléon. Paris est une seconde fois menacé des désastres de la guerre. Il étoit passé pour jamais le temps où Napoléon essayoit d'enlever à l'*hydre germanique* ses deux superbes têtes, et où il disoit : « Tant que je » n'en pourrai attaquer qu'une à la fois, je son- » gerai à celle qui reste. » Louis XVIII, qui n'a, qui ne peut avoir de tels sentimens, est rendu à la France : Talleyrand redevient son ministre.

Le 15 juillet, Hauterive lui écrit :

« Mon prince, je me suis présenté trois fois
» à votre hôtel ; vous avez eu la bonté de me
» dire qu'il falloit que je finisse avec vous
» comme j'avois commencé ; j'espère que vous
» ne receviez personne , et je m'y présenterai
» encore. Cependant, comme cette fois j'ai un
» motif personnel d'intérêt pour désirer d'être
» admis, permettez que j'aie l'honneur de vous
» écrire.

» Le mois dernier, j'ai fait une demande à
» M. le duc de Vicence ; la voici. Ses permis-
» sions de me loger aux Archives, où je n'ai
» jamais logé, ont besoin d'une confirmation,
» et je vous prie de me la donner. Je regrette
» de ne m'être pas pressé de me prévaloir de
» la faculté obtenue ; j'aurois échappé au dés-
» agrément d'une garnison qui , au reste ,
» n'est que dispendieuse et incommode. J'ai
» des Prussiens. (Hauterive méritoit bien chez
» lui quelques Prussiens.) C'est un bon billet
» de loterie.

» J'aimerois cependant mieux être chez moi,
» et je n'y serai vraiment qu'aux Archives.

» Quelle fatalité que je n'y sois pas entré il
» y a dix ans , pour m'y ensevelir dans mes
» vieux papiers, et, dans l'oubli , échapper
» aux ennuis et aux dégoûts de cette si longue

» et si malheureuse portion de ma vie ! J'es-
» père que Votre Altesse voudra bien accueil-
» lir le vœu que j'ai exprimé. Ma santé, l'état
» de mes affaires, et la disposition invariable
» de mon esprit, m'en font aujourd'hui un
» besoin. Je prie Votre Altesse en même temps
» d'agréer l'assurance de mon attachement et
» de mon respect. »

Mais il étoit plus aisé au comte d'Hauterive de dire qu'il avoit perdu le goût du travail, que de ne pas travailler réellement. On s'occupoit beaucoup alors de la réorganisation du conseil d'Etat dont il faisoit toujours partie.

Il n'est pas difficile de reconnoître que dans un rapport du comité de législation, en date du 23 octobre 1815, qui n'est pas signé par Hauterive, on a reproduit toutes ses idées dans son style, avec ses manières, et sous la forme de discussion claire et logique qu'il avoit adoptée. L'opinion que j'avance ici est appuyée sur des minutes de la main d'Hauterive, où se retrouvent l'esprit, le ton et les argumens de ce rapport.

Après la signature du traité du 20 novembre 1815, sur une indication émanée directement de Louis XVIII, le noble duc de Richelieu, successeur du prince de Talleyrand dans le ministère des Affaires étrangères, envoya

chercher le comte d'Hauterive, le considéra quelque temps avec sensibilité, sans proférer une parole, puis lui dit en s'approchant et en cherchant à lui dérober quelques larmes : « Je » vais porter à la chambre des pairs le traité » qui vient d'être conclu ; voici la convention » que j'ai signée ; vous ferez le discours de » présentation ; on ne donne pas d'instruc- » tions précises à un homme comme vous. » Hauterive se vit forcé de renoncer au calme de sa *Chartreuse des Archives*. La confiance du roi et du noble duc ne fut pas trompée. Certainement les documens publiés sous un ministère appartiennent au chef ; mais ici il s'agit de compléter l'histoire d'un politique célèbre ; il n'y a rien à lui enlever ; les hauts mérites du duc de Richelieu sont ailleurs : la patrie a dû aux franches allures du caractère de ce loyal négociateur, des avantages qu'elle ne contestera jamais ; il suffit encore de se rappeler la dignité, la généreuse et auguste humilité du président du Conseil, lorsqu'il prononça ce discours. Retournons à l'interprète qu'il avoit su si dignement choisir, et souvenons-nous que les magnifiques lettres écrites par Pierre Bembo, au nom de Léon X, de 1513 à 1521, se trouvent dans les OEuvres de Bembo, dédiées par lui-même à Paul III,

en 1535. Nous citons les principaux passages du document composé en 1815 par Hauterive.

Après la lecture du traité principal qui nous enlevait, par l'art. 1^{er}, Landau et tout le territoire sur la rive gauche de la Lauter, en ne nous laissant que Weissembourg traversé par cette rivière, article qui nous abandonnoit la commune de Ferney, où l'on avoit aiguisé tant d'armes pour abattre la religion et l'esprit monarchique; après la lecture à voix basse, comme on l'a remarqué, de l'article 3 qui sa-
poit les fortifications d'Huningue, *constamment un objet d'inquiétude pour la ville de Bâle*; de l'article 4 qui fixoit à 700 millions la partie pécuniaire de l'indemnité à fournir par la France, et de l'article 6 qui clouoit cent cinquante mille étrangers sur le sol de la patrie; après l'article additionnel relatif au trafic des noirs, article inséré là dans l'intérêt unique des Anglais, le duc de Richelieu fit entendre ces paroles : « Dans une position diffé-
» rente et dans d'autres temps, nous ne présen-
» terions à la chambre qu'un de ces actes dont
» la série généralement uniforme compose le
» corps historique du droit public des nations;
» nous nous ferions un devoir d'en discuter
» tous les articles, et nous aimerions à en ex-
» pliquer tous les motifs; mais il n'en est pas

» ainsi de la transaction que nous avons l'hon-
» neur de vous présenter : elle doit nécessai-
» rement se ressentir de la situation dans la-
» quelle chacune des parties se trouve respec-
» tivement placée , comme des intérêts et des
» considérations qui résultent d'un état de
» chose *inouï dans l'histoire*, unique dans sa
» nature , et qui doit l'être dans ses consé-
» quences. » Le ministre continue ainsi.....
« Une armée presque entière, détachée de son
» légitime souverain , a provoqué la lutte qui
» devoit amener sur elle et sur nous , tous les
» désastres et toutes les calamités dont cette
» lutte a été suivie. Le gouvernement s'est vu
» obligé de composer non-seulement avec les
» *prétentions* , mais avec les *alarmes* que cette
» fatale rébellion a inspirées à l'Europe : il n'a
» pu voir dans ces sacrifices nécessaires qu'un
» moyen d'obtenir cette chance d'espérances
» à laquelle la France aspire.... » Après quel-
ques développemens sur l'esprit révolution-
naire , le ministre lit ce qui suit : « Un com-
» mun instinct de préservation a comme in-
» stantanément concentré sur le même objet
» toutes les craintes , toutes les haines , tous
» les intérêts des peuples épouvantés : la po-
» litique a oublié ses rivalités , et plus d'un
» million de soldats s'est précipité sur nos

» frontières.... Les hommes généreux qui, de
» tous les points de la monarchie, préparoient
» la ruine du pouvoir usurpé, n'ayant pu com-
» mencer leurs mouvemens avant ceux des ar-
» mées alliées, ni agir avec la même prompti-
» tude et la même efficacité, les puissances ont
» considéré la chute de Napoléon comme l'effet
» immédiat de leur victoire. » Le ministre finit
par annoncer que ses collègues et lui, arrivés
à ce période de la négociation la plus épineuse
qui ait jamais exercé le zèle et éprouvé le dé-
vouement d'un roi malheureux, ils ont, à la
vue de tant de dangers, sacrifié, sans hésiter,
toutes les répugnances, pour accepter au nom
du roi, au nom de la France, les conditions qui
sont présentées aux chambres. Tout le style
d'Hauterive est dans ce document. Il parle
presque encore comme il parloit du temps de
Napoléon : c'est que dans l'une et dans l'autre
situation, il parloit au nom de l'intérêt actuel
de la patrie; sa vie étoit une suite de combats.
Cette sorte de soldat en toge répondoit tou-
jours : « *France.* »

A la fin de 1815, M. le baron de Vitrolles
avoit publié un ouvrage politique, et jugé à
propos d'en remettre un exemplaire à Haute-
rive son ami. Dans cet ouvrage, le baron, qui
est un homme rempli d'esprit et de talent,

avertissoit, si on vouloit établir un gouvernement représentatif, des précautions à prendre, des dogmes politiques à reconnoître, et des calculs de prudence à suivre pour ne pas compromettre la prospérité du royaume. L'ouvrage, écrit avec clarté, sagesse et élégance, contenoit ces mots, vers la fin, p. 75, à propos de *l'unité ministérielle*.

« Quant au moyen de parvenir à l'unité
» ministérielle, on a vu, par le développe-
» ment qui précède, qu'elle est principale-
» ment dans la main du roi : c'est de lui qu'il
» dépend uniquement de l'instituer, soit par
» la formation du ministère, soit par la nature
» de ses rapports avec les ministres, soit enfin
» par ceux qu'il établit entre eux. Je m'abs-
» tiendrai donc absolument de dire de quelle
» manière on peut introduire chez nous cette
» condition ministérielle. Celui qui plane sur
» nous et qui veille pour tous, juge mieux que
» nous les temps et les moyens. J'éviterai au
» moins le ridicule de prétendre instruire
» celui qui donne des leçons, et d'offrir des
» conseils à celui qui pourroit dicter des ora-
» cles. Lorsque la sagesse est sur le trône, on
» peut en approcher pour apprendre et obéir;
» mais qui oseroit donner des conseils? Ce
» seroit celui qui auroit un esprit plus étendu,

» qui réuniroit plus de connoissances, et les
» auroit mûries par de plus profondes ré-
» flexions; celui, enfin, qui auroit moins de
» passions et plus de volonté du bien public :
» cet homme n'existe pas. »

M. de Vitrolles a dit ultérieurement de son livre : « L'intérêt de cet ouvrage dépend ab-
» solument de sa date, octobre 1815 : les idées
» qu'il renferme étoient absolument neuves
» en France ; depuis, elles ont été comprises
» tant bien que mal. »

Hauterive voit, du premier coup d'œil, qu'il est question de considérations sur la constitution d'Angleterre, peut-être applicable à la France; il prend la plume, et écrit vivement à M. de Vitrolles.

« Je viens de recevoir, mon cher ami, votre
» livre, et je me suis hâté de le lire. Vous ne
» vous contenteriez pas de savoir qu'il est
» écrit avec beaucoup d'esprit et de talent,
» que vous connoissez très-bien la constitu-
» tion anglaise et l'Angleterre, et que vous
» faites naître l'envie d'avoir un gouverne-
» ment comme le sien. Voilà cependant tout
» le bien que je puis vous dire de cet ouvrage
» que je suis fâché que vous ayez fait. Vous
» voilà parmi les transfuges des principes
» français et fondamentaux de notre monar-

» chie : nous pensions de la même manière
» l'année dernière. Pourquoi voulez-vous que
» nos Chambres soient un Parlement, nos
» ministres une faction dominante, et le roi
» une victime des devoirs et des peines de
» position les plus intolérables qu'on puisse
» concevoir? Ce n'est pas là l'idée que je me
» fais de nos affaires. Notre gouvernement
» n'est pas un gouvernement représentatif
» dans le sens où on l'entend. Le roi gou-
» verne seul, et selon des lois faites ou à faire,
» par un ministère de son choix. La Charte
» n'a rien changé au principe de l'exercice de
» l'autorité souveraine, sous le rapport de
» son action générale. La paix, la guerre, la
» justice, s'administrent sur les mêmes règles
» qu'autrefois. Quelques formes ont été modi-
» fiées, et d'autres plus précisément détermi-
» nées; mais le fond est resté. Il est cependant
» survenu un changement capital relativement
» à l'impôt et aux lois à faire; mais ces deux
» choses ne constituent pas l'essence du gou-
» vernement, et le changement de l'un ne
» constitue pas le changement de l'autre.
» Quant aux lois à faire, c'est le besoin de l'a-
» venir, et comme le présent peut s'en passer,
» et pendant assez long-temps, les instrumens
» qui concourent à leur formation ne peuvent

» pas être regardés comme des élémens de
» premier ordre dans l'organisation générale.
» Notre Parlement n'a donc, mon cher ami,
» qu'une fonction nécessaire, celle de l'impôt,
» et, sous ce rapport, je conviens qu'il repré-
» sente la nation ; mais c'est sous ce rapport
» seul : pour ce qui regarde les lois à faire, son
» rôle est d'une nature toute différente. Le roi,
» en France, est seul législateur ; il l'étoit avant
» la Charte, et il l'est encore. Pour la forma-
» tion des lois, il a des conseils : un de son
» choix et amovible, c'est celui des ministres ;
» il en a un autre, en partie au choix de la
» nation , et amovible aussi, c'est celui de la
» Chambre des Députés ; et en partie du choix
» du roi, mais inamovible , c'est celui de la
» Chambre des Pairs. L'initiative de la fonc-
» tion de conseiller appartient ici de droit aux
» ministres, car l'espèce d'initiative qu'on a
» donnée à chaque membre, n'a de suite que
» de leur aveu. De ce conseil résulte la pro-
» position de la loi , qui n'engage pas le roi,
» qui ne suppose même pas qu'il approuve
» le projet. La loi proposée, quand elle est
» adoptée par les deux Chambres, revient au
» roi , accréditée par l'accord de ses deux
» conseils, l'un composé des ministres, l'autre
» de la réunion des deux Chambres. Jusque

» là la loi n'est rien : les conseils ont débattu,
» la question a été présentée sous toutes ses
» faces : le roi a tout vu, tout écouté ; mais le
» législateur ne se montre qu'à la fin des dé-
» bats ; sa volonté suprême s'exprime : alors
» est refusé ou imprimé à la loi le caractère
» qui peut seul lui assurer le pouvoir de se
» faire obéir. Voilà, mon cher ami, l'idée que
» je me suis faite de nos affaires : en traver-
» sant la révolution et le règne de Bonaparte,
» mon corps a quelquefois plié sous le poids
» des événemens, mais mon esprit a conservé
» la roideur primitive des temps antérieurs.

» J'aime la constitution du roi , parce que
» je n'ai pas de sacrifices importans de prin-
» cipes à lui faire ; mais je vous avoue que je
» n'aime pas que des hommes d'esprit et des
» hommes forts comme vous, écrivent sur un
» tel objet. Nous sommes sous la main du
» temps, laissons-le faire. Raisonner sur des
» ébauches, c'est deviner, et ce qui est d'un
» grand danger , c'est s'engager à soutenir
» ensuite de mauvaises et fausses prophéties :
» il y a plus, il peut y avoir du mal à deviner
» juste. Il est des choses sur lesquelles le temps
» ne peut bien travailler qu'en secret : on gâte
» son ouvrage en attirant la curiosité publique
» sur ce qu'il fait. *Conseillons le roi, les mi-*

» *nistres, les Chambres*, mais, au nom de
» Dieu, laissons le public à ses affaires, c'est-
» à-dire à ses besoins, à ses plaisirs, et à toute
» la variété, à toute la concurrence des intérêts
» privés. Je ne rappellerai pas, mon cher ami,
» pour vous faire passer sur ces réflexions
» chagrines, le bien que j'ai d'abord dit de
» votre ouvrage ; cependant je ne peux me
» taire sur le plaisir que me fait toujours un
» livre fort bien écrit, plein de réflexions
» justes, d'idées brillantes et de sentimens
» élevés. La manière dont vous terminez ce
» qui précède la conclusion, est délicieuse ;
» c'est une louange charmante et certaine-
» ment bien méritée. Je vous renouvelle,
» mon cher ami, l'assurance de mon sincère
» et invariable attachement. »

Plus tard, à propos d'un travail sur le *Conseil d'Etat*, Hauterive rappellera quelques idées renfermées dans cette réponse, et il expliquera, plus en détail, d'autres pensées non moins dignes d'attention, et qu'il croit utiles au bien des affaires.

Comme cela étoit vrai, dans ces temps de repos rendu, de confiance ramenée en Europe, d'autorité de roi exercée avec sagesse, enfin dans les circonstances où se trouvoit Hauterive, écrivant confidentiellement à un ami !



Chapitre Trentième.

DISCUSSION AU CONSEIL D'ÉTAT SUR LE NAVIRE ALGÉRIEN LE GIUSEPPINO. CITATION DE L'OUVRAGE DU COMTE AUGUSTE D'HAUTERIVE SUR LES TRAITÉS DE COMMERCE ET DE NAVIGATION CONCLUS PAR LA FRANCE ET LES PUISSANCES ÉTRANGÈRES. CONSIDÉRATIONS SUR LE CONSEIL D'ÉTAT. ELLES SONT APPROUVÉES PAR LE GOUVERNEMENT.

Nous ne pouvons donner une longue analyse de la discussion qui occupa le Conseil d'Etat en 1816, et qui étoit relative à la prise du corsaire Algérien *le Giuseppino*. Hauterive explique d'une manière très-exacte l'origine de la Course. Il pense que ni les décrets de Milan et de Berlin, abrogés par la Restauration, ni les réglemens antérieurs, ni même le droit commun de l'Europe, ne sont applicables à la discussion de cette cause. Le corsaire français le *Brave* avoit capturé le navire Algérien *le Giuseppino*. Hauterive démontre que les Algériens ne sont, sous aucun rapport, dans le droit des gens coutumier, ni dans le

droit conventionnel des États chrétiens. Le Conseil des Prises, selon Hauterive, qui, du reste, avoit demandé à M. le baron Pichon, son ancien ami, un travail sur cette matière, et dont il a extrait quelques passages, ne semble pas avoir eu la moindre notion de ce fait : mais il est constant, incontestable, qu'avant la révolution qui a fait oublier tant de choses qu'il importe de se rappeler, ce fait étoit si notoirement établi, qu'on n'a jamais amené à jugement, devant les cours d'amirauté, une seule prise barbaresque. Les Algériens, les Tripolitains, les Tunisiens, sont, non pas unis, mais engagés envers les puissances chrétiennes, par un droit spécial à part qui détermine privativement, pour chacun d'eux, les communications souffertes et protégées en temps de paix, et les procédés autorisés en temps de guerre. C'est d'après ce droit spécial et variable, depuis long-temps basé moins sur les traités que sur des usages établis, et sur des concessions irrégulières, que se résolvent les difficultés qui peuvent survenir, et dans lesquelles les intérêts des sujets et les droits des gouvernemens sont compromis. Voilà de quel point il faut partir, quand on a à décider sur des affaires de cette nature. Par exemple, qui le croiroit? voici la situation presque in-

connue de l'Autriche vis-à-vis de la Porte : Un sujet autrichien est-il injustement capturé par un Barbaresque, l'internonce porte ses plaintes à la Porte, et dans le cas où, six mois après, justice n'est pas rendue, le gouverneur impérial et royal d'une province frontrière de la Turquie européenne envoie quatre cents hommes saisir des bestiaux ou des grains sur le territoire ottoman, jusqu'à concurrence de la prise ; et l'affaire est finie. Voilà comme l'expérience et le bon sens apprennent à opposer raisonnablement et sagement une *barbarie légale* à une *barbarie sans frein*. Cette discussion sur le *Giuseppino* excitoit l'attention publique. Les hommes de loi ne voyoient que les dispositions de l'institution du Conseil des Prises. Le publiciste des affaires étrangères ramenoit la question aux anciens principes que le ministère avoit remis en usage. « La guerre, disoit le comte d'Hauterive, est » l'usage régulier et combiné de toutes les » forces qu'un Etat peut employer, soit pour » attaquer une nation ennemie, soit pour se » préserver de ses attaques : la Course est » un mode particulier de l'usage de ces forces ; » elle a pour but, comme la guerre, de ravir » à l'ennemi sa propriété et de détruire ou » d'affoiblir ses forces.

» La guerre, en mettant une nation en op-
» position avec une autre, rend le monde en-
» tier spectateur et juge de leurs débats : de là
» vient que les lois de la guerre ne peuvent
» être comprises dans un code particulier, mais
» qu'elles appartiennent à ce code commun
» des nations, qu'on appelle *le Droit des*
» *gens.* »

L'auteur du rapport manifeste ainsi des opi-
nions conformes aux préceptes que les publi-
cistes-pratiques les plus renommés ont ras-
semblés sur ces matières.

« Les principes sur la Course ont été mé-
» connus en France depuis plus de vingt ans ;
» les conséquences de cet oubli ont été si dés-
» astreuses, qu'on ne peut comprendre l'obs-
» tination d'un aussi long et d'un aussi fatal
» aveuglement. »

Enfin la jurisprudence, comme l'étymolo-
gie l'indique, est le *droit* modifié dans son
application par la *prudence* des juges. Ces
modifications sont interprétatives, restrictives
ou exclusives. Leur règle ne sauroit donc se
trouver dans le texte des lois, parce que leur
motif et leur objet n'ont pas été prévus, et que
c'est la pratique et l'usage seul qui les établis-
sent. Ces règles ont cependant ici une origine
qu'il n'est pas difficile de trouver.

Voici enfin les solennelles conclusions définitives dans cette discussion qui occupa même les journaux de l'Angleterre : elles prouvent à quel point un seul homme peut oser résister à un entraînement général, et à des habitudes qui paroissent ne pouvoir plus être déracinées.

« Après avoir examiné toute cette question » dans la nature et l'étendue du pouvoir souverain , dans l'intérêt du gouvernement du Roi, dans les principes du droit des gens , me trouvant ainsi, par le fait , défenseur de ces principes auprès du Conseil, je demande qu'il statue que, dans l'affaire de la prise du *Giuseppino* , les règles générales de droit des gens ayant été violées, et la politique du roi compromise par la décision du Conseil des Prises , qui d'ailleurs a été prononcée sans une connoissance suffisante des faits , cette décision est réformée; et qu'en conséquence la prise est déclarée illégale , et qu'elle doit être restituée. » Si l'on veut connoître à fond cette question, on peut consulter l'ouvrage que le comte Auguste d'Hauterive , neveu et fils adoptif du conseiller d'État , a publié récemment sur les Traités de commerce et de navigation conclus par la France et les puissances étrangères.

Les rapports faits par Hauterive au nouveau Conseil d'État, y avoient rendu son nom respectable. Ce corps crut en 1817 courir quelques dangers. Il circuloit des alarmes ; on parloit de modifications qui auroient équivalu à une suppression. Hauterive ne s'adressant qu'à son propre fonds, à son érudition immense et à ses souvenirs, écrit sur-le-champ des considérations sur le Conseil d'Etat, et sur ses rapports avec l'administration publique et avec le système général de la propriété et de l'industrie. Il rappelle qu'avant la révolution, il existoit un établissement qui datoit du grand règne, que les Anglais ont emprunté de nous, et qui, dans le cours d'un siècle, a produit pour leur industrie et leur gouvernement, les plus immenses résultats de puissance et de richesse. Le Conseil d'Etat établi par Napoléon avoit, depuis dix ans, reçu deux organisations. L'ordonnance du 29 juin 1814 paroissoit avoir été conçue plutôt dans des vues d'abolition que de réforme, et ses rédacteurs montroient éminemment l'intention de le ramener à ses anciennes formes. Il existoit avant la révolution un Conseil des dépêches, un Conseil des finances et un Conseil des parties ; tous ces établissemens alors distincts et sans rapport les uns avec les autres, sembloient former un

corps qui étoit connu sous le nom de Conseil du Roi. Rien de ces dénominations n'existe plus aujourd'hui ; mais certaines situations de choses ne peuvent manquer d'exister, partout où existe un corps de nation. Il y a dans tous les Etats une politique intérieure qui tient aux principes et aux formes constituées de leur gouvernement , et une politique extérieure qui tient aux rapports que les événemens établissent entre eux et les gouvernemens étrangers. La politique extérieure produit souvent de beaux, d'éclatans avantages ; mais elle ne sauroit se donner la faculté de se perpétuer, ni celle de se survivre. Voyez en effet quelles sont les suites de ce période de traités avantageux, d'alliances brillantes qui signalèrent la première moitié du règne de Louis XIV. La France, un peu plus tôt, un peu plus tard, devoit expier les trompeuses illusions de gloire et de grandeur qu'elle s'étoit faites, et elle les expia au traité d'Utrecht. Voyez quelles ont été, dans ces derniers temps, les conséquences d'une bien plus grande exagération de force et de succès. Voilà pour la politique extérieure. Nous nous arrêterons un instant ici pour montrer que celui qui dit la vérité relativement à Napoléon, l'a précédemment dite devant la grandeur de Louis XIV, le plus re-

nommé des ancêtres du monarque récemment reconnu. Le publiciste continue : Quant à la politique intérieure, ses procédés et ses vues résultant ordinairement du caractère personnel d'un ministre influent, de ses opinions, de l'ascendant de ses entours, les Conseils officiels entrent pour peu dans ses déterminations. Quand le contrôleur général Desmaretz, dans une des plus grandes crises où un Etat puisse se voir entraîné, trouva le moyen de le retenir sur le bord d'un abîme, il ne demanda à aucun Conseil l'indication des ressources, des expédients et des moyens qu'il sut habilement inventer, et qui le mirent en mesure de sauver la France d'une ruine certaine. Il en fut ainsi de M. Silhouette et de M. Machault, en 1745 et en 1759 : l'un et l'autre arrêtaient le cours de la décadence du crédit, par des déterminations qu'ils avoient seuls conçues, et que leur caractère seul pouvoit soutenir. Et ce n'est pas non plus aux questions d'autres Conseils qu'il faut imputer les entreprises hardies de M. Necker, et la témérité de celles de M. Turgot, qui amenèrent de si fatales conséquences. Les Conseils ne sont pour rien dans ces grandes vicissitudes, dans les ruines et dans les réparations ; mais il n'en est pas ainsi pour le système administratif. Ici la variété des ser-

vices et l'immensité des détails y rendent les Conseils indispensables. La nécessité de leur intervention donne d'abord un certain crédit à leur action, et la continuité de cette intervention, jointe à son uniformité, devient un principe d'ordre et de consistance dans le travail de toutes les agences qui sont soumises à leurs impulsions. On sait ce qui résulta du premier établissement de ce beau système, au moment où le grand roi appela Colbert à ses Conseils. Dès cet instant, des règles certaines, constantes, furent établies dans tous les services; un même esprit anima toutes les agences subordonnées, fit concorder les travaux dans un même but, détermina partout, mit en harmonie les innombrables supports qui unissent l'incalculable diversité des intérêts de l'Etat : alors l'administration forma en France un pouvoir véritablement nouveau, et elle ne tarda pas à opérer des prodiges de richesse et de puissance. Avant l'époque où Louis XIV devait réaliser les sublimes et sages vues qu'il avoit méditées, les finances étoient dans un tel état de détresse, qu'il n'y trouvoit pas de quoi payer les dépenses de sa maison. Sur la fin du ministère du cardinal Mazarin, le roi avoit, pour ainsi dire, contracté par besoin d'économie, l'habitude d'aller diner chez

son ministre. Six ans après l'établissement de la vigoureuse administration qui signala le début de son règne effectif, la France, l'Europe eurent à reconnoître en lui le plus riche, le plus puissant et le plus magnifique souverain de son temps. Depuis cette glorieuse époque, la politique extérieure et la politique intérieure de la France ont souvent changé de principes et de sort. L'administration a toujours conservé ses règles, et toujours elle s'est trouvée prête à seconder utilement les vues des sages ministres que la France rencontroit, pour réparer les fautes de leurs prédécesseurs. La révolution elle-même, qui a opéré tant de destructions, a pu morceler l'administration, la paralyser, mais non pas la détruire; et l'on n'a pas besoin de dire quels immenses moyens de pouvoir, de force et de magnificence, elle a procurés de nos jours à celui qui, en s'emparant du timon des affaires, après dix années de l'effroyable anarchie que cette révolution avoit produite, conçut l'heureuse idée de réorganiser l'administration dans le système de sa première création. Il n'est pas indiscret d'insister sur ce point : on ne sait pas assez ce que c'est que l'administration dans un grand État. « C'est par elle que Louis XIV *constitua sa* » monarchie, et j'emploie à dessein ce mot

» sacramentel, parce que l'administration, en
» déterminant la mesure du pouvoir dans tout
» son ensemble, en le limitant dans ses détails,
» en réglant surtout, avec une extrême préci-
» sion, son exercice dans tous les objets sur
» lesquels il s'applique, est par là même une
» véritable *constitution*. On peut dire aussi
» que, lorsque dans des époques de défaites
» et de misères, des circonstances inattendues
» permettent que cette *constitution* s'établisse,
» ou se rétablisse sur de bonnes et rigoureuses
» règles de prévoyance et de justice, les grands
» résultats qu'elle ne tarde pas à produire et
» les changemens qui s'opèrent insensibile-
» ment dans l'ordre social, dans l'ordre civil
» et dans l'ordre politique, concourent à prou-
» ver que, pour de telles conjonctures, elle est
» la meilleure *constitution* qu'on puisse don-
» ner à un peuple. »

Il y a quelques argumens à opposer, sans doute, à ces théories brillantes du comte d'Hauterive, mais n'oublions pas le parti qu'il veut tirer de cette exposition qu'une imagination séduisante a quelquefois embellie, mais qu'une raison puissante n'a pas cessé d'accompagner. Le rapporteur termine en faisant reconnoître le besoin d'un établissement intermédiaire et central, qui, entourant

continuellement d'une surveillance active l'ensemble des actes de l'administration, éclaire le gouvernement sur les écarts, sur les abus, sur les erreurs de ses agens. Le Conseil d'État est cette institution intermédiaire. Son organisation, avant 1789, étoit vague, incomplète et défectueuse. Hauterive eût pu ajouter qu'elle se brisoit, surtout dans les derniers temps, contre le pouvoir des Parlemens. Au reste, en perfectionnant, sous quelques rapports, celle de l'empire, en ôtant à cette *constitution, les accompagnemens* formidables et assourdissans de la guerre, on arrivera à des résultats qui seront bénis par l'opinion publique.

Beaucoup de ces excellentes réflexions d'Hauterive furent prises alors en considération, et les actes d'une autorité confiée à des conseillers secrets, qui souvent contrarioient même les vues les plus despotiques du gouvernement, ne cessèrent pas d'assurer à l'administration l'exercice non interrompu de son heureuse puissance.





Chapitre Trente-unième.

PUBLICATION DU LIVRE INTITULÉ : ÉLÉMENTS D'ÉCONOMIE POLITIQUE. ANALYSE DE CET OUVRAGE. LOUIS XVIII APPELLE HAUTERIVE AUX TUILERIES, ET TRAVAILLE AVEC LUI. LONGS ENTRETIENS DU ROI AVEC HAUTERIVE. OPINIONS DU DUC DE CHOISEUL SUR LA COUR ROMAINE. TRAITÉ DU 15 NOVEMBRE 1818. DISCOURS DU ROI AUX CHAMBRES. CARTE DE LA FRANCE QUI NE COMPRENOIT PLUS NI LILLE, NI METZ, NI STRASBOURG. L'EMPEREUR ALEXANDRE AVOIT REPOUSSÉ GÉNÉREUSEMENT DE TELLES PRÉTENTIONS DE SES ALLIÉS.



L'ESPRIT d'Hauterive ne s'arrêtoit pas souvent dans ses méditations ; il sembloit même s'accroître et se féconder dans la solitude. Le chef des Archives publia, en 1817, ses *Éléments d'économie politique*. Il examine dans la première partie, le *travail*, l'*argent*, la *propriété*, l'*impôt* et le *commerce*. C'est à la page 167 qu'on lit cette définition spirituelle d'une lettre de change :

« On a donné à des extraits transmissibles
» des livres de comptabilité le nom de traites
» ou lettres de change. La théorie de ces traites
» est une extension de la théorie de l'argent,
» et leur résultat est une monnaie de compta-
» bilité qui se détruit et se renouvelle à cha-
» que transmission ; qui exprime, avec la
» somme d'argent qu'elle représente, le nom
» de celui qui en transmet la propriété et le
» nom de celui à qui elle est transmise, et qui,
» par de simples changemens de noms, pen-
» dant que les productions achetées et ven-
» dues s'exportent, se dépensent et se débi-
» tent, constate toutes ces opérations successi-
» ves à une grande distance de l'argent. Dans
» cet intervalle de temps, l'argent continue
» de remplir, sans interruption, les fonctions
» locales de solder les travaux de détail et de
» fournir aux avances et aux épargnes de l'in-
» dustrie productive. » Dans la seconde partie
de cet ouvrage, l'auteur traite de la concor-
dance à établir entre les théories de l'écono-
mie politique et les règles de l'administration.
A la fin du livre, l'auteur parle, avec un sen-
timent d'estime très-marqué, de la publica-
tion de sir John Sinclair, intitulée *Rapport
général d'Écosse*, et il s'exprime ainsi : « Ce
» pays est celui où l'esprit d'observation est

» aujourd'hui le plus perfectionné. » Haute-
rive appelle l'économie politique la science
des administrations, et il croit que cette science
est restée un peu stationnaire depuis les pu-
blications d'Adam Smith et de ses élèves. On
remarque encore ce rapprochement piquant :
« En remontant à la date d'un siècle, on trouve
» une première et très-belle ébauche des prin-
» cipes de l'économie politique, dans le *Té-*
» *lémaque* de Fénelon, qui fut publié en
» 1717. » M. de Gentz m'a parlé souvent à
Vienne, en 1818, de l'ouvrage que nous ve-
nons d'analyser rapidement, et il a plusieurs
fois répondu aux doctrines d'Hauterive, mais,
il me semble, avec des argumens plutôt tirés
peut-être de la situation de l'Allemagne, que
de la connoissance approfondie des intérêts
du commerce de tout le continent et de la
Grande-Bretagne. Je dirai aussi que j'ai à me
féliciter d'avoir cherché à modérer quelques
dispositions peu amicales de M. de Gentz
contre Hauterive, en disant au publiciste au-
trichien, que puisque les deux nations avoient
signé la paix, il ne falloit pas que la guerre de
plume continuât entre les écrivains des deux
pays.

Nous sommes arrivés à l'époque où com-
mencèrent des rapports immédiats entre

Louis XVIII et Hauterive. Le roi avoit vu plusieurs fois le chef des Archives, qui faisoit partie du Conseil-d'État, et il lui avoit souvent adressé la parole d'une manière obligeante, mais toujours en public. Il va s'établir des relations plus directes. Le duc de Richelieu partoit pour Aix-la-Chapelle, où s'ouvroient de nouvelles négociations, et Hauterive étoit chargé du portefeuille des Affaires étrangères. Il vit le roi, seul, pour la première fois le 22 septembre 1818. La conversation fut longue, et elle embrassa une partie des faits politiques qui s'étoient succédé depuis 1815. Le 27 septembre, Hauterive reçut une lettre du premier gentilhomme de la chambre, ainsi conçue : « Le roi recevra M. le » comte d'Hauterive aujourd'hui, le plus tôt » possible. » Il y eut ce jour-là un entretien sur les dispositions des quatre puissances qui traitoient à Aix-la-Chapelle avec la France. Le roi fit entendre qu'il étoit ridicule qu'après le traité, il n'existât pas en Europe cinq grandes puissances au lieu de quatre, et Hauterive appuya vivement cette opinion si noble et si sage du roi de France. Mais le conseiller-d'Etat chargé du portefeuille ne venoit pas assez souvent aux Tuileries. Il fallut une fois employer une ruse, pour qu'il y eût une visite de plus et

un jour de travail extraordinaire. Un courrier d'Aix-la-Chapelle remit une lettre à Hauterive, avec ordre de *porter sur-le-champ* au roi une dépêche pressée. Hauterive s'empresse de se rendre au château ; il présente la dépêche à Sa Majesté. Le roi rompt gravement l'enveloppe, et déploie une grande feuille de papier blanc. Hauterive demande pardon pour quelque secrétaire accablé de sommeil, dans des momens où le travail aura été fatigant, et qui se sera trompé en expédiant la lettre : « Non ,
» non, dit le roi en riant, nous n'avons trouvé
» que ce moyen, moi et le duc, de vous faire
» venir à des heures inaccoutumées. Vous com-
» prendrez bien maintenant, comte d'Haute-
» rive, tout le plaisir que j'ai à vous voir, et
» toute la sévérité de votre réserve. Ceci a
» commencé par une plaisanterie, mais finira
» par l'examen de questions importantes. Je
» veux vous parler au sujet du dernier bref
» venu de Rome. Le pape a l'air de décliner
» les déterminations de mon Conseil, et Sa
» Sainteté fait entrer les évêques dans une dis-
» cussion à laquelle ils n'avoient pas encore
» pris part. » J'ai rendu compte de ce fait
dans l'*Histoire de Pie VII*. Il n'est pas inu-
tile de rétablir ici complètement ce qui appar-
tient à cette partie de la vie d'Hauterive. Le roi

ne vouloit pas qu'on décidât rien sur le bref avant le retour du duc de Richelieu. Haute-
rive répondit que, quelle que fût l'urgence
des circonstances, il y avoit lieu à ne pas faire
une grave démarche, sans attendre un mi-
nistre aussi utile, aussi dévoué, d'un aussi
bon conseil que M. le duc de Richelieu, mais
que cette déférence bien due à un noble ca-
ractère, comme le sien, n'empêchoit pas que
l'on ne s'occupât d'avance des moyens de pro-
fiter, s'il y avoit lieu, des dispositions récen-
tes de la cour romaine. « Il me semble que le
» roi peut regarder ce débat comme fini. Je
» ne l'examine pas, de Paris : je me suppose
» à Rome, et comme je me suis beaucoup oc-
» cupé de ces questions dans des temps que la
» délicatesse de Votre Majesté ne rappelle ja-
» mais, je me constitue, à moi, une sorte d'in-
» tuition politique, et j'examine ce que pen-
» sent, ce que doivent penser le Pape, le car-
» dinal Consalvi et ceux qui les entourent. Ici
» on veut abattre tout ce qui a été fait pour
» réédifier le sacerdoce ; là on veut, autant
» que possible, ne pas désunir ce qui a été
» fait de ce qui se prépare. Quelle est la situa-
» tion de la cour romaine ? Elle me paroît,
» cette cour, environnée d'une auréole de
» gloire. Que d'habileté à propos, puisqu'on

» a esquivé Venise , Gratz , Vienne ou toute
» autre réclusion en 1800 ? En écoutant les pa-
» roles du Consulat en 1801 , on a échappé
» pendant plusieurs années à un danger
» certain. Lorsque les périls de la posi-
» tion nouvelle se sont étendus , de quel cou-
» rage n'a-t-on pas été animé pour supporter
» la persécution , pour l'enchaîner au point
» d'exiger d'elle-même et d'obtenir le re-
» tour dans les États de l'Église ? Tout cela
» est incontestable. Il y a des circonstances
» où un seul négociateur fait convenable-
» ment le devoir des deux parties. Rome ,
» dans cette question , manifeste un senti-
» ment raisonnable auquel nous devons nous
» rendre.

» L'Europe n'a pas vu sans applaudisse-
» ment , ni sans admiration , de tels calculs.
» D'ailleurs Rome est plus puissante qu'on ne
» croit. L'Europe protestante , tout en le sur-
» veillant , respecte le chef du culte catholi-
» que. L'Europe catholique veut , en général ,
» des concordats libéraux. Les deux Europes
» soutiendroient les résistances qui contrarie-
» roient le nôtre , auquel nous imprimons plus
» ou moins la couleur du moyen-âge. Que peut
» faire le roi contre l'Europe ainsi déguisée ?
» De Rome on s'adresse , pour cette fois , aux

» évêques : ce n'est pas là une pensée hu-
» maine , c'est une pensée divine qui cicatrise
» toutes les blessures. Il y a là une nuance d'é-
» gards que les hommes long-temps maltrai-
» tés peuvent, en se méprenant, si l'on veut,
» appeler d'un nom plus flatteur : l'orgueil
» blessé est si prompt à se consoler ! Le roi
» fait très-bien d'attendre M. de Richelieu, ce
» grand ministre si intègre, dont la parole est
» un traité. Avec cela, tenons-nous prêts à
» agir le lendemain de son arrivée ; je le ré-
» pète au roi, l'affaire est finie, et bientôt, si
» on le veut à Paris. Comme on apporte, à la
» remise du bref, des délais qui se prolonge-
» ront peut-être, l'affaire pourra ne se termi-
» ner que dans trois mois, dans huit mois ;
» mais je pense qu'elle se terminera unique-
» ment sur les bases proposées aujourd'hui.
» Je suis un ancien ami des doctrines du duc
» de Choiseul, qui avoit été ambassadeur à
» Rome ; il disoit : *Rome est si habile, si clair-*
» *voyante, si forte ; dans cette ville, les par-*
» *tis sont si prompts à se réconcilier, qu'en*
» *vérité, c'est toujours elle, au milieu du dé-*
» *dale des négociations, qui indique unani-*
» *mement du doigt, l'issue que beaucoup d'au-*
» *tres cherchent sans la trouver.* Ce système
» d'unité qu'on y suit, commence à faire sa

» part d'autorité, qu'elle établit sur un petit
» nombre de paroles significatives; ensuite,
» une fois *l'unité sauve*, cette cour, essentielle-
» ment modératrice, entre dans les intérêts de
» celles avec lesquelles elle traite, ne chicane
» pas sur des complaisances de mère tendre.
» De là, Sire, ce phénomène d'une puissance
» long-temps contendante qui prend tout à
» coup le parti d'un adversaire; de là ce
» bref qui apaise nos évêques que vous avez
» un intérêt d'honneur à apaiser, qui rend
» hommage à leur fidélité, et qui perpétue,
» dans le clergé français, des traditions de dé-
» vouement pour votre éternelle maison de
» Bourbon. »

Le roi interrompit Hauterive : « Ce que
» vous me dites est si bien, vous tenez un
» langage si nouveau, que je voudrais vous
» entendre en instruire le Conseil. — Non,
» sire, il y a tant de mystères dans une opi-
» nion relative aux Affaires étrangères, qu'il
» ne faut pas en risquer le développement au
» milieu d'un Conseil, où chacun, resté im-
» pénétrable sur des spécialités connues, se
» croit permis souvent de tout dire sur ce qu'il
» apprend de très-important des attributions
» voisines. Il y a dans ce que j'ai énoncé, d'a-
» bord la vérité, j'en suis convaincu, mais

» aussi une portée de vues, un ensemble de
» prévisions qu'il ne faut pas trop répandre,
» et en fait de secrets d'État, dans une ville
» où règnent la liberté de la presse et une
» prime attachée à l'indiscrétion, prime que
» le public paie sans hésiter pour une divul-
» gation qui le distrait, il faut discourir de
» notre métier sans réserve avec un roi sage,
» habile et intéressé à la paix, mais il ne faut
» instruire des passions, même des vertus
» d'un autre pays, ni une administration de
» guerre, ni une direction de marine, ni une
» police condamnée par la nature et par la
» nécessité de quelques devoirs odieux, à des
» relations subalternes, quoiqu'indispen-
» sables aux besoins de la politique d'un
» grand monarque. La découverte du secret
» d'un pays peut être exploitée dix ans par
» votre frère, vingt ans par ses fils ou ses pe-
» tits-fils. Si elle est jetée aux gazettes, elle
» est recueillie par les cabinets étrangers. Ce
» sont souvent ceux qui sont arrivés les se-
» conds dans les terres australes qui y ont
» fondé des colonies durables. J'ai parlé au
» roi, à un roi qui a écouté, qui a compris ;
» je ne parlerai jamais ainsi que devant le roi
» ou mon ministre. »

Louis ne congédia le comte d'Hauterive

qu'après lui avoir demandé une sorte d'excuse de la ruse qui l'avoit amené, et après lui avoir adressé les expressions d'une satisfaction tout-à-fait gracieuse. Hauterive ayant demandé les derniers *ordres* de Sa Majesté, le prince lui dit : « Monsieur, je vous *ordonne* de revenir » ici souvent. »

Il ne sera pas difficile de reconnoître avec quelle netteté de mémoire, Hauterive conservoit ses idées, ses plans, ses presciences. Cette citation des paroles du duc de Choiseul devoit plaire à Louis XVIII, qui jeune encore avoit estimé ce ministre. Hauterive ne répudie pas les rapports qu'il avoit eus avec une autre autorité; il peut en parler, lui, car *il y a des temps que la délicatesse de Sa Majesté ne rappelle jamais*. Nous retrouvons l'éloignement du garde des Archives pour la grande liberté des journaux. Il partageoit cette opinion avec M. de Talleyrand, qui avoit eu beaucoup à se plaindre de la licence de la presse. Hauterive n'y voyoit de dangers que pour les secrets d'État. Sa vie privée étoit constamment si pure, que jamais on ne l'avoit attaquée même par quelques médisances. Quant à ces secrets maladroitement divulgués et recueillis par les étrangers, il y a là une des plus hautes, une des plus importantes ré-

vélations politiques. Je ne dis rien de ce frère, de ces fils, de ces *petits-fils de l'éternelle maison de Bourbon*.

Le duc de Richelieu entretenoit le *ministre par interim* des dispositions bienveillantes de l'empereur Alexandre. Hauterive croit devoir communiquer aussi ce qu'il apprend à cet égard, pour que le duc en remercie le Tzar.

« Monsieur le duc, M. de Schroëder, chargé » d'affaires de Russie, (18 octobre) m'a dit :
 » *Monsieur, je viens vous parler d'une chose*
 » *qu'il est entendu entre nous que je ne vous*
 » *dirai pas ; l'empereur Alexandre vient à*
 » *Paris. Cela est très-certain, mais vous ne le*
 » *savez pas, je ne le sais pas, et surtout le roi*
 » *ne le sait pas : je crois que nous nous enten-*
 » *dons. Je lui ai répondu : Monsieur, on com-*
 » *prend très-bien ces choses, mais ce n'est*
 » *pas avec son esprit, c'est avec son cœur*
 » *qu'on les conçoit, et je crois, comme vous*
 » *me faites l'honneur de me le dire, que nous*
 » *nous entendons.*

» Cependant le comte de Goltz, monsei-
 » gneur, dit à tout le monde que le roi de
 » Prusse sera ici le 25. Je n'ai rien à dire sur
 » l'esprit et sur le cœur du comte de Goltz,
 » ni sur ses *canons contre le pavillon de*
 » *Flore.* »

Le 21 octobre, Hauterive commente cet événement de l'arrivée imprévue de l'empereur Alexandre. « Si l'empereur Alexandre, » monseigneur, ne vient pas pour voir Paris, mais pour voir le roi, si ce voyage est » une visite, un tel procédé, qui n'a pas » d'exemple et qui *ne sera jamais imité*, peut » être placé au rang des belles actions. *C'est » le beau idéal du savoir-vivre d'un grand » prince.* »

Le 13 novembre, M. de Rayneval, fils de Gérard de Rayneval, l'ancien ami d'Hauterive, et qui avoit accompagné M. de Richelieu à Aix-la-Chapelle, envoie au ministre intérimaire la déclaration qui sera signée deux jours après. On remarquera que la France enfin est admise au rang des puissances. Louis XVIII avoit communiqué à Hauterive, d'une manière encore plus animée, sa douleur de voir qu'il étoit toujours question de quatre puissances seulement. Il n'y avoit pas à ce sujet de débats entre le prince et son ministre. Tous deux gémissaient de cette sorte d'affront. Hauterive ne cessoit d'écrire pour que le roi fût satisfait, et le résultat si patriotique, si français, si convenable, qui étoit poursuivi avec autant de talent que d'insistances, fut obtenu. Rayneval s'exprime ainsi : « Voilà la fa-

» meuse déclaration corrigée, restaurée, fran-
» cisée : nous devons ce succès à la noblesse,
» à la franchise de notre chef, et au respect
» véritable qu'il inspire à toute l'Europe. »
Le roi témoigna une joie ineffable en lisant la
première phrase du protocole qui précédoit
la déclaration.

« Les ministres d'Autriche, de France, de
» la Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie,
» à la suite de l'échange, etc...., ont unani-
» mement reconnu, et déclarent, 1° que ces
» cours sont fermement décidées à ne s'écar-
» ter, ni dans leurs relations mutuelles, ni
» dans celles qui les lient aux autres États, du
» principe d'union intime qui a présidé jus-
» qu'ici à leurs rapports et à leurs intérêts
» communs, union devenue plus forte, plus
» indissoluble par les liens de fraternité chré-
» tienne que les souverains ont formés entre
» eux.... Cette union ne peut avoir pour objet
» que le maintien de la paix générale.... La
» France, associée aux autres puissances par
» la restauration du pouvoir monarchique,
» légitime et constitutionnel, s'engage à con-
» courir désormais au maintien et à l'affer-
» missement d'un système qui a donné la paix
» à l'Europe, et qui peut seul en assurer le
» succès. » La déclaration annexée au proto-

cole, porte, entre autres stipulations, ce qui suit :

« L'union politique établie entre les mon-
» arques associés au système destiné à assu-
» rer la solidité de la paix par leurs principes,
» non moins que par l'intérêt de leurs peu-
» ples, offre à l'Europe le gage le plus sacré
» de sa tranquillité future.

» Les souverains, en formant cette union
» auguste, ont regardé, comme sa base fonda-
» mentale, leur invariable résolution de ne ja-
» mais s'écarter ni entre eux, ni dans leurs re-
» lations avec d'autres Etats, de l'observation
» la plus stricte des principes du *droit des gens*,
» principes qui, dans leur application à un état
» de paix permanent, peuvent seuls garan-
» tir efficacement l'indépendance de chaque
» gouvernement et la stabilité de l'associa-
» tion générale.... Les souverains reconnois-
» sent formellement que leurs devoirs envers
» Dieu et envers les peuples qu'ils gouver-
» nent, leur prescrivent de donner au monde,
» autant qu'il est en eux, l'exemple de la jus-
» tice, de la concorde, de la modération,
» heureux de pouvoir consacrer tous leurs
» efforts à protéger les arts de la paix, à ac-
» croître les prospérités intérieures de leurs
» Etats, et à réveiller ce sentiment de religion

» et de morale, dont le malheur des temps
» n'a que trop affoibli l'empire. »

» Fait *quintuple*, à Aix-la-Chapelle, le
» 15 novembre 1818.

» *Signé* METTERNICH, RICHELIEU, CAS-
» TELREAGH, WELLINGTON, HARDEN-
» BERG, BERNSTORFF, NESSELRODE,
» CAPO D'ISTRIAS. »

Par MM. les Plénipotentiaires, GENTZ.

Un des plus heureux jours de la vie d'Hauterive fut celui où il présenta au roi la déclaration *quintuple*. Le roi, profondément ému, la lut tout entière à haute voix, en appuyant sur plusieurs expressions qui touchoient son cœur ; et il eut le bonheur de pouvoir prononcer quelques jours après, devant les Chambres, ces paroles mémorables concertées avec ses fidèles conseillers : « Messieurs, au com-
» mencement de la session dernière, tout en
» déplorant les maux qui pesoient sur notre
» patrie, j'eus la satisfaction d'en faire envi-
» sager le terme comme prochain. Un effort
» généreux, et dont, j'ai le noble orgueil de
» le dire, aucune autre nation n'a offert un
» plus bel exemple, m'a mis en état de réali-
» ser ces espérances ; elles sont réalisées. *Mes*

» *troupes seules occupent toutes mes places.*
» Un de mes fils, accouru pour s'unir aux
» premiers transports de joie de nos provinces
» *affranchies*, a, de ses propres mains, et aux
» acclamations de mon peuple, arboré le dra-
» peau français sur les remparts de Thion-
» ville. Ce drapeau flotte aujourd'hui sur
» tout le sol de la France.

» L'Europe a accueilli avec empresse-
» ment la France *replacée au rang qui lui*
» *appartient*. La déclaration qui annonce au
» monde les principes sur lesquels se fonde
» l'union des *cing* puissances, fait assez con-
» noître l'amitié qui règne entre les souve-
» rains. »

Richelieu devoit, à son retour, instruire Hauterive de tous les détails secrets de la négociation, anciens et nouveaux, et il lui montra une carte de la France où étoient marqués les douloureux sacrifices qu'on vouloit d'abord exiger d'elle. Cette carte avoit été remise au duc par l'empereur de Russie lui-même, qui, en la lui présentant, lui disoit ces mots charmans : « Voilà, mon cher duc, à quoi nous » avons échappé ! » N'est-ce pas là le ton des tendresses, des confidences de la famille, appliqué aux graves circonstances de la politique ! Le grand empereur de toutes les Russies

vient de s'exprimer en noble fils de la France ; il avoit *échappé*, comme nous, à l'affront ! Qu'il suffise de savoir qu'on nous enlevait Lille, Metz et Strasbourg, avec deux lieues en deçà de chacune de ces villes, sur toute la ligne, depuis la Flandre jusqu'à l'Alsace ! Cette carte, dont Hauterive prit une copie, est restée en original dans les mains des héritiers du duc. Ils la conservent comme un monument de la confiance qu'inspira le grand caractère de ce négociateur.

En regard de cette admirable conduite d'Alexandre, nous placerons ces quelques lignes du *Memorandum*, remis précédemment par le prince de Hardenberg : « Les garanties doivent-elles consister simplement en des contributions que l'on demanderoit à la France, ou en argent ou en pays ? — En quoi, dans ce cas, doivent-elles consister, *quoi en argent, quoi, la masse du pays ?* » Pauvre France, c'est dans ta propre langue ainsi travestie, que tu étois alors insultée ! Qui avoit attiré sur Paris la vengeance de l'Europe ? Qui avoit ramené cette vengeance apaisée ? Qui avoit irrité tellement les esprits, que la France se trouva près de subir un partage ? Et ce partage, ainsi qu'il est arrivé pour la Pologne, n'eût pas été le dernier. C'est à Napoléon à répondre.



Chapitre Trente-deuxième.

PRÉCIS RELATIF AUX ALLIANCES AVEC LA SUISSE. ÉTUDES
D'HAUTERIVE SUR L'ANGLETERRE. LES ANGLAIS PRÉ-
TENDENT QUE LE RÉGIME CONSTITUTIONNEL VEUT DES
TÊTES PLUS FORTES QUE LES NÔTRES.

A LA fin de 1818, le ministère fit composer un *précis* relatif aux alliances et aux capitulations avec la Suisse (1). Hauterive revit cet ouvrage, qui est comme un *Manuel* rappelant nos plus anciennes relations avec les cantons. On voit dans ce précis, que

(1) Ce livre est intitulé : *Précis historique et politique des Alliances et Capitulations militaires conclues entre la France et les Cantons Suisses, suivi de la Liste des Actes diplomatiques, des extraits des principaux Traités et du texte des dernières Capitulations*. In-8° de 100 pages. Paris, de l'Imp. royale, 1818. Cet ouvrage est de M. Lesur, homme d'un talent remarquable, auteur de l'*Annuaire historique universel*, publié depuis l'année 1818, jusqu'à 1831 inclusivement. Cet *Annuaire* a été continué par M. Achille Tencé.

Charles VII, en 1444, et que Louis XI ensuite attirèrent les Suisses à leur service : que François I^{er} et Henri IV applaudirent souvent à leur courage ; que Louis XIV ratifia une partie des traités antérieurs, et qu'il voulut, à l'exemple de Henri IV, renouveler une scène d'une familiarité touchante que le Béarnais avoit donnée le premier : Louis-le-Grand se rendit au repas de leurs envoyés à Versailles, et but, comme son aïeul, à *la santé de ses fidèles alliés et compères*. Avant 1789, nous avions 15,000 Suisses à notre solde. Napoléon en comptoit 16,000, et il avoit ajouté au traité cet article, qui se trouve le 21^o : « Il pourra » être admis sur la présentation du landam- » mann de la Suisse, vingt jeunes gens de » l'Helvétie à l'École polytechnique de France, après qu'ils auront subi les examens » prescrits par les réglemens de cette partie. » — Art. 22 : Les officiers suisses pourront » parvenir à toutes les charges et dignités militaires qui subsistent en France. » Ainsi, un Suisse pouvoit devenir maréchal de l'empire. La capitulation étoit conclue pour vingt-cinq ans. La Restauration n'avoit compris dans ses cadres de guerre que 12,000 Suisses. L'auteur du *Précis* établit judicieusement que la confédération germanique ap-

pelle les Suisses depuis long-temps. Ils seroient reçus par elle comme des frères , et ils nous deviendroient étrangers. Les conclusions de cet écrit substantiel et sagement raisonné sont celles-ci :

« Il nous suffit d'avoir montré qu'en rece-
» vant douze mille alliés dans nos rangs , que
» tant de nations semblent encore regarder
» en ennemis, nous acquérons, sans blesser de
» graves intérêts au dedans , sans exciter de
» justes inquiétudes au dehors , une barrière
» inexpugnable. C'étoit la première pierre à
» relever de notre ancien système politique ,
» et peut-être le premier usage à faire de no-
» tre indépendance. »

Peu de personnes suivoient leur plan avec plus d'assiduité et de vraie constance que le comte d'Hauterive. Il n'avoit pu visiter l'Angleterre, mais il désiroit *l'étudier*. Nous avions en 1818, pour consul-général à Londres, un homme d'un esprit distingué, M. Séguier. L'*étude* qu'Hauterive n'avoit pas pu entreprendre lui-même , il avoit prié M. Séguier de la faire avec attention. Cette idée, outre qu'elle étoit dans les devoirs de M. Séguier, frappa cet observateur réfléchi. Il médita avec soin sur la situation de l'Angleterre, il envoya quelques réflexions isolées à Hau-

terive. Voici plusieurs passages du mémoire vraiment complet qu'Hauterive composa avec ces matériaux :

« En Angleterre, tout ce qui est susceptible
» d'organisation se compose d'éléments non-
» seulement divers, mais opposés. Le pouvoir
» est partagé entre le roi, la chambre des
» Lords et celle des Communes. L'autorité
» royale s'exerce par les ministres; elle a pour
» appui naturel et constant, la chambre haute.
» Le pouvoir du peuple est dans la chambre
» des communes : cette chambre est une scène
» perpétuelle de débats, où les ministres plai-
» dent la cause de la couronne, et les mem-
» bres de l'opposition, la cause du peuple.
» L'activité, l'étendue, la mesure du pouvoir
» souverain dépendent de l'issue de ces dé-
» bats, et participent de toutes les vicissitudes
» des succès qu'on se dispute à chaque ses-
» sion. Il n'y a rien au monde qui soit moins
» déterminé que les droits de la couronne et
» les droits du Parlement; ces deux sortes de
» droits sont sans cesse en cause, et l'un s'ac-
» croît aux dépens de l'autre.

» Les avantages que le pouvoir souverain a
» pu remporter sur la cause populaire, tien-
» nent à un grand nombre de circonstances.
» La plus importante est celle-ci : les défen-

» seurs des droits du peuple sont trop nom-
» breux , n'ont pas assez de consistance per-
» sonnelle , et manquent souvent ou presque
» toujours d'unité dans leurs mesures et dans
» leurs vues. Les avocats de la cause de la cou-
» ronne sont des hommes considérables. Leur
» consistance dépend de leur union, et il leur
» est facile de mettre souvent de l'unité dans
» le système de leur conduite politique. Cette
» dernière cause a constamment produit son
» effet ; mais il faut remarquer que toutes les
» fois qu'elle a manqué d'agir , le pouvoir de
» la couronne est resté sans bases , et les ac-
» croissemens qu'il a pu prendre alors , par
» des causes accidentelles, l'ont exposé à plus
» de dangers, qu'il ne l'eût été par des usur-
» pations du parti populaire.

» Telle est aujourd'hui la position du pou-
» voir en Angleterre. Les ministres agissent
» à peu près sans concert , ou plutôt le minis-
» tère est sans organisation ; car l'organisation
» du ministère doit participer de la nature du
» pouvoir qu'il est chargé de conserver ; il faut
» qu'elle soit monarchique , c'est-à-dire qu'il
» n'y a pas en Angleterre de ministère , s'il
» n'y a pas de premier ministre ; c'est une des
» singularités de ce gouvernement , que le roi
» qui peut *faire et défaire* ses ministres , ne

» peut ni *faire* ni *défaire* un premier ministre:
» cette espèce de monarchie secondaire, mais
» officielle, qui exerce le pouvoir de la sou-
» veraineté en représentant le roi, ne possède
» pas la dignité et les prérogatives honorifi-
» ques; cette monarchie sans chambellans, sans
» gardes, et qui n'a pas pour cause le favori-
» tisme, bien loin de là, qui est exercée sou-
» vent par un personnage haï du roi, ne peut
» se constituer que par le bon accord 1° du
» choix du roi, 2° du concert des ministres,
» et 3° du crédit personnel de l'un d'entr'eux.
» *Toutes les fois que l'un de ces trois élémens*
» *manque, il n'y a pas de ministère.*

» Lorsque M. Pitt résigna sa place, il étoit
» en son pouvoir de la garder; car le roi n'eût
» pas osé le forcer à se démettre; mais Pitt
» étoit las de la lutte perpétuelle qu'il avoit à
» soutenir depuis vingt ans, contre les pré-
» ventions et les affections du roi. Pitt croyoit
» d'ailleurs que la faction dont il étoit le chef
» offriroit un homme qui seroit capable de le
» remplacer. Cet homme ne s'est trouvé ni
» dans sa faction, ni dans aucune autre, et
» depuis cette époque, le ministère a été un
» théâtre perpétuel de discordes et de chan-
» gemens. On y a vu une alternative non in-
» terrompue d'audace et de timidité, de vio-

» lence et de foiblesse. Les ministres n'ont
» jamais été attaqués d'une manière sérieuse
» et un peu suivie par l'opposition, qu'ils
» n'aient aussitôt succombé, et le ministère,
» jusqu'au moment où a fini le règne de Na-
» poléon, a montré un tel abaissement de ca-
» ractère, de talens et de vues, que les minis-
» tres présens ont toujours fait regretter ceux
» qui ont précédé. Mais ce seroit en vain qu'on
» iroit chercher les premiers pour les remettre
» en place : discrédités par leur chute, ils le
» sont plus ou moins par la notoriété d'une
» capacité insuffisante. »

Aujourd'hui on pourroit dire que la couronne est défendue par des ministres qui ne l'aiment pas assez, et attaquée par des opposans qui l'aiment trop. Ce n'est pas là un état normal pour l'Angleterre. Il n'y a peut-être pas de meilleure circonstance pour lui résister à l'étranger.

Il paroît qu'il n'étoit pas bien nécessaire qu'Hauterive passât le détroit, pour *étudier* le mécanisme des institutions anglaises. Plus loin, dans ce mémoire, il rend à M. Séguier un passage fort intéressant d'une des dépêches de ce consul-général. Je cite ce passage pour que ceux qui, chez nous, aiment le gouvernement constitutionnel, profitent, s'il

y a lieu , de cette leçon de nos voisins , peut-être un peu étrangère aux règles de la politesse et du bon goût.


« Un sentiment de supériorité de civilisation politique dispose les Anglais à penser » que le régime constitutionnel veut une ame » plus vigoureuse , des têtes plus fortes , un » sens plus exquis , avantages rares chez nous » Français. Les Anglais disent encore que notre légèreté et notre esprit superficiel ne » sont propres qu'à accepter la tutelle monarchique. Du reste , l'abus démocratique est » celui qui se fait le plus souvent sentir dans » le gouvernement anglais. »





Chapitre Trente-troisième.

ON TERMINE L'AFFAIRE DES COPIES DEMANDÉES AUX ARCHIVES. NOTE SUR L'HISTOIRE DES DEUX DERNIERS ROIS DE LA MAISON DES STUARTS, PAR FOX. IL DÉFEND RACINE CONTRE NAPOLÉON. CANNING FAIT COMPLIMENTER HAUTERIVE. CELUI-CI EMPÊCHE QU'ON NE COMPRENNE LES CONSULATS DANS LE DÉPARTEMENT DU COMMERCE. DIFFÉRENS MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SE SUCÈDENT. OUVRAGE D'HAUTERIVE SUR LE BOSPHORE. MORT DE LA COMTESSE D'HAUTERIVE. MÉMOIRE EN FAVEUR DES GRECS. RAPPORT SUR LE CONGRÈS DE VÉRONE. MÉMOIRE SUR LA POLITIQUE ILLIMITÉE DE L'ANGLETERRE ET DE LA RUSSIE. HAUTERIVE REÇOIT LE PORTEFEUILLE PENDANT LES CÉRÉMONIES DU SACRE DE CHARLES X.



CE fut en ce moment que l'on termina définitivement avec l'Angleterre toutes les questions relatives aux copies à prendre dans nos archives. La meilleure intelligence se rétablit à cet égard. Mais Hauterive eut la pensée conser-

vatrice de faire rédiger une note exacte de toutes les communications accordées, afin que l'on ne pût jamais se vanter d'avoir obtenu plus qu'on n'en recevoit. On avoit remis un ancien récit de la mort de Marie Stuart, demandé à M. de Pomponne qui avoit été envoyé en Angleterre en 1688, une dépêche de M. de Chavigny du 22 mars 1733, et la lettre de lord Bolingbroke à M. de Chavigny, du 1^{er} juillet de la même année ; ces deux dernières pièces sont considérées comme des monumens littéraires et des preuves de la noblesse de caractère dans une liaison bien délicate. On avoit donné ensuite plusieurs extraits des négociations du cardinal de Richelieu avec l'Ecosse, en 1638, 1639, 1642. M. Makintosh avoit aussi prié qu'on recherchât dans les dépêches des ministres français accrédités près de Cromwell, quelques anecdotes *sur sa cour*, et le *raisonnement* de ces diplomates sur la condition et le sort du pays. Enfin M. Makintosh annonce qu'il a les dépêches de M. de Barrillon, copiées *in extenso* pour M. Fox : il étoit donc vrai que les copies si instamment demandées, si habilement réunies, étoient sorties de la possession de la famille de Fox, et qu'elles avoient été vendues. C'étoit Talleyrand lui-même qui les avoit envoyées à Fox, avant la

rupture du traité d'Amiens. La trace positive de cet envoi étoit perdue aux Affaires étrangères. Ainsi ces communications étoient sorties de France par l'imprudence de M. de Talleyrand, qui se croyoit sans doute quitte envers la France, parce qu'il avoit dit : « *Fox est un homme qui est toujours dans les espaces ; il faut le laisser dans ses nuées* (1). »

Canning, alors membre du cabinet anglais par sa qualité de président du bureau des Indes, fit adresser des remerciemens à Hauterive,

(1) Je n'approuve pas les sentimens révolutionnaires de Fox : mais je crois qu'on doit le louer de quelques observations fortes et généreuses que renferme son *Histoire des deux derniers rois de la maison de Stuart*. Il soutient bien le caractère du duc de Montmouth, quand il lui fait dire sur l'échafaud : « Je parlerai peu, je suis venu ici pour mourir. » Paroles éminemment courageuses ! Fox rappelle fidèlement l'intrépidité anglaise, quand il représente ce prince se tournant vers le bourreau, lui disant : « Vous ferez mieux votre devoir que vous n'avez fait » avec lord Russell ; » et touchant le tranchant de la hache qui ne lui paroissoit pas assez affilé ; et sur l'assurance qu'on lui donnoit qu'elle avoit le fil et le poids suffisans, inclinant la tête pour mourir. Peut-être d'autres écrivains auroient-ils moins insisté sur la maladresse de ce bourreau qui avoit tant vanté

et il ajoutoit qu'il seroit heureux de pouvoir un jour *faire la connoissance du garde des Archives.*

A cette époque, on voulut instituer un ministère du commerce, et placer les consulats dans ses attributions. L'innovation faite précédemment à cet égard étoit la pensée d'Hauterive : il n'oublia pas de défendre son ouvrage. Il tira une partie de ses argumens de la situation de nos affaires en Turquie.

« Les Turcs sont des hommes simples et » nets : ils n'ont pas beaucoup de ministères.

le fil et le poids de sa hache : au premier coup, Montmouth ne fut que blessé, et releva la tête. Deux autres coups n'eurent pas plus d'effet que le premier, et le bourreau, saisi d'un mouvement d'horreur, déclara qu'il lui étoit impossible d'achever. Cependant, menacé par le schériff, il fallut bien reprendre son hideux ministère, et deux autres coups partagèrent en deux la victime. Nous reparlerons de Montmouth à propos du *Masque de fer.*

Fox mérite aussi des louanges de tout sage littérateur de notre pays. Croiroit-on qu'à une de ses entrevues avec Napoléon, celui-ci accorderoit du génie à Corneille et parloit moins bien de Racine, et que Fox défendit *Athalie* et *Andromaque* avec une grande vivacité ! On a pu même trouver dans les papiers de Fox un *Traité de la défense du Théâtre Français.* Combien seroit précieuse la publication d'un tel ouvrage !

» Il faut que ce qui traite avec eux ait une
» sorte de physionomie claire et précise. Les
» Turcs ne comprenoient pas autrefois à Cons-
» tantinople qu'un consul ne dépendit pas
» de nos Affaires étrangères. C'est l'ambassa-
» deur lui-même qui est *le consul de France*.
» Les Turcs ne mettront jamais *sous leur tur-*
» *ban* deux ministres des Affaires étrangères
» à Paris, ce que j'ai toujours recommandé
» d'éviter : pour ne pas tomber dans les dou-
» leurs et dans les embarras de l'Angleterre,
» ne laissez pas un Conseil de manufactures
» libre d'allumer la guerre, sans que la poli-
» tique du pays en sache rien ! »

Le 29 décembre 1818, M. le marquis Des-
soles fut nommé ministre. Il traita le garde
des Archives avec une rare bienveillance. Le
19 novembre 1819, M. le baron Pasquier suc-
céda au marquis Dessoles : le nouveau mi-
nistre connoissoit et estimoit Hauterive de-
puis long-temps.

C'est sous ce ministère qu'on apprit la nou-
velle de la mort de Napoléon. J'ai donné
ailleurs plusieurs détails concernant les cir-
constances qui accompagnèrent cet événe-
ment. Je me bornerai à rapporter ici des
faits qui ont été constatés depuis, et qui prou-
vent qu'Hauterive avait eu raison de dire

qu'avec Napoléon , lorsqu'on n'étoit pas sur le chemin de son ambition , on rencontroit des pensées droites , sages , et qu'il faut louer , après avoir signalé , toutefois , les erreurs , les fautes , et le crime de Vincennes , qui ne lui appartient pas à lui seul.

Les derniers accens de cette *grandeur terrassée* seront-ils entachés de fureur ? Non ; ici , je ne veux rien enlever du mérite de la rédaction , ni de la noblesse des sentimens de M. Antony Deschamps , auteur du compte-rendu d'un ouvrage (1) où sont consignées de mémorables circonstances auxquelles je joins des faits recueillis par Hauterive.

« Napoléon a fait une fin chrétienne , et il » a souvent réitéré des preuves de son attachement à la religion catholique. Le général Montholon cherche à justifier son règne et sa politique , des reproches d'impiété. » Napoléon , sans nul doute , à ne juger que » l'extérieur , a fait beaucoup de mal et beaucoup de bien à la religion. Évidemment il » est coupable d'erreur et de persécution , » mais il est difficile de croire , de sa part , à » une haine systématique. L'ambition étoit

(1) Mort d'un Enfant impie , et Mort chrétienne de Napoléon , par M. le chevalier de Beauterne.

» son vice plutôt que l'incrédulité. Quoi qu'il
» en soit, c'est lui qui a appelé ; pour son
» besoin, un prêtre à Sainte-Hélène ; et ce
» prêtre y célébroit la messe, qui étoit suivie
» par lui avec plus de recueillement qu'aux
» Tuileries. Il est difficile de ne pas être ému,
» en entendant ces paroles sortir du lit de mort
» posé sur un volcan, et, pour ainsi dire, sur
» les flots de l'Océan.

« Je suis heureux (dit Napoléon au général
» Montholon, après avoir reçu le saint Via-
» tique), je suis heureux d'avoir rempli mes
» devoirs. Je vous souhaite, général, à votre
» mort, le même bonheur. J'en avois besoin,
» car je suis Italien, voyez-vous, enfant de
» classe de la Corse. *Je n'ai pas pratiqué sur*
» *le trône, parce que la puissance étourdit*
» *les hommes ; mais j'ai toujours de la foi.*
» *Le son des cloches me fait plaisir et la vue*
» *d'un prêtre m'émeut.* Je voulois faire un
» mystère de tout ceci ; mais c'est de la foi-
» blesse : *Je veux rendre gloire à Dieu.* Gé-
» néral, donnez des ordres pour qu'on dresse
» un autel dans la chambre voisine : on y ex-
» posera le saint Sacrement. Je doute qu'il
» plaise à Dieu de me rendre la santé ; mais
» je veux l'implorer. Vous ferez dire les
» prières de quarante-heures. » Puis se ravi-

» sant, l'empereur dit : « Non, pourquoi vous
» charger de cette responsabilité? on dirait que
» c'est vous, Noble et Gentilhomme, qui avez
» tout commandé de votre chef. Je vais don-
» ner les ordres moi-même. »

M. Horace Vernet, en dessinant Napoléon recevant le saint Viatique, a crayonné l'ébauche d'un grand tableau qui manque à la gloire de l'empereur.

Hauterive sut les faits, sans connoître tous les détails; et dans plusieurs de ses réflexions sur la religion, il rappelle le grand exemple donné par Napoléon, et dont il n'a pas été inutile de publier les preuves appuyées du témoignage de ses honorables compagnons.

M. Pasquier fut remplacé par le vicomte, depuis duc Mathieu de Montmorency : Hauterive parle de ce ministre dans les termes les plus honorables : il avoit avec lui des entretiens fréquens sur diverses questions de politique, et il admiroit le sens, la loyauté et l'esprit calme de ce digne Chevalier. M. de Villèle, président du Conseil, fut chargé par *interim* du ministère des Affaires étrangères, en 1822, jusqu'au moment où M. de Montmorency revint de Vérone, et il montra de la satisfaction du système d'ordre, de discrétion, de célérité suffisante, et de fré-

quence de rapports entre les divisions , qui étoit établi au ministère. A la fin de 1822, M. de Chateaubriand vint. Il apporta son esprit et son courage décidés à entreprendre cette guerre , qui fut si rapide et si heureuse : pendant qu'il dirigeoit , avec tant de sagacité, des opérations qui mettoient , dans les mains de nos princes , l'armée française, jusqu'alors un peu indécise, il n'oublia pas de donner son attention à l'administration intérieure du département , et il chargea Hauterive de rédiger un rapport sur les pensions des agens au dedans et au dehors. C'est la proposition d'Hauterive , convertie en ordonnance , qui aujourd'hui fait loi dans cette sorte de matière.

On imprima en 1824 un travail sur Constantinople , qui est l'ouvrage d'Hauterive ; il avoit permis à M. Musset-Pathay de l'insérer dans son *Histoire du bas-empire*. Ce travail est la traduction de la description du Bosphore de Thrace , écrite en latin par Gyllis, qui voyageoit dans l'Orient en 1540 , et de la description de Constantinople du même écrivain, suivie du passage de Nicéas, relatif aux monumens enlevés ou détruits par les Croisés en 1204. (Voyez *Biogr. univ.*, art. Nicéas.) Une partie de ces traductions avoit été commencée par Hauterive à Constantinople même,

en 1784. Il perfectionna son œuvre en 1824.

Hauterive avoit récemment perdu sa femme, veuve du conseiller d'État de Marchais. Il n'avoit cessé de rendre heureuse, par ses soins et sa confiance, une personne à qui il devoit le commencement de sa fortune.

Je ne me suis pas arrêté à un mémoire où le publiciste prenoit hautement la défense des Grecs, ni à un rapport sur le congrès de Vérone. Le rapport, présenté en termes conditionnels, ne fut pas pris en considération, mais on y reconnut un observateur prêt à démêler, si on le demandoit, les difficultés de la question, et à la traiter sous toutes les faces. J'y remarque une réflexion digne d'attention. Après avoir établi que la malheureuse Espagne est livrée à un esprit de révolution, le rapporteur ne veut pas que l'on juge les faits actuels, comme on jugeoit des faits analogues du temps de Grotius et de Puffendorff. La souveraineté du peuple n'étoit pas alors à la mode. Les révoltes de ces époques ne ressembloient pas aux insurrections de nos jours; c'étoient des pays violemment assujétis à un joug étranger, et qui faisoient effort pour le secouer. Ce droit est d'une autre nature que celui auquel les peuples paroissent si chaudement invités aujourd'hui. Il faut ne pas per-

dre de vue que les insurrections de nos temps ne sont pas celles d'une Hollande qui veut être Hollande sans garnisons espagnoles ; d'un Portugal qui veut sa maison de Bragance simplement, et sans conseiller à personne de repousser l'autorité du souverain local : il faut ne pas perdre de vue l'imprimerie, les pamphlets, les tribunes et surtout les journaux. Cette artillerie morale donne un aspect tout nouveau à la question.

Plusieurs fois Hauterive a parlé de la politique illimitée de l'Angleterre et de la Russie ; il a même attaqué l'ambition de la France. Maintenant nous allons rendre compte d'un travail qu'il refit à cette époque, en partie sur le même sujet. Il n'y est plus mention de la France : elle se défendoit encore plutôt qu'elle ne pouvoit attaquer ; mais nous verrons avec quelle constance de sentimens, le publiciste cherche à prémunir le gouvernement de son pays contre toute confiance trop imprudente accordée dans des alliances avec la Russie et la Grande-Bretagne.

« Je vais exposer les diverses causes qui » ont porté le gouvernement de l'Angle- » terre et de la Russie à suivre les princi- » pes, ou, si l'on veut, les maximes, ou, » pour mieux dire peut-être, l'instinct d'une

» politique absolue, et, pour ainsi dire, *illimitée*.

» L'Angleterre n'a pas de voisins, elle ne peut ni conquérir autour de soi, ni être conquise; son ambition ne sauroit la porter à un agrandissement limitrophe. Elle ne peut envahir que le commerce, qui est un système général, et la mer qui est un espace sans limites.

» L'Angleterre ne peut avoir de véritables alliés, parce qu'il n'y a aucune espèce d'intérêt durable qui puisse lui être commun avec un autre peuple. On peut s'entendre pour défendre une barrière commune, pour envahir un pays et le partager; mais on ne peut faire des parts réglées sur les eaux et sur les rivages de la mer, ni dans les combinaisons hypothétiques de l'industrie.

» Enfin, par une raison qui est tirée d'une sorte d'analogie entre le gouvernement d'Angleterre et celui de l'ancienne Rome; l'Angleterre ne peut avoir, à l'égard d'aucun autre Etat, une politique qui soit capable d'inspirer une longue et parfaite confiance; et voici quelle est cette analogie.

» La guerre et la paix, en Angleterre, sont presque toujours déterminées, non par des motifs de politique étrangère, mais par des

» motifs de politique intérieure. L'opinion y
» est la suprême puissance, et cette opinion
» étant populaire, ce qui veut dire ici sou-
» daine et violente, est facile à exciter; mais il
» n'existe aucun moyen constant et assuré de
» l'éclairer quand elle s'égare, de la modérer
» quand elle passe les limites de la prudence
» et du bon droit. La destinée de l'Europe a
» voulu que ce peuple, qui a une singulière
» aptitude pour la navigation et le commerce,
» et qui a su se faire, de l'un et de l'autre, de
» grands moyens de richesses et de prospérité,
» fût soumis à l'organisation politique la plus
» forte, mais la plus mobile qui ait jamais
» existé. Dans ce pays, où se trouvent tant et
» de si belles institutions sociales, tant et de
» si bonnes administrations privées, tant et de
» si nobles caractères, le gouvernement, tout
» fort que je l'ai reconnu, n'a pas de moyen
» de puissance, et, pour ainsi dire, d'existence,
» qui lui soit propre. Il ne peut aspirer à rien,
» rien demander, qu'il ne soit obligé de faire
» effort pour l'obtenir, et de laisser pressentir
» un secret. Des besoins sans mesure et sans
» terme pressent ce gouvernement de sollici-
» ter sans cesse, et des factions actives et ja-
» louses sont toujours présentes pour exami-
» ner, discuter, contrôler et réformer ses

» demandes. Son seul avantage est que la
» vivacité de ces factions les engage dans une
» lutte qui détermine la supériorité de l'une
» d'elles. La faction victorieuse prête alors ses
» forces à l'administration, ou, pour mieux
» dire, la faction et l'administration confon-
» dent leur pouvoir, leur existence, leurs
» vues, et le gouvernement n'obtient ainsi la
» puissance dont il a besoin, que parce qu'il
» devient la plus riche, la plus redoutée, en
» un mot, la première de toutes les factions.

» Ai-je besoin de dire que, forcé de me ser-
» vir du mot de *faction* pour désigner une des
» plus graves et des plus énergiques organi-
» sations de pouvoir, je suis loin de vouloir
» affaiblir, par l'emploi obligé d'une telle dé-
» nomination, la haute idée qu'on doit se faire,
» et des effets et des formes de cette organi-
» sation ?

» C'est ainsi qu'en Angleterre le pouvoir
» s'établit, s'organise et s'exerce ; c'est ainsi
» que la politique qui en dispose, passant des
» diverses classes du peuple aux lieux où il se
» rassemble, s'élève, des *Meetings* à la place
» publique, de là à la tribune, et de la tri-
» bune sur le trône. C'est de cette source que
» viennent les impôts, les subsides, les allian-
» ces, les traités de paix et les déclarations de

» guerre qui doivent influer soit en bien, soit
» en mal, sur les destinées de tous les peuples
» de l'univers.

» On voit facilement qu'aucune règle de
» conduite régulière, conforme et modérée,
» ne peut sortir d'une pareille organisation
» sociale; les impressions, ou populaires, ou
» nationales, y sont le principe de tout ce qui
» se dit, de tout ce qui se projette, de tout ce
» qui se fait, et une ambition sans frein doit
» être le résultat assuré de la politique d'une
» nation ainsi constituée. »

J'ajouterai à ce tableau si vif présenté par Hauterive, une réflexion que me confia un jour, en Italie, un Anglais observateur des coutumes de sa patrie; il me disoit : « *Chez nous, les hommes de talent, d'esprit et d'ardeur, sont partagés en deux classes, une qui possède le ministère, et une qui le poursuit.* » Je demande au comte d'Hauterive pardon de l'avoir interrompu.

« Je me suis étendu sur ce sujet, mais j'ai voulu montrer que les envahissemens de l'Angleterre sur le commerce et la navigation générale, ses conquêtes lointaines et ses acquisitions coloniales n'étoient pas des résultats fortuits dont elle fût redevable à la fortune, mais qu'une cause intérieure, déri-

» vant de la position de ce grand peuple et
» de son organisation sociale, déterminoit,
» d'une manière forcée, l'allure nécessaire de
» sa politique et de son gouvernement, et
» que cette politique devoit être, de sa na-
» ture, absolue et *illimitée*. Je parlerai actuel-
» lement de la Russie.

» La Russie est aussi une puissance isolée,
» parce qu'elle est inaccessible; mais comme
» l'accès vers les autres États lui est inces-
» samment ouvert, elle est, par la nature de
» sa position, toujours agressive, et par consé-
» quent toujours envahissante. Elle peut bien
» s'engager avec d'autres États par les liens
» d'un intérêt commun, mais ces intérêts ne
» seront jamais pour elle qu'accidentels, se-
» condaires et temporaires. Indépendante des
» liens fragiles et fortuits qu'elle aura formés,
» on la verra toujours s'affranchir, et changer
» de rapports au gré du temps et des cir-
» constances, et même par la mobilité seule
» des goûts et des vues de ses souverains.

» La Russie n'a pas besoin de ses amis, de
» ses alliés pour se défendre, et le motif de ses
» agressions ne peut être tiré que de ses pro-
» pres intérêts. Elle est reléguée dans un pays
» immense : depuis un siècle son gouverne-
» ment fait de constans efforts pour le civili-

» ser. Ne pouvant que lentement en changer
» les mœurs, il s'est servi du courage de ses
» habitans pour conquérir de meilleures
» contrées et des sujets plus complètement
» policés. Dans cette entreprise, qui est le
» grand et l'unique ressort de sa politique ex-
» térieure, le gouvernement de la Russie a eu
» et aura de solides succès; car une puissance
» qui est toujours agressive arrive toujours un
» peu plus tôt, un peu plus tard à son but.
» Pour un tel état, les revers ne sont qu'une
» occasion manquée et un désavantage négatif;
» il ne perd rien; ses vues ne sont que
» différées. C'est ainsi que les peuples du Nord
» ont envahi l'empire romain, et c'est ainsi
» que l'Europe civilisée, si une politique
» forte, prévoyante et soutenue, ne la pré-
» serve, sera un jour envahie par les Russes.

» Il faut le dire encore, jamais l'Angleterre
» et la Russie ne voudront, disons plus, ne
» pourront mettre de bornes à leur politique;
» cette politique est plus forte que la volonté,
» que la vertu, que le génie de ceux qui les gou-
» vernent. Alexandre lui-même est entraîné. »

Ici Hauterive assure que s'il en étoit autrement, il ne choisiroit pas, pour s'exprimer, comme il le fait, sur le cabinet de Saint-Petersbourg, l'époque où règne en Russie un prince

généreux à qui l'Europe et la France doivent tant, et qui les a aidés dans leurs efforts pour arriver au terme de leurs alarmes et de leurs souffrances.

L'auteur, passant rapidement du caractère de la politique russe à celui de la politique britannique, renforce ses premiers argumens en ce qui concerne nos voisins. On peut amener l'Angleterre à un projet d'alliance, mais ces rapports passagers ne seront fondés, quant à elle, que sur des impressions momentanées qu'une circonstance intérieure fera naître; par exemple, un ministre déviera de ses principes et de ses promesses pour garder l'autorité que, malgré cela, il ne pourra pas conserver. Il est possible, dit Hauterive, qu'une de ces causes imprévues détermine le gouvernement, même à s'allier avec la France, mais cette alliance sera comme toutes les stipulations de la politique intérieure de l'Angleterre, sans certitude, sans réciprocité et sans garantie.

La Russie a aussi des vicissitudes que les esprits superficiels peuvent regarder comme des changemens de système, mais qui ne sont au vrai que des phases passagères sur la consistance desquelles, depuis tant d'exemples d'un retour soudain à la politique primitive, il n'est plus permis de se méprendre.

Dans cet empire , le gouvernement est , comme l'administration en Angleterre , individuellement soumis à toutes les chances de la fortune , sans que cette instabilité intéresse en rien le sort ou l'existence du pays. L'un et l'autre gouvernement peuvent changer au gré des révolutions qui , là renversent des ministres accrédités , et ici précipitent du trône , des empereurs , la veille objets de crainte ou d'espérance pour l'Europe entière. La révolution éclate : ce sont des noms propres qui sont substitués à des noms propres ; mais l'Angleterre et la Russie restent telles qu'elles étoient , et le lendemain de la catastrophe , la politique *primitive* et le système *immémorial* reprennent leur marche accoutumée.

Résumons ce tableau : l'Angleterre , par son *isolation* , par sa constitution et par la tradition de ses principes , est une puissance essentiellement agressive , qui aspire sans cesse à augmenter sa richesse et ses forces par l'envahissement du commerce général et de l'empire des mers. Ses alliances subites , ses subsides , ses négociations , la guerre , la paix , tout ce qu'elle fait , tout ce qu'elle donne , ce *quærens quem devoret* , tendent invariablement à ce but final et nécessaire de sa politique.

La Russie, par son organisation, par l'état d'effervescence sociale qui résulte de son incomplète civilisation, et des efforts qu'elle fait pour se civiliser sans se compromettre ; par son inaccessibilité à l'égard des autres nations, par l'accès facile et attrayant qui lui est ouvert pour atteindre de meilleurs pays et de plus heureuses contrées, est aussi une puissance essentiellement agressive, qui aspire sans cesse à s'agrandir, à s'ingérer dans les affaires des autres. Tous les efforts de son administration intérieure, toutes ses expéditions, ses traités, ses alliances passagères et capricieuses, tendent invariablement aussi à ce but final et nécessaire de sa politique.

Un homme comme Hauterive, après avoir offert de tels enseignemens à son pays, ne peut s'arrêter, sans l'avertir de ne point abuser de semblables leçons.

« Que conclure de ces prémisses ? Ces deux » puissances sont, par leur position, par les » principes, et, si l'on peut ainsi parler, par » les *mœurs* de leur politique, en dehors du » *système du droit public*, et les États pour » qui et par qui ce *système* doit être fait, ont » sans cesse à se tenir en garde et en défiance » de leurs mesures et de leurs vues ; mais suit- » il de là qu'il faille ne rechercher aucun rap-

» port avec elles, et se refuser à tout accord,
» à tout concert de démarches et d'efforts qui
» auroient pour but la défense et le maintien
» de droits et d'intérêts qu'une circonstance
» auroit bien évidemment rendus communs?
» Ce seroit tirer d'un principe, peut-être trop
» rigoureusement établi, des conséquences
» dangereusement exagérées. Ces puissances
» sont étrangères au droit public, oui; cepen-
» dant elles n'en sont pas toujours néces-
» sairement ennemies, car elles sont *rivales*
» *d'ambition*, et de ce genre d'ambition qui
» a pour but la domination universelle: on est
» toujours assuré de trouver dans *l'un* des
» Etats une assistance utile, quand ce *système*
» *de droit public* peut avoir à se défendre des
» entreprises de *l'autre*: mais ce sujet est d'une
» immense étendue, d'une haute importance,
» d'une flexibilité délicate, et j'y reviendrai,
» si le roi le croit convenable. »

Hauterive parle toujours en ce qui concerne nos voisins et les Russes, comme il a parlé dans ses dépêches à Talleyrand, à Caulaincourt. (Pages 158 et 360.)

Avant la nomination de M. le baron de Damas, M. le comte de Villèle eut encore le portefeuille. M. de Damas, ministre nommé par Louis XVIII, et conservé par Charles X,

appela souvent auprès de lui, pendant le cours de son ministère, le garde des Archives, lui confia des travaux, lui raconta une foule d'anecdotes sur la Russie, sur les circonstances qui firent connoître M. de Villèle, et qui amenèrent la haute fortune de ce grand ministre. Le baron de Damas, par une dépêche du 23 mai 1825, remit à Hauterive le portefeuille pendant les cérémonies du sacre de Charles X.

« Monsieur le comte, il est nécessaire que,
» pendant le voyage que je vais faire à Reims,
» le travail des bureaux n'éprouve pas d'in-
» terruption. Il est également nécessaire que,
» dans le cas où il surviendrait quelque affaire
» grave, j'en sois informé le plus tôt possible.
» Pour remplir l'un et l'autre objet, je ne puis
» mieux faire que de vous prier de vouloir
» bien vous charger, pendant mon absence,
» de la réception, de l'ouverture et de la dis-
» tribution des lettres, comme aussi de la sur-
» veillance de toutes les parties du ministère :
» j'en prévient MM. les chefs de division. Je
» suis heureux, monsieur le comte, de trou-
» ver cette occasion de vous prouver et ma
» confiance et mon estime. » Ces procédés an-
nonçoient que Charles X aimoit à manifester
les mêmes sentimens que Louis XVIII avoit
témoignés au garde des Archives.



Chapitre Quatre-vingt-quatrième.

HAUTERIVE COMPOSE UN OUVRAGE ASCÉTIQUE, INTITULÉ THÉODICÉE, ET UN AUTRE INTITULÉ, QUELQUES CONSEILS A UN JEUNE VOYAGEUR. BROCHURE INTITULÉE : CONSEILS A DES SURNUMÉRAIRES. ANALYSE DES CONSEILS A UN JEUNE VOYAGEUR. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA THÉORIE DE L'IMPÔT. NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉCONOMIE POLITIQUE. RÉFLEXIONS D'HAUTERIVE SUR CE QUI CONCERNE LE PRISONNIER APPELÉ LE MASQUE DE FER.



HAUTERIVE composa en 1825, mais pour sa propre étude, un ouvrage intitulé : *Théodicée*. C'est une explication, dans le genre ascétique, des doctrines qui établissent la puissance de Dieu, en réfutant le Panthéisme. L'auteur prouve que l'homme est libre. Il définit *l'homme, les organes, la nature de l'ame*; il rappelle les diverses écoles de métaphysique; il demande si *l'homme* est capable de trouver la vérité, et il prouve que lorsqu'il la

cherche de bonne foi, il la trouve. Un chapitre de la formation de la pensée, offre beaucoup de données neuves et piquantes. A la même époque à peu près, appartiennent *Quelques Conseils à un jeune voyageur*, et les *Conseils à des surnuméraires*.

Voici une analyse du premier ouvrage.

« Il y a pour les nations, sous quelque climat et sous quelque sorte de gouvernement qu'elles vivent, des mœurs domestiques, des mœurs sociales et des mœurs politiques. Les premières diffèrent peu d'un peuple à l'autre ; la grande différence se fait remarquer parmi eux dans les secondes ; et quant aux troisièmes, le plus grand nombre des peuples n'en a point. » (L'auteur a reconnu des *mœurs politiques en Russie et en Angleterre*.)

« Il y a des pays qui sont habités par des nations sans avenir, et qui ne laissent rien à prévoir. Le voyageur les observe sans intérêt, les quitte sans regret, et dit en s'éloignant qu'elles sont historiquement finies. Il y en a qui n'ont point de passé, qui n'ont aucun souvenir, mais qui offrent un grand avenir à la prévoyance. Ces pays forment proprement le domaine des observations du voyageur qui aspire à s'engager

» dans la carrière de la politique ; car ceux
» qui cultivent cette science , n'étudient le
» temps qui est passé, et n'observent celui qui
» passe, que pour apprendre à lire dans les
» temps qui doivent venir.....

» En remontant dans l'histoire de notre ad-
» ministration à une très-ancienne date , j'y
» trouve deux modèles à observer : le grand
» Colbert et Seignelay ; le premier donnant
» des instructions au second, à l'occasion de
» son premier voyage , et le second se faisant
» à lui-même ses propres instructions pour
» un autre voyage. J'en joins ici une copie.
» Nous n'avons pas la présomption de suivre
» de telles traces , mais les grands exemples
» sont des préceptes , et toute déférence leur
» est due. En les imitant , on ne prétend pas
» ressembler, mais obéir. »

On a cherché à jeter quelque défaveur sur ce genre de publications du comte d'Hauterive : on a eu tort ; chacune d'elles contient toujours des anecdotes curieuses, comme en sait, comme en doit raconter un vieux diplomate. En voici une qui n'est pas connue : l'auteur suppose que son jeune voyageur écrit à Paris le fait suivant, qui du reste est vrai.

« Le souverain régnant du Brésil, dom Pédro, (alors vice - roi) s'étoit arrêté sous les

» fenêtres d'un Européen , et causoit familiè-
 » rement avec lui , quand une lettre qui lui
 » fut remise l'informa que des mouvemens
 » s'étoient manifestés dans une province voi-
 » sine, et pouvoient se propager rapidement au
 » dehors. Les espaces sont grands au Brésil,
 » et les villes sont voisines à soixante lieues de
 » distance. Le prince monte à cheval , suivi
 » d'un seul domestique, part, change de che-
 » val quand il peut, arrive, appelle à lui les
 » rebelles, accorde ce qui peut être accordé,
 » refuse ce qui doit être refusé, et au terme
 » d'une semaine, il se retrouve au sein de sa
 » capitale, où de lui seul on apprit et le motif
 » et le résultat de ce singulier voyage. Il y a
 » du Pierre-le-Grand *de Russie* dans ce trait
 » et dans ce caractère. »

Hauterive ajoute ensuite incidemment les instructions de Colbert à son fils, et les instructions que ce digne élève d'un si sage père s'étoit données à lui-même.

Le début de l'écrit de Colbert contient les recommandations les plus touchantes : « La
 » principale et seule partie d'un honnête
 » homme est de faire toujours bien son devoir
 » à l'égard de Dieu, d'autant que ce premier
 » devoir tire nécessairement tous les autres
 » après soi, et qu'il est impossible qu'il s'ac-

» quitte de tous les autres , s'il manque à ce
» premier. Mon fils doit faire réflexion que
» ce premier devoir envers Dieu se peut ac-
» commoder très-bien avec les plaisirs et les
» divertissemens d'un honnête homme en sa
» jeunesse. Après ce premier devoir, je désire
» que mon fils fasse souvent réflexion à ses obli-
» gations envers moi , non-seulement pour sa
» naissance , (ce droit m'est applicable comme
» à tous les pères) mais même pour l'élévation
» dans laquelle je l'ai mis, et pour la peine et
» le travail que j'ai pris et que je prends tous
» les jours pour son éducation. Mon fils doit
» penser que le seul moyen de s'acquitter de
» ce qu'il me doit , est de m'aider à parvenir
» à la fin que je souhaite, c'est-à-dire qu'il
» devienne autant et plus honnête homme que
» moi, s'il est possible , et qu'en y travaillant
» comme je le désire, il satisfasse à tous les
» devoirs envers Dieu, envers moi et envers
» tout le monde , et se donne en même temps
» les moyens sûrs et infaillibles de passer une
» vie douce et commode; ce qui ne se peut
» qu'avec estime, réputation et règlement de
» mœurs. »

Suivent les instructions qui sont claires, précises, et détaillent ce qu'il faut savoir pour se bien acquitter de sa charge et le faire avec

la satisfaction du Roi , et le bien et l'avantage du royaume. Le dernier trait est admirable de sensibilité. M. de Seignelay doit se faire aimer : il agira avec civilité et douceur, en sorte que ce voyage lui concilie l'estime et l'amitié de tout ce qu'il y a de gens de mer, en sorte que pendant toute sa vie, ils se souviennent avec plaisir du voyage qu'il aura fait, et exécutent avec amour et respect les ordres qu'il leur donnera dans toutes les fonctions de sa charge.

L'insertion de cette pièce et de celle que rédigea M. de Seignelay, est une vraie bonne fortune pour ceux qui croient que l'étude de la politique peut très-bien s'allier avec les devoirs prescrits par la religion et par l'honneur.

On lit dans les instructions que Seignelay s'adresse à lui-même , qu'il doit considérer le voyage d'Angleterre et de Hollande d'une manière toute particulière ; il verra les deux puissances de mer de l'Europe qui ont le plus de réputation. Il y a ici à la fois zèle et bon goût.

Ces *Conseils* ont été réimprimés dans le *Guide diplomatique*, dont M. de Hoffmanns a publié une nouvelle édition en 1837.

On remarque les préceptes suivans dans l'ouvrage intitulé : *Conseils à des surnuméraires*.

« Il m'a semblé qu'il y auroit de l'avantage » à faciliter par des règles tracées d'avance,

» l'ouvrage du temps et celui de l'expérience ;
» et après avoir conçu l'idée de faire indiquer
» d'abord ces règles , par ceux de mes colla-
» borateurs à qui les connoissances et la pra-
» tique en sont depuis long-temps familières ,
» j'ai pensé qu'il ne seroit pas impossible
» de faire rechercher et découvrir ces règles
» successivement par les jeunes gens qui ne
» sont pas depuis assez de temps attachés au
» service de notre bureau , pour les avoir en-
» core apprises, et même par ceux qui, aspirant
» à être admis , n'y arrivent que pour constater
» leur aptitude , et y faire preuve de leur vo-
» cation. »

Hauterive déclare en principe , que « la jus-
» tice est la première dette des gouvernemens
» et le premier besoin des peuples. » Il ajoute :
« Le recours à ses bienfaits est un droit qui
» appartient à tous les hommes sans distinc-
» tion d'état, de condition et de patrie ; mais
» elle se modifie quelquefois dans ses lois ,
» dans ses procédés et dans ses formes , se-
» lon la diversité des lieux , et au gré d'une
» foule de circonstances , qui souvent rendent
» son assistance moins certaine ou plus diffi-
» cile à obtenir.

» Parmi les classes qui ont à invoquer cette
» assistance , les positions les plus défavora-

» et dans ces classes, celles des réclaman-
» les droits se fondent sur des titres d'une ori-
» gine qui en reporte la discussion à une
» grande distance du temps et du lieu où ils
» vivent. Pour les Français qui ont été ou sont
» établis au dehors, pour les étrangers qui
» ont été ou sont établis en France, et pour
» les représentans des uns et des autres, le
» ministre des Affaires étrangères est le pro-
» tecteur, ou l'intermédiaire nécessaire de ce
» genre de réclamation; et comme les oppo-
» sitions et les résistances qui peuvent en em-
» pêcher le succès, ne proviennent, le plus
» souvent, que des différences qui existent
» entre la législation civile, commerciale,
» criminelle, etc. d'un pays et celle des au-
» tres, et que ces différences ne peuvent se
» concilier que par le droit public, soit natu-
» rel, soit conventionnel, soit coutumier, il
» suit que les travaux qui sont destinés à l'ac-
» quit des devoirs du ministère, dans cette
» partie de ses attributions, ne peuvent se
» faire avec quelque apparence de succès,
» si les personnes qui en sont chargées sont
» et restent ignorantes de ces diverses lé-
» gislations, de leurs différences, et de la
» science générale et commune à qui seule
» appartient le droit de les mettre d'accord. »

Hauterive entame, pour instruire ses élèves, la question des extraditions, et dès le premier mot, il leur apprend de nobles doctrines.

« Il y a des demandes d'extradition pour des
» actes qui ne sont délits condamnables ou
» punissables, que dans les pays où ils ont été
» commis. Ces actes, même là où la vengeance,
» plutôt que la justice, les poursuit pour les
» punir, peuvent ailleurs être réputés pour
» honorables. Tels furent ceux dont, pendant
» vingt ans, la révolution française a vaine-
» ment tenté de faire des crimes, et qui, dans
» un meilleur temps, sont devenus des titres
» légaux à un recouvrement de droits, etc. »

Hauterive ne vouloit pas que les enfans persistassent dans les idées révolutionnaires qu'ils avoient pu recevoir de leurs pères.

N'oublions pas ici une leçon très-juste donnée pour le style.

« La correspondance du ministère doit être
» toujours correcte. La correction unie à la
» clarté suffit au seul genre d'élégance qui lui
» convienne; mais il faut surtout qu'elle soit
» exempte de ces négligences, de ces construc-
» tions vicieuses et forcées, qui accusent l'i-
» gnorance ou la précipitation du travail.
» Enfin on doit en exclure avec soin ces ex-
» pressions triviales et ces locutions vulgaires,

» que, par les bienfaits d'une éducation mise
» aujourd'hui à la portée de tout le monde,
» on s'étonneroit de trouver même dans les
» correspondances privées de la moyenne
» classe de la société.»

Dans la conclusion, où il est question de tout le bien qui résulte pour le commerce général, pour celui de la France, pour la conservation des bons rapports entre elle et les autres nations, et enfin pour le maintien de la dignité du caractère national, et de celui de nos agences dans l'étranger, tout le bien, dis-je, qui résulte d'une protection constamment assurée à tous les sujets du roi, dans quelque lieu et dans quelque position que l'infortune, la fraude, l'injustice ou la violence les atteignent, Hauterive nous fait une confidence qui honore son cœur.

« En lisant des lettres datées de deux, de
» trois mille lieues, souscrites quelquefois de
» noms obscurs ou inconnus, et d'où je crois
» entendre sortir la voix suppliante d'un Fran-
» çais malheureux, à qui la fortune a tout ravi,
» hors l'espoir qu'il se trouve, au-delà des
» mers, un intermédiaire bienfaisant, qui
» puisse et veuille faire connoître au souve-
» rain le plus renommé pour sa justice comme
» pour sa bonté, des titres, des droits et des

» services ignorés, et mette sous ses yeux le ta-
» bleau de sa misère, je me dis toujours : « *Tout*
» *n'est pas occasion d'ennui, de dégoût, d'em-*
» *barras, dans le travail des bureaux ; et je*
» me fais ici un plaisir de le déclarer, ce genre
» de service se reproduit souvent dans le mi-
» nistère, sous une grande variété de formes.
» J'ajouterai que dans le tableau synoptique
» dont je viens de parler, j'espère qu'il tien-
» dra assez de place, pour que les rédacteurs
» se voient en mesure de repousser victorieu-
» sement cette banale accusation de sèche-
» resse de cœur et de pédanterie d'esprit, que
» les détracteurs de l'administration publique
» ne se lassent pas d'adresser à ceux qui les
» servent, et qu'ils croient avoir savamment
» et ingénieusement dénigrés, en inventant
» pour eux le mot barbare de *bureaucratie!* »

Hauterive ici non – seulement forme des hommes habiles, mais encore il émeut, il attache, il entraîne. Ce tableau d'un homme grave, accablé du poids des affaires, pouvant ne leur donner qu'une attention interrompue et distraite, mais les aimant, les recherchant, et distinguant dans une foule de lettres sans but, sans utilité véritable, la réclamation obscure d'un homme qui, parce qu'il est Français, s'adresse au ministre des intérêts étran-

gers; ce tableau d'un agent supérieur qui soigne la demande du pauvre, pèse ses raisons, défend sa cause, et lui transmet souvent une réponse consolante; ce tableau, dit-on, suivi de l'imprécation juste et fière lancée contre les ennemis de l'administration, est un enseignement qui frappe, et qui doit singulièrement exciter le zèle des jeunes diplomates. Ici Hauterive instruit les siens; il rend justice à son Roi; mais il fait plus, il instruit les nations entières, il donne une immense leçon de morale et d'amour de l'humanité, c'est-à-dire de la patrie universelle.

Hauterive a encore publié dans ce même temps les *Considérations générales sur la Théorie de l'impôt*. Ce dernier ouvrage à paru en tête de la seconde édition des *Éléments d'Économie politique*, dont nous avons déjà parlé, et que l'auteur a cru devoir publier alors sous le nom de *Notions élémentaires d'Économie politique*. C'est dans ce travail qu'il donne cette définition de la dette publique: « Elle est un bien et un mal qui se compensent. » Au moyen des *Considérations*, les *Notions élémentaires* doivent être regardées comme une publication plus complète des *Éléments*, et cette seconde édition sera consultée avec plus de profit pour le lecteur.

On a beaucoup parlé d'Hauterive, dans plusieurs publications relatives au *Masque de Fer*. On a dit qu'il avoit *trouvé* dans les Archives, qu'il avoit *communiqué* des pièces sur cette singulière *abstraction historique*. On a été jusqu'à citer des opinions qui auroient appartenu à Hauterive. Il n'a rien *trouvé* dans les Archives, il n'a rien *communiqué*. Comme tous les autres hommes, il est réduit à ses propres conjectures. A propos de la publication du livre de M. Delort (1), intitulé, *La véritable histoire du Masque de Fer*, il donne des détails sur les travaux faits par cet écrivain aux affaires étrangères. M. Delort les a bornés à des recherches pour vérifier des signatures, et, dit Hauterive, M. Delort auroit dû se contenter de citer les sources où il avoit puisé, *la bibliothèque du Roi, papiers de succession, etc.*, et non pas timbrer chaque pièce *Affaires étrangères*, puisqu'il est constant qu'il n'y a rien trouvé qui concernât cette question.

« Il y a eu, lors de cette publication, un » oubli probablement involontaire. M. De- » lort s'étoit soumis, en recevant les complai- » sances qu'il sollicitoit, à ne rien faire im-

(1) Par la citation de ce passage, je n'entends ici tourmenter en rien M. Delort, personne très-honorable et digne d'une parfaite estime.

» primer sans mon avis. Je n'aurois eu aucun
» motif de le lui refuser, et le ministère a
» moins à perdre que lui, dans la supposition
» que cet ouvrage est un ouvrage de com-
» mande. Le règne de Louis XIII et le règne
» de Louis XIV y sont disculpés de l'infâme
» imputation dont un des plus méprisables
» libellistes qui aient existé, l'abbé Soulavie, les
» a chargés, en publiant que le *Masque de*
» *fer* étoit un frère jumeau de Louis XIV :
» les preuves que Soulavie en donne, pré-
» sentent un merveilleux attrait à la perversité ; ces preuves provenant d'un document
» qui semble constater la dégradation d'une
» princesse du sang royal et celle de son
» père, un adultère et un inceste. Tout ce
» hideux échafaudage de calomnies s'écroule
» devant le récit simple, naturel, authenti-
» que, des faits que rapporte M. Delort. »

Après avoir fourni des explications qui font penser qu'il croit l'arrestation de Maffioli, secrétaire du duc de Modène, un fait possible, Hauterive ajoute :

« En supposant ce mystère de l'existence
» d'un Masque de fer ou de velours, ce qui
» me semble au moins aussi probable que tout
» ce qui a été inventé, c'est que s'il y a eu un
» prisonnier, Louis XIV a pu l'ignorer. Les

» bastilles et les châteaux-forts donnoient au
 » ministère de la guerre assez de facilité pour
 » des actes d'autorité ministérielle (1), tels que
 » celui qui concerne le prétendu Masque de
 » fer ; et le caractère connu de Louvois ne ré-
 » pugne en rien à cette hypothèse.

» Quant à Louis XIV, rien, dans le sien,
 » n'indique ni une telle disposition à une sé-
 » vérité qui tient presque à l'inhumanité, ni
 » cette ardeur passionnée qui porte à d'impla-
 » cables ressentimens. Il y a d'ailleurs un trait
 » de ce prince qui n'est pas publié et qui fait
 » connoître toute l'horreur qu'il avoit pour
 » ce genre de guet-apens, que les récits de
 » M. Delort imputent à Catinat et à l'abbé
 » D'Estrades. Je crois que ce trait vaut la peine
 » d'être raconté. Peut-être la polémique qui
 » va s'élever à l'occasion de l'ouvrage de M. De-
 » lort, devient-elle pour moi une obligation
 » de dire quelque chose; je serai charmé d'a-
 » voir à me produire avec une preuve apolo-
 » gétique de la mémoire du grand roi. Je ne

(1) Arioste a exprimé d'une manière bien spiri-
 tuelle, chant xxxiv de son *Orlando*, l'abus que l'on
 peut faire de l'autorité des rois.

*V'eran d'aquile artigli, e che fur, seppi
 L'autorità che ai suoi danno i Signori.*

» me rappelle ni les noms propres, ni la date
» précise, mais le fond en est resté *avec certi-*
» *tude* dans mon souvenir.

» Louis XIV étoit en guerre avec l'Autri-
» che : l'empereur étoit Léopold I^{er}, prince
» humoureux, et qui avoit recueilli tout l'héri-
» tage de la haine, de la jalousie et de l'ambi-
» tion de sa maison à l'égard de la France.
» Les armées du roi étoient en campagne, et
» l'une d'elles, non loin des lieux où l'empereur
» se trouvoit, pour un temps, tout occupé
» de ses plaisirs et de ses exercices de dévo-
» tion, pendant que son conseil dirigeoit les
» opérations de la guerre. Le général français
» reçut un jour la visite d'un seigneur ennemi,
» qui lui confia qu'il avoit un fait de la plus
» haute importance à révéler, mais que ne
» pouvant en donner connoissance qu'au roi,
» il demandoit un passeport-sauf-conduit
» pour Versailles. Cette proposition ne pou-
» voit être refusée. Le seigneur part, arrive,
» est admis en présence du roi, et lui propose
» d'enlever l'empereur, et de le livrer à la
» disposition des généraux français, pour met-
» tre le roi en mesure de vendre la paix à ses
» ennemis, à tel prix qu'il jugeroit à propos de
» déterminer. Le plan étoit d'une exécution
» certaine autant que facile : l'empereur chas-

» soit souvent , et dans ses parties de chasse,
» à une heure fixe il s'écartoit de son cortège
» pour aller , accompagné seulement de deux
» confidens mal armés, voir une femme qui vi-
» voit dans un château isolé. Le seigneur étoit
» assuré de s'emparer de la personne du prince,
» et en quelques heures, de le remettre à un dé-
» tachment français, qu'il étoit facile de faire
» porter à une distance convenable. Le roi
» fut saisi de la plus vive indignation , mais
» nul monarque ne savoit mieux se contenir ; il
» lança sur l'étranger un regard de mépris ,
» le congédia en lui disant qu'il étoit heureux
» d'être porteur d'un sauf-conduit de ses gé-
» néraux , et lui ordonna de quitter ses États
» sans le moindre délai , s'il vouloit éviter la
» honte d'être envoyé , chargé de fers , au
» maître qu'il venoit de trahir, et qui lui feroit
» subir le juste châtiment du crime dont il
» avoit osé faire l'affreuse confidence. Voilà
» Louis XIV tel qu'il fut , et tel que ne l'ont
» pas connu les historiens du *Masque de fer*.»

Je mettois ces lignes sous presse , lorsque je lus dans un journal ce singulier rapprochement avec l'opinion d'Hauterive. M. Viguier, amené , par un récit , à parler du Masque de fer, s'exprime ainsi :

« On nous permettra de ne pas prendre sur

» nous la solution de ce problème, sans exem-
» ple dans les annales du monde, de ce secret
» incroyable, fabuleux ; légende orientale,
» anecdote de mages, mystère de sérail ac-
» compli en pleine histoire, en pleine monar-
» chie, en plein dix-septième siècle, qui a été
» l'objet de tant de controverses hypothéti-
» ques, et dont il ne reste, comme pour la fa-
» meuse dent d'or, qu'à constater péremptoi-
» rement la mythologique existence. »

Hauterive accepte à peu près le fait de Louvois, agissant de sa propre autorité contre Mattioli, sans que Louis XIV eût connoissance des circonstances et des aggravations de toutes les formes de la détention : c'est peut-être trop en ce qui concerne cette dernière supposition. M. Viguier est-il plus près de la vérité, en remarquant que la mythologique existence du prisonnier n'est pas encore constatée ?

Les détails que nous avons donnés plus haut (page 460) d'après Fox, ne permettent pas de supposer que le prisonnier fût le duc de Montmouth. Ce prisonnier ne pouvoit être non plus Fouquet, ainsi que le prétend un écrivain de nos jours.



Chapitre Crente-cinquième.

OUVRAGE SUR LES LANGUES. CONDUITE REMARQUABLE D'HAUTERIVE A UNE SÉANCE DE L'INSTITUT. CONVERSATION DE M. CANNING ET D'HAUTERIVE. CANNING FAIT UNE VISITE AUX ARCHIVES. OBSERVATIONS SUR LES MENACES ADRESSÉES PAR CANNING AUX SOUVERAINS DU CONTINENT. RÉFLEXIONS D'HAUTERIVE SUR L'INSOUCIANCE DE TALLEYRAND EN 1814 ET 1815. MOT DE TALLEYRAND SUR CEUX QUI LE NÉGLIGENT.



IL seroit difficile de rendre un compte exact d'un ouvrage sur les langues, composé en 1826. Il paroît une suite recopiée de méditations qui sont antérieures à la révolution de 1789, et qu'Hauterive avoit reprise, pour servir de règle à l'éducation de sa famille. Ce fut à la suite de ce travail qu'il publia sa *Méthode pour former à une prononciation exacte des langues étrangères.*

Nous avons dit qu'Hauterive étoit membre

de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. En cette qualité, il assistoit à une séance publique de l'Institut. Dans un discours prononcé au sein de cette assemblée, un académicien fit entendre ces paroles : « Les princes » (de l'Europe) sembloient ne pas savoir que » si l'anarchie sauve un moment du despotisme, elle y ramène toujours, et leurs gouvernemens ne présentoient que des incertitudes, de fausses démarches, d'imprudentes obstinations, suivies de concessions avilissantes et de prétentions criminelles : des fautes de tous les côtés, des malheurs enfin faciles à prévoir, dont il falloit prévenir l'exemple et peut-être la contagion ; et en effet, messieurs, les brandons élevés du vaste incendie de l'Espagne avoient allumé les volcans des Deux-Siciles ; le Piémont étoit en feu ; toute l'Italie s'agitoit, et la France sembloit attendre..... Tout cela parut aux souverains de l'Europe plus qu'une menace, ils y virent une hostilité, s'assemblèrent à Vérone..... »

Ce tableau présentoit quelques exagérations ; ces accusations n'étoient pas fondées sur des faits exacts. Hauterive le savoit ; il lui parut que dans une assemblée littéraire de telles attaques n'étoient pas à leur place : il se leva,

et sortit. Cette sorte de protestation fut remarquée. Le lendemain, tout le corps diplomatique alla faire une visite au comte d'Hauterive, et cet incident n'eut pas les suites qu'il pouvoit avoir. Les ambassadeurs ne pensèrent plus aux *imprudentes obstinations*, ni aux *prétentions criminelles*. Cela auroit pu être dit sous plusieurs rapports, en remontant au *Memorandum* de M. de Hardenberg en 1815; cela n'étoit plus vrai à l'époque de 1826: le gouvernement de Charles X fut débarrassé de réclamations toujours fatigantes, et il le dut à un homme grave, consciencieux, observateur austère des convenances, qui se donna sur le terrain même, comme il avoit fait souvent, une mission courageuse, et l'exécuta avec autant d'à-propos que de dignité.

Nous avons vu plus haut que Canning avoit annoncé qu'il désiroit *faire la connoissance* d'Hauterive; l'occasion s'en offrit bientôt. Le ministre britannique fut amené à Paris, par les affaires de son gouvernement (septembre 1826). M. de Damas avoit réuni, pour le recevoir, la première société en hommes, les ministres du roi, les ambassadeurs, des pairs, des personnes de la cour, et son entourage du département des affaires étrangères. On avoit une grande curiosité de voir et d'ob-

server ce personnage important : c'étoit le sentiment dominant de cette réunion , mais la manifestation en étoit contenue dans les bornes prescrites par la bienséance française. « Il » s'est très-bien présenté; il a été poli pour » tout le monde , attentif à la politesse des autres, sans embarras, sans froideur et sans indifférence. J'ai remarqué que , n'ayant pu » perdre entièrement cette espèce de roideur » de corps , qui donne à l'attitude des Anglais » de tout rang, un certain air lourd contrastant » avec l'élégance des manières françaises, il a » cependant réussi à conserver sur sa physiologie un caractère d'expression vive, intelligente et fine, que je ne me rappelle pas » avoir vu sur la figure d'aucun homme de sa » nation. M. de Damas m'a présenté à M. Can- » ning; je ne recherchois pas cette faveur, et » j'en eusse été embarrassé, s'il ne me fût pas » venu à la pensée de lui dire : « Monsieur, » M. le baron de Damas me fait l'honneur de » me présenter à vous, mais ce n'est pas comme » un homme de son ministère. Je ne suis point » un agent de la politique, je ne m'occupe » plus de celle du ministère ni d'aucun autre » cabinet, je suis économiste, et à ce titre je » suis charmé d'avoir une occasion de vous » adresser des remerciemens au nom de tous

» les économistes du continent qui vous doi-
» vent, à vous, à M. Walton et à M. Huskisson,
» d'avoir tiré l'économie politique de la pous-
» sière des bibliothèques, pour en faire la
» science des gouvernemens et une science
» pratique; bienfait général, et qu'aucun écri-
» vain ne pouvoit procurer au monde. » Cette
» déclaration a flatté M. Canning, et m'a mis
» à l'aise sur la conversation que je pouvois
» avoir avec lui, et qui a roulé toute sur le sujet
» que je venois de lui présenter. Il a été par-
» fait à cet égard et d'une sincérité charmante :
» il est convenu que c'étoit un malheur à dé-
» plorer que le commerce entrât pour une si
» grande part dans la prospérité de l'Angle-
» terre; et que quant à lui, Canning, il nous
» *donneroit volontiers la moitié de ces fabri-*
» *ques dont on fait tant de cas dans son pays,*
» et qui sont l'objet d'une si grande envie de
» la part des autres. Je lui ai répondu que je
» ne serois pas disposé à accepter cette offre,
» attendu que s'il nous donnoit ces fabriques,
» elles seroient suivies de la population qui les
» met en œuvre, et que nous serions plus em-
» barrassés que lui de cette population. Elle
» est un mal sans doute, et surtout dans ses
» proportions avec les populations qui vivent
» des produits plus fixes de l'agriculture. Mais

» nulle nation ne peut mieux que l'Angle-
» terre pourvoir aux variations accidentelles
» des sources de sa subsistance. Les Anglais
» ont un accès ouvert, par toutes les mers, à
» tous les rivages de l'univers. Ils peuvent al-
» ler susciter, provoquer partout des besoins.
» Tous les consommateurs des cinq parties du
» monde sont mis en rapport par un immense
» commerce, par d'innombrables vaisseaux,
» avec les productions de la Grande-Bretagne :
» nulle autre nation, Monsieur, ne pourroit ré-
» sister aux chances auxquelles l'Angleterre est
» incessamment exposée, par cette vicieuse
» répartition de sa population prolétaire. »

En effet, les classes ouvrières seront un élément perpétuel de révolution en Angleterre, et si elle donne une attention infatigable aux événemens qui se succèdent chez les autres nations, elle ne doit pas un instant oublier de jeter des regards attentifs et inquiets sur sa propre situation, en ce qui concerne ses classes ouvrières qui pillent, incendient et assomment, quand elles manquent de travail.

M. Canning, à qui Hauterive ne s'étoit humblement déclaré qu'un obscur économiste, trouva dans son interlocuteur malignement hypocrite, un homme politique pro-

fond , qui , en ne voulant pas parler de l'Angleterre, en savoit parler avec une haute raison.

L'Anglais et le Français se dirent , en se quittant, les paroles les plus obligeantes, et la *connoissance fut faite* à la satisfaction des deux hommes d'Etat.

Le lendemain Canning , accompagné du vicomte Granville , vint faire une visite au comte d'Hauterive , à l'hôtel des Archives, et il lui renouvela l'expression de son estime et de son affection.

Je ne sais pas si Hauterive auroit si bien accueilli M. Canning , au mois de décembre de la même année , après la séance où ce ministre , dans un mouvement d'orgueil que nous ne trouvons que dans les fables des divinités mythologiques, s'étoit écrié en plein Parlement : « Je pâlis à l'idée de la force de mon » pays , car c'est la force d'un géant. Notre » but n'est pas de chercher l'occasion de la » déployer ; mais notre devoir est de faire » sentir à ceux qui professent des sentimens » exagérés (c'est-à-dire des sentimens opposés » aux intérêts de l'Angleterre), que leur inté- » rêt n'est pas de se donner un tel Empire » pour adversaire. *L'Angleterre , dans la » lutte des opinions politiques qui agitent le*

» monde, est dans la position du maître des
» vents ; elle tient dans ses mains les outres
» d'Eole, et nous pouvons, d'un seul mot, les
» lâcher sur le monde.»

Hauterive avoit-il tort dans cette défiance qui redoutoit la politique *illimitée* de la Grande-Bretagne? Quant à ce mouvement de frénésie révolutionnaire qui emporta Canning hors du bon sens et de toute justice, on a trop adressé de louanges à l'imprudent qui s'emparoit ici d'une image appartenant en propre au comte de Stadion. Celui-ci disoit vingt ans auparavant, comme on l'a vu (page 194), il est vrai dans un autre sens : « *Tous les maux*
» *épars sur le sol de la France sont rentrés,*
» *comme les enfans d'Eole, dans les outres qui*
» *les renferment ; mais ils y existent comme*
» *ces vents enchaînés, et pour être sous la*
» *seule main qui puisse en disposer, ils n'en*
» *sont pas moins prêts à exciter les mêmes*
» *tempêtes.* » Mais quelle différence entre M. de Stadion et le plagiaire? L'Autrichien signale, en philosophe généreux, la maladie qui pouvoit nous dévorer, et ne nous la souhaite pas. L'Anglais déplace les situations, s'attribue la faculté de posséder l'affreux fléau, d'en soigner avec amour l'âcreté dévorante, pour pouvoir le lancer indistinctement sur

ses ennemis et ses amis. L'Anglais ne voit pas que ceux qui assistent au développement d'une contagion, en sont attaqués souvent les premiers, et que s'il y a un libéralisme désordonné dans quelques têtes exaltées de l'Europe, il existe en Angleterre un principe de radicalisme qui prendrait avec joie sa part du cataclysme, et, en conservant quelques souffles plus ou moins empoisonnés du fléau, mettrait bientôt à la tête du ministère d'autres personnages que ceux qui auroient invoqué la fureur des révolutions, en croyant pouvoir s'en affranchir (1).

Sous le ministère du loyal comte de La Ferronays, Hauterive composa un rapport détaillé, de concert avec M. le duc de Blacas, pour que Champollion obtint l'autorisation d'aller en Egypte aux frais du gouvernement. Déjà

(1) Voici un avis de l'Arioste pour ceux qui déchaînent les tempêtes :

*Troppo fallò chi le spelonche aperse
 Che già molt' anni erano state chiuse,
 Onde il fetore e l'ingordigia emerse
 Ch' ad ammorbare il mondo si diffuse.
 Il bel vivere allora si sommerse :
 E la quiete in tal modo s'escluse,
 Che in guerre, in povertà sempre e in affanni
 È dopo stato, e per star mill' anni.*

(Chant xxxiv de l'Orlando.)

le ministère de l'intérieur avoit accordé des fonds; néanmoins l'intervention des affaires étrangères avoit été jugée nécessaire.

Après avoir tant dit que le comte d'Haute-rive n'aimoit pas le monde, nous ne devons pas oublier qu'il s'étoit fait en lui une révolution singulière. Un amour de la musique très-marqué s'étoit manifesté, vers 1820, chez ce solitaire. Il alloit le plus souvent qu'il pouvoit au théâtre italien; il y accompagnoit ses enfans, et paroissoit éprouver le plus grand plaisir à entendre les opéras de Paisiello, de Cimarosa et de Rossini. Le grave publiciste fait, dans ses Mémoires, le récit d'un rêve où il a entendu de la musique; il s'exprime ainsi:

« Si j'avois hier écrit un numéro du matin,
» j'aurois parlé du rêve qui m'a tellement
» frappé, que le souvenir que j'en conserve
» me dispose à en parler aujourd'hui. Il ne
» s'agit cependant que d'une particularité en
» apparence peu remarquable, et qui l'est
» beaucoup à mes yeux. Je ne me rappelle
» plus la position où j'étois, c'est-à-dire le
» roman du rêve; car tous les rêves ne sont
» que des romans que notre esprit compose,
» que nous exécutons dramatiquement, et
» avec la plus parfaite illusion d'une croyance,
» qui nous persuade et nous fait sentir que ce

» roman est une partie de notre véritable vie.
» Je me rappelle que, dans ce rêve, j'ai en-
» tendu assez long-temps une musique qui
» m'a fait une vive impression de plaisir, et
» dont, je crois, j'aurois retenu et répété
» quelques parties, si, en m'éveillant, j'en
» avois eu l'idée. Or, je me demande : Qu'est-ce
» que cette musique, qui l'a faite ? J'étois cer-
» tainement seul, et l'impression que j'ai reçue
» ne pouvoit être un effet sans cause. J'étois
» sans doute chanteur et auditeur, composi-
» teur et admirateur : ces doubles rôles sont ce
» qui constitue la merveille de tous les rêves.
» Mais comment moi, qui ne sais pas la
» musique, ai-je pu en faire qui m'a semblé
» excellente, qui m'a charmé comme celle de
» Rossini et de Mozart ? La mémoire est la fa-
» culté prédominante dans les rêves ; mais la
» musique que j'ai entendue n'étoit pas de sou-
» venir ; elle m'a surpris en me charmant, elle
» étoit pour moi une nouveauté. Voilà une
» merveille qu'il faut admettre sans entre-
» prendre de l'expliquer. Je m'étonne, pour
» la centième fois, qu'aucun métaphysicien ne
» se soit occupé de ce singulier phénomène de
» notre existence. »

L'âge avançoit, mais l'amour de tous les genres de méditations ne se rebutoit pas. Hau-

terive avoit atteint soixante-quatorze ans , et cependant il mettoit la dernière main à un ouvrage intitulé : *Théognosie* , ou *Théorie de l'ordre*. Ce travail , adressé particulièrement à sa fille adoptive , la pieuse Mélanie d'Hauterive , qu'il avoit mariée avec le baron Auguste de Lanautte , l'ainé des fils de son frère le garde-du-corps de Louis XVI , retrace quelques données de l'ouvrage intitulé , *Théodicée* ; mais on voit que la nouvelle composition présente des développemens neufs et d'un style moins métaphysique , pour qu'il soit plus à la portée de la personne à laquelle il est dédié. Dans la même année 1828 , Hauterive publia ses *Faits, Calculs, Observations sur la dépense d'une des grandes administrations de l'État* , en réponse à une sortie de M. Barbé de Marbois. On y trouve des détails importans sur les dépenses des affaires étrangères de France et d'Angleterre , sur les sommes payées pour la construction des Invalides , de l'Observatoire , du palais de Versailles. L'ouvrage se termine par un relevé du prix du marc d'argent depuis 1661 jusqu'en 1805. En 1661 , il étoit de 27 livres tournois et 3 sols ; en 1805 , de 54 fr. 29 centimes. Depuis cette deuxième époque , il n'a subi presque aucune variation. L'apparition de cette

brochure excita quelques réclamations de la part du marquis Barbé de Marbois ; il y a lieu de penser que ce dernier n'avoit pas eu sous les yeux les documens originaux qu'Hauterive faisoit exactement copier.

Quelquefois Hauterive rencontroit Talleyrand. Une sorte d'attrait, qui se composoit du souvenir de Chanteloup, les appelloit alors, pour un moment, l'un vers l'autre. Mais y avoit-il chez Hauterive quelque chose qui l'éloignât malgré lui de son ancien ami ? Il paroît, d'après quelques informations sûres, qu'Hauterive faisoit à Talleyrand des reproches sérieux avant et depuis la restauration.

La place que ce ministre avoit interposée aux affaires étrangères entre lui et ses chefs de division, avoit été plus nuisible qu'elle n'avoit servi sous lui ou ses successeurs.

« En mettant entre lui et moi une distance
» que, vu nos anciens rapports, vu les torts
» imaginaires qu'il m'imputoit, et les torts
» graves et réels qu'il avoit envers moi, rien
» désormais ne pouvoit plus combler, il se
» priva d'un auxiliaire dont il avoit éprouvé
» le zèle, dont il connoissoit le caractère, et
» qu'un secrétaire-général ou un directeur des
» affaires ne pouvoit remplacer que sous le
» point de vue du travail. Or, M. de Talley-

» rand devoit savoir que ce genre de service
» auprès d'un ministre des affaires étrangères
» est de beaucoup le moins important, sur-
» tout s'il s'agit de personnes à qui il donne
» une entière confiance, et qui sont ainsi sur-
» chargées d'affaires. Le conseil libre et franc,
» la surveillance, les discussions de vive voix
» sur les événemens du dehors et du dedans,
» le tête à tête, et enfin *un intérêt désinté-*
» *ressé*, voilà ce qu'il auroit trouvé en moi,
» ce qu'il a dédaigné, ce qu'il a perdu.

» M. de La Besnardière est un homme de
» talent, il écrit purement, il a des idées
» nettes et prestes, il saisit bien une affaire,
» il la rapporte avec clarté; il a de la facilité,
» de l'agrément dans l'esprit, de l'élégance
» dans le style; mais il est maladif et d'une
» santé déplorable. J'appelois à concourir
» avec moi aux travaux le zèle, le savoir,
» l'expérience, le talent de tout ce qui pou-
» voit y servir, M. Roux, M. Bourjot, M. de
» Rayneval; je ne craignois pas de les mettre
» en lumière : je ne voulois que le succès.
» M. de Talleyrand le savoit très-bien; mais,
» dominé par un aveuglement, dont peut-être
» la cause pourra être expliquée un peu plus
» tôt, un peu plus tard, et apportant au fond
» moins d'intérêt qu'il ne le croyoit, aux af-

» faire, sous le régime dans lequel il avoit plu-
» tôt été jeté par les circonstances, qu'il ne s'y
» étoit attaché par choix et encore moins par
» goût, il ne prit aucun soin de se faire une
» idée exacte, précise et complète de la nou-
» velle situation dans laquelle il se trouvoit
» placé; il n'en aperçut pas la difficulté, il n'en
» prévint pas les dangers, il ne prépara rien,
» il ne médita rien; il se confia, comme le roi,
» comme la cour, comme les princes, comme
» enfin tous les hommes de la restauration, à
» la Providence, et la Providence a bien mon-
» tré que dans les affaires qui commandent de
» grands devoirs et qui exposent à de grands
» dangers, elle ne protège que la prudence,
» l'énergie et la prévoyance. »

J'ai montré souvent Hauterive occupé de ses Archives; mais pour lui, il n'y avoit pas que cet intérêt dans l'État. Ici le publiciste pense à la patrie tout entière, aux maux de la France; il déplore le sommeil d'un chef, et il sait apparemment ce qu'il veut dire, quand il le représente jeté là par les circonstances, sous un régime auquel il ne s'étoit attaché ni par choix, ni par goût. Voici d'ailleurs des pages presque brûlantes sur ce fait.

« M. de Talleyrand n'a accueilli aucun avis
» sur les difficultés du présent, sur les dangers

» de l'avenir, en 1814. Il m'a repoussé par
» une dédaigneuse indifférence qui m'a éloi-
» gné de lui plus que n'eût pu faire la haine
» même, et il en a eu pour moi autant que la
» mollesse de son caractère lui permet d'en
» ressentir. Il n'a rien vu avant d'aller au
» congrès; il a laissé les affaires à un honnête
» homme (M. de Jaucourt), homme d'esprit et
» de cœur, mais ne possédant pas les connois-
» sances nécessaires dans ce poste; et enfin
» M. de Talleyrand ne sut rien pendant qu'il
» étoit au congrès. A sa rentrée en 1815, il
» étoit moins mal disposé; mais ce retour aux
» dispositions antérieures n'a servi de rien ni
» à lui, ni à moi. J'ai sacrifié mon ressen-
» timent, je me suis rapproché, j'ai fait des
» avances qu'il a d'abord accueillies; mais je
» consigne ici que le jour où j'allai le voir,
» après une lettre où je lui faisais offre de
» moi, ayant, malgré cet abandon où il y
» avoit plus d'impulsion de devoir que de
» sentiment, gardé mon caractère réservé
» dans la foi que je devois à sa confiance et
» dans la mesure de la mienne, lorsqu'il me
» dit : *Allons, d'Hauterive, voilà qui est bien;*
» *je vois que nous allons finir comme nous*
» *avons commencé,* j'avoue que je ne sus pas
» dissimuler l'étonnement que me causa une

» promesse qui, dans une telle généralité,
» étoit pour moi tout-à-fait imprévue. Je
» n'allois pas à lui avec une disposition à at-
» tendre autant, ni à y croire. M. de Talley-
» rand comprit tout de suite le motif de mon
» étonnement; je vis qu'il le comprenoit, et
» dès ce moment, le charme du retour fut
» rompu à ses yeux comme aux miens. Ne
» sembloit-il pas que je vinsse demander ex-
» cuse!

» Dans son ministère de 1815, il fut cepen-
» dant avec moi, à l'égard de tous, dans les
» termes de l'ancienne familiarité: il y eut de
» sa part, même apparence d'intérêt et de
» bienveillance; il y eut de la mienne, même
» assiduité, même disposition à accepter tout
» travail, à toute heure et sur tout sujet; et
» cependant la bonne intelligence n'alla pas
» plus loin. Une pensée presque continuelle
» qui me dévorait, et que M. de Talleyrand
» n'écouloit pas, étoit un avertissement qu'il
» y avoit, à mon avis, quelque chose à faire;
» *que j'étois là pour y voir*. Mais je me trou-
» vois auprès d'un ministre déterminé à être
» aveugle et sourd. Tout le temps de son mi-
» nistère se passa à ne rien voir, à ne rien en-
» tendre. On laissa venir les étrangers, au lieu
» de les prévenir en pressant une restaura-

» tion qui perdoit en progression géométrique
» pour le temps qu'on laissoit perdre ; on laissa
» venir les chambres ; la politique intérieure
» et la politique extérieure se firent l'une et
» l'autre une mortelle peur ; le ministre des
» affaires étrangères fut leur victime , et après
» lui tomba la grande influence de son mi-
» nistère.

» Je n'ai pas la présomption monstrueuse
» de croire que j'aurois sauvé la France des
» maux qu'elle a soufferts : il faudroit avoir
» l'orgueil de Lucifer pour présumer autant
» de moi. Mais un million de personnes en
» France a eu des craintes qui n'ont pas at-
» teint le sommet d'où l'on pouvoit prendre
» des mesures pour se préserver. J'étois plein
» de ces craintes , et je ne suis timide auprès
» de personne , pour exprimer ce que je sens,
» quand il y va de grands intérêts et du salut
» de la France. Si M. de Talleyrand, en 1814,
» jugeoit que je ne pouvois remplir auprès du
» Roi, l'intérim que j'avois toujours géré auprès
» de Napoléon , il pouvoit me demander de
» rester au ministère pour correspondre avec
» lui ; il pouvoit me demander d'aider M. de
» Jaucourt , de mettre à son service mon zèle,
» mon expérience. Il n'en fut rien. Il me vit
» avec plaisir solliciter un congé qui le déli-

» vroit d'un témoin importun. A Vienne, il
» resta dans la plus complète ignorance de ce
» qui se passoit. Sans doute ce qu'il auroit pu
» savoir n'auroit pas prévenu l'invasion de
» l'île d'Elbe; cependant si le congrès avoit
» eu quelqu'éveil, il auroit pu en sortir des
» avertissemens, et peut-être des sommations
» de mieux agir. Dans la prévoyance de la ca-
» tastrophe, on auroit mieux engagé qu'on
» n'a fait ce que l'on appelloit les alliés, à l'é-
» gard de la France; on auroit mieux défini,
» contesté, prononcé la participation du roi à
» la guerre défensive dans laquelle on l'a défi-
» nitivement compris plus comme un ennemi
» que comme un allié. On ne peut nier que
» dans toutes ces combinaisons, il y avoit au
» moins possibilité que ma prévoyance eût
» éclairé sur quelques dangers, et servi à adou-
» cir quelques maux.

» Quant au traité, en 1815, trois mois avant
» le 20 novembre, le traité auroit été moins
» onéreux, et dix fois moins honteux qu'il
» ne l'a été pour nous. »

Si, dans le cours de cette histoire, on a pu croire qu'Hauterive a eu moins de force que Talleyrand, en consentant à intervenir dans le traité de 1815, on observera que ce traité étoit convenablement apprécié par Hauterive,

et qu'il ne s'est pas prêté à y concourir, sans en connoître l'injustice et la dureté.

Ces reproches d'Hauterive sont ici à leur place ; il en avoit eu la pensée dès les deux premières années de la restauration ; l'expérience et la suite des faits et des conséquences, rendoient ces plaintes plus justes, mieux établies, sous le règne de Charles X.

Malgré ces récriminations, je persiste à croire qu'Hauterive aimoit Talleyrand, et que Talleyrand estimoit Hauterive. Dans cette association, l'un étoit brusque, mais encore tendre et respectueux ; l'autre étoit facile, mais avec quelque chose d'ironique et de désobligeant.

Il n'est pas mal aussi de prouver aux partis que leurs avantages, leurs victoires, dans une révolution, ne sont souvent que le résultat de la mauvaise administration de ceux qui devoient les contenir, et qui avoient, pour surmonter les attaques, plus de chances que, jusqu'ici, l'histoire n'en attribue aux royalistes. Dans les révolutions modernes, celui qui a donné, ou qui a paru donner, est rarement celui qui conserve (1). Talleyrand s'étoit rangé pour que

(1) M. de Talleyrand avoit si peu conservé dans son esprit, des sentimens de fidélité désormais inviolable au Roi, qu'en 1815, apprenant que Louis XVIII par-

Louis XVIII s'assit sur le trône ; mais le Monck civil avoit-il des idées propres à perfectionner ce genre de services que , jadis , on ne rendoit qu'une seule fois dans sa vie , et qui en effet ne menoit niaisement qu'à une gloire éternelle , à une sorte de *sainteté politique* environnée de l'hommage de toutes les nations ? Du reste , comme le dit un écrivain célèbre : « Talleyrand paroissoit le grand maître des » cérémonies du pouvoir ; c'étoit lui qui , de » puis trente années , congédioit et installoit » les nouveaux gouvernemens. » Ajoutons des paroles échappées à Talleyrand , qui disoit d'un ton de bonhomie : « C'est singulier , je » porte malheur à ceux qui me négligent. » Talleyrand n'avoit encore été *négligé* que par Louis XVI, le Directoire et Napoléon.

J'ai transcrit avec plaisir, dans ce passage , l'éloge qu'Hauterive fait de M. de La Besnardière ; cet homme d'Etat a rendu d'immenses services. Les louanges accordées surtout à son style si net, si pur, si délicat , sont remplies de justesse ; et ce vieux serviteur , à qui il ne reste qu'une vie de douleurs et de souffrances, méritoit ce témoignage de vénération.

toit de Mons, pour Paris , sans le voir, il s'écrioit : « Qui me donne ses commissions pour Carlsbad ! on en » montrera aux Bourbons. Ils verront ! » Ils ont vu.



Chapitre Trente-sixième.

OPINION D'HAUTERIVE SUR LES SENTIMENS DE L'EUROPE RELATIFS AU SAINT SIÈGE. ÉLOGE DE LA GRANDEUR ET DE LA MODÉRATION DE LA COUR ROMAINE. IL NE FAUT PAS QUE LES ROIS CONTRIBUENT, PAR LE DÉSIR DE MIEUX GOUVERNER, A ÉGARER L'OPINION ET A CREUSER UN ABÏME OU S'ENGLOUTIT L'ORDRE SOCIAL QU'ILS SONT CHARGÉS DE DÉFENDRE. CONSIDÉRATIONS SUR L'ADMINISTRATION DU PRINCE DE POLIGNAC, QUI RESPIROIT LA FRANCHISE ET L'AMOUR DE LA PATRIE. M. BRÉNIER, PHÉNIX DE LA RECONNOISSANCE. M. GUÉRARD, HABILÉ SUCCESEUR DE PFEFFEL.



Nous arrivons à l'époque des derniers travaux. Il faut reconnoître qu'ils ne sont pas indignes de cette plume ferme, concise, de cette habitude de logique serrée et puissante que nous avons eu occasion de louer. Sur un dossier portant la date de 1829, on lit ces mots de la main d'Hauterive : « Ces minutes

» se rapportent à une foule de travaux sur
» l'établissement du concordat en 1801, et sur
» les négociations subséquentes du gouverne-
» ment impérial avec la cour de Rome. J'ai
» coopéré, seul du ministère, à tout ce qui est
» relatif au concordat. Ce n'est que partielle-
» ment, de loin en loin, avec répugnance, et en
» modification constante des maximes du gou-
» vernement, que j'ai participé aux travaux
» qui se rapportent aux controverses ulté-
» rieures. »

Il me semble qu'il ne sera pas inutile d'offrir ici quelques passages d'un travail adressé à M. le comte Portalis, chargé alors du portefeuille des affaires étrangères. Ces passages peuvent être signalés comme une sorte de dernier testament religieux d'Hauterive.

« J'ai considéré que le ministre qui est au-
» jourd'hui chargé de la direction du départe-
» ment, avoit sur tous mes sentimens des
» droits qui sont antérieurs même à la date de
» sa naissance, son père ayant été à deux cents
» lieues, et à soixante-dix ans de distance de
» temps et de lieu, l'ami et le camarade de mon
» enfance..... J'aime à observer ici, comme
» catholique et Français, que les idées sub-
» versives qui, à l'époque de la révolution,
» s'étoient en quelque sorte acharnées contre

» les principes d'ordre, pour les affaiblir ou
» pour les détruire, avoient été, depuis,
» toutes successivement discréditées par leur
» audace même et par leur excès, d'abord en
» France, et ensuite partout où la langue
» française est entendue et comprise. Les
» avantages comparatifs que le catholicisme
» présente dans son organisation, dans le mé-
» canisme de sa hiérarchie, dans *l'unité*, dans
» l'uniformité et la constance de sa direction,
» dans l'invariabilité de ses pratiques et de
» ses points de croyance, ont, peu à peu, fait
» pénétrer jusqu'au sein même des commu-
» nions les plus opposantes, le regret d'une
» séparation plus fatale pour elles que pour
» nous; séparation que certainement les mê-
» mes causes seroient aujourd'hui bien loin
» de pouvoir produire, s'il avoit plu à la Pro-
» vidence de reculer, jusqu'à l'époque ac-
» tuelle, le temps où ces causes ont été mises
» en action par des jalousies et des haines
» maintenant assoupies, et pour des motifs
» qui sont devenus sans objet. Je n'irai pas
» jusqu'à dire qu'il soit résulté ou qu'il doive
» résulter, de ce changement heureux dans
» les sentimens et dans les opinions des dissi-
» dens, aucune démarche prochaine pour un
» retour vers le centre commun; mais je crois

» *que le vœu est caché au fond des cœurs, et*
» *si les causes puissantes et toujours pres-*
» *santes qui ont produit ce vœu, n'ont pas eu*
» *assez de force pour enhardir sa manifestation*
» *et pour le généraliser, je ne crains pas*
» *d'être contredit en affirmant que ces causes*
» *ont assez d'efficacité pour affaiblir partout*
» *une animosité, une aigreur et des ressentiments*
» *qui tendent tous les jours à s'éteindre.*
» *J'aurois à présenter sur ce sujet plusieurs*
» *considérations, je me contente d'ajouter ces*
» *mots : « Les malheurs sans exemple que dans*
» *ces derniers temps le Saint Siège a eu à sur-*
» *bir, et la courageuse patience avec laquelle*
» *ils ont été supportés par le Pontife et par le*
» *clergé vertueux qui a partagé ses souffran-*
» *ces, ont mérité à l'un et à l'autre l'estime,*
» *l'admiration et la vénération de toutes les*
» *communions. Aussi, dans cette tempête où*
» *le monde a vu le naufrage de tant de gran-*
» *deurs, aucune n'a lutté avec une plus hono-*
» *rable persévérance, aucune encore n'a suc-*
» *combé, ne s'est relevée avec une plus noble et*
» *une plus modeste dignité, et l'on peut dire,*
» *sans crainte de se voir démenti, que de toutes*
» *les puissances morales du temps, le Saint*
» *Siège est aujourd'hui la plus généralement*
» *et la plus sincèrement respectée. »*

De là Hauterive tire des conséquences : il croit qu'autour des conclaves, il n'y aura plus d'intrigues française, prussienne, espagnole, russe et allemande.

Je suis ici un peu sur mon terrain. Tout ce qu'Hauterive dit en termes si élevés et si dignes de Bossuet, est vrai ; cependant *le vœu caché au fond des cœurs* est contrarié dans sa marche et dans sa propagation par de vieux intérêts politiques probablement mal entendus ; il y aura toujours des intrigues de cours autour des conclaves, mais aussi les voix italiennes seront moins partagées. Une immense compréhension des intérêts, des droits, de la puissance éprouvée, de la victoire assurée du catholicisme, est répandue plus que jamais. S'il falloit, pour appuyer des succès prochains, s'il falloit en Allemagne, des fautes, des erreurs, la trace perdue du vrai sentier, des fureurs de ministres maladroités et intempestives, Dieu enverroit peut-être ces fascinations à nos frères égarés, et alors le catholicisme, déjà vainqueur modeste des insultes d'un tyran qui soumettoit depuis long-temps l'Europe, et sachant éviter désormais toute récrimination contre une attaque qui ne peut avoir que la durée de quelques jours d'un crédit incertain, ajouteroit au spectacle de tant de vertus qui

ont retenti dans le monde, celui d'une nouvelle patience qui attend, qui console, qui se fortifie par la prière. On remarque après un cataclisme, des phénomènes passagers qui rappellent les premiers fléaux; mais ils ne sont autres que le travail de la nature qui se rassied et des élémens qui rentrent dans l'ordre accoutumé.

Si l'on a conservé quelques préventions contre Hauterive, parce qu'il a reçu l'éducation des pères de l'Oratoire, dont quelques-uns ont embrassé sans pudeur les maximes ardentes de la révolution, il suffit du passage de ses écrits que je viens de citer, pour disculper le publiciste de tout sentiment de complicité avec les Oratoriens qu'on a accusés, avec plus ou moins de raison, de ne pas être assez déferens envers le Saint Siège.

Je joindrai ici un passage d'un autre écrit d'Hauterive, pour répondre à quiconque méconnoît ses opinions sur la révolution. Il s'adresse aux politiques qui se sont prononcés avec tant de chaleur pour les idées outrées de 1789.

« Il ne faut pas que l'espérance de mieux
» gouverner devienne un attrait trop vif pour
» l'ame sensible et généreuse du prince; car
» c'est par là que le meilleur et le plus infor-

» tuné des rois se vit entraîné à laisser, dès son
» début, contracter à son gouvernement une
» sorte d'alliance avec l'opinion publique, qui,
» s'exaltant de cet honneur et de ce succès, se
» pervertit bientôt, devint tyrannique et vio-
» lente, et finit par aller périr elle-même dans
» l'abîme qu'elle avoit creusé, où s'englouti-
» rent à la fois les mœurs, le bonheur de pos-
» séder la loi salique, la fidélité française, la
» monarchie et l'ordre social tout entier. »

M. de Polignac fut nommé ministre, et se montra bienveillant pour Hauterive. On a calomnié souvent ce serviteur dévoué de Charles X. J'ai sous les yeux des pièces qui prouvent que dans toutes les questions politiques, et particulièrement dans la question des *chemins de fer*, des impôts, de beaucoup d'attributions des Chambres, et dans toutes les affaires relatives à nos négociations avec les Anglais, ce ministre n'admettoit que des rapports exclusivement utiles à la France; ses dépêches au cabinet britannique portoient un caractère de franchise, d'amour de la patrie noblement entendu. Si Hauterive, sous ce ministère, travailla moins que sous les précédens, c'est que les infirmités étoient survenues, c'est que les élémens de la vie s'affoiblissoient; la fièvre, des frissons, des étourdissemens qu'il vouloit

cacher à une famille aimée avec la plus vive tendresse , commençoient à altérer la facilité d'une dictée suivie. Mais la tête restoit libre ; les entretiens étoient instructifs , les opinions graves , et les conseils salutaires.

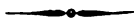
Il se plaignoit quelquefois , avec douceur , de l'ingratitude de plusieurs personnes qui étoient ses élèves , ou qu'il avoit obligées. Il exceptoit toujours nominativement M. Brénier , chef de la comptabilité , qu'il appeloit le *phénix de la reconnaissance*. Il parloit avec complaisance de son ancien secrétaire , M. Dumont , l'homme le plus judicieux , disoit-il , et le plus discret qu'il eût connu. Il regardoit M. Guérard comme un habile successeur de Pfeffel dans la connoissance du droit germanique.





Chapitre Trente-septième.

OPINION D'HAUTERIVE SUR LA RÉPARTITION DES CINQUANTE-DEUX MILLIONS D'HECTARES QUI FORMENT LE SOL DE LA FRANCE. HAUTERIVE RÉFUTE LE *MARE CLAUSUM*. OUVRAGES DE M. COUSIN ET DE M. THIERRY. HAUTERIVE A LAISSÉ LES PORTRAITS DE BEAUCOUP DE SES CONTEMPORAINS LES PLUS DISTINGUÉS. SENTIMENS D'HAUTERIVE SUR L'INDEMNITÉ.



LIVRÉ à ses nouveaux goûts d'économie politique, que souvent, dans une hérésie chagrine, il avoit l'air de mettre au-dessus de la politique générale, dont l'économie politique ne peut être que la suivante subordonnée, Hauterive aimoit à exposer comment on peut distribuer la répartition des cinquante-deux millions d'hectares qui forment le sol de la France. Il croyoit qu'en déduisant six millions d'hectares pour les bois, six millions

d'hectares pour les montagnes, routes ou rivières, et à peu près dix-sept millions pour les vignes, pâturages, propriétés bâties, etc., il restoit vingt-deux millions d'hectares de terres à blés, et il trouvoit ingénieusement dans ce dernier chiffre et celui qui le précède, un moyen de parer à toutes les guerres qui consomment tant de pain, de souffrir moins des blocus; il voyoit dans ces ressources la possibilité d'imposer par le refus de nos vins et de notre excédant de blé, aux peuples mendiants et ivrognes, la nécessité d'une prompte paix. Hauterive se laissoit aller volontiers à des réfutations du *Mare clausum* de Selden, ouvrage composé pour répondre à celui de Grotius, qui a pour titre *Mare liberum*. Le *Mare clausum* avoit été imprimé sous Charles I^{er}, et dédié à ce prince. Gérard de Rayneval parle ainsi de ce livre : « Il est un monument remarquable des excès dont est susceptible l'imagination, quand l'amour-propre ou un patriotisme exagéré l'aiguillonne. » Charles I^{er} avoit imprudemment encouragé chez ses sujets, il faut le dire, ces idées d'intolérance présomptueuse et insensée que Cromwell, un des assassins de ce roi, convertit plus tard en dogme national. Cet hommage inconsidéré d'un roi qui ne devoit pas ainsi

faire sa cour à son peuple, en blessant les autres rois, ne sauva pas la vie du monarque. En excitant l'orgueil, on l'amène souvent à l'oubli des premiers devoirs de l'homme en société.

Les ouvrages de M. Cousin préoccupèrent souvent Hauterive ; il en faisoit valoir les définitions. L'histoire de M. Augustin Thierry a été l'objet d'une longue dissertation, où le garde des Archives présente beaucoup de remarques utiles. A cette occasion il avoit fait apporter devant lui tous les ouvrages où M. Thierry a puisé des informations. Il résulte de ces investigations une foule de découvertes, et des réflexions importantes. Voici un mot piquant de l'homme qui avoit donné les plans de tant de conventions diplomatiques ; il disoit : « J'ai éprouvé que, de tous les traités de paix auxquels j'ai travaillé, il n'en est pas un qui ne fût plus facile que celui d'un arrangement amiable entre deux *vanités de bureau*. » Hauterive a laissé des portraits comme on en faisoit du temps du duc de Choiseul. Le duc Matthieu de Montmorency, M. de Montesquiou, M. de Talleyrand, M. Pasquier, M. Ravez, M. de La Besnardière, M. de Cazes, figurent tour à tour dans cette galerie. On n'y remarque aucune

expression amère ; mais la grande sagacité du peintre a toujours rencontré la vérité qui peut être exprimée avec politesse. La conversation d'Hauterive étoit si agréable qu'on venoit la chercher. Une foule de personnes considérables se succédoient ainsi dans son cabinet, et le lendemain matin le peintre de caractères traçoit son esquisse.

Voici ce qu'il dit de M. de Talleyrand : « Il » est, par-dessus tout, homme de cour et » grand seigneur (1). Il est capable d'affaires, » mais il en a l'aptitude plutôt que le goût, » et ses habitudes, ainsi que la pente de son es- » prit, le disposeront plus à fuir qu'à recher- » cher l'étude ; il évite les détails, les transi- » tions brusques d'un travail à un autre, l'en- » nui, l'importunité des impulsions à donner,

(1) J'ai rapporté le mot de Talleyrand disant que Fox étoit un sophiste qu'il falloit *laisser dans ses nuées*. Le bon Lechevalier, auteur du *Voyage dans la Troade*, à qui Talleyrand témoignoit de l'amitié, et faisoit même fort généreusement une pension, étoit présent, et crut pouvoir dire pour appuyer le mot du ministre : « En effet, les nuées sont les déesses tutélaires » des sophistes. » Talleyrand trouvant son propre jugement assez bien comme il étoit, croyoit qu'il pouvoit se passer de commentaires, et l'on ne sait pourquoi il ne comprit pas que cette citation érudite, sans pédantisme, fortifioit son mot qui n'en devenoit que

» la souvenance inopinée de papiers , de dos-
 » siers , de rapports , de mémoires , et cet en-
 » combrement , et ce fatras d'affaires de tout
 » genre et de toute mesure d'intérêt dont se
 » compose *la direction*. Cette *direction*, il ne
 » répugnera jamais à la laisser tout entière à
 » celui qui a le goût , la volonté et le rare ta-
 » lent de s'en charger. »

Je crois devoir citer l'opinion d'Hauterive sur l'*indemnité*.

« J'ai entretenu l'abbé de Pradt sur l'indem-
 » nité. Quant à lui , il commence par discuter
 » le droit et diffamer le fait de l'émigration. Il
 » y a dans ce début moins d'adresse que de
 » malice , et sa première thèse est beaucoup
 » plus facile à contester qu'il ne le pense. Il
 » pose en principe que le droit de guerre n'ap-
 » partient qu'aux souverains , et que , dans un

plus juste. Depuis ce jour-là , il y eut de temps à
 autre quelques sarcasmes contre les érudits , quoi-
 que Talleyrand fût de l'Académie des Inscriptions.
 Enfin il sortit de la bouche du grand seigneur un
 oracle destiné à bien avertir les dîneurs et les cau-
 seurs. « Voyez-vous , messieurs , il y a trois *savoirs*.
 » D'abord le *savoir* proprement dit (le talent , le style ,
 » l'érudition), ensuite il y a le *savoir faire* et puis le
 » *savoir vivre*. Les deux derniers dispensent bien sou-
 » vent du premier. » Ici , l'oracle manquait un peu du
 troisième.

» individu ou dans une collection d'individus,
» la guerre est révolte. Cela seroit bien, si les
» émigrés ne pouvoient pas dire, qu'avant
» leur révolte il y en avoit eu une qui servoit
» de cause et de motif à la leur. Qu'étoit-ce
» que la France, quand on a émigré? Le dés-
» ordre n'étoit-il pas entre les classes, et la ré-
» volte n'avoit-elle pas éclaté en partant des
» plus basses classes, contre le souverain,
» contre l'État, contre la nation même? Anni-
» bal, Coriolan, Scipion, en comparaison des
» Bourbons, ne sont rien dans cette combi-
» naison. Il s'agit de savoir si notre nation,
» organisée, vivant sous des lois séculaires, et
» se maintenant au milieu des autres peuples
» par la force qu'elle ne retiroit que du bon
» accord de toutes les classes de sa popula-
» tion, étoit la même chose qu'une nation où
» il n'y avoit plus ni ordre, ni surveillance,
» ni lois, ni sûreté, ni obéissance, ni autorité.
» Or, est-ce contre la première ou contre la
» seconde de ces deux nations, que l'émi-
» gration s'est armée? Et celle-ci cependant
» réclamoit le droit public pour être sauvée
» et garantie de ces violences, de ces désordres
» qui n'étoient au fond que le règne de l'in-
» justice sur la foiblesse, de la férocité sur
» l'innocence, et enfin le crime de quelques-

» uns et la misère de tous. Les émigrés ne
» peuvent-ils pas dire que c'est contre ces
» crimes seuls qu'ils sont allés chercher au
» dehors un point de ralliement où ils pus-
» sent se concerter et unir leurs efforts, pour
» venir châtier les révolutionnaires et mettre
» un terme à leurs fureurs? Quant à l'alliance
» des étrangers, il y a plus d'une observa-
» tion à faire contre la prétendue similitude
» avec Coriolan. Ce Romain étoit seul : ici il
» y a une classe entière, et une classe qui n'est
» pas seulement française, mais le reste
» d'un ordre hiérarchique, reconnu pendant
» le cours de dix siècles, comme le premier
» élément de l'organisation des sociétés mo-
» dernes. Sans doute on sort ici de la question
» de parti, pour entrer dans les théories gé-
» nérales de la politique sociale. Enfin est-ce
» que les hommes qui avoient suivi l'émigra-
» tion s'étoient révoltés contre le roi et la na-
» tion? Dans leur entreprise, ceux qui pour-
» suivent les émigrés ne s'attaquent-ils pas à
» tous les partis, à toutes les législations éta-
» blies, à toutes les classifications, jusque là
» réparties en France, et qui étoient ainsi ré-
» parties au dehors? N'y avoit-il pas dans ces
» établissemens, dans ces législations, dans
» ces classifications, un droit de résistance et

» même de représailles, qui leur constituoit
» un intérêt commun, et faisoit à chaque parti
» un titre pour s'opposer à l'agression par tous
» les moyens dont il étoit en leur pouvoir de
» faire usage ? Je crois que si l'abbé de Pradt
» veut, sans prévention ou sans mauvaise foi,
» considérer sa théorie en écoutant quelque
» peu celle que j'expose, il trouvera que le ton
» d'assurance qu'il prend au début de son li-
» vre, n'est pas aussi fondé qu'il l'imagine.
» On se trompe étrangement si l'on croit que
» la spoliation du bien des émigrés a été consi-
» dérée hors de France comme un acte de sé-
» vérité légale, et que la classe nobiliaire seule
» a été en droit de regarder cette spoliation
» comme une injustice. Ces sortes de confis-
» cations ont pu avoir lieu en Grèce, à Rome,
» et même en France, lorsque des factions
» ennemies ont partagé le pouvoir souverain
» et constitué le pays en état de guerre civile ;
» mais ici la confiscation a eu un tout autre
» caractère. D'abord elle a été précédée par
» la déclaration des droits de l'homme, qu'il
» ne faut pas confondre avec celle qui fut aussi
» inventée aux États-Unis : ensuite la confis-
» cation de Sicyone et de Thèbes ne doit pas
» être confondue avec celle de la révolution. Le
» caractère propre de la déclaration française

» a été une parfaite et pratique égalité de droits
» qui, parce qu'elle a été immédiatement sui-
» vie de l'incendie des châteaux et du massacre
» des propriétaires, a dû être regardée comme
» un avant-coureur de l'établissement plus ou
» moins prochain de la loi agraire. C'est à ce
» période que l'émigration a commencé, et ni
» elle ni la révolution ne s'y sont trompées.
» Tout ce qui a été fait depuis, jusqu'à Babeuf
» et au-delà, a progressivement conduit la
» France de désordres en désordres, et de
» crime en crime, jusqu'à un point inconce-
» vable de fanatisme, de nivellement, tel
» qu'on a vu des hommes de la lie du peuple
» s'ériger en juges, ces juges se constituer
» en bourreaux, et ces bourreaux juger et
» condamner à mort les premiers venus sur le
» simple indice que leur figure et leurs vête-
» mens annonçoient une condition supé-
» rieure. Un peu plus tard, on a vu une
» jeune femme qui avoit la douceur, la
» grâce et la beauté d'un ange, conduite à
» l'échafaud, sur la seule imputation du crime
» d'avoir été princesse. Enfin la loi agraire et
» ses maximes absolues alloient, sans la mort
» de Robespierre, devenir le motif patent
» d'une nouvelle déclaration des droits plus ex-
» plicite que la première, et qui devoit être pro-

» clamée sur les cadavres de sept à huit millions
» de réfractaires à cette sauvage doctrine. Voilà
» où M. l'abbé de Pradt, s'il avoit voulu nous
» apprendre quelque chose sur l'émigration,
» auroit dû en placer l'origine : il y auroit vu
» la justification du départ des émigrés, l'ex-
» plication des alliances qu'ils ont contractées
» au dehors, le motif de l'intérêt qu'on a pris
» à leurs disgrâces, et enfin la légitimité par-
» ticulière des réclamations qu'ils font aujour-
» d'hui valoir, et qui est telle que les motifs
» qu'ils allèguent n'auront jamais rien de com-
» mun avec ceux qui, dans des temps anté-
» rieurs, ont pu être allégués par les victi-
» mes de toute autre espèce de confiscation. »

Je n'ajouterai que peu de paroles à ce plai-
doyer d'Hauterive : je les extrais d'un travail
important. L'auteur parle de l'opération de
M. de Villèle relative à l'indemnité, et il ré-
sume ainsi les raisonnemens les plus nobles
et les plus sages :

« Tant que l'indemnité n'avoit pas eu lieu,
» il y avoit en France des propriétés à deux
» titres divers, cause inévitable et perma-
» nente de troubles et de déchiremens. La
» guerre civile n'étoit pas seulement dans les
» passions, elle subsistoit dans le sol. La ré-
» volution étoit enracinée dans la terre. Il y

» avoit la propriété du drapeau blanc et la
» propriété du drapeau tricolore , et le champ
» se levoit contre le champ. Ce fut une des
» gloires de M. de Villèle, sa plus grande
» gloire , que d'avoir mis un terme à cet état
» de choses , désastreux pour la fortune du
» pays. Il rendit à la France son homogénéité,
» et s'il ne put donner la paix aux passions , il
» la donna au sol. OEuvre immense qui ou-
» vroit un grand avenir à la monarchie ! »

Ce n'est pas là seulement de l'esprit, du style, c'est du bon sens, de la vérité et de la saine logique. Les travaux de ce littérateur nous consolent, lorsque M. de Chateaubriand, M. de Bonald et M. Michaud , se livrent trop au plaisir de se reposer.





Chapitre Trente-huitième.

PROMENADE A SAINT-CLOUD. FIGURE JOYEUSE ET CALME
D'UN ENFANT. OPINION D'HAUTERIVE SUR CHARLES X.
OPINION DE CHARLES X SUR M. DE VILLÈLE. CONFIDENCES
DE CHARLES X SUR SES PREMIÈRES ANNÉES.
M. DE MAUREPAS LUI REFUSE L'ENTRÉE DANS LES
CONSEILS DU ROI, ET LE CONDAMNE AUX PLAISIRS.



HAUTERIVE revenoit souvent sur les impressions que produisoit en lui la présence de Charles X. En visitant Saint-Cloud, il vit le roi se promener dans le parc. « Les premiers » regards se portoient sur le roi, mais ils s'arrêtoient particulièrement sur ce jeune enfant qui ne sembloit éprouver aucun embarras de se voir exposé à tant de regards, » et dont la figure joyeuse et calme porte déjà » cependant l'empreinte précoce de pensées » d'un âge plus avancé. Quant à moi, j'ai été

» frappé de l'idée que je voyois distinctement
» de l'avenir sur cette intéressante et vérita-
» blement très-attachante physionomie. »

Je citerai ce portrait de Charles X : « M. le
» comte d'Artois s'étoit fait , avant la révolu-
» tion , la réputation la moins propre à lais-
» ser désirer que les événemens rendissent
» plus probables un jour les circonstances
» qui pourroient le conduire au trône. Pen-
» dant l'émigration , cette réputation a pris
» un caractère tout opposé à celui de la pre-
» mière , sans autoriser plus de désirs à voir
» réaliser , sur le point de la succession , les
» espérances du prince et celles de ses enfans.
» Enfin , à la Restauration , de nouveaux su-
» jets de craindre son avènement sont venus
» se joindre à ceux qui avoient pu être accré-
» dités en 1789 , et cependant il y a peu d'a-
» vénemens dans l'histoire de France qui aient
» été aussi populaires que celui de Charles X.
» D'où vient ce mécompte qu'à cette épo-
» que , ses détracteurs , ses ennemis , ceux qui
» croient avoir des motifs de le haïr , de le re-
» pousser ou de le redouter , ont eu à subir ?
» Ce mécompte a fait la joie de tous les hon-
» nêtes gens , et des hommes sensés qui , so-
» bres de démonstrations d'estime , d'espé-
» rance ou d'alarmes , attendent les événemens

» pour asseoir leur jugement sur les person-
» nes et sur les affaires. Il y a plusieurs rai-
» sons pour expliquer ce mécompte, entr'au-
» tres quelques mots heureux, parmi lesquels
» on en cite un d'un éclat et d'un succès véri-
» tablement historiques. Mais il faut le rap-
» porter tel qu'il a été prononcé, dans son
» ensemble. Il n'a pas été jeté là sans motif.
» *Mes amis*, dit le comte d'Artois aux pre-
» mières personnes qui venoient au-devant
» de lui, et sembloient attendre le caractère
» de l'accueil qu'elles recevroient du prince,
» pour se manifester sans embarras et sans
» réserve : *Mes amis, que mon arrivée ne*
» *vous cause ni étonnement ni inquiétude; ici*
» *rien ne doit être changé : ce n'est qu'un*
» *Français de plus qui se trouve aujourd'hui*
» *au milieu de vous.* » La malveillance vouloit
» supposer que cette noble, brillante et tou-
» chante saillie n'étoit pas l'expression des
» sentimens de celui qui l'a dite. Je crois que,
» pour refuser au prince de l'esprit, et beau-
» coup d'esprit, il faut en être totalement dé-
» pourvu. Je ne m'arrête pas. Voici d'autres
» raisons. La grâce de ses manières, l'obli-
» geance de ses discours, la sérénité constante
» de sa physionomie, qui ne cessa jamais
» de se montrer bienveillante, sa générosité

» royale (1), ont nécessairement disposé les
» personnes qui se sont présentées devant le
» prince, à croire que tout, dans les rapports
» qu'on avoit répandus sur son obstination,
» sur ses volontés politiques et les tendances
» de ses pratiques religieuses, avoit été ou tra-
» vesti ou exagéré; sur ce point, je déclare
» que telles ont toujours été et telles sont en-
» core les opinions que je me suis faites, et
» que je conserve et conserverai jusqu'à
» preuve contraire. »

Je terminerai ce qui concerne Charles X, en rapportant d'abord les propres paroles de ce monarque à un Allemand de très-haute distinction qui les a répétées à Hauterive. Elles furent prononcées à l'époque où la plus grande animosité se déployoit contre M. de Villèle. « Les trente dernières années ont été
» si favorables à la moyenne classe, qu'elles
» l'ont élevée à une sorte de magistrature su-
» périeure à son origine et peut-être à ses
» droits; car enfin la dernière classe même, et
» nécessairement et sans aucun doute la pre-

(1) M. Briffault disoit de Charles X : « Il ne s'étoit
» armé, pour achever de conquérir les cœurs, que de
» la toute-puissance de la grâce et de la séduction des
» bienfaits. » M. Briffault pensoit cela en 1826, et il
le pense encore.

» mière, ont aussi leurs droits qu'il faut recon-
» noître en bonne justice. Ni mon frère, ni moi,
» nous n'avons fermé la voie qui conduit à la
» première classe les gens d'honneur et de ta-
» lent. » La liste des cordons bleus en fait foi.

« De quoi se plaint-on ? De ce que je ne
» m'occupe pas de tout ce qui peut faire du
» bien à la France ? Quels sont les maux pu-
» blics qu'on nous impute ? Y a-t-il plus de mi-
» sères , plus de désordres , plus de *censure* ?
» Est-on plus gêné dans sa vie privée , dans
» l'emploi de son temps , dans la jouissance
» des biens qu'on a ou qu'on veut avoir ? On
» se plaint de Villèle ; quel est le ministre
» long-temps en place dont on ne se soit pas
» plaint ? Quel mal a-t-il fait , et quel mal en-
» treprend-il de faire ? il a proposé des lois qui
» n'ont pas été agréées ; eh bien , cela prouve
» que quand il se trompe , personne n'a à
» souffrir de ses fautes. Et en fait-il dans l'ad-
» ministration de mes finances ? *Mes finances*
» *ne sont-elles pas les meilleures de l'Europe ?*
» C'est cependant son ouvrage. Et n'est-ce
» pas du désordre , dans cette partie du gou-
» vernement , qu'est venue cette épouvantable
» révolution ? Du reste , ce n'est pas moi qui
» l'ai choisi , Villèle ; il avoit la confiance de
» mon frère. Quand j'ai été *admis à prendre*

» *part aux affaires*, avois-je le droit de l'en
» éloigner? Et quand je l'ai eu, en avois-je
» des motifs? Il administrait bien, il admi-
» nistre mieux encore. Il y auroit eu folie, in-
» justice et ingratitude à ne pas le conserver.
» On me reproche le plaisir de la chasse. Je
» n'en ai, je n'en cherche pas d'autres. Il n'est
» pas coûteux et ne fait mal à personne. Il est
» nécessaire à ma santé. Trouve-t-on qu'il
» m'empêche de m'occuper des affaires? Quel
» prince leur donne plus de temps et plus
» constamment que moi? Le libéralisme se
» plaint, et de quoi? ne fais-je pas ce qu'il
» désire? J'ai établi un conseil de commerce :
» il me fait faire, et il me fera faire de bonnes
» lois. N'avons-nous pas accordé à Saint-
» Domingue tout ce que le commerce désire?
» Ma politique en est gênée : on a placé les
» idées de gloire, d'honneur, de prépondé-
» rance, de dignité, de souveraineté qui sont
» propres à la France, on les a placées, comme
» en Angleterre, sous le joug du commerce.
» Allez, allez, si on nous fait tant de mal par
» ces résistances, ce n'est pas que nous ayons
» négligé une seule occasion de montrer notre
» amour pour la France ! »

Hauterive, qui sait si bien apprécier les vertus de Charles X, n'a pas connu cet autre

mot plein de religion et de grandeur que, dans son exil, il adressoit à une personne qui l'entretenoit de quelques détails importants, mais pénibles à entendre : « Ne vous interrompez-pas, monsieur, achevez de me dire ce qui doit m'être désagréable. »

En vérité, on croit entendre un des plus sublimes philosophes chrétiens qui s'écrie : « Ne retirez donc pas le calice, je n'ai pas encore bu toute la lie ! »

Ce n'est pas pour me livrer à des réflexions sans opportunité que je rapporte ici toutes ces opinions d'Hauterive sur Charles X. Elles étoient souvent le fond de sa conversation, et ce fut avec une joie toute filiale qu'il écrivit dans ses notes une confidence secrète du même prince, communiquée à propos d'un mémoire qui avoit singulièrement frappé le roi quelques jours auparavant. Ce mémoire étoit celui où se trouvoient résumées, comme on sait, les vues recueillies sur la *politique illimitée et de position* de la Russie et de la Grande-Bretagne ; il avoit vivement intéressé Charles X. Ce prince disoit qu'il étoit heureux de savoir et d'étudier des faits si clairement expliqués, et des circonstances qu'aucun personnage dirigeant désormais les affaires de la France ne devoit ignorer. Le cœur royal du *Français*

de, plus étoit pénétré d'amour de la patrie.

Rarement le prince parloit des premières années du comte d'Artois. Cette fois, il ne fut pas maître des impressions qu'il éprouvoit, et il continua ainsi l'entretien : « J'ignore » beaucoup de choses, je le sens. J'ai reconnu » de bonne heure combien il importoit à un » prince d'être plus informé que je ne le suis. » J'en cherchai les moyens : ils furent refusés. » Je n'avois que 18 ans. Mon caractère ne me » portoit pas à l'étude, et ce qui m'entouroit » encore moins. Cependant je voulus échapper à ces influences. Je m'adressai à M. de » Maurepas. J'envoyai auprès de lui pour lui » faire part du désir que j'avois de m'instruire. » M. de Maurepas écoutoit avec un air mêlé » d'étonnement et de cette malice spirituelle » que sa physionomie n'a jamais perdue : *Eh » quoi !* répondit-il à mon confident, de cet air » qui étoit déjà une réponse, *que me dites- » vous ? Que veut votre prince ? des plaisirs ? » il en aura au-delà de ses vœux, au-delà » des moyens qu'il peut avoir d'en jouir. Des » honneurs ? on l'en accablera. Qu'il brille » dans les bals, dans les fêtes ; qu'il se pro- » duise avec toutes les grâces que la nature » lui a données ; à merveille ! mais du crédit, » du pouvoir, jamais.* Je me le tins pour dit.

» La résignation à cet âge, et sur ce point,
» étoit plus facile que l'insistance. De meil-
» leurs résolutions eussent été sans succès, et
» c'est ainsi que je me suis préparé, dans la
» dissipation d'une jeunesse frivole, les re-
» grets que j'ai eu si long-temps à éprouver,
» et que je ressens encore aujourd'hui. » Hau-
terive ajoute : « Je prie que l'on rapproche ce
» fait si noblement naïf, où tant de vertus et
» tant de bon sens se découvrent, de tout ce
» qu'on sait des monarques contemporains. »
Aujourd'hui quelques princes reçoivent une
autre éducation ; mais pour cela ils n'entrent
pas plus tôt dans les affaires.





Chapitre Trente-neuvième.

HAUTERIVE ASSISTE A UN SPECTACLE D'ENFANS. OPINION D'HAUTERIVE SUR LE PROTOCOLE A SUIVRE POUR ÉCRIRE AUX FEMMES. EXPLICATION DES SUCCÈS D'HAUTERIVE DANS LES AFFAIRES POLITIQUES. IL ÉTOIT IDÉOGONE.

NOUS avons connu jusqu'ici Hauterive écrivant habituellement avec austérité. Il ne sera pas mal de l'entendre raconter, dans un autre style, ce qu'il remarqua un jour à un spectacle d'enfans (1825).

« Mon petit Maurice (le fils du baron et de » la baronne d'Hauterive)⁽¹⁾ a été invité hier à » un *après-midi* d'enfans. On ne sait plus au-

(1) Les soins d'Hauterive se sont portés également avec bienveillance sur un frère de son fils adoptif. Ce frère qui porte aussi le nom de Maurice, ainsi que le fils du comte actuel, est aujourd'hui consul à Philadelphie. C'est un homme de mérite, et d'une in-

» jourd'hui comment nommer l'intervalle du
 » temps de midi à six heures ; il y en a qui
 » l'appellent *matinée*, et pendant quatre mois
 » le jour est cependant fini à six heures. Quoi
 » qu'il en soit, madame de Damas a fait dresser
 » un théâtre dans le grand salon pour les petits
 » comédiens de *Séraphin*, et elle a rassemblé
 » soixante-douze enfans. J'y passai un quart-
 » d'heure, et je m'adossai au théâtre pour voir
 » les spectateurs qui étoient mon spectacle.
 » Trois banquettes de jolis enfans bien propres,
 » gracieusement vêtus, séparés d'une assem-
 » blée de mères ou de bonnes par une bordure
 » de jeunes personnes de douze à quinze ans
 » (charmante transition entre les deux âges),
 » m'ont offert un des plus agréables tableaux
 » que j'aie vus dans ma vie. J'avois devant les
 » yeux les roses de la génération présente. J'y
 » figurois par contraste comme un vieux tronc
 » *défeuillé* par le temps. C'étoit, hors moi, le
 » printemps du siècle ! Aimables créatures,
 » jouissez d'un bonheur qui, hélas ! ne se pro-
 » longera pas pour la plupart de vous au-delà

struction solide. « *Ses heureuses dispositions le mèneront*
 » *au bien et au grand.* » Il y a encore d'autres enfans
 du brave garde-du-corps, et qui, comme dans toutes
 les familles honorables, sont sous la protection géné-
 reuse de l'aîné.

» des bornes de la première saison de notre
» vie ! Je me suis amusé à grandir toute cette
» assemblée d'enfans , en me transportant au
» milieu du siècle. Il y a peut-être là , me di-
» sois-je , des présidens , des conseillers d'É-
» tat , des ministres , des maréchaux de France ;
» il y a aussi des femmes qui seront adorables
» et adorées , des plaisirs , de l'éclat , de la
» gloire , des richesses ; vaine fumée ! rien de
» tout cela ne vaut le tressaillement de joie
» que je vois éclater sur toutes ces figures ,
» quand *Séraphin* a annoncé qu'on alloit avoir
» l'honneur de donner à ces messieurs et à ces
» demoiselles , le *Petit Poucet*. C'étoit la fleur
» de leur littérature. »

On ne sera pas fâché de trouver ici une opinion d'Hauterive sur la question du protocole à déterminer quand un ministre doit écrire à une femme qui n'appartient ni à la première ni à la seconde classe de la société.

« La galanterie , la dignité officielle , la dé-
» votion et les habitudes de la haute société
» ne peuvent que bien difficilement s'accor-
» der sur les règles à suivre dans la corres-
» pondance d'un ministre avec des femmes.
» Je crois qu'autrefois le plus grand seigneur
» ne faisoit aucune difficulté d'être avec res-
» pect le très-humble serviteur de toute femme

» à qui il avoit à écrire. Il est vrai qu'il ne
» leur arrivoit guère d'écrire à une fruitière
» et à une femme de soldat, et c'est ce qui
» arrive aujourd'hui. Je suis fort embarrassé
» pour proposer la formule, et le ministre
» ne l'est pas moins pour la signer. Nous
» finissons par nous moquer de notre em-
» barras; mais cela n'aide pas à en sortir.
» Au fond, je crois que ce genre de protocole
» a besoin d'une règle spéciale; les formules
» générales et communes ne peuvent conve-
» nir. Les hommes ont des rangs marqués par
» des devoirs et des droits politiques et ci-
» vils, qui sont divers comme ces rangs. Les
» droits et les devoirs des femmes sont d'une
» nature moins variée. Dans un bon système
» d'organisation sociale, il n'y a point de fa-
» mille qui ne soit une sorte de monarchie :
» le foyer domestique en est le siège, et les
» femmes en ont l'empire. C'est par elles que
» les générations qui se succèdent, se trans-
» mettent les premiers élémens des opinions,
» des habitudes, des mœurs dont se forment
» le caractère et les vertus qui sont propres
» à chaque peuple. Ce sont les femmes qui
» éternisent, au sein d'une nation, les deux
» plus grands bienfaits que la providence ait
» accordés au genre humain : l'usage de la pa-

» role , qui distingue les hommes de la bête ,
» et la religion , qui les élève à Dieu.

» Les femmes , quelle que soit la condi-
» tion des maris , ont donc des droits au res-
» pect de tous les hommes , et ces droits sont
» peut-être rigoureusement égaux ; car les
» classes les moins élevées sont en même
» temps les plus nombreuses , et la vocation
» des femmes y a , pour la consécration de la
» langue , et la perpétuité des sentimens re-
» ligieux , une bien plus grande et plus in-
» dispensable influence que dans les autres
» classes supérieures. Ainsi , sous le point de
» vue général , les règles de déférence et d'é-
» gards doivent peu varier envers les femmes ,
» et dans tous les rapports que les hommes de
» tout rang ont avec elles.

» Il y a une autre considération. On ob-
» serve , parmi les hommes , une sorte de hié-
» rarchie dans les qualités que la morale leur
» recommande d'acquérir , et dont l'honneur ,
» les lois et la religion leur font un devoir. A
» l'égard des femmes , il y a une vertu qui do-
» mine tellement toutes les autres , qu'avec
» cette vertu , on leur tient pour ainsi dire
» compte de toutes , et sans elle , toutes les
» vertus réunies , et au plus haut degré , ne sau-
» roient les femmes ni du mépris de leur

» sexe, ni du nôtre. La bienséance, la jus-
» tice et la prudence font aux hommes une
» obligation de ne pas mettre en doute, dans
» les rapports même accidentels qu'ils ont avec
» une femme, que rien en elle ne dément
» l'amour et la pratique de cette vertu. Les
» marques de respect envers une femme sont
» la profession nécessaire de cette croyance,
» et il n'est aucune femme qui ne fût fondée à
» regarder comme la plus cruelle injure, le re-
» fus de cet hommage, si réellement il lui est
» dû. Le refus seroit pour ainsi dire une ac-
» cusation, et comme la menace d'une en-
» quête.

» Le duc de Saint-Simon observe que
» Louis XIV ne se couvroit jamais en pré-
» sence d'une femme; qu'il prévenoit tou-
» jours de son salut celles même *qui apparte-*
» *noient au degré le plus inférieur du service*
» *de son palais*, quand elles passaient devant
» lui, ou qu'il passoit devant elles. On est
» toujours assez fier quand on se fait une
» règle des égards qu'un tel souverain a dû
» s'imposer; et en conséquence, je propose-
» rai au ministre de prescrire dans les bu-
» reaux que le mot de *respect* se trouve dans
» les formules, et dans ce qu'on appelle le pro-
» tocole de la *courtoisie* qui précède la sous-

cription, ou signature, de toutes les lettres
» qu'on lui fait signer de son nom, quand
» elles sont écrites à des femmes. Ces formu-
» les devront, ou du moins pourront, toute-
» fois, se varier par l'emploi des expressions
» *d'assurance, des assurances d'hommages,*
» *de considération, de sentimens, de consi-*
» *dération respectueuse*. On peut, à son gré,
» se donner toute la latitude, pourvu que la
» formule *la plus avare de déférence* soit :
» Recevez, madame, l'assurance de mon res-
» pect.

» A trente ans, cette proposition auroit pu
» avoir des intentions suspectes ; à mon âge,
» je puis la faire sans m'exposer à aucun
» soupçon, sous le rapport de la sensualité.
» Il n'y a plus de sexe pour moi ; mais il y
» a toujours des femmes, et les différences
» tiennent ici à des principes fort élevés de
» physiologie morale et de sensibilité.

» J'ai proposé mon idée au ministre. Tout
» ce qui précède a été transcrit en tête du
» rapport qui lui a fait des impressions al-
» ternatives : il étoit quelquefois touché,
» frappé, et quelquefois tenté de rire. L'im-
» pression finale a été de l'embarras..... Je
» suis de votre avis..... Certainement, les
» femmes..... Oui, je répugne à ces for-

» mules de bureau ; elles m'exposent à blesser
» la délicatesse d'une femme honnête , qui
» peut se croire méprisée.... Mais cependant ,
» ce mémoire demande du respect pour une
» femme qui , dans une basse condition , peut
» avoir un caractère , des mœurs et une
» conduite vile et sans doute punissable.

» Le ministre m'avoit dit , d'un rapport que
» je lui avois donné sur un autre objet , qu'il
» le présenteroit au roi. « Hé bien ! repris-
» je , que ne parlez-vous aussi de celui-ci ? —
» Oui, vous avez raison. » Le ministre l'a mis
» de côté, mais en hésitant. J'ignore en défini-
» tive ce qu'il en fera , et s'il pourra se décider
» de lui-même , ou en faire décider de plus
» haut.

» Il n'en est pas moins vrai que j'éprouve une
» grande répugnance à faire souscrire pour les
» femmes : *Recevez l'assurance de mes senti-*
» *mens distingués.* Une lettre , par exemple ,
» étoit écrite dernièrement à madame la mar-
» quise de..... ; cette lettre se trouvoit dans le
» travail demandé. On m'a bien dit : « C'est une
» femme dont la réputation n'est pas bonne. »
» Soit ; mais ce n'est pas à sa réputation ni à
» son titre , c'est à son rang dans le monde
» qu'on répond. Ces lettres sont montrées , et
» l'on dira que le ministre est un seigneur

» qui se ressent des leçons de politesse qu'on
» lui a données dans une école militaire, et
• » qu'il n'est entouré, dans son ministère,
» que de gens aussi mal élevés que lui.

» Si le ministre n'ose pas absolument adop-
» ter une règle conforme à mon rapport, il
» me reste une proposition à lui adresser :
» c'est de me faire écrire moi-même, par son
» ordre, aux femmes de condition moyenne
» et de basse classe, et de me laisser le choix
» du protocole. Les femmes de condition éle-
» vée seront traitées par lui comme elles doi-
» vent l'être; et quant à moi, je suis peu
» sensible au blâme que je puis encourir,
» pour prodiguer aux femmes de tout rang,
» la marque de déférence que jamais je n'ai
» refusée à aucune. »

Hauterive pouvoit alléguer encore d'autres raisons dans son rapport. En Espagne, à Madrid, il y a dans les rues des espèces de petits trottoirs étroits, où il ne peut passer qu'une personne, et où il est plus facile de marcher que sur le reste du pavé: Quand une femme, de quelque classe qu'elle soit, s'avance sur ce trottoir, les hommes de tout rang, de tout âge, lui cèdent le pas. Les femmes cèdent le pas, il est vrai, aux prêtres qu'elles rencontrent; mais cette exception si convenable

n'empêche pas qu'on ne doive remarquer le respect que la femme inspire, et c'est une marque de respect publique et nationale.

Quant à l'idée qu'eut Hauterive de rendre juge de cette question le Roi Charles X, on peut dire que le garde des Archives vouloit assurer le gain de sa cause, et il n'y a pas de doute que le prince n'eût été, en cette circonstance, de l'avis le plus poli et le plus français.

Il nous reste à expliquer succinctement une sorte de phénomène qui a dû frapper le lecteur. Hauterive avoit reçu de la nature un *esprit qui s'étoit cultivé lui-même* : il étoit d'ailleurs avide d'apprendre ce que les hommes qui précèdent dans le monde un autre homme, peuvent lui enseigner. D'élève studieux, devenu professeur habile, il avoit mérité, dans une circonstance importante, la confiance de ses chefs. Appelé à l'honneur d'approcher, pendant quelque temps, un des premiers politiques de la France, il avoit inspiré à cet homme d'Etat un sentiment de bienveillance qui ne s'étoit jamais démenti. Maurice avoit connu auprès du *souverain de Chanteloup*, un autre seigneur que les vicissitudes de révolution devoient jeter plus tard en pays étranger, dans le lieu même où descendu des fonc-

tions de consul à la bêche du jardinier, Hauterive travailloit de ses mains pour gagner sa vie et celle de sa femme. Cet autre seigneur retrouvant Maurice à Paris, l'avoit élevé à un emploi honorable dans un des plus nobles ministères. Tout cela se conçoit. Rien ici ne se heurte. Je m'explique toute cette première partie de la carrière d'Hauterive, qui s'étend jusqu'à l'année 1807. Maintenant se présentent d'autres circonstances. Hauterive avoit, dans sa vie errante, changé de sort, mais aucune épreuve pénible pour la reconnaissance, et pour les affections dues à un ami, n'avoit menacé de troubler la paix de son existence. Talleyrand n'est plus ministre ; Hauterive ne doit pas cesser d'appartenir au ministère enlevé à Talleyrand. Un successeur est l'ennemi né de celui qui l'a précédé. Tout successeur croit que le prédécesseur a fait mal, que c'est le successeur qui fera mieux, et il n'aime pas les instrumens dont s'est servi celui qui est renversé. Il n'en arrive pas ainsi. Champagny accueille Hauterive : quelquefois on voit de ces circonstances exceptionnelles. Mais à son tour, Champagny tombe. Le duc de Bassano peut croire que Champagny a été mal conseillé, et qu'il a mal servi. Non, il ne se livre pas à cette préoccupation, il veut voir sur-le-champ

Hauterive, et dès le premier abord, le comble de caresses. Le dominateur de la France regrette les services d'un secrétaire d'Etat attaché de près à sa personne, qu'il n'a pas pu remplacer; il y a ici une faute que le maître a commis lui-même, il n'hésite pas à se repentir. Il reprend son bien qu'il a imprudemment éloigné, et il nomme au département des relations extérieures, un guerrier étranger aux habitudes calmes et sérieuses de la diplomatie. Le guerrier semble être le même homme de la carrière civile qui remplissoit la veille les fonctions de ministre, et il accable Hauterive de prévenances et de soins.

O volonté de celui qui tient dans ses mains les destinées des peuples! Tout ce qui se passoit en France par la permission de Dieu, devoit être autrement gouverné par le maître des maîtres.

Talleyrand reparoit au ministère. Pour la première fois un dépit se déclare; une foiblesse, un petit calcul laisse Hauterive sans influence, mais non sans place. Ce n'est pas que le second Maurice ait moins de talent, mais le premier Maurice se croit offensé, et se livre à un ressentiment puéril, tout en reconnoissant qu'il n'a pas trouvé mieux que ce qu'il repousse. Les événemens amènent des

embarras , les embarras replacent Hauterive à son rang , et le prince que Dieu a rendu , mais qu'il veut retirer pour quelque temps , remet à Hauterive la garde d'intérêts précieux. Le guerrier qui a perdu le ministère , un an auparavant , survient encore. Il ne commet pas la faute du grand seigneur. La France salue le jour où les bienfaits de Dieu ne doivent pas être si passagers. Talleyrand n'a pas le temps de persister dans ses préventions. Hauterive est un des conseillers du duc de Richelieu , et il approche le souverain qui lui accorde ses bontés , et qui emploie même la ruse pour le voir plus souvent. Le marquis Des-solles , M. le baron Pasquier , le vicomte , depuis duc Matthieu de Montmorency , M. le vicomte de Chateaubriand , M. le baron de Damas , M. le comte de La Ferronnays , M. le comte Portalis , M. le prince de Polignac , distinguent avec un sentiment de préférence le zélé serviteur , le garde si vigilant des Archives.

D'où viennent cette persistance de volontés , cette abnégation des mouvemens naturels de jalousie , d'indifférence , et de confiance en soi-même , auxquels se laisse aller assez ordinairement le caractère des hommes ? D'où viennent ce concours , cette *unité* , cet appel

immédiat, cette promptitude à s'établir dans l'esprit d'Hauterive, comme dans un logis ? Une seule raison suffit pour les expliquer. Hauterive étoit un *générateur de pensées*. On ne gouverne pas sans habileté, sans instruction, sans expérience, *sans pensées*. Mon illustre confrère, M. Hase, un des savans les plus habiles dans l'art de composer des mots à l'aide de la langue grecque, appelle un *générateur de pensées*, un *idéogone*. Hauterive étoit un *idéogone*; et tout s'explique, si on considère la fécondité de ses vues, le désintéressement de ses actions, ce modeste *éclat réfléchi* dont parle Talleyrand dans son discours à l'académie des sciences morales, et dont le garde des Archives se contentoit depuis trente ans. Tout le secret est dans la connoissance qu'un homme d'esprit veut bien prendre des mérites d'Hauterive et du désir que conçoit tout ministre en place de faire bien, en s'appuyant de ce qui a fait faire bien à tant d'autres.

Par suite de malentendus, Hauterive donna sa démission de membre de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il y eut peut-être, dans cette démarche, quelque précipitation.



Chapitre Quarantième.

HAUTERIVE SE DÉFIOIT DES IDÉES SPÉCULATIVES. IL A LE BONHEUR DE VOIR ACHEVER LA BELLE ENTREPRISE DES ICONOGRAPHIES GRECQUE ET ROMAINE. LA SANTÉ D'HAUTERIVE S'ALTÈRE. IL APPELLE L'ABBÉ DESJARDINS. IL EST ASSISTÉ DANS SES DERNIERS MOMENS PAR M. GALLARD, ET MEURT EN CATHOLIQUE FERVENT. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES SERVICES RENDUS PAR HAUTERIVE A LA POLITIQUE DE LA FRANCE, ET A LA MORALE UNIVERSELLE. L'AUTEUR SOLLICITE L'INDULGENCE DES HOMMES D'ÉTAT DE TOUS LES PAYS.



JE ne veux pas louer Hauterive du bonheur qu'il avoit de posséder le *don des pensées*, sans ajouter que cet esprit sage, religieux, et profondément moral, se défioit quelquefois d'une telle richesse. Voici ce qu'il disoit un jour sur les idées spéculatives portées à l'excès :

« C'est un jeu fort dangereux que celui des » *idées spéculatives*. Les esprits aventureux

» qui s'y laissent aller sans prudence, peuvent
» y perdre un frein salutaire. Dieu nous a
» donné la faculté, nous a imposé le devoir de
» confier à notre raison, ce frein à l'aide du-
» quel nous pouvons et devons prévenir les
» écarts d'une imagination, qui, d'elle-même,
» se porte toujours au-delà des limites posées à
» notre intelligence. Il m'arrive souvent d'être
» emporté au-delà de ces limites, et j'éprouve
» alors comme une espèce de sentiment vague
» d'un ordre d'idées et de sensations qui ne
» sont pas dans le mode de notre existence
» actuelle; c'est une lueur nouvelle, une per-
» ception confuse d'objets inconnus, un je ne
» sais quoi d'indéfinissable, qui fait dans notre
» esprit l'impression de l'étincelle électrique :
» je me hâte aussitôt de réprimer le dange-
» reux essor auquel j'avois eu la témérité
» de consentir; il me semble que parvenu à
» une de ces hauteurs démesurées qu'un aréo-
» stat fait atteindre, je ne puis plus respirer;
» je jette précipitamment du lest pour redes-
» cendre : revenu sur la terre, je me recueille
» et je cherche à retrouver la trace des idées
» qui occupent le plus habituellement mon
» esprit, ou des affections de famille et d'ami-
» tié qui exercent le plus heureusement la
» sensibilité de mon cœur. »

Nous avons dit (page 106) que ce fut Hauterive qui conçut l'idée des *Iconographies grecque et romaine*. Il eut le bonheur de voir achever cette belle entreprise.

Le terme de la vie d'Hauterive approchoit. Il pensa, il pensoit depuis long-temps, comme tous les catholiques, aux obligations qu'il avoit à remplir. Le 25 juillet 1830, il se sentit plus affoibli, une douloureuse insomnie avoit diminué ses forces. Il fit appeler M. l'abbé Desjardins, son ancien ami, qui étoit alors au château de Conflans, avec M. l'archevêque de Paris. M. Desjardins, l'une des lumières du Conseil du Diocèse, accourut à la voix d'un homme qu'il connoissoit et qu'il révéroit depuis beaucoup d'années. Mais les premières attaques de la révolution de juillet avoient entouré les Barrières de dangers pour un prêtre. M. Desjardins, insulté, n'échappa qu'à peine à ces dangers. Les enfans adoptifs d'Hauterive, Auguste de Lanautte, et sa femme, voyant, contre toutes les prévisions des médecins, le mal empirer, envoyèrent chercher M. Gallard, curé de l'Assomption. Celui-ci se présente, trouve dans le malade un catholique fervent, qui sollicite avec tendresse son assistance, et les secours que la religion administre aux mourans. Peu d'instans

après, des salves de mousqueterie et d'artillerie se faisoient entendre. Hauterive en demande la cause. Sa fille lui répond, pour ne pas l'affliger, qu'on célèbre des fêtes en l'honneur de la prise d'Alger. Le malade relève un instant la tête, et dit : « C'est un grand fait » d'armes qui couvrira de gloire la maison » de Bourbon. » Le mourant prenoit, malgré sa modestie, quelque part à ce triomphe. Il avoit composé plusieurs mémoires pour conseiller l'expédition. Ce fut peu de temps après avoir prononcé ces mots, et dans la matinée du 28 juillet 1830, qu'Hauterive expira. Les barrières ne permirent pas pendant plusieurs jours qu'on osât penser à l'inhumation. Sa famille et ses amis ne purent lui rendre les derniers devoirs que le 2 août.

Ce célèbre *publiciste* eut un mérite singulier : il fit reconnoître l'importance du dépôt de nos Archives ; il mit au dehors une foule de faits honorables pour la France. Il fut lui-même créateur de systèmes nouveaux. Comme un arbre fécond qui produit des fruits abondans, il put voir, de son vivant, un grand nombre de ses élèves recueillir ces fruits. Beaucoup de ses données, de ses vues, de ses plans plus ou moins modifiés, pourront être consultés long-temps. Il aima avec passion son pays ; il

le servit avec enthousiasme. En défendant les maximes salutaires du *droit des gens*, il défendit aussi *l'autorité, la dignité* de tous les souverains, et je crois avoir dignement servi l'honneur, la science et l'histoire, en rapportant les principaux traits de la vie d'un homme qui n'étoit animé que de sentimens d'intégrité, et chez qui l'amour et l'intérêt de la patrie, excepté dans quelques circonstances de détresse, n'éteignirent jamais les exigences raisonnables de la morale universelle, ni les mouvemens de générosité politique qui peuvent appartenir essentiellement à notre nation. Il n'oublia jamais que le Continent a plus de chances de repos, quand elle est calme, rassise, plus attentive à garder et à perfectionner ses institutions, qu'à tourmenter celles des autres qu'elle n'est pas appelée à réformer. Chaque nation possède l'instinct de ses besoins, de son aptitude, de ses défauts, de ses vertus, des avantages d'un attachement sincère à ses souverains, et des sacrifices qui peuvent assurer sa prospérité et son bonheur. Que chaque nation fasse, chez elle, ce que lui apprend cet instinct ! Chez nous, réconcilions les esprits, rapatrons les cœurs : perdons la fatale habitude de décrier notre gloire des anciens

temps. On voit qu'elle étoit encore si solide, si puissante, qu'elle a suffi, après tant de fautes, pour nous protéger, quand des revers inouïs ont amené, deux fois, dans notre capitale, la colère et la vengeance de l'Europe. La France, telle que l'ont laissée nos rois à la fin du dernier siècle, est une France assez belle. Elle peut vaciller, mais elle ne peut jamais périr. Choisissons avec prudence nos alliés, puisque nous sommes avertis. L'exemple constant de notre modération est un frein contre l'ambition démesurée des puissances qui ne sauroient pas se contenir. La tendance réciproque de ces puissances a cela de rassurant pour nous, qu'elles doivent finir par se rencontrer, puisque l'une veut s'étendre là où règne l'autre. Si elles se rencontrent, ce ne sera pas pour s'aimer davantage.

Un homme sage, laborieux, observateur infatigable, nous a laissé des enseignemens précieux : sachons en profiter pour le bien de nos enfans, et pour la sûreté inébranlable de notre patrie !

J'ai dit, en commençant, que l'histoire de la France et de ses hommes politiques éclaircit celle de tous les États de l'univers, et s'y trouvoit indissolublement liée dans une foule d'importantes circonstances. On ne niera pas

que les écrits d'Hauterive n'aient le mérite de porter la lumière même sur des questions qui s'agissent aujourd'hui. Il nous conseilleroit, s'il vivoit encore, un vote indépendant, libre, franc et favorable à un vieux allié. Probablement il élèveroit une voix énergique, pour nous recommander l'union avec la Prusse et l'Autriche, ensuite avec une puissance maritime, la Hollande, qui peuvent avoir ici les mêmes intérêts que nous : mais je n'ai pas pris la plume pour suivre ces grandes méditations, au-delà des bornes où Hauterive a cessé d'écrire. Je crois avoir atteint le but que je me proposois, et il ne me reste plus qu'à demander aux hommes d'Etat de tous les pays, l'indulgence que sollicite un travail qui a été difficile, et dans lequel je n'ai persisté que pour tâcher d'être utile à tous, et pour détourner, s'il est possible, la diplomatie européenne, de toute action imprudente et fatale au bonheur des nations.

FIN.

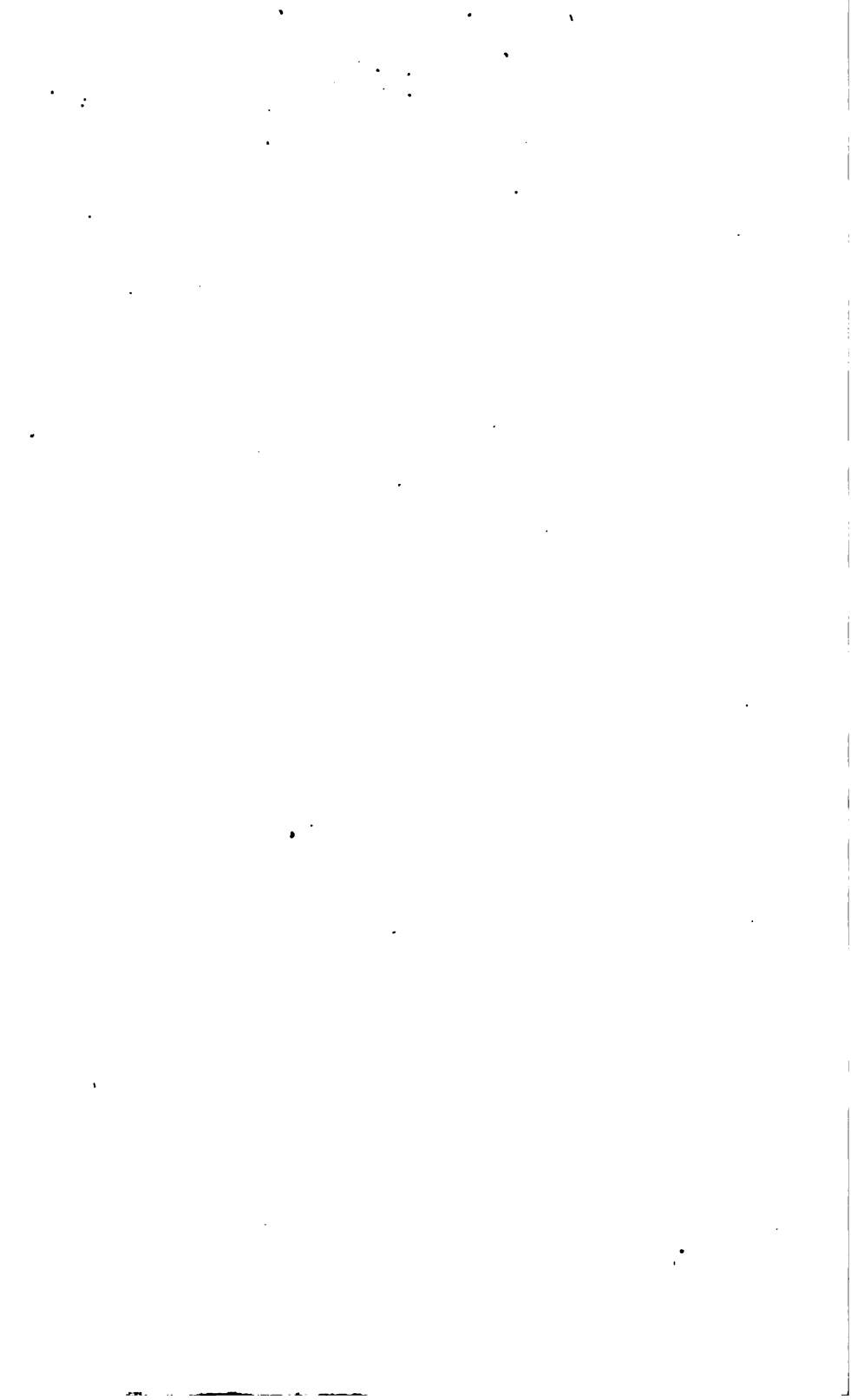


TABLE DES MATIÈRES.

- CHAPITRE I^{er}.** Considérations générales sur l'histoire de la France, qui éclaire celle de tous les Etats de l'univers. Rapprochemens de diverses époques de la vie du comte d'Hauterive. Illustrations du Dauphiné. Enfance d'Hauterive. Le roi de la Saint-Jean. Hauterive élevé dans un collège de l'Oratoire. Il complimente le duc de Choiseul à Tours, et il est invité à aller à Chanteloup. Entretiens avec le duc de Choiseul. Madame de Marchais. Hauterive est nommé gentilhomme d'ambassade auprès de M. le comte Choiseul-Gouffier, ambassadeur à Constantinople. Page 1.
- CHAPITRE II.** Hauterive arrive à Athènes. Il adresse à l'abbé Barthélemy une description de cette ville. 19
- CHAPITRE III.** Séjour à Smyrne. Arrivée à Constantinople. L'abbé Delille et le janissaire. Hauterive, secrétaire du hospodar de Valachie. Conversation de Mirabeau et d'Hauterive à Berlin. Hauterive épouse madame de Marchais. Lettre de l'abbé Barthélemy. Détails sur les assassinats de septembre. 52
- CHAPITRE IV.** Hauterive est nommé consul à New-York. Il perd son emploi. Il voit en Amérique M. de Talleyrand et revient en France. Il est nommé chef de division aux relations extérieures. Le livre intitulé : *De l'état de la France à la fin de l'an huit, en réponse à un ouvrage de M. de Gentz*. Examen de ce dernier ouvrage. M. Pichon chargé d'affaires et consul-général à Washington. 68
- CHAPITRE V.** Concordat avec Pie VII. Traité d'Amiens. Conversations d'Hauterive avec le premier consul. Les généraux ne sont bons qu'à une chose. Le portefeuille oublié. Assassinat du duc d'Enghien. Douleur d'Hauterive en apprenant ce crime. Prophétie de M. Bresson. 105
- CHAPITRE VI.** Napoléon déclaré empereur. Il menace l'Angleterre ; puis se tourne vers l'Orient, et marche sur l'Autriche. Correspondance de Talleyrand avec Hauterive. 115

- CHAPITRE VII. Suite de la correspondance de Talleyrand avec Hauterive. Pag. 130
- CHAPITRE VIII. Détails sur les victoires de l'empereur. Correspondance de Talleyrand avec Hauterive. Les maires de Paris. M. Brière de Mondétour. 146
- CHAPITRE IX. Lettre d'Hauterive sur le système fédératif de l'empire français. Vues de la Russie sur les possessions des Turcs. Elle menace l'Autriche. Reproches d'Hauterive à Talleyrand, qu'il accuse de l'appeler un homme de lettres. Talleyrand excusé de sa réserve diplomatique. Traité de Presbourg. Flatteries adressées par Napoléon aux habitans de Vienne. 170
- CHAPITRE X. Mort de Pitt. Conséquences du Traité de Presbourg. Analyse d'un ouvrage intitulé, *Tableau politique de l'Europe*, attribué à M. de Stadion. Mort de Fox. Détails sur le séjour de Fox à Paris, en 1802. Lettres de Talleyrand à Hauterive. Napoléon pansant les blessés à Iéna. Prise de Berlin. 185
- CHAPITRE XI. Talleyrand vante les talens et l'intégrité de M. Pichon. Premières causes des préventions du premier consul contre cet agent. Avantage remporté sur les Russes par le prince Camille Borghèse. Hauterive nommé garde des Archives, et remplacé comme chef de division par M. Roux de Rochelle, un de ses élèves les plus distingués. 208
- CHAPITRE XII. M. de Champagny nommé ministre des relations extérieures. Belle conduite de Napoléon envers M. de Rayneval. Scène d'Hauterive avec Napoléon, à qui il reprend un rapport que ce dernier lui avoit arraché. 216
- CHAPITRE XIII. Conversation de Napoléon avec M. de Metternich. Napoléon dit en finissant : *Si je prends Trieste, je le brûlerai.* 223
- CHAPITRE XIV. Campagne de 1809. Hauterive engage Fouché à traiter honorablement M. de Metternich. Négociation d'Hauterive avec le général Armstrong. Décrets de Berlin et de Milan. Hauterive rédige un projet d'ordonnance sur les associations contre la grêle. Victoire d'Abensberg. Prise de Vienne. Hauterive conseille la paix. Passeports

- donnés à M. Smithson , sur la recommandation de Joseph Bancks. Belle lettre de Champagny à Hauterive. Conduite héroïque de Napoléon après la victoire incertaine d'Essling. *Pag.* 230
- CHAPITRE XV. Correspondance d'Hauterive avec Galatin. Le garde des Archives explique les causes de sa solitude. Brochure allemande contre la cour de Vienne, désapprouvée par Hauterive. On intercepte des lettres de M. de Stadion et de M. de Metternich. 245
- CHAPITRE XVI. Opinion d'Hauterive sur le rétablissement de la garde nationale. M. de Champagny créé duc de Cadore. Négociations avec M. Armstrong. Hauterive créé comte. Napoléon dicte des réflexions sur la situation du Saint Père. Hauterive empêche que ces réflexions ne soient publiées. 256
- CHAPITRE XVII. Hauterive opère un raccommodement entre Talleyrand et Fouché. Questions de Napoléon à Fouché sur l'opposition du faubourg Saint-Germain. Madame de Tourzel. L'éloge de Louis XVI et de Marie-Antoinette dans la bouche de Napoléon. Abdication de Louis Bonaparte, créé par son frère roi de Hollande. Lettre de Louis à ses ministres. 265
- CHAPITRE XVIII. M. Maret, duc de Bassano, nommé ministre des relations extérieures. Hauterive empêche qu'on ne détache les consulats de ce ministère, pour les placer sous la direction du département de la marine. Tentative de Napoléon contre les immunités diplomatiques. Expédient ingénieux d'Hauterive pour ramener Napoléon à l'usage reçu, et au respect pour le droit des gens. Napoléon renonce à son projet. 277
- CHAPITRE XIX. Analyse des *Conseils à un élève des relations extérieures*. Eloge du duc de Choiseul. La lecture de la correspondance des légations à Venise recommandée aux jeunes diplomates. Réminiscence des conclusions du livre intitulé : *De l'état de la France à la fin de l'an huit*. 288
- CHAPITRE XX. Napoléon veut attaquer la Russie. Noble action de M. de Caulaincourt. Déplorable campagne de Moscow. Voyage du docteur Clarke

- en Russie. Mémoire sur les principes et les lois de la neutralité maritime. Il y aura nécessairement un nouveau système de guerre sur mer. *Pag.* 307
- CHAPITRE XXI. Interrogatoire de M. Ouvrard. Différend de Napoléon avec une commission du corps législatif. Opinion d'Hauterive sur ce différend. Paroles sages de Napoléon. Entretien d'Hauterive avec Napoléon, qui lui demande si Paris attaqué se défendrait. Réponse nette et franche d'Hauterive. La France est envahie. Précautions pour sauver les Archives. Correspondance d'Hauterive avec Caulaincourt. 316
- CHAPITRE XXII. Ouverture du congrès de Châtillon. M. le comte de Stadion, plénipotentiaire autrichien. M. le comte de Rasoumoski, plénipotentiaire russe. M. le baron Guillaume de Humboldt, plénipotentiaire prussien. Correspondance de Caulaincourt avec Napoléon. Précis de la conférence de Francfort. La négociation de Châtillon est rompue. 332
- CHAPITRE XXIII. Négociation suivie par Hauterive pour renvoyer Ferdinand VII en Espagne. Ce prince est conduit à Perpignan par M. Pétry, chargé des instructions d'Hauterive. Comparaison de la conduite de Ferdinand avec celle que tint plus tard son frère don Carlos. Nouvelles de la guerre données à Caulaincourt par Hauterive. Plan d'Hauterive pour détourner de Paris le fléau de l'invasion. On tire le canon. Ce n'est qu'une victoire. Hauterive conseille de s'adresser à l'empereur Alexandre. 344
- CHAPITRE XXIV. Opinion des ministres de Napoléon sur son obstination à ne pas faire la paix. Il y a trois puissances qui ont manifesté une politique illimitée. Les alliés demandent Anvers, Mayence et Alexandrie. Persistance de Napoléon qui risquoit la France dans la lutte. Annonce d'une notice particulière sur Talleyrand. Celui-ci est appelé par Napoléon le roi de la conversation en Europe. 358
- CHAPITRE XXV. Le 31 mars 1814. La concorde recommandée par l'empereur Alexandre. Compliment de M. Suard. Restauration de Louis XVIII. Son éloge. La dignité de ses sentimens et de ses pa-

- roles dans l'exil. Talleyrand ministre des affaires étrangères. Hauterive fait rendre aux Hollandais leurs Archives intactes. *Pag.* 365
- CHAPITRE XXVI. Hauterive demande la permission d'aller en Angleterre. Elle lui est refusée. Il sollicite la légation de Genève. Elle ne lui est pas promise. Il obtient la permission d'aller voir ses parents en Dauphiné. Il est accueilli honorablement à Corps. Il décrit Aspres. Il ne peut aller à Gap. Le congrès de Vienne. Le bon goût de l'administration du prince de Metternich. Talleyrand et M. de La Besnardière s'y distinguent par leurs talens. Les sociétés de Vienne. Madame Arnstein. 370
- CHAPITRE XXVII. M. Mackintosh demande communication des cartons des Archives. Hauterive revient à Paris. Explication avec M. de Jaucourt chargé du portefeuille. Wellington et Hauterive en présence. Informations secrètes données par ce dernier à M. de Jaucourt. Louis XV avoit projeté une descente en Angleterre. Louis XVIII approuve la conduite d'Hauterive. Lord John Russel. Le chevalier Dalrymple. 381
- CHAPITRE XXVIII. Hauterive est chargé par Louis XVIII du portefeuille des affaires étrangères. Caulaincourt nommé ministre par Napoléon laisse à Hauterive la garde des Archives. Le général Grouchy et le duc de Bassano résistent noblement aux ordres de l'empereur. Hauterive ne signe pas une déclaration exigée par Napoléon. 393
- CHAPITRE XXIX. Lettre d'Hauterive à Talleyrand. Hauterive est chargé par le duc de Richelieu de composer le discours pour présenter aux pairs le traité de 1815. Le garde des Archives signale les prétentions et les alarmes de l'Europe. Lettre importante d'Hauterive au baron de Vitrolles. 407
- CHAPITRE XXX. Discussion au conseil d'Etat sur le navire algérien le *Giuseppino*. Citation de l'ouvrage du comte Auguste d'Hauterive sur les traités de commerce et de navigation conclus par la France et les puissances étrangères. Considérations sur le conseil d'Etat. Elles sont approuvées par le gouvernement. 420

- CHAPITRE XXXI. Publication du livre intitulé : *Éléments d'économie politique*. Analyse de cet ouvrage. Louis XVIII appelle Hauterive aux Tuileries, et travaille avec lui. Longs entretiens du Roi avec Hauterive. Opinion du duc de Choiseul sur la cour Romaine. Traité du 15 novembre 1818. Discours du Roi aux chambres. Carte de la France qui ne comprenoit plus ni Lille, ni Metz, ni Strasbourg. L'empereur Alexandre avoit repoussé généreusement de telles prétentions de ses alliés. *Pag 432*
- CHAPITRE XXXII. Précis relatif aux alliances avec la Suisse. Etudes d'Hauterive sur l'Angleterre. Les Anglais prétendent que le régime constitutionnel veut des têtes plus fortes que les nôtres. *450*
- CHAPITRE XXXIII. On termine l'affaire des copies demandées aux Archives. Notes sur l'histoire des deux derniers rois de la maison des Stuarts, par Fox. Il défend Racine contre Napoléon. Canning fait complimenter Hauterive. Celui-ci empêche qu'on ne comprenne les consulats dans le département du commerce. Différens ministres des affaires étrangères se succèdent. Ouvrage d'Hauterive sur le Bosphore. Mort de la comtesse d'Hauterive. Mémoire en faveur des Grecs. Rapport sur le congrès de Vérone. Mémoire sur la politique illimitée de l'Angleterre et de la Russie. Hauterive reçoit le portefeuille pendant les cérémonies du sacre de Charles X. *458*
- CHAPITRE XXXIV. Hauterive compose un ouvrage ascétique, intitulé : *Théodicée*; et un autre intitulé : *Quelques Conseils à un jeune voyageur*. Brochure intitulée : *Conseils à des surnuméraires*. Analyse des *Conseils à un jeune voyageur*. Considérations générales sur la théorie de l'impôt. Notions élémentaires d'économie politique. Reflexions d'Hauterive sur ce qui concerne le prisonnier appelé le *Masque de fer*. *480*
- CHAPITRE XXXV. Ouvrage sur les langues. Conduite remarquable d'Hauterive à une séance de l'Institut. Conversation de M. Canning et d'Hauterive. Canning fait une visite aux Archives. Observations sur les menaces adressées par Canning aux souverains du Continent. Reflexions d'Hauterive sur l'insou-

- ciance de Talleyrand en 1814 et 1815. Mot de Talleyrand sur ceux qui le négligent. *Pag.* 498
CHAPITRE XXXVI. Opinion d'Hauterive sur les sentimens de l'Europe relatifs au Saint Siège. Eloge de la grandeur et de la modération de la cour Romaine. Il ne faut pas que les rois contribuent, par le désir de mieux gouverner, à égarer l'opinion et à creuser un abîme où s'engloutit l'ordre social qu'ils sont chargés de défendre. Considérations sur l'administration du prince de Polignac, qui respire la franchise et l'amour de la patrie. M. Brénier, phénix de la reconnoissance. M. Guérard, habile successeur de Pffel. 519
CHAPITRE XXXVII. Opinion d'Hauterive sur la répartition des cinquante-deux millions d'hectares qui forment le sol de la France. Hauterive réfute le *Mare Clausum*. Ouvrages de M. Consin et de M. Thierry. Hauterive a laissé les portraits de beaucoup de ses contemporains les plus distingués. Sentimens d'Hauterive sur l'indemnité. 527
CHAPITRE XXXVIII. Promenade à Saint-Cloud. Figure joyeuse et calme d'un enfant. Opinion d'Hauterive sur Charles X. Opinion de Charles X sur M. de Villèle. Confidences de Charles X sur ses premières années. M. de Maurepas lui refuse l'entrée dans les conseils du Roi, et le condamne aux plaisirs. 538
CHAPITRE XXXIX. Hauterive assiste à un spectacle d'enfans. Opinion d'Hauterive sur le protocole à suivre pour écrire aux Femmes. Explication des succès d'Hauterive dans les affaires politiques. Il étoit *idéogone*. 547
CHAPITRE XL. Hauterive se défioit des idées spéculatives. Il a le bonheur de voir achever la belle entreprise des *Iconographies grecque et romaine*. La santé d'Hauterive s'altère. Il appelle l'abbé Desjardins. Il est assisté dans ses derniers momens par M. Gallard, et meurt en catholique fervent. Considérations générales sur les services rendus par Hauterive à la politique de la France, et à la morale universelle. L'auteur sollicite l'indulgence des hommes d'Etat de tous les pays. 561

ERRATA.

- Pag. 2, ligne 14, en ; *lisez* : par.
- Pag. 3, ligne 20, après Mounier ; *lisez* : dont les ouvrages sont assez connus.
- Pag. 40, ligne 4, L'élève ; *lisez* : L'élève.
- Pag. 45, ligne 6, d'ensevelir ; *lisez* : d'amasser les monumens.
- Pag. 103, ligne 11, placez en tête un guillemet.
- Pag. 105, sommaire, ligne 1^{re}, après Amiens, *lisez* : Iconographies Grecque et Romaine.
- Pag. 106, ligne 15, après jour, *lisez* : en 1805.
- Pag. 115, ligne avant-dernière, M. Talleyrand ; *lisez* : M. de Talleyrand.
- Pag. 118, ligne 28, au lieu de mais ii ; *lisez* : mais il.
- Pag. 122, ligne 23, s'aujourd'hui ; *lisez* : aujourd'hui.
- Pag. 143, ligne 19, il y faut ; *lisez* : il faut.
- Pag. 220, ligne 21, après Napoléon, ajoutez : se disant assez informé.
- Pag. 268, ligne dernière, a fait ; *lisez* : a dirigé.
- Pag. 276, ligne 19, l'élu de Napoléon ; *lisez* : Louis.
- Pag. 341, ligne dernière, pout ; *lisez* : pour.
- Pag. 361, ligne 16, condition ; *lisez* : condition.
- Pag. 392, ligne 3, plus tard ; *lisez* : dans la suite.
- Pag. 393, ligne 5, l'homme ; *lisez* : le novateur.
- Pag. 427, ligne 21, questions ; *lisez* : suggestions.
- Pag. 490, ligne 2, de sa misère ; *lisez* : d'une longue misère.
- Pag. 493, ligne 21, Maffioli ; *lisez* : Mattioli.
- Pag. 506, ligne 8, et en conservant ; *lisez* : et conservant.









